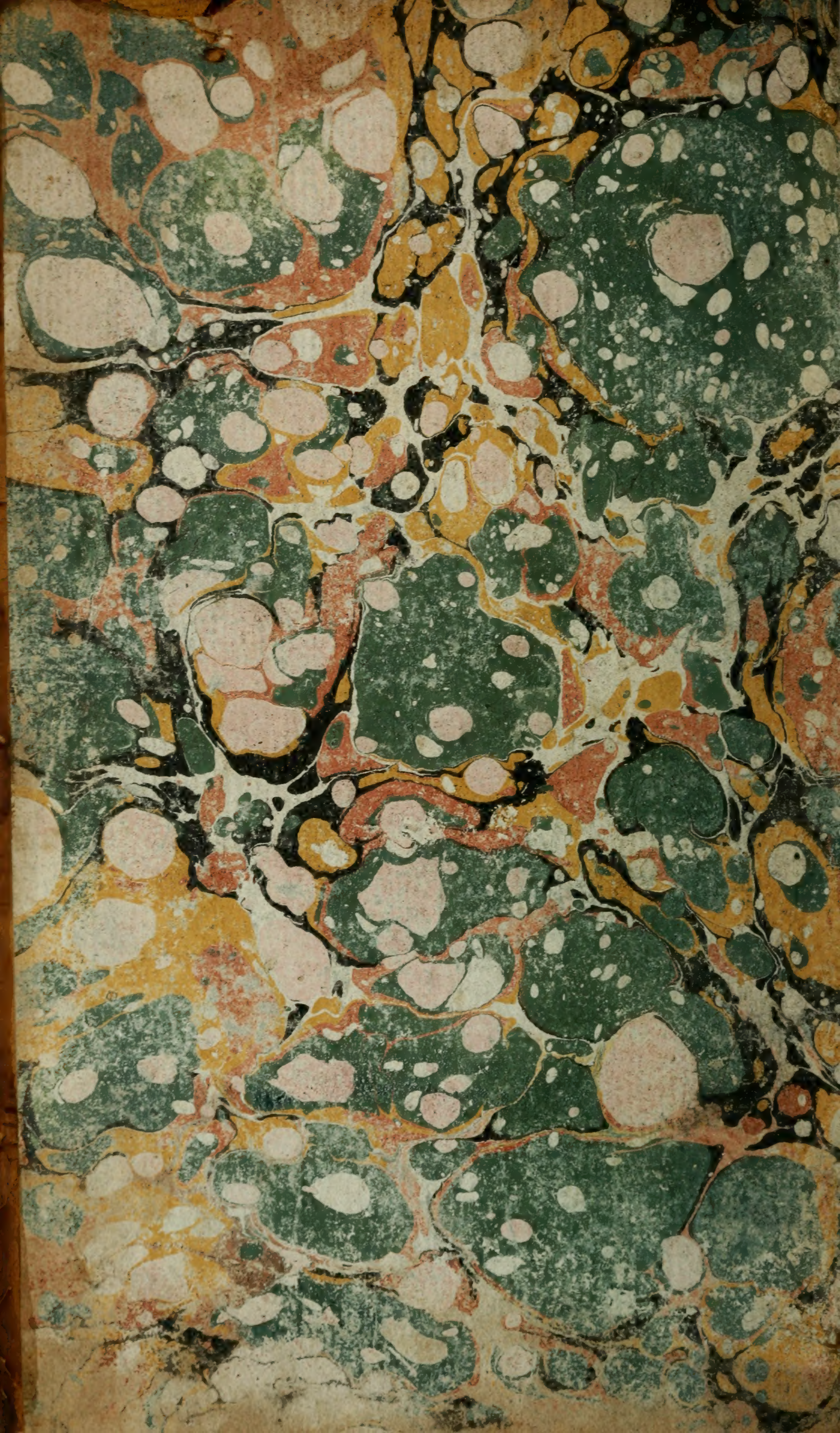
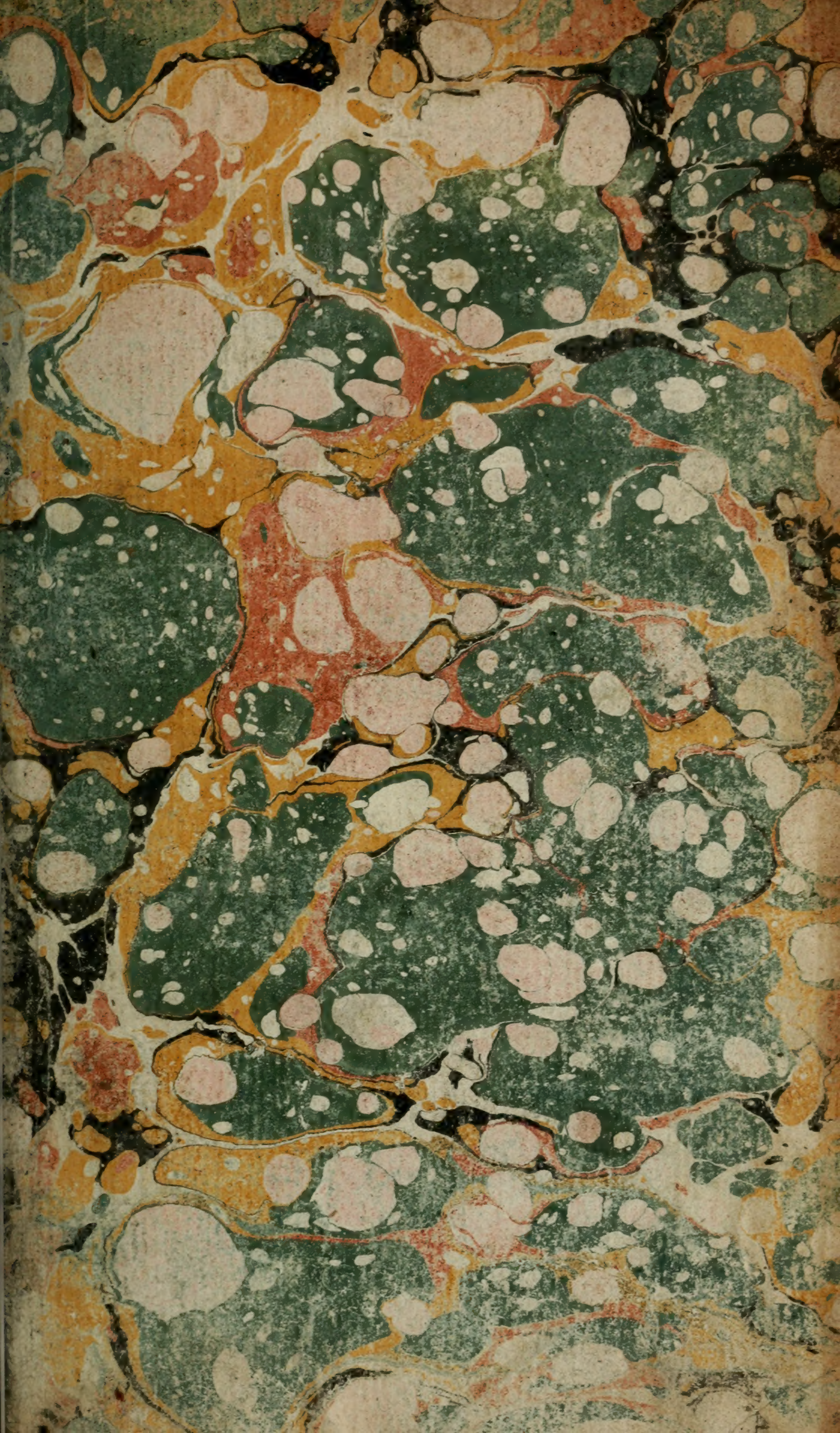






30

Voir les noms des gramm.

Une faute continuelle dans Thurot c'est qu'il oublie qu'il commente une grammaire universelle et qu'il s'appesantit trop sur la langue Française

quelque chose de bien plus grave est l'esprit de pyrrhonisme, pour ne rien dire de plus, qui est le caractère dominant du commentateur

2.50

p.r Le C.en Barrau de la part du traducteur. F. Thurot

HERMÈS,

OU

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES

SUR LA

GRAMMAIRE UNIVERSELLE.

Se Vend CHEZ
L'AUTEUR, Rue du Faubourg-Honoré, N°. 56.
LEBOUCHER, Libraire, Rue Honoré près Roch N°. 1453.

HERMÈS,

OU

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES

SUR LA

GRAMMAIRE UNIVERSELLE,

Ouvrage traduit de l'anglois,

De JACQUES HARRIS,

AVEC DES REMARQUES ET DES ADDITIONS;

Par FRANÇOIS THUROT.

Hermès (ou Mercure) forma le premier une langue exacte et réglée des dialectes grossiers dont on se servoit. . . . Il inventa les premiers caractères, &c.

DIODORE de Sicile, l. I.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

MESSIDOR, AN IV.

AU CITOYEN GARAT,

MEMBRE

DE L'INSTITUT NATIONAL.

L'OUVRAGE d'Harris sur la grammaire universelle jouit depuis environ un demi-siècle, de l'estime des hommes les plus distingués par leur génie et leur érudition, en Angleterre et dans les pays étrangers; mais il n'étoit presque pas connu en France, et si cette traduction peut avoir quelque utilité, c'est à vous, Citoyen, qu'on en sera redevable. Dans le peu de temps que vous avez été à la tête de l'instruction publique, vous aviez formé le projet d'enrichir notre littérature de plusieurs livres utiles qui y manquent encore, et l'HERMÈS en est un. Il m'étoit impossible d'oublier que ce fut sur votre

proposition que la commission exécutive me chargea de traduire cet ingénieux et savant ouvrage ; et la permission que vous m'avez accordée de le faire paroître sous votre nom, excite plus encore ma reconnoissance. C'est donc à vous que je dois compte, en quelque sorte, de ce que j'ai fait pour remplir avec succès la tâche qui m'étoit imposée, et pour répondre au choix honorable que la commission a fait de moi dans cette circonstance (*). Quel suffrage, d'ailleurs, pourroit être plus flatteur pour moi, que celui d'un philosophe à qui les matières de goût et de simple littérature ne sont pas moins familières que les sublimes découvertes des Bacon, des Locke et des Condillac;

(*) Le C.en Ginguené, directeur de l'instruction publique, a bien voulu s'intéresser aussi au succès de ma traduction, et c'est sur son rapport que le comité de la Convention en ordonna l'impression par un arrêté du 1.er brumaire de l'an IV.

qui possède au plus haut degré le talent d'embellir des charmes de l'imagination, les sujets qui en paroissent le moins susceptibles, et qui a su répandre des fleurs dans les sentiers naguère si arides de l'analyse philosophique !

Les sciences, vous le savez, s'étendent et se perfectionnent par les travaux des générations successives ; en sorte qu'après un certain nombre d'années, les ouvrages même des hommes dont les découvertes ont fait époque, ne peuvent être utiles qu'autant qu'on les présente avec quelques modifications que le temps a rendues nécessaires : car, ou les vérités nouvelles y sont mêlées de quelques erreurs anciennes, qu'il est au moins inutile de reproduire, ou des découvertes plus modernes ont changé, à certains égards, l'état de la science, et il est presque indispensable d'en rendre compte.

Ces réflexions m'ont paru devoir justifier le très-petit nombre de suppressions

et les additions que je me suis permis de faire à l'ouvrage d'Harris. Voici, en peu de mots, en quoi consistent les unes et les autres. D'abord il m'a paru convenable de supprimer dans le texte quelques digressions, et dans les notes quelques passages grecs ou latins, qui n'avoient avec le sujet de l'ouvrage qu'un rapport fort éloigné, et qui d'ailleurs portoient sur une métaphysique fausse, ou obscure, et justement proscrite par les nouvelles lumières. Peut-être trouverez-vous même que j'aurois dû être moins timide encore que je ne l'ai été à cet égard : du moins, j'ai tâché de ne laisser aucune erreur considérable, sans la signaler en quelque sorte, de manière que personne ne puisse y être trompé. L'érudition, trop dédaignée sans doute aujourd'hui, étoit bien aussi sujette à quelques abus, et Harris, qui en avoit infiniment, m'a paru l'avoir prodiguée quelquefois assez inutilement. Un des plus grands inconvénients que j'y trouve,

c'est le respect superstitieux qu'elle inspire pour les opinions des écrivains célèbres de l'antiquité : les autorités, dans les matières philosophiques et de raisonnement, peuvent être des motifs d'examiner, et jamais des raisons de croire.

La première édition de l'HERMÈS parut en 1752, et bien qu'il y en ait eu trois autres au moins depuis, l'auteur ne changea et n'ajouta rien à son livre. Cependant il a paru en France, dans le même temps, et à des époques plus récentes, quelques ouvrages importants sur la même matière ; et pour ne parler que des écrivains dont personne ne conteste le mérite et les talents, puisqu'ils sont morts, Dumarsais, Duclos, Court de Gébelin et Condillac ont présenté sur les diverses parties de la grammaire des vues neuves et profondes : j'ai pensé que mon travail deviendroit encore plus utile si j'y ajoutois ce que ces philosophes ont écrit de plus intéressant et de plus propre à

accélérer les progrès de la science. Tel est l'objet des remarques que j'ai ajoutées à la fin de plusieurs chapitres ; j'y ai exposé sommairement les théories nouvelles qui se trouvent dans des ouvrages plus modernes, et j'ai tâché que ces remarques fussent en quelque sorte le complément de l'ouvrage anglois.

Enfin j'ai pensé que peut-être les lecteurs ne verroient pas sans une sorte d'intérêt le tableau des progrès de la science grammaticale depuis le siècle d'Alexandre jusqu'à nos jours, et j'ai essayé d'en tracer rapidement l'histoire dans le discours préliminaire qui précède ma traduction. Il m'a semblé qu'un pareil essai pouvoit naturellement servir d'introduction à la lecture d'un des plus savants ouvrages qui existent sur cette matière ; qu'en lisant Harris, on ne seroit pas fâché de savoir à quelle époque on devoit rapporter les ouvrages sur l'autorité desquels il s'appuie, parce que la connoissance du siècle et du

pays où vit un écrivain, ne laisse pas d'influer à quelques égards sur l'idée qu'on se fait de sa doctrine, et sur le degré de confiance qu'on accorde à ses opinions. Je me suis attaché sur-tout, dans ce discours, à faire sentir la liaison intime de la grammaire avec la philosophie.

Personne, Citoyen, ne peut mieux que vous, reconnoître cette importante vérité. J'en ai trouvé le germe dans les leçons intéressantes et trop rares que vous nous faisiez à l'école normale, sur l'analyse de l'entendement humain. Combien nous avons été indignés d'entendre les cris de la calomnie interrompre les accents de cette voix éloquente, qui savoit persuader à-la-fois et démontrer les vérités de la nature et de la raison! Mais pouviez-vous échapper aux fureurs de l'esprit de parti? Porté aux places les plus éminentes de la République, dans le moment où la tempête révolutionnaire menaçoit de tout engloutir, la pureté de vos intentions et votre probité

sévère ont dû vous faire autant d'ennemis qu'il y avoit de factieux, ou trompeurs ou trompés, dans les divers partis qui déchiroient la France. Mais vous avez emporté dans votre retraite les seuls biens qui puissent flatter le véritable sage, le témoignage d'une conscience pure, et l'estime de tous les hommes qui sont restés constamment attachés à la patrie et à la cause de la liberté. Heureux les hommes qui, comme vous, savent occuper leur loisir par des travaux d'une utilité plus générale encore que ne peuvent l'être ceux d'une administration momentanée; par des travaux dont l'influence doit s'étendre sur les générations à venir! C'est ainsi qu'il est beau de repousser les traits de l'envie.

THUROT.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

Les hommes ont créé les arts et les sciences; ils les ont même portés à une assez grande perfection, avant que de se douter qu'il fût possible de les assujettir à des règles. Telle est la marche naturelle et nécessaire de l'esprit humain ; nos idées et nos connoissances dans tous les genres, sont le résultat de l'expérience et de la réflexion. Il y a donc eu des hommes qui parloient et qui raisonnoient très-bien, avant qu'il y eût des logiques et des grammaires : mais on ne doit pas conclure de là que ces sortes d'ouvrages soient inutiles. Ils rassemblent en un faisceau les rayons de lumière épars de divers côtés ; ils ordonnent les parties de la science de manière que l'ensemble en puisse être saisi avec plus de facilité; enfin, ils épargnent aux meilleurs esprits des recherches inutiles, et les mettent rapidement à portée de passer à des objets nouveaux, et d'ajouter de nouvelles richesses à la masse des connoissances humaines.

« Sans la double convention qui attachoit » les idées aux voix et les voix à des caractères, a dit le philosophe Diderot, tout restoit » au dedans de l'homme et s'y éteignoit ». En effet, si l'on réfléchit que les mots sont les signes de nos idées, que sans eux nous n'aurions pu nous faire des idées abstraites, qu'il nous eût même été très-difficile d'acquérir une connoissance superficielle des substances matérielles de la nature, faute de moyens pour pouvoir les comparer entre elles, on concevra l'importance et l'utilité de la science des mots; or, la grammaire n'est que cela. Mais la science des mots n'est pas simplement *une science de mots*, comme quelques esprits superficiels affectent de le croire ou de le dire: cela est si vrai, que le vocabulaire seul d'une langue quelconque suffit pour donner une idée précise du degré de perfection où est parvenu, dans tous les genres, le peuple qui la parle.

La science grammaticale, ou la connoissance approfondie de l'art de la parole, est essenciellement liée à tous les objets de notre

intelligence, mais sur-tout à la métaphysique, qui est la science des idées, et à la logique, qui est l'art de conduire son esprit dans la recherche de la vérité; et il est à remarquer que dans la langue grecque, la plus philosophique et la plus parfaite que les hommes ayent jamais parlée, le même mot, λόγος, signifioit à-la-fois, *discours*, *raisonnement*, et même, l'art de raisonner, la *logique*. Aussi presque tous les philosophes ont-ils senti cette liaison intime et nécessaire; et un grand nombre d'entre eux en ont fait l'objet de leurs méditations particulières. Il seroit bien étrange, en effet, que les instruments, les matériaux mêmes de nos connoissances et de nos raisonnements, leur eussent paru ne mériter aucune considération.

L'histoire de l'origine de la science grammaticale présente le plus grand intérêt; et s'il étoit possible d'y porter un degré suffisant d'exactitude, et de lui donner un caractère d'authenticité, qui pût satisfaire les bons esprits, cette histoire seroit le meilleur livre élémentaire que l'on pût avoir sur la

grammaire, et en même temps un excellent traité de philosophie, puisqu'elle seroit aussi l'histoire de nos idées.

Mais l'origine des sciences et des arts est environnée de ténèbres épaisses, et il existe à peine quelques monuments sur lesquels on puisse établir des conjectures probables. Les arts se sont perfectionnés avec tant de lenteur, que, dans les premiers temps, ceux qui faisoient un pas de plus dans la carrière, ne se doutoient pas même qu'on eût fait quelques progrès avant eux, et n'avoient pas, à beaucoup près, la connoissance exacte du point d'où ils partoient. Souvent aussi ils se sont égarés dans de fausses routes; et telle idée, extrêmement ingénieuse, a pu les écarter pour long-temps de la véritable, parce qu'elle n'offroit qu'une demi-lumière, plus funeste, en quelque sorte, que l'ignorance absolue. Enfin il semble que, dans certains cas, un heureux instinct, un hasard favorable, ayent présidé aux découvertes les plus sublimes dans les arts et dans les sciences, plus encore que la méditation et l'esprit de calcul ou

d'analyse ; en sorte que leur histoire en devient d'autant plus difficile à tracer d'une main assurée.

Ces réflexions s'appliquent principalement à l'art de la parole, et à l'écriture, dont la perfection, plus ou moins grande, a sur cet art une influence si sensible et si essencielle *(a)* : tout ce qu'ont pu faire les savants les plus laborieux, après des recherches immenses, a été d'établir une série de conjectures plus ou moins probables, plus ou moins ingénieuses, mais dont les plus importantes sont fondées sur la connoissance des facultés physiques et intellectuelles de l'homme, et de sa nature, toujours la même, plutôt que sur des monuments authentiques. Tels sont, entre autres, le Traité du président Debrosses sur la formation mécanique des Langues, l'Essai de Warburton sur les Hiéroglyphes, et un grand nombre de morceaux répandus dans les divers écrits des philosophes de ce siècle. Quoique cette matière n'y soit pas, à beaucoup près,

---

(a) Orig. des lois, &c. par Goguet, *t. 1, p. 166 et suiv.* de l'édit. *in-4.°*

entièrement éclaircie, la lecture peut néanmoins en être très-utile pour acquérir la connoissance des principes métaphysiques et de la théorie générale du langage.

Mais s'il est, en quelque sorte, impossible de répandre une lumière satisfaisante sur l'origine de l'art de la parole, du moins ne le sera-t-il pas de suivre, d'après les monuments que l'antiquité nous a laissés, l'histoire de ses progrès. Cette histoire, pour laquelle nous avons une grande quantité de matériaux importants, demanderoit, à la vérité, une vaste érudition, et beaucoup de justesse et de sagacité d'esprit ; mais elle seroit aussi infiniment utile à l'avancement de la science grammaticale. En attendant qu'une main plus habile nous donne cet intéressant ouvrage, peut-être ne me saura-t-on pas mauvais gré de présenter ici une notice abrégée des hommes qui ont le plus contribué à perfectionner cette science, et de leurs ouvrages les plus remarquables. Cette notice m'a semblé devoir servir naturellement d'introduction à la lecture de l'Hermès d'Harris

où l'on rencontrera souvent des citations des anciens grammairiens ; et l'ordre chronologique dans lequel je les ai placés, ne peut que répandre un plus grand jour sur l'ensemble de la doctrine, et la fixer davantage dans l'esprit des lecteurs.

Les poèmes d'Hésiode et d'Homère faisoient déjà le charme et l'admiration de la Grèce, lorsque l'on commença à s'occuper de recherches sur la langue. L'histoire nous a conservé le nom d'un Pronapidès *(a)* d'Athènes, qu'on dit avoir été le maître d'Homère ; mais ses ouvrages se sont perdus, et l'on peut conjecturer qu'il s'attacha plutôt à recueillir les expressions et les tours consacrés par l'usage, qu'à fixer les lois et les principes du langage par des réflexions suivies sur l'emploi des mots dans l'expression de la pensée.

Platon, l'un *(b)* des plus beaux génies de la Grèce, paroît être le premier qui se soit occupé de recherches sur les mots ; il les a

(a) Fabricii Bibl. græc. t. 1, l. 1, c. 27.

(b) Voy. la note 1 à la fin du discours préliminaire.

répandues dans plusieurs de ses ouvrages, et principalement dans son *Cratylus*, qu'il semble avoir consacré uniquement à cet objet. Mais on avoit encore si peu réfléchi sur l'art de parler et sur celui d'écrire, que Platon lui-même paroît avoir eu très-peu de connoissances sur l'origine de ces arts. Aristote, son disciple, dont le génie embrassoit toutes les sciences et étoit fait pour y porter la lumière, est le premier qui ait établi des divisions systématiques dans les mots *(a)*. On prétend qu'il fut secondé dans ce travail par Théodecte, son contemporain et disciple de Platon comme lui. Les premiers Stoïciens *(b)* ajoutèrent ensuite beaucoup aux découvertes de Théodecte et d'Aristote sur cette matière; Denys d'Halicarnasse le donne clairement à entendre : « J'ai » recherché, dit-il, tout ce que les anciens » ont écrit sur l'art oratoire, et principalement » les philosophes stoïciens, car je sais qu'ils » se sont beaucoup occupés de ce qui concerne » l'étude des mots ». Ils la considérèrent, au

(a) Zénon, Cléanthe, Chrysippe, &c.

(b) *Voy.* la note 2 à la fin du discours.

reste,

reste, plutôt dans ses rapports nécessaires avec la philosophie, que sous le point de vue purement grammatical; car le même écrivain ajoute peu après : « Les livres que Chrysippe » nous a laissés sur la Construction des parties » du discours, n'ont aucun rapport à l'art » oratoire, mais à la dialectique, comme le » savent ceux qui les ont lus *(a)* ».

Ainsi, c'est par la philosophie, et pour elle, que le langage, qui jusque-là n'avoit été, dans sa plus grande perfection même, qu'un heureux instinct, un don de la nature accordé à quelques hommes heureusement organisés, commence à devenir un art assujetti à des règles, et par conséquent d'une utilité plus généralement étendue; car, du moment où les règles d'un art sont trouvées, il ne faut qu'une intelligence ordinaire pour les concevoir, et même pour en faire une application convenable.

Dans le siècle qui suivit celui de Platon et d'Aristote, la république d'Athènes, en perdant la prééminence qu'elle avoit eue jusqu'alors

(a) Dion. Halicarn. *de Struct. orat.* sect. 4.

dans le système politique des puissances de l'Europe et de l'Asie, vit aussi décroître sa gloire littéraire; et c'est alors qu'il s'éleva, dans plusieurs villes célèbres, des écoles de littérature qui le disputèrent à celle d'Athènes, et qui finirent par l'éclipser. Telle fut, entre autres, celle d'Alexandrie, qui se forma au milieu des orages qu'excitoient de toutes parts les nombreux et ambitieux successeurs d'Alexandre. L'Egypte, dont cette ville étoit la capitale, échut en partage à Ptolémée Lagus, prince sage et ami des lettres; il sut, au milieu du désordre général, maintenir la paix et le bonheur dans le pays qui lui étoit soumis. Un homme célèbre par ses talents, par ses connoissances et par ses malheurs, Démétrius de Phalère, chassé d'Athènes, où il avoit été long-temps à la tête du gouvernement, se réfugia auprès de lui, et l'engagea à commencer cette magnifique collection de livres, si connue sous le nom de Bibliothèque d'Alexandrie. Les trésors de la science et du génie rassemblés de toutes parts, un gouvernement paisible et protecteur, tous ces

avantages réunis devoient attirer les savants et les philosophes ; ils vinrent en foule à Alexandrie, et y formèrent cette école célèbre pendant tant de siècles, d'où sont sortis un nombre considérable d'écrivains illustres dans tous les genres, et sur-tout d'habiles grammairiens *(a)*.

Un des plus célèbres de ce temps-là est Philétas de Cos *(b)*, à qui Ptolémée confia l'éducation de son fils. Les successeurs de ce prince, animés en quelque sorte du même esprit que lui, se firent un honneur de protéger les savants et les lettres, et s'attachèrent à maintenir la splendeur et la célébrité que cette école avoit acquises. Ptolémée Philométor, entre autres, confia aussi l'éducation

---

(a) *Voy.* à la fin du huitième volume des Antiquités grecques de Gronovius, deux dissertations sur le Muséum d'Alexandrie, et la liste des savants qu'a produits cette école.

(b) Il fut aussi très-célèbre par son talent pour la poésie, et regardé comme le second des poètes élégiaques après Callimaque.

Callimachi manes, et Coï sacra Philetæ.

PROPERT. l. III, eleg. 1.

de son fils au fameux Aristarque, dont le nom est devenu commun à tous les critiques judicieux et éclairés, et qui travailla principalement à la révision des poésies d'Homère.

Cratès de Mallos, contemporain d'Aristarque, et grammairien comme lui, eut la gloire d'introduire le goût des lettres et de l'art oratoire chez un peuple qui ne connoissoit encore que celui de la guerre, et qui ne fut lui-même connu des nations polies et éclairées que lorsqu'il commença à les menacer d'un joug qu'elles ne pouvoient plus éviter : envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur, par Attale II, roi de Pergame, auprès de qui il jouissoit de la plus grande considération, Cratès inspira aux Romains le goût de l'étude de la grammaire, dont il avoit fait jusque-là sa principale occupation *(a)*.

Rome, auparavant pauvre et agreste, étoit parvenue alors à ce degré de puissance et de prospérité où le besoin de nouvelles jouissances se fait sentir impérieusement, et où les esprits

---

(a) Sueton. *de illustrib. Grammaticis.* — *Voy.* aussi le onzième volume de l'Hist. anc. de Rollin.

sont disposés à embrasser avec avidité tout ce qui offre un nouvel aliment à leur active curiosité. Aussi, vainement Caton, égaré par une fausse politique, s'alarmoit de voir ses compatriotes sortir de l'état de barbarie où ils avoient vécu jusque-là, et déclamoit contre le goût que la jeunesse romaine prenoit à l'étude des arts de la Grèce ; vainement le sénat avoit banni par un édit exprès les philosophes et les orateurs du territoire de Rome, il n'étoit pas en son pouvoir d'arrêter l'essor des esprits, et d'étouffer cet instinct naturel et heureux par lequel l'intelligence humaine se porte vers tout ce qui peut agrandir la sphère de ses idées ; et Caton lui-même, revenu de son erreur, se livra dans sa vieillesse à l'étude des lettres grecques, avec autant d'ardeur qu'il en avoit mis auparavant à les proscrire.

Denys de Thrace, disciple d'Aristarque, après avoir enseigné la grammaire à Rhodes, où Théophraste surnommé Tyrannion, dont nous parlerons bientôt, avoit étudié sous lui, vint donner à Rome des leçons de son art, sous

le premier consulat de Pompée. On n'observe pas sans un profond étonnement les progrès immenses que fit alors la langue latine dans un très-petit nombre d'années. Il nous reste de Denys le thracien un Traité de grammaire, qui peut servir à nous donner l'idée de la méthode des anciens grammairiens grecs *(a)*. En général on est frappé de l'attention scrupuleuse qu'ils ont portée jusque dans des détails qui de nos jours seroient regardés comme trop minutieux : mais qu'on réfléchisse sur l'extrême sensibilité de ce peuple ingénieux et délicat, que des orateurs doués du plus grand talent s'occupoient constamment à flatter, et à séduire par tous les prestiges d'une éloquence étudiée et d'une diction harmonieuse ; et l'on concevra comment tout ce qui pouvoit avoir quelque influence sur le matériel de l'art de la parole devoit être recherché avec le plus grand

(a) On en trouve une analyse assez détaillée dans le onzième volume de l'Histoire ancienne de Rollin ; et Fabricius l'a inséré tout entier dans le septième tome de sa Bibliothèque grecque, où l'on trouvera aussi une liste très-étendue de tous les grammairiens grecs, anciens et modernes. *Voy.* Fabric. *Bibl. græc.* t. VII, *sub init.*

soin, pendant que peut-être on s'occupoit moins de la partie philosophique et métaphysique du langage.

Nous touchons à l'époque brillante de la littérature romaine: le siècle qui précéda immédiatement notre ère, est celui des Cicéron, des Lucrèce, des Varron, et vit naître cette foule de poètes, d'historiens, et d'orateurs, dont les ouvrages font encore les délices de tous les esprits éclairés et de tous les hommes de goût. Jamais la grammaire ne fut cultivée avec plus de soin; et les grands hommes que je viens de nommer ne négligèrent aucune des parties de cet art: ils sentoient qu'en perfectionnant leur langue, ils perfectionnoient l'instrument de leur gloire. Aussi voyons-nous Cicéron faire en mille endroits l'éloge de la grammaire; et dans ses lettres familières, il revient plusieurs fois sur ce sujet à l'occasion de Tyrannion, à qui il avoit permis de donner des leçons publiques dans sa propre maison *(a)*. Tyrannion joignoit à

(a) Voy. *Epist. ad Q. fratrem*, l. II, ep. 4.

une grande connoissance des livres et de la littérature une connoissance égale de son art, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Cicéron, dont l'opinion sur cette matière mérite sans doute quelque confiance : « Parlons » de Tyrannion (écrivoit-il à Atticus); dites- » vous vrai ? quoi ! sans moi, vous avez » entendu la lecture de son ouvrage ! Cepen- » dant, toutes les fois que l'occasion s'en est » présentée, j'avois refusé de l'entendre sans » vous. Comment réparerez-vous cette faute » envers l'amitié ? Je n'en sais qu'un moyen, » c'est de m'envoyer le livre. N'y manquez » pas, je vous le recommande; quoiqu'à dire » le vrai, je doute que j'aye plus de plaisir » à le lire que je n'en ai eu à voir combien » vous l'admirez *(a)* ».

Marcus Térentius Varron, ami particulier de Cicéron, et que l'on appela le plus savant des Romains, fut aussi le plus laborieux des écrivains de son temps; il composa neuf livres de recherches sur les Causes et sur l'Origine

---

(a) Voy. *Epist. ad Atticum*, l. XII, ep. 6.

de la langue latine : il ne nous en reste que les six derniers ; et ces recherches étymologiques sont encore un des plus précieux monuments que l'antiquité nous ait laissés en ce genre *(a)*. Enfin, Jules César lui-même, au milieu du tumulte des camps, et des intrigues de Rome, au milieu des soins continuels que lui donnoit son active et insatiable ambition, avoit écrit un traité en deux livres sur l'Analogie des mots ; mais cet ouvrage a été perdu, ainsi que plusieurs autres de cet homme si extraordinaire *(b)*.

Lorsqu'après avoir terminé les guerres civiles, Auguste se vit paisible possesseur du plus vaste et du plus puissant empire du monde, il s'occupa, pour faire oublier ses crimes aux Romains, de ramener à Rome les arts de la paix, que la fureur des partis opposés en avoit bannis ; il tenta d'effacer, à force de clémence et d'adresse, tout le sang que sa fatale ambition lui avoit fait verser, et il

(a) *Voy.* le tome sixième du Monde primitif, par Court de Gébelin, *p. xiij et suiv.* du disc. prélim.

(b) Sueton. *in vitâ Cæsaris.*

protégea sur-tout les gens de lettres. Virgile, Horace, Ovide, Varius, éprouvèrent ses bienfaits. Il attira auprès de lui les savants et les écrivains célèbres de la Grèce : c'est vers ce temps que Denys d'Halicarnasse, quittant l'Asie mineure, vint s'établir à Rome. Je parle ici de cet habile rhéteur, parce que plusieurs de ses écrits sont remplis de détails précieux et importants pour l'étude de la langue grecque, et pour la grammaire comparée.

A partir du siècle d'Auguste, on voit s'affoiblir à-la-fois l'essor sublime des muses et des aigles romaines : à la vérité, Vespasien et Titus protégèrent les lettres ; Domitien, en persécutant les philosophes, favorisa les poètes ; Trajan, Adrien et les deux Antonins se montrèrent amis des lettres, et l'on espéra un moment que, ranimées par ces grands princes, elles alloient reprendre une nouvelle vie : mais cet éclat passager fut, en quelque sorte, le dernier crépuscule de la littérature *(a)*. Le despotisme effréné qui se déchaîna sur la plus grande et la plus belle partie du monde

---

(a) Hist. literaria de España, t. III, p. 127.

alors connu, comprima violemment les talents comme il avoit comprimé les vertus, et finit presque par les anéantir. En effet, à mesure qu'on avance dans l'histoire de ces temps désastreux, on voit le flambeau des arts, qui s'éteignoit insensiblement, jeter par intervalles quelques éclairs d'une lumière pâle et languissante. Les hommes même qui se distinguent par leurs talents et par leurs connoissances, n'ont plus cet essor hardi, cet élan généreux du génie libre et entouré d'images riantes; leurs compilations pénibles, leurs productions laborieuses, portent l'empreinte abjecte de la servitude et du malheur: mais n'anticipons point sur l'ordre des temps.

Vers la fin du premier siècle de notre ère, sous le règne de Domitien, Quintilien, dont il nous reste un excellent ouvrage, intitulé *De l'Institution de l'Orateur*, donnoit à Rome des leçons de rhétorique *(a)*. Le chapitre quatrième du premier livre de son ouvrage, est un monument curieux de l'état où étoit

---

(a) Voy. sur Quintilien la note 3 à la fin du discours.

la science grammaticale à cette époque, et de l'estime particulière qu'en faisoient les meilleurs esprits. Cependant il paroît qu'elle commençoit à dégénérer de son ancien éclat; soit qu'à mesure qu'elle s'éloignoit du temps où la philosophie présidoit à son origine et à ses progrès, elle inspirât effectivement moins d'intérêt; soit que les sophistes et les déclamateurs, à force de subtilités et de recherches minutieuses et pédantesques, l'eussent rendue méprisable aux yeux du commun des hommes, incapables de discerner les meilleures choses de l'abus qu'on en fait. On voit que Quintilien, qui s'étoit pénétré de la doctrine des anciens, et dont l'esprit étoit extrêmement juste, sentoit toute l'importance de la science grammaticale, et il en fait un magnifique éloge; mais on s'aperçoit, au soin qu'il prend de justifier son sentiment, et de l'autoriser par des exemples, qu'il a quelque défiance de l'opinion de ses contemporains à cet égard.

Cette conjecture est confirmée par le témoignage de Suétone, qui florissoit plusieurs années après Quintilien, sous les règnes de

Trajan et d'Adrien, et qui a écrit un traité intitulé *Des illustres Grammairiens ;* il dit expressément qu'alors les écoles de grammaire avoient dégénéré de ce qu'elles étoient dans sa jeunesse. N'oublions pas que c'est sous le règne de Marc Antonin que florissoit Apollonius d'Alexandrie, dont le traité sur la Syntaxe est un des meilleurs ouvrages et des plus philosophiques que les Grecs ayent écrits sur leur langue : lui-même ne craint pas de dire que son livre sera infiniment utile pour parvenir à l'intelligence des poètes, et qu'il l'a composé avec tout le soin dont il étoit capable. Vossius prétend que Priscien, l'un des plus habiles grammairiens du sixième siècle, doit beaucoup à Apollonius et à Hérodianus son fils *(a)*.

Nous voici arrivés à ces temps funestes où les fléaux de toute espèce écrasèrent l'humanité, et semblèrent se réunir pour replonger l'univers dans la barbarie. Le nord de l'Europe ne cesse de vomir contre l'Empire romain,

---

(a) Voy. sur Apollonius la note 4 à la fin du discours.

déjà affoibli par tous les crimes et les excès qu'enfante le despotisme, ces hordes de brigands féroces, qui achevèrent de détruire et d'anéantir ce qui avoit échappé à la frénésie des monstres qui souillèrent successivement le trône impérial. L'histoire des arts et des lettres ne nous offre presque aucun fait, aucun monument intéressant : les travaux des hommes les plus éclairés se bornent à commenter quelques ouvrages de métaphysique d'Aristote et d'autres philosophes anciens, et à enchérir encore sur ces futilités obscures, sur ces subtilités oiseuses pour lesquelles les Grecs, dans les temps même de leur plus grande splendeur, n'eurent que trop de penchant.

Il nous reste néanmoins quelques ouvrages de ce temps qui ne sont pas entièrement à dédaigner ; et l'on trouve dans quelques-uns des commentateurs d'Aristote des observations très-ingénieuses, et une sagacité d'esprit qui ne demandoit, pour produire d'heureux effets, qu'à être appliquée à des objets plus utiles. Il en est parmi eux qui peuvent être comptés au nombre des grammairiens philosophes de leur

temps : tels sont, Thémistius, qui florissoit vers l'an 360 de notre ère, sous le règne de Valens; Simplicius, dans le cinquième siècle; Philoponus et Ammonius, dans le sixième, et, vers ce même temps, Boèce, patrice et consul de Rome, sous le règne de Théodoric; il commenta le traité d'Aristote, intitulé *De l'Interprétation*, c'est-à-dire, de l'expression de la pensée, et des diverses espèces de propositions. Tout le monde sait que Boèce, également illustre par ses dignités, par ses vertus, et par ses connoissances très-rares pour le siècle où il vivoit, eut la tête tranchée par l'ordre du barbare Théodoric *(a)*.

Dans les siècles suivans, c'est-à-dire pendant environ sept ou huit cents ans, les ténèbres les plus épaisses couvrirent la face de l'Europe; des opinions absurdes, exprimées dans un langage barbare, des subtilités théologiques, pour lesquelles on se passionnoit avec d'autant plus de zèle et de fureur, qu'on

(a) Voy. dans la Biblioth. choisie de le Clerc, *t. XVI, p. 192 et suiv.* la vie de Boèce, et l'analyse de ses ouvrages.

les entendoit moins et qu'on pouvoit moins les entendre, voilà tout ce qu'on remarque dans cet immense intervalle de temps.

Cependant, vers le commencement du neuvième siècle, un rayon de lumière brilla sur l'Europe : Charlemagne, qui par son génie et par ses grandes qualités étoit fait pour aspirer à tous les genres de gloire, et qui en effet n'en négligea ou n'en dédaigna aucun, Charlemagne entreprit de répandre l'instruction dans le vaste empire qu'il avoit conquis. Il fut secondé dans ce projet par le moine Alcuin, qu'il avoit appelé d'Angleterre, et qu'il combla de bienfaits en l'honorant de son amitié. Des écoles publiques s'élevèrent, par les ordres du prince, en différentes villes de l'empire, et Alcuin fut chargé de composer les divers traités qui devoient y être enseignés. Nous avons encore sa Grammaire, en forme de dialogues et de conférences : mais cet ouvrage, dont nous ne parlons ici que comme fait historique, n'a d'ailleurs aucun mérite, parce que l'auteur y a mis, comme dans ses autres écrits, plus de travail que de génie,

génie, plus de mémoire que d'invention et de discernement *(a)*.

Les imbécilles successeurs de Charlemagne laissèrent éteindre le feu sacré que ce grand homme avoit allumé, et l'Europe retomba dans la barbarie, ou plutôt ne sortit pas de l'état d'ignorance et d'abrutissement dont il avoit tenté de la tirer. Enfin, la folie des croisades, et l'esprit de prosélytisme, qui d'ailleurs ont rempli le monde de malheurs et de crimes, commencèrent à rappeler le goût et l'étude des lettres. On établit, vers le commencement du quatorzième siècle, plusieurs chaires de langues orientales dans les divers pays catholiques, et dans les principales universités de l'Europe.

L'histoire, et particulièrement celle des sciences et des arts, peut se diviser en deux époques sensiblement distinctes : l'une, dont le commencement coïncide, en quelque sorte, avec l'établissement des premières républiques de la Grèce, finit à la décadence de l'Empire

---

(a) Fleury, Hist. ecclésiast. *t. X, p. 34.*

romain ; l'autre, commençant à la renaissance des lettres en Italie, que la plupart des écrivains placent vers le milieu du quinzième siècle, présente, depuis ce moment jusqu'à nos jours, une suite non interrompue de faits et de découvertes où le progrès des lumières et le perfectionnement de la raison humaine se montrent d'une manière sensible et incontestable.

Mais avant que d'entrer dans le détail des faits relatifs à l'histoire de la science grammaticale dans cette seconde époque, arrêtons-nous un moment ; et jetant, pour ainsi dire, un regard derrière nous, voyons ce qu'étoit cette science à l'époque de la décadence des lettres. Un tableau rapide des qualités et des connoissances nécessaires à la profession de grammairien, suivant l'idée que s'en formoient les anciens, suffira, je pense, pour remplir notre objet : c'est Quintilien qui m'en fournit les traits principaux.

« La profession de grammairien, dit-il, » embrasse deux parties, l'art de parler cor- » rectement, et l'explication des poètes ; et

» ces choses sont plus importantes au fond,
» qu'on ne le suppose quand on n'y a pas
» réfléchi ; car l'art de parler correctement
» a une liaison intime avec l'art d'écrire :
» pour expliquer les auteurs, il faut les avoir
» lus avec cette critique judicieuse et sévère
» qui sait en apprécier jusqu'aux moindres
» détails ; et, pour tout cela, il faut joindre
» la justesse à l'étendue de l'esprit. Je ne parle
» point de la connoissance des lettres et de
» leurs divisions systématiques, connoissance
» qu'on regarde communément comme frivole
» et puérile, et qui pourtant a des difficultés
» capables d'exercer la sagacité des meilleurs
» esprits ; je ne parle point de la pronon-
» ciation, qui doit être pure et correcte, et
» dont il est nécessaire que le professeur
» connoisse les règles, pour apprendre à ses
» disciples à s'énoncer avec grace et avec
» assurance : mais, ne faut-il pas qu'il ait
» lu et discuté toutes sortes d'écrits, s'il veut
» expliquer l'origine, les variations succes-
» sives et les diverses acceptions des mots ?
» Ne faut-il pas qu'il ait quelque connoissance

» des principes de l'harmonie, pour apprécier
» l'effet du rhythme et des nombres dans l'art
» oratoire ? Pourra-t-il se dispenser d'avoir
» une connoissance superficielle des sciences
» physiques et des principes de la philosophie,
» s'il veut rendre compte des applications
» continuelles qu'on trouve de ces choses
» dans les ouvrages des poètes ? Enfin, ne
» faut-il pas que lui-même ait acquis le
» talent de parler et d'écrire, ne faut-il pas
» qu'il ait une sorte d'éloquence, s'il veut
» traiter les diverses parties de son art d'une
» manière convenable, et propre à intéresser
» ses disciples *(a)* » ?

Ainsi, les anciens grammairiens joignoient à la connoissance approfondie de leur langue, une instruction assez étendue sur un grand nombre d'autres objets, qui avoient avec celui-là des rapports plus ou moins éloignés. Chez les Latins même, le maître de grammaire étoit chargé de donner à ses élèves les

---

(a) Quintilian. l. 1, c. 4, et passim. — *Voy.* aussi la Biblioth. grammaticale de Changeux, *c. 4, p. 93.*

premiers éléments de la rhétorique ou de l'art oratoire, comme l'observe Quintilien, qui reproche à ce sujet aux rhéteurs latins d'avoir négligé leur profession, et d'avoir donné lieu à une usurpation que les rhéteurs grecs n'avoient jamais soufferte. Un grammairien, chez les anciens, étoit donc véritablement un littérateur philosophe: aussi le distinguoient-ils du simple *grammatiste*, chargé spécialement de donner aux enfants la connoissance des lettres, et de leur enseigner la classification de ce qu'on appeloit parties d'oraison. Mais il est temps de revenir à l'histoire de la science, que cette digression a interrompue.

On attribue communément la renaissance des lettres dans l'Europe chrétienne, à l'événement qui força les Grecs de Constantinople à se réfugier en Italie, c'est-à-dire la prise de cette ville par les Turcs, en 1453; mais je ne sais si cette opinion ne seroit pas sujette à quelques difficultés, et si au contraire la foule des érudits qui s'élevèrent à cette époque, et la manie qu'ils introduisirent de n'écrire qu'en grec et en latin, n'ont pas véritablement nui

au progrès des connoissances utiles et de la saine littérature, plus qu'elles n'y ont servi. Il est certain du moins que ces causes ont considérablement retardé le progrès des langues modernes, qui se seroient perfectionnées plus promptement, si les meilleurs esprits et les hommes les plus laborieux, au lieu de se livrer uniquement et exclusivement à la lecture et à l'interprétation des auteurs anciens, avoient voulu partager leurs travaux entre cette étude et celle de leur langue maternelle, qu'ils affectèrent trop de négliger et de dédaigner.

On ne sauroit douter d'ailleurs que le goût de l'instruction et des lettres n'eût en Italie, et même dans plusieurs contrées de l'Europe, une très-grande activité dès le quatorzième siècle; car, indépendamment de ce que les fondations de plusieurs universités célèbres remontent à cette époque, trois hommes d'un génie très-rare, qui parurent alors presque en même temps, Dante, Pétrarque et Bocace, donnèrent à leurs contemporains une impulsion très-marquée en ce genre. Ce sont eux

que l'on peut véritablement regarder comme les créateurs de la saine littérature et de la langue italienne ; l'accueil distingué que ces grands hommes reçurent de tous les princes de leur temps (particulièrement Pétrarque, qui fut, de son vivant même, l'objet d'une espèce de culte public), prouve évidemment que l'on commençoit dès-lors à sortir de la barbarie. On rougissoit de l'ignorance et des ténèbres où l'on avoit été plongé depuis près de sept siècles, et l'on se portoit avec ardeur vers la lumière qui pouvoit les dissiper. Ce sentiment étoit devenu universel dans presque toute l'Europe; car on vit, à-peu-près dans le même temps, Chaucer, en Angleterre, Joinville, Froissard et plusieurs autres écrivains, en France, les troubadours dans nos provinces méridionales, polir et adoucir les idiomes modernes, et cultiver la littérature avec d'autant plus de succès que de toutes parts ils étoient honorés, encouragés et récompensés *(a)*.

(a) Tiraboschi Istoria della letteratura italiana, ou Abrégé du même ouvrage, par M. Landi, *t. II.*

Il faut avouer, cependant, que les véritables connoissances dans tous les genres avoient étrangement rétrogradé, en comparaison même du point où elles s'étoient trouvées à l'époque de la décadence de l'Empire romain : la grammaire sur-tout n'existoit pas encore pour les langues modernes, qui commençoient à peine à se former ; et l'on n'avoit même aucun bon ouvrage élémentaire sur les principes des langues grecque et latine, parce qu'on ne pouvoit pas puiser dans les sources, et que d'ailleurs les bons ouvrages étoient devenus très-rares. Le commerce que l'on eut avec les Grecs de Constantinople, dut donc contribuer essenciellement à faciliter l'intelligence des langues anciennes.

Vers la fin du quatorzième siècle, Emmanuel Chrysolore, envoyé par l'empereur de Constantinople pour implorer en sa faveur le secours des princes chrétiens contre les Turcs, s'étoit arrêté à Venise, après avoir rempli sa mission, et y avoit donné des leçons publiques de la langue grecque ; il en donna, dans la suite, à Rome, à Pavie, à Florence,

et il paroît qu'on peut le regarder comme un de ceux à qui l'Occident doit ses premiers progrès dans la connoissance de cette langue. Chrysolore mourut au commencement du quinzième siècle ; mais il laissa des élèves, qui travaillèrent avec autant de constance que de succès au rétablissement des lettres : on nomme, entre autres, François Philelphe, Léonard d'Arezzo, dit Arétin, et Jean-François Poggio sur-tout, dont le nom mérite de vivre presque autant que les chefs-d'œuvre immortels de l'antiquité que nous devons à ses infatigables travaux *(a)*.

Laurent Valla, né à Plaisance en 1415, s'occupa de rendre à la langue latine l'éclat et la pureté que les siècles de barbarie lui avoient fait perdre ; ce fut en se familiarisant avec les meilleurs écrivains de Rome, en déclarant une guerre impitoyable aux mauvais écrivains de son temps et au jargon barbare et inintelligible de l'école, qu'il parvint à commencer cette importante révolution. Le fruit de ses

(a) Voy. la note 5 à la fin du discours.

travaux et de son zèle pour le progrès de la pure latinité, fut un traité, en six livres, des Élégances de la langue latine; c'est le plus intéressant des ouvrages qui nous restent de ce savant homme. Il avoit enseigné la rhétorique, successivement à Gênes, à Milan, à Naples, et dans les autres villes principales de l'Italie.

Un événement qui fera à jamais une époque remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, l'invention de l'imprimerie, qu'on rapporte communément à l'an 1440, contribua sans doute plus encore que la prise de Constantinople, qui arriva treize ans après, à faire éclater la révolution qui se préparoit depuis si long-temps dans les lettres. Il faut convenir pourtant que les savants grecs qui passèrent en Italie, après la ruine de leur patrie, hâtèrent les progrès qu'on faisoit alors dans la connoissance des langues anciennes. Jean Argyropyle, accueilli par Côme de Médicis à Florence, Constantin Lascaris à Milan et ensuite à Messine, Théodore de Gaza à Rome, donnèrent aux études, et particulièrement à

celle du grec, une activité dont l'Europe presque entière ne tarda pas à sentir l'influence. L'accueil que ces savants recevoient de toutes parts, l'enthousiasme avec lequel la jeunesse s'empressoit d'entendre leurs leçons dans les espèces de missions scientifiques qu'ils entreprirent, peuvent nous faire juger de la rapidité des progrès que l'érudition fit à cette époque. Nous avons de Constantin Lascaris et de Théodore de Gaza des traités élémentaires sur la langue grecque, écrits en cette langue même; celui de Gaza sur-tout est estimable par la précision avec laquelle la matière y est traitée, et par les principes de saine logique et d'analyse grammaticale qu'il y a répandus, principalement dans le quatrième livre.

Dans l'espace d'environ cent cinquante ans, c'est-à-dire durant l'intervalle compris entre la fin du quinzième siècle et le commencement du dix-septième, on vit s'élever dans toutes les parties de l'Europe, cette foule presque innombrable d'érudits, dont les travaux et les veilles ont débrouillé pour nous le chaos de l'antiquité;

alors parurent les Scaligers, Turnèbe, Casaubon, les Etiennes, les Vossius, et un grand nombre d'autres, en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bas : ils manquèrent souvent de goût, mais nous leur devons la connoissance des modèles les plus parfaits, dans tous les genres de littérature ; ils s'occupèrent beaucoup des mots, mais ils ouvrirent la route aux hommes qui devoient méditer sur les choses ; enfin, leur admiration fanatique pour tout ce qui portoit le caractère ou même le nom de l'antiquité, quoique nuisible, à beaucoup d'égards, au progrès des langues modernes et de la véritable philosophie, peut trouver quelque excuse dans la nature des circonstances où ils ont vécu, dans la barbarie qui les avoit précédés *(a)*, et dans les services importants et multipliés qu'ils ont rendus aux lettres par des travaux immenses et dont l'idée seule

---

(a) Voy. le chapitre I du dernier livre de l'Histoire moderne, dans le Cours d'études, de Condillac, où ce qui regarde l'état des lettres dans le seizième siècle, est traité avec beaucoup de précision et de philosophie.

effraieroit l'homme de lettres le plus laborieux de notre temps.

Ici néanmoins se présente un sujet d'observation propre à fixer l'attention du grammairien philosophe. Ces savants, dont nous venons de parler, étoient à même de puiser dans les sources du goût et de la saine littérature : pourquoi, dans les nombreux et immenses volumes qu'ils ont écrits, n'y a-t-il presque rien qui mérite d'être lu ? Ils étoient incessamment occupés de l'étude des mots et des règles de la grammaire : pourquoi ne nous ont-ils laissé sur cette science aucun bon ouvrage ? pourquoi sur-tout aucun d'eux (si l'on en excepte trois ou quatre), ne paroît-il s'être douté qu'il pût y avoir une grammaire générale et philosophique ? C'est que le progrès des connoissances se fit alors dans un ordre contraire à celui qui auroit été le plus favorable à un véritable succès, contraire même à la marche naturelle de l'esprit humain dans le développement de ses facultés : c'est que les mots vinrent en grande abondance avant les idées ; et dans ce cas, ils ne durent être

que de vains sons. Ce qu'on parvenoit à comprendre dans les auteurs anciens, flatta les esprits, étonnés d'y trouver une clarté et un genre de beautés dont ils n'avoient pas même l'idée, et on se fit illusion sur ce qu'on ne comprenoit pas. On méprisa les langues modernes, qui, à la vérité, étoient encore fort grossières, et l'habitude d'écrire en latin devint une manie. Cependant il devoit résulter de ce préjugé des inconvénients très-graves, et dont les générations suivantes se sont ressenties. On éleva la jeunesse comme on s'étoit élevé soi-même, on lui mit dans la mémoire des mots sans idées, et l'étude des langues, la plus facile de toutes, lorsqu'elle est bien dirigée, devint la plus longue et la plus pénible : cet abus a duré jusqu'à nos jours. Un autre inconvénient de cette admiration aveugle et fanatique pour les anciens, fut un esprit d'imitation servile, une crédulité stupide, et une détérioration ou du moins un ralentissement sensible dans les progrès naturels qu'auroit dû faire la raison humaine. Les nuances des idées, des sentiments

et des passions, qu'on ne parvient jamais à rendre dans une langue étrangère avec autant de justesse et de précision que dans sa langue maternelle, durent à plus forte raison se perdre entièrement dans une langue morte.

En effet, ce sont les mœurs qui donnent au langage sa couleur et sa physionomie. Du moment où l'on voulut écrire en latin, il fallut se résoudre à ne se servir que des expressions et des tours consacrés par l'usage des meilleurs écrivains anciens, et par conséquent une foule d'idées nouvelles, de coutumes, de sentiments et d'opinions durent rester sans expressions; ou il fallut créer des mots nouveaux, des locutions nouvelles, et alors ces mots furent autant de barbarismes, ces locutions autant de formes étrangères et bizarres, qui firent de la langue latine un jargon informe, sans grace, sans force, et sans précision. Les mots qu'on inventoit devoient être essenciellement dépourvus du caractère principal qui convient à des mots nouveaux; il étoit impossible de les marquer au coin de l'usage présent, pour

me servir de l'expression d'Horace *(a)* : ce coin, cette marque essencielle, c'est l'analogie, dont le fil étoit rompu et perdu depuis trop long-temps.

Aussi les érudits se trouvèrent-ils, dès le commencement, partagés en deux partis très-opposés : les uns tenoient pour la pure latinité, et particulièrement pour celle de Cicéron; en sorte que ce fut à leurs yeux une espèce de sacrilége, que de se servir d'un mot ou d'un tour qui n'eût pas été employé par cet auteur : on les appela les Cicéroniens. Le cardinal Bembo, homme qui avoit d'ailleurs beaucoup d'esprit et de littérature, a écrit une histoire de Venise, toute entière dans ce style prétendu cicéronien; et il faut convenir que rien n'est plus ridicule et en même temps plus ennuyeux que cet ouvrage, par l'obscurité qu'y répand l'affectation de tout rapporter aux mœurs des anciens Romains : le Grand-Turc y est appelé *roi des Thraces;* le pape y parle

(a) —— *Licuit semperque licebit*
Signatum præsente notâ producere nomen.
HOR. Ars Poet.

au

au nom des dieux immortels ; l'excommunication est *l'interdiction de l'eau et du feu,* &c. C'est un travestissement continuel. L'autre parti fut celui des Scolastiques, que scandalisoient cet abus de la langue latine, et l'usage de ces formules entièrement payennes : ils auroient eu raison, s'ils avoient attaqué la manie d'écrire dans une autre langue que celle du pays où l'on vit et où l'on est né ; mais ils ne défendoient que la cause de l'ignorance et de la barbarie, dans un jargon odieux et insupportable, et ils ne réussirent pas.

Il y avoit cependant quelques hommes d'un esprit assez juste pour démêler l'absurdité des prétentions de chaque parti ; quelques-uns même furent assez courageux pour dire hautement ce qu'ils en pensoient. Tel fut Erasme, de Roterdam ; il se moqua des Cicéroniens et des Scolastiques, et les uns et les autres devinrent ses plus implacables ennemis. Cet homme mérite d'être distingué de la foule des autres érudits, parce qu'il fut au moins aussi savant qu'eux, et qu'il eut d'ailleurs infiniment plus d'esprit, de raison,

et d'originalité. Il fut un des meilleurs grammairiens de ce temps. Jules-César Scaliger, son contemporain, et de qui nous avons un traité des Causes de la langue latine, l'un des meilleurs livres élémentaires qui eussent paru jusqu'alors, étoit d'ailleurs fort loin d'avoir autant de finesse et de jugement qu'Erasme; il attaqua même cet ingénieux écrivain d'une manière aussi grossière qu'indécente, à propos de son Dialogue intitulé *Ciceronianus*, où celui-ci tournoit en ridicule les puristes de la langue latine *(a)*.

Tout concourt à démontrer l'influence des mœurs sur le langage : mais il n'y a rien peut-être de plus propre à nous faire connoître l'influence réciproque du langage sur les mœurs, que le caractère particulier et vraiment original des lettrés du seizième siècle. Ces hommes, étrangers en quelque sorte à leur patrie et à ce qui se passoit autour d'eux, formèrent, au milieu de l'Europe, un peuple à part, et qui avoit ses habitudes,

(a) Erasme, né en 1467, mourut à Bâle en 1536; et Scaliger, en 1558.

ses passions, ses préjugés, et sa langue particulière : mais cette langue n'acquit jamais la souplesse et la flexibilité des langues vulgaires, parce que les hommes qui la parloient, dispersés dans une infinité de pays séparés les uns des autres par des distances considérables, ne furent jamais dans le cas de l'appliquer aux usages les plus communs de la vie privée. De là cette roideur, cette ignorance absolue des convenances, qui dégénéroit quelquefois en grossièreté et en cynisme ; de là cette vanité pédantesque, cet orgueil excessif et si ridicule, d'hommes incapables d'apprécier les rapports les plus ordinaires, parce qu'ils n'avoient pas de moyens assez directs pour les exprimer, parce qu'ils vivoient dans un monde purement idéal. Ils étoient, par rapport à ces distinctions fines, à ces nuances délicates, qui font tout l'intérêt et le charme de la vie domestique, comme un homme dont les sensations seroient obtuses, pour ainsi dire, qui ne verroit les objets qu'à travers un nuage, et qui ne toucheroit les corps qu'enveloppés d'un voile plus ou moins épais qui lui déroberoit toujours une partie

des impressions du tact immédiat : tels furent les effets du langage qu'ils avoient adopté. Il n'y a point de langue vulgaire, quelque imparfaite qu'on la suppose, dans laquelle il ne soit plus aisé d'exprimer une foule de détails neufs, ingénieux, et de pensées originales, que dans une langue morte et hors d'usage depuis plusieurs siècles, quels que soient au reste ses beautés et ses avantages : qu'on essaye, pour s'en convaincre, de comparer les poésies latines des modernes les plus célèbres, aux poésies italiennes du Tasse ; qu'on mette les plus beaux morceaux même d'Erasme, ou de tel autre écrivain, à côté du chapitre de Montaigne sur l'amitié, et d'un grand nombre d'autres du même philosophe *(a)*.

J'ai considéré les lettrés du seizième siècle comme une espèce de peuple ou de nation particulière, qui s'étoit formée au milieu de l'Europe ; et cette opinion est peut-être plus près de la vérité qu'on ne le croiroit

---

(a) Voy. dans le cinquième volume des Mélanges de littérature, de d'Alembert, un petit Traité sur la prétendue belle latinité des modernes.

d'abord. En effet, ils passèrent, dans la courte période d'environ cent cinquante ans, par les divers degrés d'accroissement et de perfectionnement qui se sont fait remarquer, dans les grandes sociétés politiques, à des distances beaucoup plus considérables, et ils finirent par éprouver une révolution du même genre que celles qui, à certaines époques, ont suivi le progrès des lettres et des connoissances dans les grandes nations. Voici comment on pourroit tracer, en peu de mots, l'histoire de l'origine, des progrès et de la décadence de ce peuple d'érudits : la fin du quinzième siècle vit se débrouiller le chaos de la barbarie, la langue latine s'épura ; une plus grande élégance se fit remarquer dans le style, et bientôt s'élevèrent des poètes et des orateurs, égaux ou supérieurs même aux Virgile et aux Cicéron, du moins au jugement de leurs contemporains, mais à qui la postérité a rendu justice en ne les lisant point : cet état de prétendue perfection dura jusqu'au milieu du seizième siècle ou environ ; alors, il se trouva quelques esprits plus justes, qui,

fatigués de ce vain bruit de paroles, travaillèrent sérieusement à éclaircir les auteurs anciens, et à les entendre plutôt qu'à les imiter, car jusque-là, on n'en savoit pas assez pour les apprécier à leur juste valeur, et voilà pourquoi on se plaçoit, naïvement, à côté ou même au-dessus d'eux. On fit plus, à l'époque dont je parle; on s'occupa de la véritable philosophie, c'est-à-dire, de l'étude de la nature. L'Allemagne eut, en ce genre, plusieurs hommes justement célèbres *(a)*.

Dès-lors commence à se préparer la révolution qui éclata au commencement du siècle suivant, où les langues modernes avoient déjà acquis une certaine perfection; là commence la décadence de l'éloquence grecque et latine. L'érudition sembla se rapprocher davantage de son véritable but, et commença à rentrer dans ses limites naturelles, l'explication et la critique des auteurs. Il est certain, du

---

(a) On peut citer, entre autres, Copernic, qui mourut en 1543, lorsqu'il venoit de publier le véritable système du monde.

moins, qu'on trouve dans les écrivains qui parurent depuis, plus de jugement et de véritables connoissances. Si la pureté de la langue latine pouvoit être prisée dans les modernes, si cette pureté prétendue étoit autre chose qu'une chimère ridicule, on pourroit dire qu'ils gagnèrent du côté de la justesse des idées ce qu'ils perdirent du côté de l'élégance du style; et pour en donner un exemple pris dans mon sujet même, dont on trouvera peut-être que je me suis un peu écarté, le meilleur livre élémentaire sur la langue latine qui ait été fait par les savants modernes, un traité supérieur à tous ceux qui avoient paru jusqu'alors et qui ont été donnés depuis en latin sur cette matière, la Minerve de Sanctius, fut imprimée pour la première fois en 1587. Ce Sanctius, dont le véritable nom est François Sanchez, fut professeur de rhétorique dans l'université de Salamanque; il eut véritablement du génie, et infiniment peu de préjugés par rapport au temps et sur-tout au pays où il a vécu: son livre, plein de vues neuves, hardies et

profondes, est encore un de ceux que l'on peut lire avec le plus de fruit, quand on veut s'appliquer sérieusement à l'étude de la langue latine. Sanctius mourut au commencement du 17.e siècle. Gérard Vossius entroit alors dans la carrière; il eut moins de génie sans doute que Sanctius : mais les Traités *de Arte grammaticâ, de Analogiâ,* et plusieurs autres sur la même matière, sont pleins de recherches curieuses sur l'histoire de la science grammaticale; et la lecture en est d'autant plus utile, qu'il est, sans contredit, un de ceux qui ont traité le plus en détail toutes les parties de cette science, et qui l'ont embrassée dans sa plus grande étendue : tous ses ouvrages sur un grand nombre d'autres sujets, portent le même caractère d'une érudition sage et bien digérée.

Cependant la véritable philosophie venoit d'être créée, en quelque sorte, par un de ces génies rares et extraordinaires, dont la nature semble être avare, et qu'elle ne fait briller qu'à de longs intervalles dans l'immensité des siècles; Bacon, s'élevant au-dessus des ténèbres et même des lumières de son temps, porta

sur les connoissances humaines ce coup d'œil immense et profond qui en saisit l'ensemble et qui en démêle tous les détails. Dans le magnifique ouvrage que ce grand homme a consacré à l'avancement des sciences, ouvrage fait sur le plan le plus vaste peut-être qui soit jamais entré dans une tête humaine, l'art de la parole, ou, plus généralement, l'art qui enseigne aux hommes les moyens de se communiquer réciproquement leurs idées, ne pouvoit occuper qu'une place assez peu considérable, et d'autant moins étendue peut-être, que Bacon lui-même n'a fait qu'entrevoir l'importance de cet art des signes, qui est en effet la base sur laquelle repose l'édifice presque entier de nos connoissances. Il a donc dû s'étendre encore moins sur la grammaire, qui n'est qu'une partie de cet art important : mais on reconnoît, dans le peu qu'il en a dit, cette vue perçante d'un génie qui sut tout apprécier ; et quoiqu'il soit obligé de parcourir rapidement une foule d'objets, il ne se borne pas, comme il le dit lui-même, à des généralités vagues, il présente en chaque

sujet ce qu'il y a de plus substantiel, pour ainsi dire, et les principes les plus féconds et les plus propres à accélérer le progrès de chaque science. Après avoir fait sur la grammaire quelques réflexions pleines de justesse et de profondeur, « on pourroit, dit-il, faire » un volume d'observations importantes sur » cette matière ; qu'il me suffise de distin- » guer la grammaire simple et élémentaire, » de la grammaire philosophique, et de » remarquer que cette dernière, qui est » encore à naître, mérite de nous occuper » essenciellement *(a)* ».

Les ouvrages de Bacon ne produisirent néanmoins, ni de son vivant, ni même après sa mort, la sensation qu'ils sembloient devoir produire : il avoit franchi un trop grand espace entre son siècle et lui ; il restoit aux hommes quelques erreurs encore à épuiser, avant que de reconnoître la vérité à laquelle il avoit touché de si près, et ce fut Descartes qui leur fournit, du moins en métaphysique, ces

---

(a) Voy. la note 6 à la fin du discours.

erreurs intermédiaires, si j'ose m'exprimer ainsi. Descartes avoit trente ans lorsque Bacon mourut, en 1626 : avec des talents et des facultés très-extraordinaires, mais moins de génie peut-être que le chancelier d'Angleterre, il eut cependant sur son siècle une influence bien plus marquée que celui-ci. Il substitua à des chimères obscures et anciennes, des chimères brillantes et nouvelles, auxquelles on se laissa d'autant plus volontiers séduire, qu'elles étoient faciles à comprendre, mérite alors très-rare. Je ne parle, au reste, de cet homme célèbre, qui n'a rien écrit sur le sujet de cet ouvrage, que pour ne pas interrompre l'histoire des progrès de l'esprit humain dans la philosophie, qui tient de si près à l'art de la parole, et parce que son Discours sur la Méthode, où il expose le système du doute philosophique, est l'époque d'une véritable et heureuse révolution dans les idées en France.

C'est pour des François que j'écris ; et peut-être est-il convenable de reprendre les choses d'un peu plus haut, et de traiter avec quelque étendue l'histoire des progrès de notre langue,

et de la science grammaticale parmi nous. Ce fut principalement sous le règne de François I.er, vers le commencement du seizième siècle, que notre langue commença à prendre une forme un peu plus ressemblante à celle qu'elle a aujourd'hui : il y a dans les poésies de Marot, qui vivoit du temps de ce prince, et qui même eut part à sa faveur, des choses écrites avec autant de grace que de finesse, et dont la lecture fait encore le plus grand plaisir. François I.er semble avoir eu véritablement à cœur de faire fleurir en France les lettres et les arts ; et la postérité a paru voir ses fautes et sa mauvaise administration avec une sorte d'indulgence, en faveur de la protection qu'il accorda aux hommes qui cultivoient les sciences, et des établissements qu'il leur consacra. Tel est, entre autres, le collége de France, qu'il fonda à la sollicitation de Guillaume Budé de Paris, l'un des plus savants hommes qui fussent alors en Europe, et du cardinal du Bellay, qui avoit une érudition moins profonde, mais qui cultiva les lettres et la langue françoise, avec beaucoup

de zèle et une sorte de succès. « On est » étonné, dit Condillac, que François I.er, que » les savants appellent le père des lettres, » parce qu'il les protégea, n'en ait pas été le » restaurateur. Il les eût sans doute fait fleurir » davantage, s'il les eût protégées avec plus de » discernement ; mais il encouragea la fausse » érudition plus que le goût, &c. » On ne sauroit nier cependant, qu'il n'ait rendu un service essenciel aux lettres, et particulièrement à la langue françoise, en donnant le fameux édit de 1536, par lequel il ordonna que les transactions civiles et les actes publics, qui jusque-là s'étoient faits en latin, seroient désormais écrits en langue vulgaire. Cet édit, si conforme à la raison et au bon-sens naturel, fut une digue salutaire opposée au torrent de l'érudition grecque et latine, qui menaçoit de tout entraîner, et d'anéantir, presque à leur naissance, les langues modernes, pour y substituer un jargon misérable, et un esprit d'imitation stupide et servile. On eut lieu de s'en apercevoir peu de temps après, lorsque Ronsard introduisit dans ses vers cette

multitude de mots et de tours grecs qui les rendent aussi ridicules que barbares ; et si l'illusion que cette nouveauté produisit, si l'enthousiasme extraordinaire qu'elle inspira, avoient duré, il n'est pas douteux que cette folie n'eût replongé notre langue dans le chaos d'où elle commençoit à sortir, ou du moins n'en eût considérablement retardé les progrès ; car certes, Ronsard est plus loin de Marot pour la clarté, la grace et la justesse de l'expression, que Marot lui-même ne l'est de Malherbe, dont je parlerai tout-à-l'heure.

Ce fut vers la fin de ce siècle qu'on vit paroître les premiers essais de grammaire parmi nous : le fameux imprimeur Robert Étienne publia, en 1558, sa Grammaire françoise, et Henri Étienne, son fils, fit paroître, en 1566 et en 1579, deux traités sur la même matière, l'un, de la Conformité du langage françois avec le grec, l'autre, de la Précellence du langage françois. Il y a, dans les ouvrages de ces deux hommes célèbres, un mérite très-réel pour le temps où ils vivoient : la lecture des deux traités, de

celui de Henri sur-tout, peut servir à l'étude de la grammaire comparée, et de l'histoire des progrès et des variations de notre langue. Il combattit, de toutes ses forces, les vices qu'introduisoient alors dans le langage et dans la prononciation, les Italiens qui avoient suivi Catherine de Médicis. Il est certain qu'à cette époque, beaucoup de termes italiens furent adoptés en France ; et nos longues guerres avec l'Italie n'ont pas peu contribué à introduire l'usage d'un grand nombre de ceux qui sont relatifs à l'art militaire. Je ne fatiguerai pas mes lecteurs par l'énumération d'une foule de traités particuliers, ignorés dans le temps même où ils parurent, ou profondément oubliés depuis ; je me borne à indiquer les points les plus remarquables dans le vaste champ que je parcours. En ce genre, comme en beaucoup d'autres, on rencontre cent imitateurs médiocres, cent copistes serviles, pour un homme de génie qui fait faire un pas à la science, et qui y porte quelques vues neuves et intéressantes. J'ai parlé de Henri Étienne, parce qu'il fut, comme

dit l'abbé d'Olivet, le plus habile grammairien du seizième siècle (en exceptant néanmoins Sanctius), parce qu'il eut véritablement beaucoup de savoir, et que les deux traités que j'ai cités de lui sont très-supérieurs à ce qu'écrivoient, dans le même temps, Ramus et d'autres sur la même matière.

Nous avons vu la science grammaticale naître chez les Grecs, après que leur langue se fut entièrement perfectionnée, et que les philosophes eurent commencé à l'appliquer aux théories purement spéculatives et de raisonnement : nous ne la verrons renaître de même en France, que lorsque, notre idiome ayant déjà acquis le plus haut degré de perfection, nous aurons eu des poètes, des orateurs, et enfin des philosophes. Mais par quels événements sommes-nous parvenus à ce degré de splendeur ? quelles sont les causes qui ont hâté parmi nous les progrès de l'éloquence, de la philosophie et de la grammaire ? il ne peut être ni superflu ni indifférent de les connoître ; jetons donc au moins un coup d'œil rapide sur leur histoire.

Les

Les révolutions, quelque funeste que soit leur influence sur la génération qui les éprouve, donnent aux idées de toute espèce une commotion forte et puissante, qui peut, dans certains cas, contribuer au perfectionnement de la raison humaine. Court de Gébelin observe, avec raison, que les dissensions civiles excitées en France, vers le milieu du seizième siècle, par l'ambition des Guises, et par l'animosité qui divisoit les Catholiques et les Protestants, contribuèrent sensiblement aux progrès de notre langue. « Il fallut, dit » cet écrivain, discuter ses droits ou ses pré» tentions, publier des manifestes, enchaîner » la nation par l'éloquence. On laissa donc » de côté Ronsard et Baïf, les Grecs et les » Romains : on écrivoit pour des François, et » on écrivoit sur les objets les plus grands et » les plus intéressants ; c'étoit pour défendre » la religion de ses pères, ou celle qu'on venoit » d'embrasser, ... c'étoit pour garantir sa vie, » sa liberté, son honneur ou ses biens, &c. » L'éloquence devint plus populaire qu'elle ne l'avoit jamais été. Il est certain que nous

n'avions pas eu jusque-là d'écrivains véritablement utiles et intéressants, et qu'alors nous en eûmes deux, qu'on lit souvent encore avec plaisir. Amyot osa lutter, avec un langage imparfait, qui manquoit à-la-fois de justesse, de précision et d'élégance, contre un écrivain très-éloquent dans une langue riche, harmonieuse, et perfectionnée par des génies supérieurs dans tous les genres. Il traduisit Plutarque, et il ne sortit pas sans gloire de cette vaste entreprise. Montaigne, riche de son propre fonds, mais aidé de la perfection que la langue avoit acquise sous la plume d'Amyot, lui donna un mérite plus original, plus à elle; son livre où l'homme est peint de couleurs si vraies et si naïves, où sont réunis tous les genres de beauté qui peuvent résulter d'une grande finesse d'observation et d'une grande profondeur de jugement, sera éternellement les délices des hommes qui aiment à penser.

Cependant, le style de Montaigne devoit manquer absolument de correction et d'élégance: car ce sont les poètes qui donnent

aux langues ces deux qualités si précieuses. L'harmonie est l'ame et l'essence de la poésie; l'oreille du poète s'accoutume nécessairement à cette marche cadencée, brillante et pompeuse, qui devient un besoin pour elle, et qui s'introduit ensuite dans la prose, du moins autant que celle-ci en est susceptible. Malherbe a eu parmi nous la gloire de faire sentir cette harmonie, et de commencer à cet égard une révolution plus propre à l'immortaliser que ses ouvrages mêmes, dont un très-petit nombre sont lus aujourd'hui. Il eut de plus un mérite dont il seroit injuste de ne lui pas tenir compte, principalement dans un ouvrage sur la grammaire, c'est qu'il s'attacha avec le plus grand zèle à maintenir la pureté de la langue; et quoique l'on n'eût pas encore bien déterminé en quoi consistoit cette pureté, du moins on peut croire que c'étoit son goût particulier qu'il auroit voulu donner pour règle, et son goût étoit, sans contredit, meilleur que celui de ses contemporains. Malherbe mourut en 1628, sous le règne de Louis XIII.

Alors se préparoit le beau siècle qui illustra la France par des chefs-d'œuvre nombreux dans les lettres et dans les arts. Balzac, formé par la lecture de Malherbe, donnoit à la prose une dignité, une harmonie nombreuse et riche, qu'elle n'avoit point eues avant lui ; et Voiture, qui prit un genre moins grave et moins élevé, donnoit des graces et une sorte de noblesse à la plaisanterie même, genre qui jusque-là n'avoit été que naïf ou plat. Cependant on ne lit presque plus ces deux auteurs, Voiture sur-tout, à cause de la frivolité des sujets qu'il traite, et de l'affectation continuelle du bel esprit, qui est la chose la plus ennuyeuse et la plus insupportable. Peut-être aussi ce défaut tient-il plus encore aux mœurs du temps, et au goût particulier qui régnoit à la ville et à la cour, qu'au génie de Voiture, car jamais on n'eut en France des mœurs, des sentiments et des opinions plus factices, que sous le règne de Louis XIII ; et l'hôtel de Rambouïllet, si célèbre dans les fastes de notre littérature parce qu'il fut le rendez-vous habituel des beaux esprits du

temps, pour avoir admiré souvent des beautés de convention, et pour avoir quelquefois refusé son suffrage aux véritables beautés, à celles qui viennent du sentiment et de la nature, n'a peut-être pas autant accéléré le progrès du goût et de la raison, qu'on le croit communément.

Dès l'année 1639, l'Académie françoise *(a)*, instituée spécialement pour conserver dans toute sa pureté le dépôt de la langue, commença à s'occuper du Dictionnaire connu sous son nom, et qui parut cinquante-cinq ans après *(b)*. Établir nettement la signification des mots par des définitions exactes et précises, et leur usage par de bonnes règles de syntaxe; à ces deux objets principaux, en joindre trois autres qui leur sont subordonnés, la quantité, ou la prononciation des mots, l'orthographe, et l'étymologie; faire servir celle-ci à la connoissance des radicaux, des acceptions diverses qui constituent le sens propre ou

(a) Elle avoit été fondée en 1635 par Richelieu.

(b) En 1694, 2 volumes *in-folio*.

figuré, et des synonymes, qui ne sont que les nuances plus ou moins sensibles d'un même mot; empêcher que la langue ne se dénature et ne se dégrade, en proscrivant expressément les significations impropres et étrangères, les tours précieux, bizarres et recherchés; démêler, dans les façons de parler nouvelles, ce qui enrichit réellement la langue, d'avec ce qui la rend pauvre ou ridicule *(a)*; appuyer toutes ses décisions par des exemples tirés des écrivains les plus généralement admirés ou estimés, et qui semblent, par-là, le plus destinés à faire autorité : tels sont les principaux objets qu'on peut désirer dans un dictionnaire de la langue, et que celui de l'Académie auroit difficilement pu réunir, à l'époque où on le donna pour la première fois. C'est la grammaire générale et philosophique qui doit servir de base à un ouvrage de cette nature, et elle n'existoit pas encore; ou du moins celle qui existoit, et dont je parlerai tout-à-l'heure, ne pouvoit pas faire

(a) *Voy.* l'article *Dictionnaire* dans l'Encyclopédie.

autorité pour l'Académie. La science étymologique, dont la perfection dépend d'un grand nombre d'autres connoissances, étoit aussi très-imparfaite. Enfin, une assemblée nombreuse, quels que soient le mérite et les talents des individus qui la composent, peut difficilement donner à ses productions ce caractère d'unité, d'ensemble dans le plan et dans l'exécution, qui seuls peuvent cependant contribuer à leur perfection. On peut donc dire que le Dictionnaire de l'Académie contient une grande quantité d'excellents morceaux, mais qu'il s'y trouve aussi des définitions fausses, des locutions hors d'usage, et que la partie grammaticale, sur-tout, en est quelquefois vicieuse. Le principal mérite de cet ouvrage est de réunir une très-grande quantité de phrases usuelles qu'on ne trouveroit point ailleurs, et qui, choisies avec discernement, pourroient faire une partie précieuse d'un bon dictionnaire.

Mais si cette production, donnée par l'Académie en corps, n'a pas contribué à fixer et à perfectionner la langue autant qu'on l'avoit

espéré, un grand nombre d'Académiciens ont travaillé avec succès à l'enrichir, les uns, par des ouvrages didactiques extrêmement utiles, les autres, par des chefs-d'œuvre immortels, dans tous les genres de poésie et d'éloquence. Vaugelas, l'un des premiers membres de ce corps illustre, et l'un des meilleurs grammairiens de son temps, publia, en 1647, ses Remarques sur la langue françoise, ouvrage plein de mérite, d'observations judicieuses, et alors très-utiles, mais dont le plus grand nombre sans doute seroit superflu aujourd'hui que la plupart des questions résolues par Vaugelas ne feroient pas la matière d'un doute : la préface de cet estimable ouvrage, où l'auteur discute l'autorité de l'usage en matière de langue, est écrite avec beaucoup de raison, de noblesse et de pureté. La science étymologique commençoit aussi dès-lors à faire quelque progrès. Ménage publia, en 1650, ses Origines de la langue françoise, ouvrage imparfait, sans doute, et plein d'étymologies fausses ou ridicules ; mais il le retravailla dans la suite, et c'est encore ce que cet

auteur a fait de plus utile : on ne lit plus ses Observations sur la langue, et ses autres écrits, assez peu estimés dans le temps même où ils parurent ; il faut en excepter pourtant sa Requête des dictionnaires, satyre assez ingénieuse de celui de l'Académie, et qui empêcha Ménage d'être reçu parmi les quarante.

Cependant quelques hommes savants et laborieux, pour échapper aux persécutions d'un ordre puissant, accrédité et jaloux de leurs talents et de leurs vertus, s'étoient retirés dans une maison de campagne voisine de Paris, où ils consacroient leurs travaux à l'éducation de la jeunesse, et aux progrès des sciences et des études. On sait quelle réputation ont eue tous les livres élémentaires qui sortirent alors de la solitude de Port-Royal. L'un des plus célèbres de ces pieux solitaires fut Antoine Arnauld, docteur en théologie. Il eut le malheur de consumer ses rares talents et sa vaste érudition à écrire des ouvrages polémiques sur des sujets que ni lui ni ses adversaires ne pouvoient comprendre, et dont

la société ne pouvoit tirer aucune utilité ; et l'on auroit oublié, sans doute, ces frivoles querelles, si elles n'avoient donné naissance à un des ouvrages les plus piquants et les plus originaux qui ayent jamais été écrits dans notre langue, et peut-être dans aucune autre : Pascal défendit Arnauld, dans ses fameuses Lettres provinciales ; et la langue françoise reçut de cet ouvrage un caractère de précision, de grace, de finesse et de pureté, qu'elle n'avoit pas encore.

On regrette, en lisant ce qu'Arnauld a écrit sur divers sujets de philosophie, que cet homme, doué d'un génie extraordinaire et d'une grande justesse d'esprit, ait donné si peu de temps à ces matières intéressantes. Les deux ouvrages de ce genre auxquels il a eu part, feront à jamais époque, l'un dans la philosophie grammaticale, et l'autre dans la science du raisonnement. On sent que je veux parler des deux livres si connus et si généralement estimés, l'un sous le titre de *Grammaire générale et raisonnée*, dont la première édition parut en 1660, et l'autre intitulé *la Logique*

ou l'Art de penser, qui fut publié quelques années après. Arnauld travailla au premier avec le docte et laborieux Lancelot, qui avoit donné auparavant *(a)* les Méthodes latine et grecque connues sous le nom de Port-Royal, ouvrages qui sont encore les plus complets et les meilleurs que nous ayons sur ces deux langues. Il travailla au second avec le célèbre Nicole, auteur des Essais de morale, qui eurent alors une réputation méritée à beaucoup d'égards.

La fin du dix-septième siècle est, comme on sait, l'époque brillante de la littérature françoise. Pierre Corneille avoit, il est vrai, créé l'art dramatique et la véritable éloquence parmi nous, quelques années auparavant; mais, après lui, s'élevèrent des écrivains plus élégants et plus corrects, qui portèrent chez toutes les nations la gloire de notre langue et l'admiration de leur génie : ce sont les Molière, les Boileau, les Racine, Bossuet, Fénélon, la Fontaine, &c. qui réunirent aux

---

(a) En 1650 et en 1655.

talents les plus rares, ce goût pur et éclairé, ce sentiment heureux et délicat des convenances, dont le charme irrésistible se fait sentir à tous les hommes, et que les écrivains d'aucun siècle et d'aucune nation (excepté peut-être Virgile et Horace) ne possédèrent au même degré qu'eux.

Ce fut donc lorsque notre langue avoit acquis sa plus grande perfection, que la grammaire générale et philosophique exista enfin pour nous; et une chose qui n'est pas moins digne de fixer notre attention, c'est que nous n'eûmes une bonne grammaire générale que lorsque nous commençâmes à avoir de bonnes grammaires particulières; que la meilleure logique qui eût encore paru, suivit de près la meilleure grammaire, et que tous ces ouvrages nous furent donnés par les mêmes auteurs, ou du moins par des auteurs qui avoient mis en commun leurs travaux et leurs réflexions. Ce progrès naturel des idées, cette liaison immédiate de la perfection des principes du langage avec ceux du raisonnement, sont constatés d'une manière bien évidente par

divers passages de la Grammaire générale et raisonnée. En voici deux qu'il m'a paru intéressant de rapprocher : « L'engagement où je » me suis trouvé, dit Lancelot dans sa préface, » de travailler aux grammaires de diverses » langues, m'a souvent porté à rechercher les » raisons de plusieurs choses qui sont ou com- » munes à toutes les langues, ou particulières » à quelques-unes : mais y ayant quelquefois » trouvé des difficultés qui m'arrêtoient, je » les ai communiquées à un de mes amis *(a)*; » et mes questions ont été cause qu'il a fait » diverses réflexions sur les vrais fondements » de l'art de parler .... Je les trouvai si solides » que je me fis conscience de les laisser perdre, » n'ayant rien vu dans les anciens grammai- » riens, ni dans les nouveaux, qui fût plus » curieux ou plus solide sur cette matière ». Et, dans un avertissement qui termine une des éditions subséquentes de cet excellent livre, l'auteur ajoute : « On est bien aise d'avertir » que depuis la première impression de ce livre,

---

(a) Arnauld.

» il a paru un ouvrage intitulé *la Logique ou* » *l'Art de penser,* qui, étant FONDÉ SUR » LES MÊMES PRINCIPES, peut extrêmement » servir pour l'éclaircir, et prouver plusieurs » choses qui sont traitées dans celui-ci ».

Le Jésuite Bouhours fut, après les écrivains de Port-Royal, un des plus habiles et des premiers à se signaler dans la même carrière; il publia successivement deux ouvrages intéressants, l'un sous le titre de *Doutes* et l'autre sous celui de *Remarques sur la langue françoise (a).* L'abbé Régnier Desmarais, de l'Académie, travailloit alors à sa Grammaire françoise, qui fut imprimée en 1706; cet ouvrage est le premier traité complet qui ait été fait sur la langue, et c'est aussi, malgré ses défauts, un de ceux qui contiennent le plus de choses utiles: l'auteur trouva pourtant dans le P. Buffier, qui donna, deux ans après, sa *Grammaire sur un nouveau plan*, un

---

(a) En 1674 et 1675. *Voy.* les t. I et II de la Biblioth. françoise, où l'on trouve aussi une liste nombreuse des ouvrages publiés sur la langue depuis le quinzième siècle.

antagoniste redoutable, et un critique peut-être trop sévère; il eut le malheur de s'offenser de la critique et n'en profita pas. L'ouvrage du P. Buffier contient beaucoup d'excellentes observations, et annonce un écrivain judicieux qui avoit médité avec succès sur la métaphysique du langage. L'abbé Dangeau, de l'Académie françoise, écrivoit aussi dans le même temps des traités ingénieux et neufs sur presque toutes les parties de la grammaire: dans l'un il s'occupe du soin pénible et délicat de faire l'énumération exacte de tous les sons de notre langue, et d'assigner à chacun une marque particulière et distinctive; dans un autre il tente d'approfondir la théorie et les lois des verbes, et principalement des verbes irréguliers; il fait même un pas marqué vers la perfection de la grammaire générale et comparée, en présentant des considérations importantes sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des François, des Italiens, des Espagnols et des Allemands. Dans tous ces écrits, dit l'illustre d'Alembert, on trouve une métaphysique nette et précise, qui

décèle le grammairien philosophe, et non un simple grammairien de faits et de routine *(a)*.

Mais quelques progrès qu'eût fait alors la science grammaticale, les méthodes d'enseignement étoient extrêmement vicieuses ; et il ne falloit ni une grande sagacité, ni de profondes réflexions, pour en démêler toute l'imperfection : mais il falloit du génie pour voir distinctement à quoi tenoit cette imperfection, et pour proposer des réformes utiles ; il falloit un homme qui eût profondément médité sur la marche de l'esprit humain dans l'acquisition de ses connoissances ; qui eût l'expérience de l'enseignement, expérience qui n'est que trop souvent accompagnée de peines et de dégoûts auxquels l'homme de génie se soumet difficilement : cet homme néanmoins se trouva, et ce fut Dumarsais. Il sentit combien est absurde la méthode d'enseigner les langues anciennes dans un ordre directement contraire à celui dans lequel on apprend sa

(a) *Voy.* son Éloge de Dangeau. Les divers écrits dont on parle ici, parurent successivement en 1694, 1717 et 1721.

langue

langue naturelle, ou même les langues étrangères, et combien il est ridicule de vouloir forcer l'esprit des enfants à produire, dans un temps où il n'est destiné qu'à recevoir; il comprit enfin que, dans les méthodes ordinaires, on enseigne le latin à-peu-près comme feroit un homme qui, pour apprendre à parler à un enfant, commenceroit par lui montrer la mécanique de la parole. L'ouvrage qu'il publia, en 1722, sous le titre d'*Exposition raisonnée d'une nouvelle Méthode pour apprendre la Langue latine,* remédie à tous ces inconvénients. C'est là qu'il développe, avec infiniment de clarté et de précision, tous les avantages de la version interlinéaire, et il démontre avec la dernière évidence, qu'en y joignant les explications grammaticales et certains détails pratiques qu'il a indiqués, sa méthode ne sauroit manquer d'avoir un succès prompt et facile. Mais, quoique ingénieuse et utile, elle étoit nouvelle; elle sembloit faire la critique de l'ancienne, que protégeoit l'ignorance ou la paresse de quelques corps en crédit, et elle n'obtint que le suffrage des

hommes éclairés et impartiaux, c'est-à-dire, du très-petit nombre. Vainement l'auteur répondit d'une manière victorieuse aux critiques qu'en fit le Journal de Trévoux, dès les premiers moments qu'elle parut : on continua, dans tous les établissements publics, à se servir de l'ancienne méthode, qui régnoit encore despotiquement dans les colléges à l'époque de leur destruction *(a)*.

L'homme de génie n'a pas besoin des applaudissements de la multitude pour se sentir entraîné à suivre la carrière où il est une fois entré avec quelque succès : le suffrage d'un petit nombre de juges éclairés, une sorte d'instinct qui, en fait de science et de raisonnement, ne peut guère tromper sur le mérite d'une découverte de quelque importance,

---

(a) Un écrivain élégant, ingénieux, et célèbre par plusieurs ouvrages utiles à l'éducation de la jeunesse, l'abbé Pluche, la reproduisit, en 1751, avec quelques modifications, et appuyée des preuves les plus fortes que purent lui fournir la raison et l'expérience : sa *Mécanique des langues* n'eut pas plus de succès que l'*Exposition raisonnée.*

l'attrait même de la méditation, quand elle a pour but des objets utiles, tout l'invite à se porter avec ardeur à des travaux plus étendus, et le dédommage de l'injustice du public. Dumarsais avoit le Journal de Trévoux contre lui; mais il avoit en sa faveur la raison, et des expériences multipliées : il ne se sentit point découragé. Il travailla à un ouvrage qui devoit embrasser dans toute son étendue l'art de la parole. La connoissance de la proposition et de la période, en tant qu'elles sont composées de mots dont les terminaisons et l'arrangement leur font signifier ce qu'on a dessein qu'ils signifient; l'orthographe; la prosodie, c'est-à-dire, la partie de la grammaire qui traite de la prononciation des mots et de la quantité des syllabes; l'étymologie; les préliminaires de la syntaxe, ou la partie qui traite de la nature des mots et de leurs propriétés grammaticales, c'est-à-dire, des nombres, des genres, des personnes, des terminaisons, et qui contient ce qu'on appelle les rudiments; la syntaxe, et enfin la connoissance des *tropes*, ou des différents sens

dans lesquels un même mot est employé dans une même langue : tels étoient les objets dont il devoit s'occuper ; telle est l'idée qu'il s'étoit faite des diverses parties de la grammaire. Il publia, en 1730, le traité des Tropes, qui devoit, selon lui, terminer son grand ouvrage, et il mit en tête de ce traité un avertissement dont j'ai tiré ce que je viens de dire de sa doctrine. Il pensoit que les diverses parties de la grammaire peuvent aller indifféremment l'une avant l'autre, et qu'il n'y a guère que la syntaxe que l'on doive nécessairement faire précéder par ce qu'il appelle les préliminaires ou rudiments. En général, cette opinion pourroit être contestée; peut-être la perfection de l'enseignement consiste-t-elle dans un grand ensemble, dans l'art de lier entre elles les diverses parties d'une science, de manière que le progrès se fasse insensiblement du connu à l'inconnu, des notions élémentaires à celles qui sont plus composées : c'est du moins l'idée que je me forme de cette perfection, que je n'ai point encore vue dans aucun livre élémentaire, et

que le plan de Dumarsais ne présente pas, il faut en convenir. Quoi qu'il en soit, le traité des Tropes, ouvrage entièrement neuf lorsqu'il parut, peut encore être regardé comme un chef-d'œuvre dans son genre. Les observations et les règles y sont appuyées par-tout d'exemples frappants, et fondées sur une logique dont l'exactitude ne laisse rien à désirer.

Dumarsais, après avoir répandu sur des matières arides, et alors importantes *(a)*, une lumière qui ne pouvoit être le fruit que de la plus profonde érudition et d'un esprit très-philosophique, avoit aplani, pour la jeunesse, l'étude des langues anciennes, auparavant si pénible; il avoit publié sur la grammaire un ouvrage neuf et ingénieux : cependant, vers la fin de sa carrière, il étoit encore presque ignoré, et, ce qui est plus triste, dans une sorte d'indigence. Deux philosophes, deux hommes de génie, Diderot

(a) Les libertés de l'église gallicane, et la querelle des oracles entre Fontenelle et un Jésuite nommé Baltus.

et d'Alembert, venoient de concevoir le projet d'élever aux connoissances humaines un monument immortel; ils s'associèrent les savants et les artistes les plus illustres : il leur auroit fallu, pour chaque partie, des hommes comme eux; mais quel siècle auroit jamais présenté une pareille réunion ? Du moins ils devinèrent le génie par-tout où ils purent le trouver; et ils invitèrent Dumarsais à se charger de la partie grammaticale de l'Encyclopédie. Sa mort, arrivée en 1756, ne lui permit pas d'achever cette grande entreprise, à laquelle il s'étoit livré avec le plus grand zèle : tous les articles qu'il a faits sont marqués au coin d'une métaphysique lumineuse, annoncent un esprit dont les qualités dominantes étoient la justesse et la netteté, portées l'une et l'autre au plus haut degré, et lui assurent une place distinguée parmi les grammairiens de génie, et l'une des premières parmi les grammairiens françois. On trouva dans ses papiers un écrit intitulé *Logique, ou Réflexions sur les principales opérations de l'esprit*, qui fut imprimé en 1769

avec les divers morceaux de grammaire qu'il avoit faits pour l'Encyclopédie. « Ce traité, dit » d'Alembert, contient, sur l'art de raisonner, » tout ce qu'il est utile d'apprendre, et sur la » métaphysique, tout ce qu'il est permis de » savoir; c'est-à-dire, ajoute le même écrivain, » que l'ouvrage est très-court, et peut-être » pourroit-on l'abréger encore *(a)* ».

Deux académiciens, contemporains de Dumarsais, Girard et d'Olivet se montrèrent aussi avec gloire dans la carrière grammaticale, et y débutèrent l'un et l'autre par des ouvrages neufs et ingénieux. L'abbé Girard, frappé de cette vérité aperçue par Fénélon *(b)*, qu'il n'y a point de mots qui soient parfaitement synonymes, l'exposa dans tout son jour, dans l'ouvrage qu'il publia en 1718, sous ce titre, *la Justesse de la Langue françoise, ou les différentes significations des mots qui*

(a) Éloge de Dumarsais, *t. VII* de l'Encyclopédie, et *t. II* des Mélanges de littérature.

(b) Lettre imprimée à la suite de ses Dialogues sur l'éloquence, *p. 242.*

passent pour synonymes. « La ressemblance d'un » mot avec d'autres, dit-il dans la préface de » cet ouvrage, n'embrasse pas toute l'étendue » et la force de la signification ; elle ne » consiste que dans une idée principale que » tous énoncent, et que chacun diversifie à » sa manière, par une idée accessoire qui lui » constitue un caractère propre et singulier ». Une foule d'exemples choisis avec goût, et où les nuances les plus délicates sont saisies avec une grande justesse et exprimées avec beaucoup de grace et de finesse, rendent l'ouvrage dont nous parlons, l'un des plus intéressants qui existent sur notre langue, l'un de ceux qui attestent le plus son mérite et sa perfection, et qui ont le plus contribué à sa gloire. Le livre des Synonymes a été, pour tous les écrivains, même chez les nations voisines, un trait de lumière qui les a éclairés sur une multitude de beautés de détail, d'artifices de style, que les plus habiles d'entre eux employoient par une sorte d'instinct, dont ils ne se rendoient pas compte d'une manière à beaucoup près aussi précise.

Mais si la connoissance des nuances qui distinguent les divers sens des mots qu'on pourroit regarder comme synonymes, est indispensable pour écrire avec précision et avec exactitude, la connoissance raisonnée des principes et des usages propres à déterminer les modifications diverses qui doivent affecter les mots dans la langue parlée, c'est-à-dire, l'accent, la quantité, et l'aspiration, qui constituent la prosodie, n'est pas moins indispensable pour donner au poète et à l'orateur les moyens d'embellir leurs productions des charmes de l'harmonie, à laquelle il n'y a point d'être bien organisé qui ne soit plus ou moins sensible. L'abbé d'Olivet donna, en 1736, un essai véritablement intéressant sur cette matière; le style en est généralement pur et correct, et la marche, philosophique et très-instructive. L'auteur commence par déterminer comment et jusqu'à quel point on s'étoit occupé en France d'éclaircir le sujet qu'il traite; ensuite il entre en matière: il parle des trois objets que comprend la prosodie, comme nous venons de le dire; il

donne des définitions claires, précises, et un grand nombre d'exemples, propres à étendre et à déterminer nos connoissances sur ces objets, et il finit par développer l'utilité et les avantages de ce genre d'étude, relativement à la poésie et à l'art oratoire. Cet ouvrage de l'abbé d'Olivet est aussi un monument précieux pour la langue françoise, parce qu'il contribuera, jusqu'à un certain point, à la fixer ; et l'auteur peut être compté parmi les plus habiles grammairiens de notre siècle. Il faut convenir néanmoins que les Essais de Grammaire qu'il publia depuis son Traité de la Prosodie, n'ont pas le même mérite. L'auteur avoit été chargé par l'Académie, d'écrire sur nos quatre espèces de mots déclinables, qui sont le *nom*, l'*article*, le *verbe*, et le *participe*; mais, quoiqu'il y ait dans tout ce qu'il en dit une connoissance assez approfondie de l'usage et des principes de notre langue, des observations fines et des détails instructifs, on n'y trouve ni autant d'exactitude, ni autant de justesse de raisonnement que dans les écrits de Dumarsais sur les mêmes objets.

On peut porter à-peu-près un jugement pareil sur le livre intitulé *Vrais Principes de la Langue françoise*, publié, en 1747, par l'abbé Girard. Le véritable titre de cet écrivain à l'estime de la postérité, est son Traité des Synonymes. On a peine à concevoir comment deux ouvrages aussi différents peuvent être sortis de la même main : non pas que le livre des Principes soit mauvais ; il y a même beaucoup de vues neuves, ingénieuses, et qui décèlent un homme versé dans l'étude des langues, un philosophe qui avoit secoué beaucoup de préjugés anciens ; et quand il n'auroit que le mérite d'avoir senti que la science avoit besoin d'être entièrement renouvelée, et d'avoir tenté d'établir un système plus conforme au génie des langues modernes, ce mérite-là du moins ne sauroit lui être contesté. Mais cet ouvrage ne remplit ni l'espoir peut-être un peu exagéré que l'auteur en avoit conçu, ni même l'attente légitime que le public éclairé pouvoit en concevoir. Le style en est souvent peu conforme au sujet, et dégénère en affectation, en tours précieux

et recherchés ; les dénominations nouvelles y paroissent quelquefois multipliées sans sujet, et sont rarement heureuses : enfin, l'ensemble du système ne porte aucun de ces caractères frappants qui accompagnent la vérité ou du moins les idées qui en approchent ; l'esprit n'est ni éclairé ni même séduit assez pour y donner son assentiment.

Il est une science sans laquelle on ne peut guère se flatter de pénétrer fort avant dans la théorie générale de la parole ; science dont le but est d'analyser les langues, en recherchant leurs origines, leurs éléments radicaux, les combinaisons dont ils sont susceptibles, et par laquelle on parvient à pouvoir les comparer entre elles sous toute sorte de rapports, grammatical, philosophique, historique, &c. c'est la science des étymologies. C'est d'elle que dérivent, dit un philosophe moderne, les règles de cette grammaire générale qui gouverne toutes les langues, à laquelle toutes les nations s'assujettissent en croyant ne suivre que les caprices de l'usage, et dont les grammaires particulières

ne sont que des applications partielles incomplètes (a). La science étymologique, malgré les travaux successifs de plusieurs savants illustres, parmi lesquels on compte Ménage, Huet, Caseneuve, le P. Besnier, étoit encore fort imparfaite, lorsque l'ouvrage du président Debrosses parut, en 1765. Une érudition vaste et bien digérée, une philosophie saine et lumineuse, des recherches profondes sur l'organe vocal de l'homme et sur l'influence naturelle et nécessaire de son organisation dans la formation et le progrès des langues; un système où tout est lié, dont toutes les parties se prêtent un appui réciproque, et s'éclairent, pour ainsi dire, d'une lumière mutuelle: tels sont les caractères qui distinguent le Traité de la formation mécanique des Langues, et qui placent son auteur au premier rang parmi ceux qui ont écrit sur les principes de l'étymologie.

Court de Gébelin se montra, peu de temps après, dans la même carrière, et y débuta par un ouvrage dont le plan seul annonçoit

(a) *Voy.* l'art. *Étymologie*, de l'Encyclopédie.

un génie hardi, capable d'embrasser la plus vaste étendue d'objets, et dont l'exécution montra non-seulement un écrivain laborieux et d'une érudition immense, mais, ce qui est très-rare en ce genre, un écrivain élégant et fleuri. Le *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne*, est un de ces monuments qui étonnent l'imagination; on a peine à concevoir comment un seul homme a pu entreprendre et exécuter un pareil ouvrage: il rappelle, en quelque sorte, les héros d'Homère; c'est Ajax ou Diomède enlevant sans effort un rocher énorme, que plusieurs hommes ordinaires auroient eu peine à ébranler.

Les mots sont les signes des choses *(a)*, ou du moins des idées que nous nous en formons. Court de Gébelin part de cette observation essencielle, pour diviser son ouvrage en deux classes principales; l'une, où il traite des mots; l'autre, où il s'occupe des choses. Analyser l'instrument vocal, et, par cette analyse, s'assurer des divers éléments don

---

(a) *Voy.* le Plan général du Monde primitif.

est composé le langage; déterminer, par des recherches et par des comparaisons multipliées, la valeur que l'on assigne à chacun de ces éléments, qui ne sont autre chose que ceux de l'alphabet lui-même; montrer comment on trouva le moyen de fixer ces éléments; c'est-à-dire, comment on trouva l'écriture, qui ne dut être d'abord qu'une peinture des objets signifiés par les sons; l'origine du langage et de l'écriture étant trouvée, la faire servir de fondement à un dictionnaire comparatif des langues, et aux principes de l'étymologie; élever sur ceux-ci l'édifice de la grammaire universelle, et de là entrer dans les détails des langues les plus célèbres, anciennes et modernes; donner les dictionnaires des étymologies grecques, latines, hébraïques, françoises, &c. telle est à-peu-près l'idée du travail qu'il avoit entrepris sur les mots. L'explication des antiquités allégoriques, telles que les mythologies, les fables sacrées, les cosmogonies; des antiquités historiques, telles que l'origine des arts et des connoissances humaines, la géographie, la

chronologie, les lois agricoles, l'astronomie, et une foule d'autres objets importants, entroient dans le plan de la seconde partie, à laquelle on devine d'ailleurs que la première servoit de base. D'Alembert demandoit, dit-on, avec étonnement, si quarante hommes de lettres devoient achever cette entreprise: Court de Gébelin s'en chargea seul; et l'exécution en étoit déjà très-avancée lorsque la mort l'enleva aux lettres, et à une science qu'il cultivoit avec de si brillants succès.

La Grammaire universelle, qui forme le tome II du Monde primitif, est un ouvrage extrêmement intéressant, plein de recherches curieuses, de choses nouvelles, et de vues quelquefois très-ingénieuses; le style en est agréable et facile, peut-être un peu diffus, défaut qui paroît être généralement celui de l'auteur. Il paroît avoir particulièrement adopté les principes et la partie systématique de la Grammaire générale et raisonnée que Bauzée donna en 1767; mais cet ouvrage, quoique l'un des meilleurs et des plus complets qu'il y eût alors, a plusieurs défauts essenciels:

des

des divisions oiseuses et beaucoup trop multipliées, des analyses peu exactes, et des définitions quelquefois fausses, un style lourd et extrêmement diffus, voilà ce qu'on peut reprocher au livre de Bauzée, et ce qui en rend la lecture pénible et fatigante. On y trouve cependant de fréquents traits de lumière, des morceaux où brillent un esprit vraiment philosophique, et une métaphysique fine et profonde : enfin, Bauzée tient un rang distingué parmi nos plus savants et nos plus habiles grammairiens.

Le siècle précédent fut celui de l'imagination, de l'éloquence et des arts; le nôtre a été celui de l'analyse et de la philosophie : il s'y est même trouvé un assez grand nombre d'écrivains qui ont possédé à-la-fois les avantages distinctifs du siècle précédent et ceux du nôtre. Qui pourroit nier en effet que J. J. Rousseau, Buffon, Helvétius, Voltaire, &c. n'ayent réuni au plus haut degré l'éloquence à la philosophie, les qualités brillantes de l'imagination à celles d'un jugement sévère, et d'une analyse souvent rigoureuse? Cependant

le mérite de cette analyse, son importance et son étendue, hors des sciences mathématiques sur-tout, n'étoient pas très-exactement appréciés, par ceux-mêmes qui s'en servoient avec le plus de dextérité, et qui lui devoient leur supériorité la plus incontestable. Il étoit réservé à Condillac de perfectionner ce puissant et heureux instrument de nos connoissances, et de montrer qu'il n'y a pas une science, pas un art utile, auxquels il ne puisse s'appliquer immédiatement et avec le plus grand succès. Condillac avoit long-temps *caché sa vie*, suivant le précepte des anciens sages; mais ce temps de retraite et d'obscurité, il l'employa à étudier les ouvrages des plus célèbres métaphysiciens, et principalement de Locke, qui avoit créé, en quelque sorte, la science analytique de l'entendement humain *(a)*; il l'employa sur-tout à méditer sur l'origine et la génération de nos idées et de nos connoissances.

« J'ignore, dit un des philosophes les » plus éloquents que nous ayons aujourd'hui,

---

(a) Voy. la note 7 à la fin du discours.

» j'ignore si Condillac a eu moins, autant, » ou plus de vues nouvelles sur l'entendement » que les philosophes qui l'ont précédé dans » la même carrière : mais les vues des autres » semblent lui devenir propres par la clarté » nouvelle qu'il y répand ; et celles que » personne ne peut lui disputer, semblent » seules donner à l'analyse de l'entendement » cette utilité qui devoit devenir évidente et » générale pour n'être pas toujours contestée : » c'est Condillac qui, le premier, a procuré » aux ouvrages qu'on appeloit de métaphy- » sique, autant de lecteurs qu'aux ouvrages » qu'on appeloit de goût ; et ce n'est pas le » charme de son style, dénué de toute autre » beauté que de celle de la lumière, qui » a pu attirer et fixer les attentions et les » applaudissements, c'est cette lucidité des » expressions et des idées, qui représente les » objets sans y rien ajouter, et sans leur rien » ôter. . . . Appelé par la célébrité qu'il avoit » acquise dans toute l'Europe, à l'éducation de » l'infant duc de Parme, les ouvrages qu'il fait » pour l'instruction d'un enfant, préparent

» une révolution dans l'enseignement de tous » les peuples. . . . Quoique introduit en voya- » geur, en quelque sorte, dans le domaine » des Képler et des Newton, il ne marche » pas à leur suite, mais à leur côté; il n'est » pas leur semblable, mais il est leur égal : » en expliquant leurs découvertes, il pénètre » dans tous les secrets de leur génie, qu'il » semble communiquer à ses lecteurs *(a)* ». Enfin, comme grammairien, il se plaça fort au-dessus même de Dumarsais; il montra comment toutes les langues ne sont que des méthodes analytiques; et la philosophie grammaticale se trouva riche d'une grande idée de plus.

La Grammaire de Condillac est, sans contredit, l'ouvrage le plus parfait qui existe en ce genre dans aucune langue. Elle est divisée en deux parties : dans la première, l'auteur, partant de la simple sensation, explique en peu de mots, et pourtant d'une manière

---

(a) Leçons des Écoles normales, *t. 1, p. 165*, première leçon sur l'Analyse de l'entendement.

extrêmement claire, et même très-élémentaire, l'origine et la génération de nos idées, et des opérations de notre ame ; il montre par quelles combinaisons se forme la proposition, dont l'analyse est le sujet de la grammaire simple ou élémentaire. Il passe ensuite à l'analyse du discours, et commençant par le langage d'action, qui est le résultat nécessaire de notre organisation, il fait voir comment les hommes ont été conduits à imaginer des signes artificiels, et à les substituer aux signes naturels : je dis des signes artificiels, et non pas arbitraires, car ceux-ci n'auroient eu aucune espèce de droit à l'assentiment général, et n'auroient sûrement pas été adoptés; mais une loi aussi simple qu'universelle, l'analogie, a dirigé, sans qu'ils s'en doutassent, les inventeurs des langues dans la création des signes artificiels. De ces considérations générales sur la formation des langues et sur leur progrès, Condillac passe à celles qui ont pour objet l'art d'analyser nos pensées, et démontre que les langues elles-mêmes ne sont que des méthodes analytiques plus ou moins parfaites;

idée heureuse, et qui peut devenir féconde en résultats importants. Enfin, il développe les parties de la proposition considérées comme éléments grammaticaux du discours; et dans tous ces développements brille une philosophie profonde et lumineuse, et sur-tout cette analyse ingénieuse et sûre qu'aucun écrivain n'a possédée au même degré que Condillac. La seconde partie de sa Grammaire renferme les applications des principes exposés dans la première; il s'y rapproche davantage des grammairiens qui l'avoient précédé, et particulièrement de Dumarsais, de Bauzée, et de Duclos, dont les remarques sur la Grammaire de Port-Royal annoncent un grammairien philosophe, et un excellent métaphysicien, comme ses autres ouvrages prouvent qu'il réunissoit à une grande finesse d'esprit, le talent de rendre ses idées avec beaucoup de grace, de pureté et de correction.

Le dernier et le plus parfait peut-être des écrits de Condillac, est la Logique qu'il composa pour l'éducation de la jeunesse polonoise, sur l'invitation d'un gouvernement

éclairé, qui s'honora lui-même en sollicitant un pareil ouvrage. Ce sont les mêmes principes, c'est la même méthode que dans sa Grammaire, mais présentés d'une manière plus serrée, plus précise, et pour ainsi dire plus substancielle, en sorte que cette logique pourroit, jusqu'à certain point, tenir lieu de ses autres ouvrages; et il sera désormais bien difficile de faire un véritable progrès dans la métaphysique et dans l'analyse logique, au point où ces deux sciences sont portées aujourd'hui, si l'on ne commence par étudier avec soin et par se rendre propre la méthode de Condillac *(a)*.

D'AUTRES auteurs ont écrit sur la science grammaticale avec succès et en véritables philosophes; mais ils existent encore, et il ne m'appartient ni de les juger, ni d'assigner

(a) Un fait remarquable dans l'histoire des sciences et de la philosophie parmi nous, c'est que les trois plus habiles grammairiens que nous ayons eus, Arnauld, Dumarsais et Condillac, ont donné successivement les trois meilleurs traités de logique.

la place qu'ils peuvent occuper parmi les grammairiens illustres. On a même pu voir que dans tout ce que j'ai dit précédemment, j'ai cherché à m'appuyer, autant qu'il étoit possible, de l'opinion des juges les plus éclairés en ce genre. Peut-être quelques lecteurs se seroient-ils attendus à trouver ici de plus grands détails sur les travaux et la doctrine des grammairiens anciens; mais l'ouvrage même d'Harris contient la partie la plus importante de leur doctrine sur tous les points essenciels de la science ; et d'ailleurs, pour ne pas excéder les bornes que comporte nécessairement un discours préliminaire, je me suis vu contraint d'abréger certains articles plus que je ne l'aurois voulu : c'est à quoi j'ai tâché de remédier, du moins en partie, par les notes suivantes.

NOTES SUR LE DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Note 1, page xv.

PLATON naquit à Athènes, la troisième année de la 87.e olympiade, environ 430 ans avant le commencement de l'ère chrétienne; il mourut vers l'an 349 avant la même ère. Les principaux traits de sa vie se trouvent dans un grand nombre d'auteurs, tant anciens que modernes, et sa doctrine est dans ses propres ouvrages: je ne parlerai ici que de celui de ses Dialogues qui a un rapport immédiat avec le sujet de ce livre, et qui est intitulé *Cratylus*, du nom d'un des interlocuteurs qu'il y introduit. Cratyle soutient contre Socrate et Hermogène, que le nom donné à chaque être et à chaque substance, est exactement conforme à leur nature, et que tous les hommes, Grecs ou Barbares, reçoivent en naissant l'art ou le talent d'imposer aux objets des noms convenables. Voici quel est à ce sujet l'avis de Socrate, ou plutôt de Platon lui-même: « Il n'appartient pas à tout » individu d'imposer aux objets des noms convenables; » mais à quelque ouvrier ou artiste en ce genre [*faiseur* » *de mots*]; ce soin regarde, je crois, le législateur, » ouvrier de la plus rare espèce parmi les hommes.... » C'est à la logique ou dialectique à présider à l'inven- » tion des noms; car ce n'est pas une chose de peu » d'importance, et sur laquelle on puisse s'en rapporter » à des hommes ignorants et incapables de réfléchir. » Cratyle soutient, peut-être avec quelque apparence » de raison, que les noms ont une sorte de rapport

» avec la nature des choses : mais il n'y a que celui » qui est capable d'apprécier ce rapport, à qui il puisse » être permis de l'exprimer par les combinaisons des » lettres et des voix ». Socrate appuie cette doctrine par une foule d'exemples, et d'étymologies des noms des héros et des dieux de la Grèce. Je citerai seulement celle du nom d'Hermès (le Mercure des Latins) : « Le mot Ἑρμῆς, dit Socrate, me paroît avoir un » rapport évident au discours ou à l'art de la parole ; » car ἑρμηνεὺς, en grec, signifie interprète, messager, » un orateur subtil, adroit, qui entraîne et persuade » une assemblée ; toutes les acceptions de ce mot ont » quelque rapport à l'art de la parole ». *(Vid.* Plat. *Cratyl. passim.)*

NOTE 2, page xvj.

Aristote étoit né à Stagyre, petite ville de Macédoine, dans la première année de la 99.e olympiade, 384 ans avant notre ère; Nicomachus, son père, étoit médecin du roi Amyntas, aïeul d'Alexandre-le-Grand : on croit communément qu'il s'empoisonna à l'âge de 63 ans. L'histoire des vicissitudes de la philosophie d'Aristote, depuis qu'il commença à l'écrire et à la faire connoître, jusqu'à nos temps modernes, où le péripatétisme avoit encore un grand nombre de partisans, n'est pas un des morceaux les moins curieux pour le philosophe qui se plaît à contempler la marche de l'esprit humain, et à le suivre dans ses écarts; plusieurs écrivains s'en sont occupés : mais nous ne considérons ici Aristote que comme grammairien. Les ouvrages où il a plus particulièrement exposé sa doctrine grammaticale, sont,

sa Rhétorique, sa Poétique, et son traité de l'Interprétation (περὶ Ἑρμηνείας), qui est, dit le P. Rapin dans ses Réflexions sur la logique, une espèce de grammaire raisonnée. Je ne parlerai que de ce dernier ouvrage, parce qu'il n'en existe, je crois, aucune traduction françoise. Il est divisé en six parties; dans la première, Aristote expose son dessein : « J'expliquerai d'abord, dit-il, ce » que c'est que le nom et le verbe, ensuite ce que » c'est que l'affirmation, l'énonciation et le discours ». Dans la seconde partie, il donne en effet des définitions du nom et du verbe : « Le nom est une voix » significative par convention, qui n'exprime aucune » époque du temps, et dont aucune partie séparée n'a » de signification.... Le verbe a, de plus que le nom, » la propriété de signifier le temps, et marque toujours » ce qui se dit d'un autre. Les modifications des verbes, » qui expriment des époques diverses, ne sont pas des » verbes, mais des *accidents* du verbe ». La troisième partie traite du discours, de l'énonciation, de l'affirmation, de la négation et de la contradiction : « Le discours » est une suite de mots significatifs par convention... » Tout discours n'est pas énonciatif; il n'y a que celui » qui exprime quelque chose de vrai ou de faux. Une » prière, par exemple, est un discours. L'affirmation » ou la négation constituent ce qu'on appelle énoncia- » tion... La contradiction a lieu lorsque l'affirmation et la » négation portent à-la-fois sur un même objet ». Je ne suivrai point l'auteur dans l'énumération qu'il fait, dans la quatrième partie, de toutes les espèces d'énonciations, universelles, particulières, indéfinies, singulières, &c. Le grand défaut d'Aristote, et de presque tous les

philosophes anciens, est d'avoir multiplié à l'excès les subdivisions, sans nécessité. Il explique, dans la cinquième et la sixième partie de ce traité, les diverses espèces de syllogismes, et tout cela est encore d'une subtilité beaucoup plus propre à fatiguer l'esprit qu'à l'éclairer. Ammonius, parmi les Grecs, et Boèce, parmi les Latins, sont les plus célèbres commentateurs du Traité de l'Interprétation.

NOTE 3, page xxvij.

Quintilien naquit vers le milieu du premier siècle de notre ère, pendant le règne de l'empereur Claude. Il étudia la rhétorique sous Domitius Afer, l'un des plus célèbres orateurs de ce temps, et devint lui-même un très-habile maître d'éloquence ; ses Institutions oratoires, l'ouvrage le plus complet que l'antiquité nous ait laissé sur ce sujet, en sont une preuve incontestable. Dans le dessein de former un orateur parfait, il le prend au berceau et dès sa naissance, et le conduit jusqu'au tombeau. Il enseigna la rhétorique à Rome, pendant vingt ans, et il eut, dans cet intervalle, deux élèves qui devinrent l'un et l'autre des écrivains célèbres, je veux dire, Pline le jeune et Suétone : je parlerai un peu plus en détail de ce dernier, parce qu'il nous a laissé sur les vies des anciens grammairiens un traité qui, bien que mutilé par le temps, est un des monuments les plus intéressants qui nous restent sur l'histoire de la grammaire chez les Romains.

Parmi les vingt-cinq ou trente grammairiens sur lesquels Suétone a donné de courtes notices, on remarque, avec une sorte d'intérêt, un Marc-Antoine Gniphon,

qui commença à donner des leçons dans la maison de Jules César encore enfant, et dont Cicéron fréquenta l'école dans le temps de sa préture; — un Stabérius, qui fut le maître de Brutus et de Cassius, et qui eut la générosité de donner ses soins à plusieurs enfants des proscrits, dans le temps de Sylla; — Quintus Cécilius Epirota, qui fut l'ami de Gallus, et qui encourut, ainsi que ce poète, la disgrace d'Auguste; — Verrius Flaccus, si célèbre, par son talent pour enseigner, que le même Auguste voulut le donner pour maître à ses petits-fils, et le logea dans son palais; — C. Julius Hyginus, affranchi d'Auguste, et ami particulier d'Ovide; il fut chargé d'avoir soin de la bibliothèque située sur le Mont-Palatin; — C. Mélissus, chargé par le même Auguste de mettre en ordre une bibliothèque que ce prince avoit établie dans le portique d'Octavie, et qui inventa un nouveau genre de comédies sous le nom de *trabeatæ;* — M. Pomponius Marcellus, l'un des puristes les plus sévères de la langue latine : il reprit une fois une expression dans un discours de Tibère; un vil flatteur, nommé Attéius Capiton, soutenoit que le mot étoit latin, ou que du moins il devoit dès-lors le devenir : « L'assertion de Capiton est fausse, dit notre » grammairien; vous pouvez, César, donner le droit de » bourgeoisie aux hommes, mais non pas aux mots ». Enfin, Q. Rhemmius Palémon, et M. Valérius Probus, les derniers de ceux que Suétone a cités, sont les seuls dont il nous reste quelques écrits. Palémon fut, suivant notre auteur, un homme extrêmement vicieux, mais d'une érudition très-distinguée, et ayant de grands talents; il vécut sous les règnes de Tibère et de Claude,

et eut pour disciples, Quintilien, Perse et Juvénal, suivant le témoignage des anciens commentateurs. Valérius Probus, de Béritium, vécut, selon Eusèbe, sous le règne de Néron; il avoit une profonde érudition, et ce qui nous reste de lui n'est pas à dédaigner. (*Voy.* Voss. *de Arte gramm.* l. 1, c. 4.)

Note 4, page xxix.

Apollonius, fils de Mnésithée et d'Ariadné, florissoit à Alexandrie sous les règnes d'Adrien et d'Antonin le pieux. Il acquit une grande réputation par ses écrits sur la grammaire, et parce qu'il fut le maître d'Hérodianus, son fils, qui eut lui-même beaucoup de mérite en ce genre. Apollonius fut surnommé *δύσκολος* [*difficilis*], plutôt à cause de son caractère que l'indigence avoit altéré, qu'à cause de son style, ou de sa manière d'écrire, qui n'est ni obscure ni embarrassée. L'auteur de sa vie prétend qu'il étoit si pauvre, que, n'ayant pas de quoi acheter des tablettes, il écrivoit ses ouvrages sur des coquilles. Il vécut et mourut à Alexandrie, et fut enterré dans le Bruchium, où l'on sait que les rois d'Égypte entretenoient un grand nombre de savants. Priscien dit, dans la préface de son I.er livre, qu'il préfère Apollonius, et Hérodianus, son fils, à tous les écrivains qui avoient traité de la grammaire avant eux, et il parle d'eux dans plusieurs endroits de son ouvrage avec le plus grand éloge.

Il ne nous reste des nombreux écrits de ces deux hommes célèbres que le Traité de la Syntaxe (*περὶ Συντάξεως τῶν τοῦ λόγου μερῶν*), en quatre livres, par Apollonius, et quelques fragments d'Hérodianus, imprimés à la fin de ce même traité. (*V.* Fabric. *Bibl. græc.* t. VII, p. 1—3.)

Note 5, page xlj.

Jean-François Poggio, sur-tout, &c. Son nom de famille étoit Bracciolini. Il naquit, dit-on, en 1380, dans le territoire de Florence, et mourut en 1459. Il paroît qu'il avoit une sorte de talent pour le conte libre, et son Livre des Facéties est le seul que l'on recherche quelquefois ; il a écrit une histoire de Florence, dans laquelle on l'accuse de beaucoup de partialité en faveur de sa patrie, et d'une grande inexactitude dans les faits. Il seroit donc aujourd'hui très-peu connu comme auteur : mais on lui doit d'avoir sauvé et publié plusieurs ouvrages anciens extrêmement intéressants ; tels sont, entre autres, les Livres de Cicéron *de Finibus* et *de Legibus*, une partie de l'*Asconius Pedianus*, le poème entier de Valérius Flaccus sur les Argonautes, et sur-tout les Institutions oratoires de Quintilien, qu'il déterra dans une vieille tour du monastère de Saint-Gal, pendant la tenue du concile de Constance. Le zèle que ce savant mit dans la recherche des monuments précieux de l'antiquité, et les succès qui couronnèrent ses recherches, justifient les éloges que lui prodiguèrent quelques-uns de ses contemporains, et méritent la reconnoissance de la postérité.

Les savants qui lui succédèrent, s'employèrent aussi avec beaucoup d'ardeur à la recherche des auteurs anciens, comme je l'ai dit dans le Discours ; et, pour ne parler que des grammairiens, Janus Parrhasius, napolitain, né en 1470, retrouva ce qui nous reste des Institutions grammaticales de Sosipater Charisius. On ne sait pas,

au reste, dit Vossius *(a)*, dans quel temps cet auteur a vécu, non plus que Diomède, autre grammairien, de qui nous avons un traité *de Oratione et Partibus orationis, &c.* Il existe un recueil imprimé à Hanovre, en 1604, en deux volumes *in-4.°*, où l'on a rassemblé les traités complets, ou les fragments qui nous restent, des anciens grammairiens latins, au nombre de plus de trente; l'éditeur de ce recueil fut Elias Putschius, qui mourut en 1606 à l'âge de vingt-cinq ans, et dont les savants de ce temps avoient conçu la plus grande espérance. On peut voir dans le second volume des Jugements des savants, par Baillet *(b)*, des notices sur les écrivains qui ont succédé à ceux dont Putschius a donné les ouvrages.

NOTE 6, page lviij.

François Bacon, grand chancelier d'Angleterre sous le roi Jacques I.er, naquit à Londres en 1560. Je ne veux que donner ici une idée sommaire de sa doctrine sur les principales parties de la grammaire, telle qu'il l'a exposée dans le chapitre I.er du sixième livre de son ouvrage intitulé *de la Dignité et de l'Accroissement des sciences* : « Venons maintenant, dit-il, à l'art de » transmettre, d'exprimer et d'énoncer nos idées, nos » jugements, et les faits déposés dans notre mémoire; » art que nous appellerons, en général, *traditif*, et qui » embrasse tous ceux qui ont rapport aux mots ou au » langage..... Nous le diviserons en trois parties: » doctrine de l'*organe*, doctrine de la *méthode*, et » doctrine de l'*ornement* du discours.

(a) De Arte gramm. l. 1. c. 4.

(b) Édit. de 1722, corrigée par la Monnoye.

» La

» La doctrine de l'organe du discours est ce qu'on » appelle aussi *grammaire :* elle se divise en deux parties, » l'une qui a le *langage* pour objet, l'autre relative à » l'*écriture ;* car c'est avec raison qu'Aristote a dit : Les » mots sont les signes des idées, les lettres sont les » signes des mots. — Nous regarderons ces deux choses » comme étant du domaine de la grammaire. . . . . . » Celle-ci est, en quelque sorte, le lien commun des » sciences, comme le voyageur l'est des pays qu'il » parcourt; elle n'occupe pas le rang le plus distin» gué, mais elle est très-nécessaire, dans un temps » sur-tout où la connoissance des langues savantes » peut seule conduire à la science. . . . . . Un ouvrage » véritablement précieux et intéressant, à ce qu'il me » semble, seroit celui où un homme qui posséderoit » parfaitement le plus grand nombre possible de langues » savantes et vulgaires, traiteroit des propriétés de » chacune d'elles, montrant avec précision en quoi » elle excelle, et en quoi elle est défectueuse : car, » de cette manière, les langues pourroient s'enrichir » par des échanges mutuels; et l'on pourroit se faire le » modèle d'un langage parfait, et propre à exprimer » avec noblesse et dignité toutes nos pensées; d'un » langage enfin qui, comme la Vénus d'Apelle, réuniroit » tous les genres de beauté propres à chacune des autres » langues. . . . Je regarde comme du ressort de la gram» maire toutes les propriétés accidentelles quelconques » des mots, comme le son, la quantité, l'accent. . . . » Peut-être pourroit-on remarquer sur ce sujet, que l'on » a jusqu'ici traité avec un grand détail de l'accent des » mots, et jamais de celui des pensées *[l'accent oratoire]*.

» L'orthographe vulgaire a donné lieu à une difficulté ; » il s'agit de savoir s'il est nécessaire d'écrire les mots » comme on les prononce, ou suivant la manière » ordinaire : mais ces réformes que l'on prétend intro- » duire dans l'écriture, pour la rendre conforme à la » prononciation, me paroissent du genre des subtilités » inutiles ; car la prononciation elle-même s'altère tous » les jours, et n'a rien de stable ; et l'origine des mots, » sur-tout de ceux qui sont tirés des langues étrangères, » finit par s'obscurcir tout-à-fait ; enfin, comme l'ortho- » graphe ordinaire n'empêche pas qu'on ne prononce » suivant l'usage reçu, et laisse toute liberté à cet » égard, quel avantage peuvent procurer des innovations » de cette espèce » !

Bacon passe ensuite à l'explication de ce qu'il appelle doctrine de la méthode, c'est le sujet du chapitre II ; à la doctrine des ornements du discours, qui n'est autre chose que la rhétorique, et c'est la matière du chapitre III. Il y a beaucoup d'excellentes choses et de vues profondes dans ces deux chapitres, et principalement dans celui de la méthode. « Il faudroit, dit-il entre autres, que » l'on suivît, pour enseigner les sciences, la marche » qu'ont suivie, dans l'origine, les inventeurs. Cela » même est très-facile dans les connoissances acquises » par induction ; mais pour les connoissances *anticipées* » et *prématurées*, comme le sont communément celles » dont nous faisons usage, il seroit difficile de dire par » quelle voie on est parvenu à les acquérir. Cependant » on pourroit toujours apprécier en plus ou en moins » ses idées acquises, en repasser pour ainsi dire les » traces, revenir sur les motifs de l'assentiment qu'on

» y a donné, et *transplanter* la science dans l'esprit » des autres, par des moyens analogues à ceux par » lesquels on l'a acquise ».

Le citoyen Garat, dans le discours que j'ai déjà cité *(p. c.)*, a su apprécier le génie, le style et la philosophie de Bacon, d'une manière vraiment digne de ce grand homme, et avec une éloquence proportionnée au sujet. Il a vraiment l'art, qu'il attribue lui-même au chancelier d'Angleterre, de rendre la raison plus éclatante sans la rendre moins exacte. « La méthode de Bacon, » dit-il, a changé la face des sciences, et les sciences, » depuis Bacon, ont changé la face du monde...... » L'ancienne mythologie, parmi ses divinités, en avoit » une qu'elle représentoit avec deux têtes, l'une tournée » vers les siècles écoulés, qu'elle embrassoit d'un seul » regard; l'autre vers les siècles à venir, qu'elle embras» soit aussi quoiqu'ils n'existassent pas encore : on diroit » que c'est l'image et l'emblème du génie de Bacon ».

NOTE 7, page xcviij.

Jean Locke né, en 1632, à Wrington, dans le comté de Sommerset, mourut en 1704. Il paroît qu'il n'avoit encore rien publié avant l'an 1685, où l'on imprima sa première Lettre sur la tolérance; et c'est en 1689 que parut pour la première fois son Essai sur l'entendement, ouvrage qui le place parmi les écrivains qui ont le plus contribué au perfectionnement de la raison humaine. Tout le troisième livre de l'Essai sur l'entendement est consacré à des considérations importantes sur les mots; et Locke est le premier, dit Condillac, qui ait écrit en véritable philosophe sur cette

matière. Les mots sont les signes de nos idées, et ils ne peuvent représenter que des idées générales : telle est l'idée principale, dont les développements occupent une partie de ce troisième livre. L'auteur montre ensuite combien les mots sont souvent imparfaits, et pourquoi ils le sont ; combien l'abus qu'on en fait dans un très-grand nombre de circonstances, est funeste et dangereux la plupart du temps, et comment cela arrive ; il finit par proposer des vues sur les moyens de remédier à cet abus et à cette imperfection des mots.

On s'étonne, en voyant combien la philosophie avoit fait de progrès en Angleterre, que la grammaire en eût fait si peu avant le milieu de ce siècle, où l'ouvrage d'Harris a paru. Le docteur Swift, dans une lettre adressée, en 1711, au lord grand-trésorier d'Angleterre, se plaint qu'il n'y ait pas encore un bon livre élémentaire sur la grammaire. Cette lettre, intitulée *Projet pour corriger, perfectionner et fixer la langue,* n'est pas un des morceaux les moins curieux des nombreux et intéressants ouvrages de cet illustre et ingénieux philosophe ; j'en vais extraire quelques passages relatifs à l'histoire de la langue angloise : « Dans le XI.[e] siècle, » Edouard-le-Confesseur, qui avoit long-temps vécu en » France, commença à introduire quelques mots françois » dans l'idiome saxon..... Guillaume-le-Conquérant » tenta de rendre universel l'usage de la langue françoise » en Angleterre ; c'est du moins l'opinion généralement » reçue. Mais je suis convaincu que l'usage de cette » langue devint plus général encore parmi nous, dans » le siècle suivant, sous le règne de Henri II, qui » ayant possédé dans le continent de vastes domaines

» qu'il tenoit de son père et de sa femme, eut occasion » d'y faire de fréquents voyages, et des expéditions » nombreuses. Quelques siècles après, il y eut entre » l'Angleterre et la France une communication presque » continuelle, à cause des conquêtes d'Edouard III, &c. » en sorte que notre langue avoit, il y a deux ou trois » siècles, plus de mots françois qu'elle n'en a aujour- » d'hui, parce qu'on en rejeta beaucoup dans la suite, et » sur-tout depuis le temps de Spencer; cependant nous » en avons retenu un assez grand nombre qui ne sont » plus d'usage même en France.

» L'époque où la langue angloise se perfectionna le » plus, commença avec le règne de la reine Elisabeth, » et finit à la grande rebellion, en 1640: à la vérité, le » mauvais goût et le mauvais style prévalurent presque » entièrement sous le règne de Jacques I.er; mais il se » fit, à cet égard, des réformes heureuses dans les » premières années du règne de son successeur, qui » joignit à un grand nombre d'autres excellentes qualités, » celle de zélé protecteur des lettres. Depuis la guerre » civile jusqu'à nos jours, je ne sais si les vices qui » se sont introduits dans notre langue n'égalent pas au » moins les avantages qu'elle peut avoir acquis; et il n'y » a qu'un très-petit nombre de nos meilleurs auteurs » qui soient parvenus à se garantir entièrement de ces » vices. Pendant l'usurpation du Protecteur, il se mêloit » à tous les écrits une teinte du jargon mystique des » illuminés, qui ne s'effaça pas tout-à-fait même un » grand nombre d'années après. La licence qui s'intro- » duisit ensuite avec le rétablissement de la royauté, » en infectant nos mœurs, corrompit aussi notre langage;

» et l'espèce d'hommes qui composoient alors la cour » de Charles II, n'étoit guère propre à le perfectionner.... en sorte que la cour, qui étoit ordinairement » le modèle de la pureté et de l'élégance de la langue, » étoit alors, et est demeurée jusqu'à nos jours, la » plus détestable école de l'Angleterre en ce genre....

» J'ai toujours vu, dans cette grande ville, deux ou » trois sots privilégiés qui avoient assez de crédit pour » répandre dans les sociétés quelque nouveau mot de » leur invention, quoiqu'il n'eût d'ailleurs ni sens ni » finesse. S'il convenoit au mauvais goût régnant, il » étoit bientôt reproduit dans les pièces de théâtre, » dans les pamphlets du jour, et ajouté à la langue; » les hommes de lettres même qui avoient de l'instruc- » tion et des talents, au lieu de réclamer promptement » contre un pareil abus, s'y laissoient trop souvent » entraîner, et finissoient même par l'adopter.

» .... Notre langue a éprouvé de telles variations » que, sans la traduction de la *Bible* et du *Livre des* » *prières*, nous aurions peine à comprendre un mot » de ce qu'on écrivoit il y a cent ans. Ce qu'il y a » de certain, c'est que ces livres étant continuellement » lus dans les églises, sont devenus une sorte de » modèle pour le langage, sur-tout parmi le peuple; » et il faut avouer qu'il n'existe, dans notre pays, » aucune traduction qui, pour la pureté et la perfection » du style, approche de celle de l'ancien et du nouveau » Testament; mérite que j'attribue spécialement à la » simplicité qui y règne par-tout *(a)* ».

(a) Voy. the works of Swift, London, 1768; *t. III, p. 318-349.*

Ceux qui seront curieux d'avoir des détails plus étendus sur l'histoire de la langue angloise, peuvent consulter le Dictionnaire de Johnson *(a)*, l'un des meilleurs ouvrages qui existent en ce genre; ils trouveront, au commencement du premier volume, de longs extraits des écrivains des différents siècles antérieurs au règne d'Élisabeth. Celui de la reine Anne est, comme on sait, l'époque brillante de la littérature angloise; c'est le temps des Newton, des Pope, des Adisson, des Swift, des Bolingbroke, et d'un grand nombre d'autres philosophes ou écrivains illustres, qui feront à jamais l'honneur et la gloire de l'Angleterre. Le meilleur livre élémentaire que je connoisse sur la langue angloise, est le Traité du docteur Lowth *(b)*, intitulé *a short Introduction to english grammar.* Je sais cependant qu'il a paru, depuis, plusieurs écrits intéressants sur cette matière, et entre autres quelques-uns de M. Horne Tooke; mais il m'a été impossible de me les procurer.

(a) Deux vol. in-folio; la quatrième édition que j'ai sous les yeux, est de 1773, revue par l'auteur.

(b) Il est mort évêque de Londres en 1787. On a aussi de lui un ouvrage curieux et très-savant intitulé *de sacrâ Poesi Hebræorum.*

AVERTISSEMENT

Sur Harris et sur ses ouvrages.

TOUS les ouvrages d'Harris ont été publiés, en 1783, en quatre volumes *in-8.°* Ils comprennent, outre son HERMÈS, dont on donne aujourd'hui la traduction, 1.° trois Traités ou dialogues sur les Arts; dans le premier, l'auteur examine ce que c'est que l'*art*, dans l'acception la plus étendue de ce mot; dans le second, il considère les trois arts principaux, la musique, la peinture et la poésie; enfin, il traite dans le troisième, du bonheur, c'est-à-dire, de l'art qui apprend à se conduire avec sagesse dans les événements de la vie; 2.° un autre Traité intitulé *Philosophical arrangements*, ouvrage d'une immense érudition, et malheureusement aussi d'une métaphysique trop ancienne; 3.° enfin, un Traité intitulé *Philological inquiries* (Recherches philologiques), qui contient des recherches sur l'origine et les principes de la critique, sur les plus célèbres écrivains en ce genre, tant anciens que modernes, et un essai sur le goût et la littérature du moyen âge, avec un appendice où l'on trouve des notes curieuses sur les progrès des lettres et de la civilisation en Russie. — Harris avoit été envoyé avec un caractère public à la cour de Pétersbourg, et il est mort en 1780, âgé de 72 ans.

HERMÈS,

HERMÈS,

OU

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES

SUR LA

GRAMMAIRE UNIVERSELLE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.er

Introduction. Objet de tout l'Ouvrage.

Si la nature avoit destiné les hommes à vivre isolés, ils n'auroient jamais senti de penchant qui les portât à communiquer entre eux. Si elle leur avoit refusé la raison comme aux animaux d'une espèce inférieure, ils n'auroient jamais pu reconnoître les matériaux propres du discours. Or, puisque la faculté de parler est le résultat de la double énergie de nos plus nobles et de nos plus excellentes

qualités, de celles qui assurent à l'homme la supériorité sur les autres espèces d'animaux, qui forment son caractère distinctif et sa principale prérogative (je veux dire la raison et la sociabilité), on ne peut refuser une sorte d'intérêt et d'estime à ces recherches, dont le but est de résoudre le discours dans ses éléments naturels, et de le recomposer en combinant ces mêmes éléments.

(1) Ici s'ouvre devant nous un champ vaste de spéculations diverses. Nous pouvons considérer le discours dans ses parties constitu-

---

(1) *Grammaticam etiam bipartitam ponemus, ut alia sit litteraria, alia philosophica, &c.* (Bacon, *de Augm. scient.* VI, 1.) Et il ajoute peu après: *Verumtamen hâc ipsâ re moniti, cogitatione complexi sumus grammaticam quandam, quæ non analogiam verborum ad invicem, sed analogiam inter verba et res sive rationem sedulè inquirat.* C'est-à-dire : « Nous diviserons aussi la *grammaire* en » deux parties, l'une purement *littéraire* et l'autre *philosophique*, &c. » — Et ensuite : « Ceci nous a déterminés » cependant à embrasser par la pensée une grammaire, » qui auroit pour objet de rechercher avec soin, non » pas l'analogie des mots entre eux, mais celle des *mots* » avec les *choses* ou avec la *raison* ».

tives, comme on considère une statue dans les membres qui la composent. Nous pouvons encore le diviser suivant la matière et la forme, comme on considère dans une statue le marbre dont elle est faite, et la figure qu'elle représente.

C'est dans ces diverses espèces d'analyses ou de résolutions que consiste ce que nous appelons la *grammaire générale* ou *universelle.*

Après avoir ainsi considéré le discours comme analysé ou divisé, on peut le considérer comme composé. Observons d'abord cette *synthèse* (1), qui par la combinaison de termes simples énonce une vérité, puis combinant

---

(1) Aristote dit : « Les mots qu'on prononce sans » aucune liaison, ne présentent ni vérité ni erreur, tels » sont : *homme, blanc,* il *court,* il *bat* ». *(Categ. c. 4.)* — De même encore, au commencement de son traité *de Interpretatione :* « C'est par la composition *[synthesis]* » et par la division *[diæresis]* des mots, que l'on exprime » ce qui est vrai ou ce qui est faux ».

La composition sert à faire des propositions *affirmatives*, la division en fait de *négatives ;* l'une et l'autre néanmoins présentent les termes unis et liés entre eux, et peuvent dans ce sens appartenir à la synthèse.

ensemble deux vérités en produit une troisième, et continuant ainsi de l'une à l'autre forme une démonstration, et ouvre en quelque sorte la route qui nous conduit dans les régions de la science.

C'est cette synthèse supérieure et si parfaite qui s'applique seulement à notre intelligence, ou à notre raison, et qui la conduisant suivant des règles certaines, constitue l'art de la logique ou du raisonnement.

(1) On peut considérer ensuite les combi-

---

(1) Ammonius, dans son Commentaire sur le traité de l'Interprétation, *pag. 53*, cite le passage suivant de Théophraste, que nous avons cru devoir insérer ici tout entier, tant à cause de la beauté de ce passage en lui-même, que parce qu'on ne le trouve, je crois, dans aucun autre endroit :

Διττῆς γὰρ οὔσης τοῦ λόγου σχέσεως, (καθὰ διώρισεν ὁ φιλόσοφος Θεόφραστος) τῆς τε ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΑΚΡΟΩΜΕΝΟΥΣ, *οἷς καὶ σημαίνει τι, καὶ τῆς* ΠΡΟΣ ΤΑ ΠΡΑΓΜΑΤΑ, *ὑπὲρ ὧν ὁ λέγων πεῖσαι προτίθεται τοὺς ἀκροωμένους, περὶ μὲν οὖν τὴν σχέσιν αὐτοῦ τὴν* ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΑΚΡΟΑΤΑΣ *καταγίνονται ποιητικὴ καὶ ῥητορική, διότι ἔργον αὐταῖς ἐκλέγεσθαι τὰ σεμνότερα τῶν ὀνομάτων, ἀλλὰ μὴ τὰ κοινὰ καὶ δεδημευμένα, καὶ ταῦτα ἐναρμονίως συμπλέκειν ἀλλήλοις, ὥστε διὰ τούτων καὶ τῶν τούτοις ἑπομένων, οἷον σαφηνείας, γλυκύτητος, καὶ τῶν ἄλλων ἰδεῶν, ἔτι τε μακρολογίας καὶ βραχυλογίας,*

naisons d'un ordre inférieur, dont le but est de toucher et de plaire, et les considérer dans tous les genres qu'elles produisent. Ce n'est

---

κατὰ καιρὸν παντων παραλαμβανομένων, οἷσαί τε τὴν ἀκροατὴν, καὶ ἐκπλῆξαι. Καὶ πρὸς τὴν πειθὼ χειρωθέντα ἔχιν· τῆς δέ γε ΠΡΌΣ ΤΑ-ΠΡΑΓΜΑΤΑ τοῦ λόγου σχέσεως ὁ φιλοσοφος προηγουμένως ἐπιμελήσεται, τό τε ψεῦδος διελέγχων, καὶ τὸ ἀληθὲς ἀποδεικνύς.

« Le discours peut être (suivant l'opinion du philo-» sophe Théophraste) considéré sous deux points de » vue : premièrement, eu égard à ceux qui écoutent et » à qui l'on explique une chose ; en second lieu, relati-» vement aux choses mêmes qu'on a intention de persua-» der aux auditeurs : c'est ce dernier but qui est l'objet » de la poétique et de la rhétorique. C'est donc à elles » à choisir les termes convenables et d'un usage ordi-» naire, à les lier ensemble d'une manière flatteuse pour » l'oreille, en sorte que cet art, et l'effet qui en résulte, » comme la clarté, la grace, l'abondance, la précision » et les autres formes de l'éloquence employées à propos, » entraînent l'auditeur, le frappent d'étonnement, et » produisent en lui une conviction irrésistible. Quant » à ce qui regarde *les choses en elles-mêmes*, cette partie » est particulièrement l'objet de l'étude du philosophe, » chargé spécialement de réfuter l'erreur et de propager » la vérité ».

Sanctius dit aussi, avec raison, sur le même sujet : « Dieu a créé l'homme susceptible de raison, et, l'ayant » destiné à l'état social, un des plus beaux présents » qu'il lui ait faits, c'est la *faculté de parler.* Or, trois

pas à convaincre la raison qu'elles aspirent; elles ne s'adressent qu'à l'imagination, aux sens et aux passions ; et selon leurs divers degrés d'élévation et de grandeur, on leur donne le nom de rhétorique ou de poésie.

Il n'est pas absolument nécessaire de considérer ces arts séparément les uns des autres ; on peut observer, si l'on veut, la liaison intime qui les unit. La grammaire est également nécessaire à chacun des deux autres; et quoique la logique pût exister indépendamment de la rhétorique ou de la poésie, une logique saine et exacte est néanmoins tellement nécessaire à la pratique de ces deux arts, que sans elle leurs productions ne seroient que des futilités harmonieuses.

Nous ne nous occuperons pas à présent de la partie synthétique, c'est-à-dire, de la logique et de la rhétorique, et nous nous

» choses concourent au perfectionnement de cette faculté : » la *grammaire* d'abord, qui sert à éviter les barbarismes » et les solécismes dans le discours ; la *dialectique* ensuite, qui a pour objet la recherche de la vérité ; et » enfin la *rhétorique*, qui ne s'occupe que des ornements » du discours ». (*Sanct. Min.* l. 1, c. 2.)

bornerons à la partie analytique, qui est la grammaire universelle. Nous suivrons dans ce traité l'ordre que nous avons indiqué précédemment, en divisant d'abord le discours dans ses parties constitutives, et le considérant ensuite suivant la matière et la forme dont il est composé ; deux méthodes d'analyse très-différentes dans leur espèce, et qui conduisent à une grande variété de considérations diverses.

Si quelqu'un nous reprochoit de descendre, dans le cours de cet ouvrage, à des détails minutieux et bas en apparence, nous lui répondrions par le trait historique qu'on va lire : « Lorsque le nom d'Héraclite fut devenu » célèbre dans toute la Grèce, quelques per- » sonnes curieuses de voir un si grand homme, » se rendirent auprès de lui, et le trouvèrent » occupé à se chauffer dans une cuisine. Sur- » prises de le voir dans un lieu si peu digne » de lui, elles s'étoient arrêtées à la porte ; le » philosophe s'approcha d'elles : *Entrez avec* » *confiance*, leur dit-il, *car la Divinité habite* » *aussi dans cet asyle* » (1).

(1) *Vid.* Aristot. *de Part. animal.* l. 1, c. 5.

Nous ajouterons seulement que de même qu'il n'y a point dans la nature d'objet indigne des regards de la Divinité, de même aussi il n'y a point d'objet dans les sciences naturelles qui soit au-dessous de la dignité d'un philosophe, et indigne de ses recherches.

REMARQUES.

HARRIS observe avec beaucoup de raison, au commencement de cet ouvrage, que l'analyse est le guide le plus sûr que l'on puisse suivre pour parvenir à la connoissance des principes généraux du langage; ou plutôt l'exposition de ces mêmes principes n'est que l'analyse et le résultat de la comparaison des phénomènes grammaticaux que présentent les différents usages des langues. Mais il paroît avoir eu des notions peu exactes sur la nature et sur l'universalité de cette méthode, et l'on voit qu'il n'a connu qu'imparfaitement l'instrument dont cependant il se sert par-tout avec infiniment d'adresse et de sagacité. Son erreur, et celle de tous les métaphysiciens qui ont écrit avant Condillac, consiste à considérer l'analyse et la synthèse comme deux méthodes indépendantes et également propres l'une et l'autre à la recherche de la vérité, et ce sont tout au plus deux branches d'une seule et unique méthode à laquelle on a conservé le nom d'*analyse*.

Cela est vrai en mathématique comme en métaphysique. La méthode que les géomètres appellent *synthèse*, consiste en décompositions et en recompositions, aussi bien que celle qu'ils nomment *algèbre* ou *analyse ;* mais ce sont deux langages différents en géométrie, et celui de la synthèse est beaucoup plus embarrassant et moins précis que celui de l'analyse (1).

CHAPITRE II.

De l'analyse du Discours dans ses plus petites parties.

L'ORDRE des choses n'est pas le même considéré relativement à la nature, et relativement à l'intelligence humaine (2). La nature

(1) *Voy.* la Logique de Condillac, *part. II, ch. 6.*

(2) Les Péripatéticiens attachoient beaucoup d'importance à cette distinction de l'ordre, considéré relativement à l'homme et relativement à la nature. *Vid.* Arist. *Physic. auscult.* l. 1, c. 1 ; — le Commentaire de Thémistius sur le même sujet ; *Poster. analyt.* l. 1, c. 2 ; *de Animâ*, l. II, c. 2. Ceci examiné convenablement, nous conduit à une distinction très-importante entre l'intelligence divine et l'intelligence humaine. Dieu voit les choses dans leur ordre naturel et essenciel, c'est-à-dire qu'il voit les

procède en descendant des causes aux effets; les hommes, frappés d'abord par les effets, s'élèvent péniblement, et par degrés très-peu sensibles, jusqu'aux causes. Ils ont long-temps vu des éclipses de soleil, avant que de savoir qu'elles étoient causées par l'interposition de la lune; plus souvent encore la succession invariable et constante des saisons les unes aux

---

effets dans les causes qui les produisent; l'homme, au contraire, voit les choses dans un ordre inverse, c'est-à-dire qu'il s'élève aux causes par les effets. C'est ce que signifie ce passage d'Aristote : « L'éclat et la majesté » de la nature à qui tout cède, est pour l'intelligence » humaine, comme la lumière du jour pour les yeux » des oiseaux de nuit ». (*Metaph.* l. II, c. 1.) *Voy.* aussi l. VII, c. 14, et *Ethic. Nicom.* l. I, c. 4. Ammonius, raisonnant sur le même principe, dit, avec beaucoup de raison : « La nature aime à procéder des sujets complexes et » imparfaits, aux sujets simples et plus parfaits; car les » sujets complexes semblent nous être plus familiers, » nous les saisissons plus facilement. Ainsi un enfant » sait très-bien former une phrase, et dire : *Socrate se* » *promène;* mais en analyser les parties, le *nom* et le » *verbe*, décomposer les mots en syllabes, et descendre » aux lettres qui sont les éléments de celles-ci, c'est » une opération qui passe sa portée ». (*Comm. de prædic.* pag. 28.)

autres, et du jour à la nuit, les a frappés avant qu'ils imaginassent que ces phénomènes pouvoient être causés par le double mouvement de la terre; dans les matières même qui tiénnent aux arts, et qui sont le produit de l'industrie humaine, si l'on en excepte un petit nombre d'artistes et d'observateurs doués d'une sorte de sagacité, le reste ne voit guères plus loin que la pratique et la partie purement mécanique de l'art, sans élever ses vues jusques aux principes généraux qui en sont la base.

Prenons pour exemple l'art de parler : tous les hommes, même ceux de la dernière classe du peuple, savent parler leur langue maternelle. Combien y en a-t-il, dans cette multitude immense, qui ne savent ni écrire, ni même lire ! Combien, parmi ceux qui ont du moins ce degré d'instruction, ignorent entièrement la grammaire qui apprend à se conformer au génie de leur langue ! Qu'il y en a peu, enfin, qui ayent quelque connoissance de la grammaire universelle, c'est-à-dire, de cette grammaire qui, sans avoir égard aux idiotismes ou tours propres à chaque langue

en particulier, ne considère que les principes communs et essenciels à toutes les langues !

Nous nous sommes proposé d'exposer dans ce traité quelques recherches sur cette espèce de grammaire, et nous les présenterons dans un ordre conforme à la nature des perceptions de l'esprit humain, ce qui en rendra l'intelligence plus facile. Nous commencerons donc par la *période* ou *proposition*, dont tout le monde fait usage en parlant, et nous passerons ensuite aux parties élémentaires qui la composent, et qui quoique d'un usage indispensable, ne sont observées que par un petit nombre d'hommes instruits.

Quant aux différentes espèces de propositions, quel est l'homme assez ignorant pour ne pas connoître, lorsqu'on lui parle dans sa langue maternelle, si l'on affirme ou si l'on interroge, si l'on commande, si l'on prie ou si l'on desire ?

Par exemple, quand nous lisons dans Racine :

Quiconque a pu franchir les bornes légitimes,
Peut violer enfin les droits les plus sacrés (1).

PHÈDR. Act. 4.

---

(1) On sent bien qu'ici, comme dans plusieurs autres

Ou dans Voltaire :

Elle vient, et son front, siége de la candeur,
Annonce, en rougissant, les vertus de son cœur.
MAHOM. ACT. I.

il est évident que ce sont deux propositions *affirmatives*, l'une fondée sur le jugement, l'autre sur la sensation.

Quand Cassius, dans la *Mort de César*, dit à Brutus :

Ah ! Brutus, es-tu né pour servir sous un maître !

il est évident que c'est une proposition *interrogative*.

Quand Thésée dit à Hippolyte :

Fuis, traître ! ne viens point braver ici ma haine,
Et tenter un courroux que je retiens à peine !

il fait une proposition *impérative*, fondée sur la passion de la haine.

Descends du haut des cieux, auguste Vérité,
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.
HENR. Ch. I.

---

endroits, je n'ai pas cité les mêmes exemples que l'auteur anglois; il les a tirés d'écrivains qui font autorité dans sa langue, et j'ai dû faire de même pour la nôtre, en choisissant des exemples analogues. *(Note du Traducteur.)*

c'est encore une proposition *impérative*, du moins c'est la même forme ; mais le sentiment qui la produit est tout différent; c'est, si l'on peut se servir de cette expression, une proposition *optative* ou *suppliante.*

Mais, dira-t-on, faut-il distinguer ainsi à l'infini toutes les propositions qui, pour l'expression ou la nuance particulière, diffèrent les unes des autres ? n'y a-t-il pas moyen de les réduire à un nombre déterminé d'espèces ? S'il en étoit ainsi, nous ne pourrions pas en faire l'objet de nos raisonnements. Essayons cependant.

On dit communément d'un homme qui parle : *il explique sa pensée ;* c'est-à-dire que son discours est l'exposé ou le développement des affections ou des mouvements de son ame. C'est en effet ce qui arrive à tout homme qui parle, à moins qu'il ne soit faux ou dissimulé ; et encore dans ce cas cherche-t-il à en imposer par une sincérité apparente.

Or, les facultés de l'ame (1) peuvent se comprendre sous ces classes générales, la *percep-*

(1) *Vid.* Aristot. *de Anim.* II, 4.

tion et la *volonté*. Par la perception, je veux exprimer les *sens* et l'*intelligence;* et par *volonté*, j'entends, dans un sens plus étendu, non-seulement l'*action de vouloir*, mais les *passions* et les *divers appétits;* en un mot *tout mouvement réfléchi* ou *irréfléchi qui détermine à l'action.*

Si ce sont-là en effet les deux facultés actives de l'ame, il est évident que tout discours, ou toute proposition, en tant qu'elle représente ce qui se passe dans l'ame, doit par conséquent se rapporter à l'une ou à l'autre de ces facultés.

Toute proposition *affirmative* se rapporte à la *perception;* et en effet, affirmer une chose, n'est-ce pas, d'après les exemples cités plus haut, faire connoître une perception des sens ou de l'entendement?

D'un autre côté, *interroger, commander, prier*, ou, en termes de l'art, faire des propositions *interrogatives*, *impératives*, *&c.* est-ce autre chose que faire connoître autant de différents actes de la faculté de *vouloir!* car celui qui interroge veut être informé, celui qui commande veut être obéi, &c.

Si donc les facultés actives de l'ame ne sont pas autres que les deux dont nous venons de parler, et s'il est vrai que tout discours est l'exercice de ces facultés, il s'ensuit que tout discours sera ou une *affirmation*, ou l'expression d'un acte de la *volonté*. Ainsi, en les rapportant toutes à ces deux classes, nous avons trouvé le moyen d'en réduire le nombre illimité (1). Les divers degrés d'étendue dont le discours est susceptible, sont aussi infinis, comme on peut le voir en comparant l'Enéide à une épigramme de Martial ; mais la plus grande étendue dont la grammaire s'occupe, est celle que nous considérons ici, c'est-à-dire, la proposition. Les discours plus considérables (les paragraphes, les sections, les traités complets) appartiennent à des arts plus relevés, pour ne pas dire que ce ne sont que des séries de propositions répetées. On peut donc définir la proposition, *un certain nombre de mots dont l'ensemble exprime une pensée, et dont certaines*

---

(1) *Voy.* le Comment. d'Ammonius sur le traité *de Interpret.*

parties

parties ont elles-mêmes un sens (1). Ainsi, quand je dis *le soleil brille*, non-seulement l'ensemble de ces mots présente un sens, mais quelques-uns d'entre eux aussi, comme *soleil* et *brille*, expriment des idées.

Mais, dira-t-on, ces parties ont-elles aussi d'autres parties qui soient significatives de la même manière? et supposerons-nous que toute signification est, comme le corps, divisible en une infinité d'autres significations divisibles elles-mêmes à l'infini? Ce seroit une absurdité: il faut donc nécessairement admettre *qu'il y a des sons significatifs dont aucune partie ne peut par elle-même avoir de signification.* Voilà ce qui caractérise proprement le *mot* (2); ainsi quoique les mots *soleil* et *brille*, expriment chacun une idée, cependant aucune de leurs parties n'est significative par elle-même, ni les

---

(1) C'est la définition donnée par Aristote. *Voy.* le c. 20 de sa Poétique. *V.* aussi *de Interpret.* c. 4.

(2) Tous les anciens auteurs admettent cette définition. *Voy.* Arist. Poét. *c. 20;* — Priscien, *l. II;* —Théodore de Gaza, *Introd. gramm.* l. IV; —Platon, dans son dialogue intitulé *Cratylus*, p. 385, *edit. Serr.*

syllabes de chacun de ces mots, ni les lettres des syllabes.

Or, puisque tout discours en prose ou en vers, tout ce qui forme un ensemble, une section, un paragraphe, une proposition, comprend un sens divisible en d'autres sens, puisque d'ailleurs les mots expriment un sens qui n'est plus divisible, il s'ensuit que les mots seront les plus petites parties du discours, en ce sens que rien de moindre qu'eux ne peut être le signe d'une idée. Il faut donc nécessairement que la connoissance des mots contribue à la connoissance de l'art de la parole, puisqu'elle embrasse ses plus petites parties; elle doit donc être l'objet immédiat de nos recherches.

REMARQUES.

TOUTES les parties de nos connoissances sont liées entre elles, et ont de l'une à l'autre un rapport sensible et immédiat ; c'est ce que notre auteur a parfaitement démontré de la grammaire par rapport à la logique et à la rhétorique. Cependant la foiblesse de notre intelligence ne nous permettant pas d'embrasser à-la-fois, et d'une seule vue, tous les objets de la connoissance humaine,

nous avons été forcés d'y établir des divisions systématiques, et chacune de ces divisions a son étendue et ses limites marquées avec plus ou moins de précision. Notre auteur a bien marqué les limites de la science grammaticale, mais il ne dit presque rien de son étendue ; je vais tâcher de suppléer à cette omission, en traçant ici un tableau rapide de l'ensemble de cette science et de ses diverses parties.

Son but est l'expression claire et précise de la pensée ; les éléments qu'elle y emploie sont les *mots*.

Du moment où la grammaire, par l'usage propre des mots destinés à représenter les idées diverses qui entrent dans une pensée, et par l'emploi convenable des règles qu'elle a établies pour les combinaisons de ces mêmes mots, est parvenue à exprimer cette pensée avec toutes ses nuances et ses modifications, en sorte que le discours la réveille avec tous ses accessoires, dans l'esprit de celui qui écoute, s'il connoît la valeur des termes, et s'il est au courant des conventions établies ; de ce moment-là, dis-je, la grammaire a pleinement rempli son objet.

L'expression complète d'une pensée quelconque est ce que les philosophes appellent une proposition : ils en distinguent plusieurs espèces ; mais il est clair que ce mot doit être pris ici dans son acception la plus étendue. C'est donc à la propo-

sition que sont fixées les limites de la grammaire, et c'est dans l'analyse des parties de la proposition que nous trouverons tous les éléments de la science grammaticale.

D'abord, puisque les mots en sont les éléments primitifs, il faut que nous nous occupions des considérations auxquelles ils peuvent donner lieu, pris isolément. Nous considérerons à-la-fois le langage parlé, et le langage écrit. Les mots pris isolément sont la matière du discours; les mots combinés suivant certaines règles, en constituent la forme. Dans les mots pris isolément, on considère les voix, les articulations et les syllabes, la prosodie, qui comprend l'accent et la quantité, &c. et de toutes ces choses se compose la *prononciation*, pour la langue parlée. On considère aussi les lettres divisées en voyelles et en consonnes, qui représentent les voix et les articulations; les caractères prosodiques et d'expression, la ponctuation, &c. et de l'ensemble de toutes ces choses se compose l'*orthographe*, pour la langue écrite.

Enfin les mots pris isolément, dans la langue parlée ou écrite, et considérés comme signe de nos idées, ont un sens, une valeur qu'il est important de connoître, ou plutôt, dont la connoissance est la base essencielle de l'art de la parole. Je donnerois volontiers à cette partie le nom de *nomenclature*. Elle comprend, outre la connoissance

du plus grand nombre des mots d'une langue, celle des acceptions diverses qu'ils ont dans certains cas, et enfin, de leur sens propre, et de leur sens figuré, d'où résultent les tropes. Les philosophes se sont occupés, dans tous les temps, de déterminer les collections d'idées attachées à certains mots; tous, et sur-tout Locke et Condillac, ont senti que l'abus des mots, l'indétermination du sens qu'on y attache, exposent aux plus grands inconvénients. Souvent les hommes sont, à cet égard, comme des commerçants qui entreprendroient de se payer mutuellement avec des pièces de monnoie, de même dénomination à la vérité, mais de titres ou même de métaux différents. L'histoire des crimes et des malheurs de l'humanité n'est presque que celle de l'abus des mots.

C'est dans l'analyse des mots combinés pour former une proposition, qu'il faut chercher à reconnoître leurs diverses espèces grammaticales, et c'est de leurs emplois divers et nécessaires, qu'on déduira leurs caractères distinctifs et leurs dénominations. Et d'abord, la division la plus simple et la plus générale qu'on puisse établir, est celle qui partage les mots en deux grandes classes, 1.° ceux qui changent de forme suivant la nature du rapport général qu'ils concourent à désigner; 2.° ceux qui étant eux seuls les signes de la liaison de deux idées en rapport, sont constamment les mêmes et

ne changent jamais. Cette division est d'autant plus intéressante, qu'elle porte sur la masse entière de la grammaire, et sur les causes générales qui déterminent toutes les parties du discours à revêtir les qualités de l'une ou de l'autre de ces deux classes (1). C'est cette partie de la grammaire que Dumarsais appelle *les préliminaires de la syntaxe* (2); et c'est aussi le sujet de l'ouvrage d'Harris, et des observations que j'ai cru devoir y joindre.

On peut observer encore, dans la combinaison des mots entre eux, les lois en vertu desquelles elle se fait, et on donne à l'ensemble de ces lois le nom de *syntaxe.* La syntaxe détermine la place que les mots doivent occuper les uns à l'égard des autres, ou les formes accidentelles dont ils doivent être affectés. Ces formes accidentelles sont les nombres, les genres, les cas, les temps et les modes. Le choix s'en décide par la considération du rapport qui est entre les idées : si c'est un rapport d'identité, il soumet les mots aux lois de la concordance ; si c'est un rapport de détermination, il soumet les mots aux lois du régime (3).

La *construction* est un cas particulier de la

(1) *Voy.* la Gram. univ. de Court de Gébelin, *l. II, c. 4.*

(2) *Voy.* l'avertissement de la première édition de son Traité des tropes.

(3) *Voy.* l'article *Syntaxe* de l'Encyclopédie méthodique.

syntaxe ; elle est à l'égard des phrases prises isolément, ce qu'est la syntaxe à l'égard du système général de la langue. On peut voir dans les *Principes de grammaire* de Dumarsais, ou dans la nouvelle Encyclopédie, au mot *construction*, comment cet habile grammairien y développe tout ce qui regarde la théorie de la proposition considérée grammaticalement (1).

---

(1) L'auteur du Journal de la langue françoise a donné dans le premier numéro de la partie de ce journal intitulée *Solutions grammaticales*, une théorie complète de la proposition considérée grammaticalement ; mais il a cru devoir changer les dénominations des parties logiques, et les noms qu'il y a substitués ont l'avantage d'exprimer avec plus de précision le rôle que les mots jouent dans la proposition, et le point de vue sous lequel ils sont envisagés ; il appelle *judicande*, *judicateur* et *judicat*, ce que les logiciens nomment ordinairement *sujet*, *lien* ou *copule*, et *attribut*. Toute cette partie est traitée avec autant de clarté que de justesse et d'agrément, et j'invite ceux qui voudront se former des idées saines et claires sur tout ce qui regarde la proposition grammaticale, à lire avec soin l'ouvrage d'Urbain Domergue.

CHAPITRE III.

Des diverses espèces de Mots, ou des éléments du discours.

C'EST d'abord dans ce que les grammairiens appellent communément parties d'oraison, que nous devons chercher à reconnoître les diverses espèces de mots. Prenons pour exemple ces vers de Voltaire :

Du Dieu qui nous créa la clémence infinie,
Pour adoucir les maux de cette courte vie,
A placé parmi nous deux êtres bienfaisans,
De la terre à jamais aimables habitans,
Soutiens dans les travaux, trésors dans l'indigence;
L'un est le doux sommeil, et l'autre est l'espérance.

HENR. Ch. VII.

Ici les mots [le, la] sont des *articles ;* [Dieu, clémence, infinie, maux, êtres, aimables, travaux, doux, &c.] sont tous des *noms*, dont quelques-uns sont *substantifs,* et d'autres *adjectifs ;* [qui, nous] sont des *pronoms ;* [créa, adoucir, a, est] sont des *verbes ;* [placé] est un *participe,* [et] une *conjonction,* [jamais] un *adverbe ;* [de, pour, dans] sont des

prépositions. Nous avons ainsi dans une seule période toutes les parties du discours que les grammairiens grecs paroissent avoir distinguées. Les Latins n'en diffèrent qu'en ce qu'ils n'ont point d'articles, et qu'ils font une classe à part de l'interjection que les Grecs confondent avec les diverses espèces d'adverbes.

Que nous reste-t-il maintenant à examiner? Pourquoi n'y a-t-il pas un plus grand nombre d'espèces de mots? pourquoi y en a-t-il autant? ou, si l'on n'en veut admettre ni plus ni moins, pourquoi celles-là, et non pas d'autres?

Pour résoudre autant qu'il est possible ces difficultés, on examine dans plusieurs périodes les différences qui peuvent se trouver entre les parties dont elles sont composées ; et d'abord on remarque qu'il y a des mots *variables* et d'autres *invariables*. Ainsi de *travail* on fait *travaux*, d'*adoucir* on fait *adouci*, *j'adoucirai*, *&c*. Au contraire, les mots *de*, *dans*, *pour*, *et*, *parmi*, et beaucoup d'autres, demeurent comme ils sont, et ne peuvent souffrir aucun changement.

On peut encore rechercher jusqu'à quel point cette différence est essencielle. Car d'abord il y a des changements qu'on pourroit difficilement regarder comme nécessaires, parce qu'ils ne sont usités que dans certaines langues, et point du tout dans d'autres. Ainsi les Grecs ont un *duel* également inconnu aux modernes et aux anciens Latins. Ainsi les Grecs et les Latins admettent une triple variation dans leurs adjectifs, relativement aux genres, aux nombres et aux cas; et les Anglois laissent l'adjectif toujours le même, sans avoir égard à aucune de ces relations. Dans les cas même où cette différence de terminaison peut paroître indispensable, il y a moyen d'y suppléer, ou par des mots auxiliaires, comme lorsque nous rendons *Bruti* par *de Brutus*, et *Bruto* par *à Brutus;* ou par la simple position, comme lorsque nous rendons cette phrase, *Brutum amavit Cassius*, par *Cassius aima Brutus;* car l'accusatif, qu'il est toujours aisé de reconnoître à sa désinence dans le latin, ne se reconnoît ici qu'à cause de sa position.

Mais si la distinction des mots en variables

et invariables ne remplit pas notre but, essayons de trouver quelque autre différence plus essencielle.

Décomposons donc la période déjà citée au commencement de ce chapitre, et considérons-en les diverses parties comme séparées et détachées les unes des autres. Il est évident qu'il y en a quelques-unes, comme *Dieu*, *créa*, *aimables*, *sommeil*, *&c.* qui conservent encore un sens; d'autres, au contraire, deviennent absolument insignifiants, comme *qui*, *la*, *pour*, *de*, *&c.* non que ces derniers mots soient précisément insignifiants en eux-mêmes, mais dans le fait ils ont besoin, pour former un sens, d'être accompagnés d'autres mots.

Voici donc une distinction dont l'importance ne sauroit être contestée; car si tous les mots sont significatifs (autrement ce ne seroient pas des mots), et si chaque mot qui n'a pas une signification *absolue* en acquiert une *relative*, les mots se trouveront naturellement divisés en significatifs *absolument*, ou *par relation*. On peut appeler les uns *principaux*, et les autres *accessoires*. Les premiers sont comme

ces pierres qui servent de fondement à une arcade ou à un monument, et qui subsisteroient encore quand même le monument viendroit à être détruit : les autres sont comme ces pierres employées dans les voûtes, dans les parties élevées d'un bâtiment, et qui ne peuvent subsister qu'autant que l'ensemble se conserve (1).

---

(1) Apollonius d'Alexandrie, l'un des auteurs qui ont écrit avec le plus de sagacité sur la grammaire, explique les divers emplois des mots par des exemples tirés des divers emplois des lettres : *Ἔτι ὄν τρόπον τῶν στοιχείων τὰ μέν ἐστι φωνήεντα, ἃ καὶ καθ' ἑαυτὰ φωνὴν ἀποτελεῖ· τὰ δὲ σύμφωνα, ἅπερ ἄνευ τῶν φωνηέντων οὐκ ἔχει ῥητὴν τὴν ἐκφώνησιν· τὸν αὐτὸν τρόπον ἔστιν ἐπινοῆσαι κἀπὶ τῶν λέξεων· αἱ μὲν γὰρ αὐτῶν, τρόπον τινὰ τῶν φωνηέντων, ῥηταί εἰσι· καθάπερ ἐπὶ τῶν ῥημάτων, ὀνομάτων, ἀντωνυμιῶν, ἐπιρρημάτων. — αἱ δὲ, ὡσπερεὶ σύμφωνα, ἀναμένουσι τὰ φωνήεντα οὐ δυνάμενα κατ' ἰδίαν ῥητὰ εἶναι. — καθάπερ ἐπὶ τῶν προθέσεων, τῶν ἄρθρων, τῶν συνδέσμων· τὰ γὰρ τοιαῦτα ἀεὶ τῶν μορίων συσσημαίνει.* C'est-à-dire : « En effet, les éléments des mots sont composés de voyelles, qui par elles-mêmes rendent un » son complet, et de consonnes, qui ne peuvent être » entendues qu'avec le secours des voyelles : il faut con- » cevoir la même division dans les mots ; car il y en » a qui, comme les voyelles, ont un sens par eux- » mêmes, et d'autres qui, semblables aux consonnes, » qui ont besoin du secours des voyelles, n'ont par eux-

Cette définition une fois admise, voici comment nous raisonnerons : tout être existe comme étant une propriété ou une modification de quelque autre chose, ou bien il n'est rien de tout cela. Dans le premier cas, cet être s'appelle *attribut ;* ainsi *penser* est un attribut de l'homme, *être blanc* est un attribut du cygne, *voler* est un attribut de l'aigle, &c. Si l'être dont nous parlons n'est pas une propriété ou une modification quelconque d'un autre être, s'il n'est pas attribut enfin, alors il prend le nom de *sujet* ou *substance ;* ainsi *homme, cygne, aigle, &c.* ne sont point des attributs, mais des substances, parce que s'ils existent dans le temps et dans l'espace, aucun d'eux cependant, ni des êtres qui leur ressemblent, ne peut exister comme propriété ou affection d'un autre être.

Ainsi tous les êtres, quels qu'ils soient,

» mêmes aucune signification. — Telles sont les prépo-
» sitions, les articles et les conjonctions ; car ces mots
» ne sont les signes des idées que lorsqu'ils sont unis à
» d'autres parties du discours ». (Apollon. *de Syntaxi,* l. 1, c. 3.) *Voy.* aussi Priscien, *l. IX, p. 913, edit. Putsch.*

se trouvant divisés en substances ou en attributs (1), il s'ensuit que tous les mots *principaux* sont nécessairement compris sous l'une de ces deux divisions. S'ils sont significatifs de substance, on les appelle *substantifs*, s'ils sont significatifs d'attribut, on les appelle *attributifs*, en sorte que tous les mots principaux sont ou substantifs ou attributifs.

Quant aux mots qui ne sont significatifs que comme *accessoires*, ils prennent leur signification de leur union avec un ou avec plusieurs mots : s'ils sont joints à un mot seul, ils servent à en déterminer le sens, et on peut les appeler pour cette raison *définitifs ;* s'ils sont joints à plusieurs mots à-la-fois, ils servent à l'union de ces mots entre eux; donnons-leur le nom de *connectifs*.

C'est ainsi que tous les mots, sans exception, sont ou principaux ou accessoires, ou en d'autres termes, *significatifs par eux-mêmes*,

---

(1) Cette division des êtres en substances et en attributs, paroît avoir été admise par les philosophes de toutes les sectes et de tous les siècles. *Vid. Categ.* c. 2 ; — *de Metaphys.* l. VII, c. 1 ; — *de Cælo*, l. III, c. 1.

ou *significatifs par relation.* Significatifs par eux-mêmes, ils sont ou substantifs ou attributifs; significatifs par relation, on les distingue en définitifs ou connectifs, en sorte que sous ces quatre divisions, *substantifs, attributifs, définitifs* et *connectifs,* on comprend tous les mots possibles, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre eux.

Si l'on trouve ces dénominations nouvelles et inusitées, nous pouvons y substituer, dans le même ordre, celles de *nom,* de *verbe,* d'*article* et de *conjonction,* qui sont d'un usage plus familier. Mais, nous dira-t-on, que deviennent alors le *pronom,* l'*adverbe,* la *préposition,* l'*interjection!* Ils doivent rentrer dans les divisions que nous venons d'établir, ou être considérés comme autant d'espèces en eux-mêmes.

Il y avoit chez les anciens différentes opinions sur le nombre de ces diverses parties ou éléments du discours.

Platon, dans son *Sophiste,* n'en compte que deux, le nom et le verbe. Aristote, en parlant des propositions, n'en compte pas davantage.

Ce n'est pas que ces savants philosophes ne connussent les autres divisions de la grammaire ; mais comme ils n'en parloient que relativement à la logique ou dialectique (1), ils ont considéré le discours comme essenciellement composé de ces deux espèces de mots : ce sont en effet les seuls dont la combinaison suffise pour former une proposition affirmative,

---

(1) « Il n'y a donc, suivant les dialecticiens, que » deux parties du discours, le *nom* et le *verbe ;* parce » qu'il n'y a que ces deux parties qui, jointes ensemble, » puissent présenter un sens complet. Les autres parties » étaient appellées *συγκατηγορήματα*, c'est-à-dire, *consignificantia* ». (Priscien, *l. II, p. 574, edit. Putsch.*)

« On pourroit demander pourquoi il [Aristote] ne » parle ici que du *nom* et du *verbe,* puisqu'il paroît qu'on » peut compter un plus grand nombre de parties du » discours ; à quoi l'on répond que ce philosophe n'a » défini, dans son livre, que ce qui étoit nécessaire » au sujet qu'il traitoit; car il ne parle que de la pro- » position énonciative, qui véritablement se trouve » dans le nom et le verbe unis ensemble ». (Boetius, *in libr. de Interpret.*)

Apollonius, d'après les principes que nous venons d'établir, appelle très-élégamment le nom et le verbe, *τα ἐμψυχότατα μέρη τοῦ λόγου* (les parties les plus animées du discours). *De Syntaxi,* l. 1, c. 3, p. 24. *Voy.* aussi Plutarque, *Quæst. Platon.* p. 1009.

affirmative, ce qu'aucune autre espèce de mots ne pourroit faire sans eux. Aussi Aristote dans sa Poétique, où il avoit à développer les éléments d'un discours plus composé, ajoute au nom et au verbe l'article et la conjonction, et adopte, comme on voit, les mêmes divisions que nous venons d'établir dans ce traité. A l'autorité d'Aristote, s'il étoit possible d'en desirer une plus imposante, on peut ajouter celle des anciens Stoïciens (1).

De ces quatre parties, les derniers Stoïciens en firent cinq, en divisant les noms en *propres* et en *appellatifs*. D'autres en augmentèrent le nombre, en séparant le pronom du nom, le participe et l'adverbe du verbe, et la préposition de la conjonction. Les Latins allèrent plus loin, et séparèrent l'interjection de l'adverbe, avec lequel les Grecs l'avoient toujours confondue.

---

(1) Nous sommes autorisés en ceci, par Denys d'Halicarnasse, *de Struct. orat. sect. 2;* Quintilien, *Instit. l. 1, c. 4.*

Diogène Laërce et Priscien prétendent qu'ils admettoient cinq parties. *Voy.* Priscien, comme ci-dessus, et *Diog. Laert. l. VIII, sect. 57.*

A la vérité Denys d'Halicarnasse et Quintilien (1) nous disent qu'Aristote, Théodecte et les anciens grammairiens, n'avoient distingué que trois parties du discours, le nom, le verbe et la conjonction. Cette division est la même que dans les langues orientales, dont les grammaires, à ce qu'on dit (2), n'admettent pas un plus grand nombre d'éléments. Mais pour Aristote, nous pouvons assurer le contraire, d'après son propre témoignage; car non-seulement il admet les quatre espèces de

(1) Aux endroits que nous venons de citer.

(2) « L'opinion de ceux qui n'admettent que trois » espèces de mots, est très-ancienne; c'est aussi celle » des Arabes. — Les Hébreux même qui n'ont commencé » à écrire sur les règles du langage, que lorsque les » Arabes avoient déjà cessé de s'en occuper, c'est-à-dire » il y a environ 400 ans, les Hébreux, dis-je, ont » suivi en cela les Arabes leurs maîtres. — Les autres » langues de l'Orient même admettent cette triple division. On ne sait si les Orientaux la reçurent des anciens » Grecs, ou si ceux-ci la tenoient d'eux. Quoi qu'il en » soit, nous savons que les anciens Grecs ne reconnoissoient que trois parties, non-seulement par le témoignage de Denys d'Halicarnasse, &c. » (Vossius *de Analogiâ, l. 1, c. 1.*) *Voy.* aussi la Minerve de Sanctius, *l. 1, c. 2.*

mots que nous avons adoptées, mais il les distingue chacune par une définition particulière (1).

Nous nous occuperons, dans les chapitres suivants, de considérer séparément et en particulier le nom, le verbe, l'article et la conjonction; nous préférons néanmoins, pour exprimer d'une manière plus générale la nature et les fonctions de ces quatre espèces de mots, de les appeler *substantifs*, *attributifs*, *définitifs* et *connectifs*.

REMARQUES.

JUSQU'ICI Harris a exposé les véritables fondements de la métaphysique du langage, et les principes qu'il établit lui sont communs avec tous les grammairiens philosophes qui l'ont précédé; mais dans le chapitre qu'on vient de lire, il les laisse en quelque sorte derrière lui, et il s'élève à un principe dont la simplicité, l'importance et la fécondité ne sauroient être contestées. La vérité sur laquelle ce principe est fondé, avoit été aperçue par les auteurs de la grammaire de Port-Royal, mais elle étoit restée stérile entre leurs mains.

(1) Poét. c. 20.

L'auteur du Journal de la langue françoise, sans avoir lu l'ouvrage d'Harris, a établi sa nouvelle classification sur le même principe, auquel il s'est élevé de son côté par la méditation ; mais il a su en tirer des conséquences plus rigoureuses ; il a senti que ce principe embrassant dans sa généralité les mots de toute espèce, il étoit possible d'en déduire des dénominations qui réunissent à une plus grande clarté, le mérite d'une uniformité et d'une simplicité toujours infiniment précieuses en ce genre ; au lieu qu'Harris semble, dans les chapitres suivants, abandonner cette vérité lumineuse, et affecter de faire rentrer les subdivisions des quatre classes qu'il établit ici, dans celles que les anciens grammairiens ont adoptées (1), avec

---

(1) C'est par un respect superstitieux pour l'antiquité que le docte Harris affecte de contraindre, pour ainsi dire, l'essor de son génie. Les plus grands hommes ne sont pas exempts de ces inconséquences ;

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. . . .

En voici un exemple assez remarquable : les auteurs de la grammaire de Port-Royal, après avoir distingué deux sortes de mots, 1.° *ceux qui signifient les objets de nos pensées*, 2.° *ceux qui signifient la manière ou la forme de nos pensées*, ajoutent : « Les mots de la première sorte » sont les *noms*, les *articles*, les *pronoms*, les *prépositions*, » les *participes* et les *adverbes* ; ceux de la seconde sont

cette seule différence qu'il persiste à comprendre le *verbe,* l'*adjectif* et l'*adverbe* dans la classe des attributifs.

Domergue n'admet point, comme Harris, une troisième espèce de mots sous le nom d'accessoires, ou significatifs par relation. « Dans les choses (dit-» il) tout est *substance* ou *modification,* j'en ai conclu » que dans les mots, qui sont les images des choses, » tout est *substantif* ou *attribut* ». Ainsi il donne le nom d'attribut à tout mot qui modifie, d'une manière quelconque, un substantif ou un attribut, ou même une proposition. Cependant on remarque des différences essencielles dans la manière dont les attributs concourent à modifier le substantif. Cette observation l'a dirigé dans la classification des mots, et lui a servi à déterminer les nouvelles dénominations sous lesquelles il falloit ranger leurs diverses espèces. En conséquence, il a donné le nom d'*attribut particulier* à ce que les grammairiens nomment ordinairement, *adjectifs, articles, pronoms* (construits adjectivement), et *participes* du *présent* et du *passé:* car, parmi ces mots, les uns, comme

» les *verbes,* les *conjonctions* et les *interjections* ». Il est bien étonnant qu'on mette dans la classe des mots qui expriment les objets de nos pensées l'*article,* la *préposition,* et même l'*adverbe,* comme l'a très-bien observé Duclos ; mais par quelle étrange inadvertance y laisse-t-il le *participe* ! (*Voy.* la Gramm. gén. et rais. *chap. 1 de la seconde partie, édit. de 1780.)*

les adjectifs et les participes du présent et du passé, expriment une attribution de qualité, d'action ou d'état, qui ne convient qu'à l'être particulier auquel nous en faisons l'application; et les autres, comme l'article, et le pronom construit adjectivement, ne servent qu'à exprimer le point de vue particulier, et à déterminer le sens, plus ou moins général ou restreint, dans lequel nous voulons faire considérer le substantif auquel ils sont joints.

L'existence étant le mode nécessaire et universel de tous les êtres physiques ou intellectuels, il a donné le nom d'*attribut commun*, au mot destiné spécialement à l'exprimer; c'est le verbe *ÊTRE*. Mais comme tous les autres verbes, dans toutes leurs formes, renferment implicitement cet attribut commun, auquel se joint l'idée explicite d'une attribution particulière, ils ont été appelés *attributs combinés.*

Ce qu'on appelle *conjonction*, n'étant le plus souvent qu'une phrase elliptique qui sert à modifier des propositions combinées, et à indiquer les vues particulières de l'esprit dans cette combinaison, s'appelle *attribut de proposition.*

L'*adverbe*, suivant l'idée attachée à ce mot, modifie les verbes; mais ne modifie-t-il pas aussi les adjectifs? et, en un mot, tous les attributs ne sont-ils pas susceptibles de modification? L'adverbe

est donc véritablement un *attribut d'attribut.* C'est aussi le nom que lui a donné l'auteur que j'analyse, et, en cela, il s'est encore rencontré avec Harris. Les *prépositions* se rangent naturellement dans cette dernière classe; car, en analysant les exemples où elles se rencontrent, on voit que leur véritable emploi est de modifier des attributs.

Enfin les *substantifs* sont, dans le nouveau système, comme dans l'ancien, tous les mots qui signifient des êtres physiques ou intellectuels; l'auteur y ajoute ceux qu'on nomme communément *pronoms personnels*, puisqu'en effet ils expriment toujours une chose ou un individu.

Tout homme qui a un peu réfléchi sur ces objets, sait combien est difficile et important l'art d'imposer les noms, et de déterminer avec précision la collection d'idées qu'on doit y attacher. Il est hors de doute que c'est contribuer essenciellement aux progrès d'une science que d'en perfectionner l'instrument principal, si je puis m'exprimer ainsi. Or l'instrument principal de la science grammaticale, et de toutes celles qui, comme elle, consistent dans l'observation d'une multitude de faits et de détails, c'est la *classification.* Je ne m'étendrai pas davantage sur le mérite de celle d'Urbain Domergue; l'analyse que je viens d'en faire doit suffire pour mettre le lecteur à portée de juger combien elle est plus simple, plus conforme à la

saine logique, et par conséquent plus parfaite que celle qu'avoient adoptée jusqu'ici tous les grammairiens (1). J'aurai d'ailleurs occasion d'en discuter les diverses parties et les applications, dans mes remarques sur les chapitres suivants, et je terminerai celles-ci par l'observation suivante.

Il y a trois inconvénients à éviter, lorsque l'on veut établir des divisions systématiques dans les sciences : car le but de ces divisions étant d'aider l'esprit à démêler les individus, dont la foule se présente à lui tout-à-la-fois ; 1.° Si vous négligez d'établir un assez grand nombre de divisions principales, vous ne remédiez qu'imparfaitement à cette confusion. 2.° Si vous admettez un trop grand nombre de sous-divisions, vous ramenez le désordre et la confusion auxquels vous vouliez remédier. Dans la grammaire, par exemple, toutes ces espèces de conjonctions *causales, adversatives, explicatives, &c. &c.* fatiguent la mémoire et l'attention sans

---

(1) Il me semble que l'on a grand tort de refuser d'admettre ces nouvelles dénominations, sous prétexte qu'elles sont peu connues, et que ceux qui les apprendroient ne pourroient plus lire aucun des anciens ouvrages sur la grammaire. Je crois, au contraire, qu'elles en rendroient la lecture plus facile, parce que celles-ci sur-tout, ont le mérite de servir à éclaircir la signification des dénominations anciennes qui sont, pour la plupart, illogiques ou insignifiantes.

nécessité. Il n'y a dans les langues, comme dans la nature, que des individus ; et, rigoureusement parlant, il n'y a pas un mot qui ne pût faire une classe à part, et être distingué de tous les autres par des nuances ou des différences très-sensibles. 3.° Enfin, on tombe dans le même inconvénient, en établissant ses divisions sur des distinctions stériles, et qui ne peuvent influer en rien sur l'ensemble ni sur les détails de la science. Quel avantage Bauzée trouve-t-il dans la division qu'il fait des mots en *affectifs* et en *discursifs* ! Quelle lumière cette première distinction porte-t-elle sur le reste de son système (1) ?

CHAPITRE IV.

Des Substantifs proprement dits.

Les substantifs sont tous les mots *principaux* qui signifient des substances considérées comme telles. La première espèce de substances comprend les productions de la nature, comme animal, végétal, homme, chêne.

Il y a d'autres substances qui sont le produit de notre industrie ; nous les créons en

(1) *Voy.* l'article *Mot* de l'Encyclopédie méthodique.

changeant la forme des matériaux que nous fournit la nature; c'est ainsi que nous faisons une montre, un vaisseau, un télescope, &c.

Nous pouvons encore, par une opération plus déliée et purement intellectuelle, séparer quelque attribut du sujet auquel il est nécessairement lié, et le considérer à part et indépendamment de tout ce qui y tient. Par exemple, nous séparons d'un corps la faculté de voler, d'une surface la propriété d'être blanche, de l'ame la qualité d'être modérée.

C'est de cette manière que nous parvenons à changer les attributs même en substances, en les désignant par des substantifs propres, comme vol, blancheur, modération, ou, en termes plus généraux, mouvement, couleur, vertu. C'est-là ce que nous appelons *substances abstraites;* celles de la seconde espèce sont appelées *artificielles.*

Ces diverses substances peuvent encore se diviser en genres, en espèces et en individus. Parmi les substances naturelles, par exemple, animal est un genre, homme est une espèce; et Alexandre un individu : parmi les substances

abstraites, mouvement est un genre, vol une espèce, et telle ou telle sorte de vol un individu ; enfin dans les substances artificielles, édifice est un genre, palais une espèce, et Vatican un individu.

Il résulte de-là que chaque genre peut être considéré comme compris tout entier dans chacune de ses espèces subordonnées (1) ; ainsi homme, cheval, chien, composent chacun un animal complet. De même chaque espèce est comprise toute entière dans chacun des individus qui la composent ; car Platon, Socrate et Xénophon, sont chacun un homme complet et distinct, ce qui fait que chaque genre, quoique étant un, se multiplie en une multitude, et chaque espèce, quoique étant une, devient également multiple par rapport aux êtres qui lui sont subordonnés ; mais comme il n'y a point d'êtres qui soient ainsi

(1) C'est ce que Platon semble avoir exprimé d'une manière un peu mystérieuse, par ces mots *μιαν ιδεαν*, *&c.* (Sophist. *pag. 253, edit. Serrani.*) Pour la définition commune du genre et de l'espèce, *voy.* l'Introduction de Porphyre à la logique d'Aristote.

subordonnés à l'individu, il ne peut jamais à la rigueur être considéré comme multiple, et il est véritablement indivis par sa nature comme il l'est par son nom.

C'est d'après ces principes que les mots étant assujettis à la nature des choses dont ils sont les signes, ceux qui signifient des genres ou des espèces admettent la distinction de nombres, tandis que ceux qui ne représentent que des individus, ne l'admettent pas à la rigueur (1).

---

(1) Les noms d'individus sont pourtant considérés quelquefois avec l'idée de pluralité, par les raisons suivantes : 1.° Les individus de la race humaine, sont tellement multipliés, même dans la plus petite nation, qu'il seroit difficile d'inventer un nouveau nom pour chaque individu qui vient à naître. Au lieu donc de donner à un seul individu le nom de *Marc* ou d'*Antoine*, il arrive que ces noms sont communs à plusieurs. 2.° Comme la famille fait en quelque sorte une petite espèce ou classe à part, en sorte que le nom de famille s'étend à toute la parenté, comme le nom spécifique s'étend à tous les individus, c'est avec encore plus de raison qu'on a admis des pluriels dans les noms propres, comme les *Ptolémées*, les *Scipions*, &c. 3.° Enfin, la célébrité quelconque que certains hommes ont attachée à leurs noms, en a fait, en quelque sorte, des *appellatifs communs*,

Un autre caractère distinctif des substances, c'est le sexe. Toute substance est mâle ou femelle, ou bien elle est l'un et l'autre à-la-fois, ou bien elle n'est ni l'un ni l'autre; ainsi la présence ou l'absence du sexe, produit quatre divisions sous lesquelles on peut ranger tous les êtres possibles; mais comme les hermaphrodites sont rares, si même il en existe, le langage, n'ayant égard qu'aux distinctions d'un usage plus commun, ne considère les mots que comme masculins, féminins ou neutres (1).

Beaucoup de langues ont des substantifs différents pour désigner le mâle ou la femelle, soit dans l'espèce humaine, soit dans les animaux qui sont généralement connus et parmi lesquels la différence du sexe se distingue

---

qu'on applique à tous ceux qui réunissent ou paroissent réunir les qualités des individus qui les ont rendus célèbres. C'est ainsi que Martial a dit :

Sint *Mecænates*, non deerunt, Flacce, *Marones*.

«Qu'il y ait *des Mécènes*, et vous verrez naître *des Virgiles*».

(1) Cette division se trouve dans Aristote. *(Poet. c. 21.)* Protagoras même l'avoit établie avant lui. *(Arist. Reth. l. III, c. 5.)*

facilement par la forme, la taille, la couleur, &c. Mais en parlant des espèces d'animaux moins communes, ou chez lesquelles les caractères distinctifs ne sont pas sensibles, on se sert d'un substantif unique pour désigner les deux sexes.

Dans la langue angloise, c'est une règle générale, et qui ne souffre d'exception que dans le langage figuré, que tout substantif qui désigne un animal mâle est masculin, tout substantif qui désigne un animal femelle est féminin, et toute substance qui n'a point de sexe, est désignée par un substantif neutre (1). Il n'en est pas de même dans le grec, dans le latin, et dans le plus grand nombre des langues modernes; elles ont toutes des mots masculins et féminins, et même en très-grand nombre, pour signifier des substances qui n'ont jamais eu de sexe; tels sont, en français, *ame*, substantif féminin, *esprit*, substantif masculin.

---

(1) *Nam quicquid sexui non adsignatur, neutrum haberi oportet; sed id ars,* &c. (Consent. ap. Putsch. *p. 2023.*) Tout le passage, depuis ces mots *genera hominum quæ naturaliter sunt,* &c. mérite d'être lu.

Dans quelques mots, c'est le matériel du mot lui-même qui a déterminé ces distinctions; une terminaison ou une autre, la déclinaison dans laquelle il a été placé, ont suffi pour le déterminer à être de tel ou tel genre. Enfin il paroît qu'il y en a eu dont le genre a été fixé par un raisonnement plus conséquent, qui fit apercevoir dans les choses même qui n'ont pas de sexe, une espèce d'analogie éloignée avec cette grande distinction naturelle, qui, suivant l'expression de Milton, est le principe de la vie de tous les êtres (1).

On peut donc conjecturer que l'on a considéré comme substantifs masculins ceux en qui l'on remarquoit ou la faculté de communiquer des qualités, ou des caractères d'activité, de vigueur, d'énergie, et cela indifféremment pour le bien ou le mal, ou enfin ceux qui avoient des titres à quelque sorte de supériorité estimable ou autrement.

---

(1) M. Linné, célèbre naturaliste, a établi des distinctions de sexe dans toutes les productions végétales de la nature, et en a fait la base de son système de botanique.

Au contraire, on a regardé comme féminins ceux qui avoient la propriété de recevoir, de contenir, ou de produire et de donner la vie; ou qui de leur nature étoient plutôt passifs qu'actifs, ou qui avoient un caractère particulier de grace et de beauté, ou qui avoient rapport à de certains excès dont on jugeoit les femmes plus susceptibles que les hommes.

C'est sur ce principe que des deux magnifiques flambeaux qui éclairent le monde, l'un a été considéré comme masculin, et l'autre comme féminin; le soleil (ἥλιος, *sol*), comme masculin, parce qu'il communique la lumière qui est sa propriété particulière et naturelle, et aussi à cause de la chaleur fécondante et de l'énergie de ses rayons; la lune (σελήνη, *luna*), comme nom féminin, parce qu'elle ne fait que recevoir la lumière d'un autre corps, et aussi parce que ses rayons ont moins de force et sont plus doux.

Virgile les considère comme le *frère* et la *sœur:*

Nec fratris *radiis obnoxia surgere Luna.*
G. 1, 396.

La Lune sur son char le dispute à son *frère.*
Trad. de DELILLE.

Le ciel

Le ciel ou l'air, en grec et en latin, est du genre masculin, comme étant la source des pluies qui imprégnent la terre. Celle-ci (1), au contraire, est généralement du genre féminin, parce qu'elle est, pour ainsi dire, le grand réservoir, et sur-tout parce qu'on la considère comme étant médiatement ou immédiatement la *mère* de toutes les substances sublunaires, animales ou végétales (2). Ainsi dans Virgile :

Tum pater *omnipotens fœcundis imbribus* Æther
Conjugis *in gremium lætæ descendit, et omnes*
Magnus alit, magno commixtus corpore, fœtus.
G. II, 325.

Le *Dieu du ciel* descend dans son sein amoureux,
Lui verse ses trésors, lui darde tous ses feux,
Remplit ce vaste sein de son ame puissante :
Le monde se ranime, et la *Nature* enfante.
Trad. de DELILLE.

C'est par une semblable analogie que les

---

(1) Senecæ *Nat. quæst.* III, 14.

(2) « Par-tout la terre a été considérée comme la » *nourrice* et la *mère* des êtres qui l'habitent. Le *ciel*, » le *soleil*, et tous les autres êtres de cette nature, » reçoivent le nom de *père* et de *créateur* ». (Arist. *de Gen. anim.* l. 1, c. 2.)

mots *navire* (1) (ναῦς, *navis*), ville (πόλις, *civitas*), et patrie (πάτρις, *patria*), sont du genre féminin, parce qu'on les considère comme *contenant*, comme *portant* dans leur sein, ou plutôt, comme *nourrissant* leurs habitants respectifs. Ainsi Virgile a dit :

Salve, magna parens *frugum, saturnia* Tellus,
Magna virûm. —

G. II, 173.

Salut, *mère* des fruits et *mère* des héros,
Terre où le grand Saturne a trouvé le repos.

Ainsi dans l'éloge sublime que Démosthène fit des guerriers tués à la bataille de Chéronée :

Γαῖα δ' Πάτρις ἔχει κόλποις τῶν πλεῖστα καμόντων σώματα.

DEMOSTH. in Orat. pro coronâ.

« La *Terre maternelle* a reçu dans son sein » les corps fatigués d'un grand nombre d'entre » eux ». *(Dis. pr. la couronne.)*

L'océan, par une semblable analogie, pouvoit avec raison être considéré comme du genre féminin, puisqu'il contient et reçoit dans son sein les fleuves et les rivières, et qu'il donne la vie à une si grande multitude d'animaux

---

(1) *Navire* était autrefois du genre féminin en françois. *(Note du Traducteur.)*

et de végétaux. Il se peut néanmoins que le mugissement terrible et effrayant de ses flots ait prévalu pour le faire ranger dans la classe des noms masculins; en effet la seule harmonie de ces mots d'Homère,

— μέγα σθένος Ὠκεανοῖο (1),

suffiroit pour faire comprendre à celui qui les entendroit, sans savoir ce qu'ils signifient, que la chose qu'ils expriment est incompatible avec la délicatesse et la douceur que suppose le genre féminin.

Le temps (χρόνος), en vertu de sa puissance incontestable sur tous les objets qui nous entourent, est mis avec raison, par les Grecs et par plusieurs peuples modernes, au nombre des noms masculins. Ainsi dans cet élégant distique que le poète met dans la bouche d'un vieillard décrépit :

— Χρόνος μ' ἔκαμψε, τέκτων οὐ σοφὸς,
Ἅπαντα δ' ἐργαζόμενος ἀσθενέστερα.

STOB. Ecl. p. 591.

« Le *Temps*, cet *ouvrier* peu sage, et qui » détériore tout ce qui passe dans ses mains, » m'a courbé sous le poids des années ».

(1) Mega sthenos Okeanoïo.

C'est, sans doute, en vertu du même pouvoir irrésistible que les mots θανατος ou ἀΐδης (*mort*, *trépas*), ont été faits du genre masculin. Les Anglois même sont tellement accoutumés à cette idée, que la mort présentée sous une forme féminine leur paroîtroit ridicule.

Callimaque, en parlant des élégies d'Héraclite son ami, a dit :

> Αἱ δὲ τεαὶ ζώουσιν ἀηδόνες, ᾗσιν ὁ πάντων
> Ἁρπάκτηρ Ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.
>
> Mais ces vers enchanteurs, qu'enfanta ton génie,
> Braveront *du Trépas* la fureur ennemie.

Dans l'Alceste d'Euripide, Θανατος, ou *le Trépas*, est un des personnages du drame ; la pièce commence par un dialogue entre *lui* et Apollon, et vers la fin il y a un combat entre *lui* et Hercule, dans lequel Hercule étant vainqueur, arrache Alceste de ses mains.

On sait que *sommeil* et *mort* sont appelés *frères* par Homère; et c'est à cette fiction que Gorgias faisoit allusion, lorsque, vers la fin d'une longue vie, s'étant endormi sur son lit de mort, un ami lui demanda ce qu'il faisoit: « Il est juste, répliqua le vieillard, que le

» Sommeil me délivre de l'inquiétude que me
» causeroit son frère ».

Ainsi Shakespear parlant de la vie:

— *Merely thou art Death's fool*
For him *thou labour'st by thy flight to shun,*
And yet run'st tow'rds him *still.*

Meas. for meas.

N'es-tu pas en effet le jouet *du Trépas !*
Pour l'éviter tu fuis, tu te tourmentes,
Et tu finis par tomber dans ses bras.

L'Etre suprême (*God,* Θεὸς, *Deus,* Dieu, &c.) est du genre masculin dans toutes les langues, à raison, sans doute, de la supériorité du sexe masculin, et parce qu'il est le créateur de tout et le père des dieux et des hommes. Quelquefois néanmoins on exprime la même idée par des noms du genre neutre, comme τὸ Πρῶτον, τὸ Θεῖον, *Numen ;* et en anglois, *Deity itself.* La raison en est peut-être que Dieu étant avant tous les autres êtres par sa puissance et par sa durée, cette supériorité est mieux caractérisée et plus convenablement exprimée par une négation que par aucune de ces distinctions qui sont coordonnées avec

quelque autre qui leur est opposée, comme mâle, par exemple, est coordonné avec femelle, droite avec gauche (1), &c.

La vertu (ἀρετή, *virtus*), et toutes les espèces de qualités comprises sous cette idée générale, sont du genre féminin, peut-être à cause de leur beauté, et de leur charme irrésistible, qui se fait sentir même aux cœurs les plus corrompus.

— *Abashed the devil stood,*
And felt how awfull goodness is, and saw
Virtue *in* her *shape how lovely; saw and pin'd*
His loss. —

P. l. IV, 846.

Le démon baisse alors ses regards confondus;
Il voit en frémissant les biens qu'il a perdus,
Il les voit : *la Vertu,* de ses graces ornée,
Sembloit en imposer à sa rage étonnée.

Paradis perdu, l. IV.

Tous les mots dont nous venons de parler, le *temps*, la *mort*, la *vertu*, &c. quoique de différents genres en latin, en grec, en françois et dans la plupart des langues modernes, ne peuvent jamais changer celui qui leur est une

---

(1) *Voy.* Ammon. *in libr. de Interp. pag. 30*, B; — Aristot. *Metaph.* A *pag. 210*. Sylb.

fois affecté, excepté dans un petit nombre de cas, où le genre est *douteux*. La langue angloise a un privilége singulier en ce genre. Elle a des adjectifs possessifs des trois genres pour la troisième personne, HIS, *son;* HER, *sa;* ITS, qui n'a point d'équivalent en françois : il faut le rendre par le mot latin *suum*. Cette particularité lui fournit les moyens de rendre ses idées avec une force et une précision remarquables, soit qu'elle veuille le faire suivant la rigueur métaphysique, soit qu'elle veuille les embellir des charmes de l'éloquence et de l'imagination : car lorsqu'elle veut parler des substances purement intellectuelles, qui n'ont point de sexe, elle se sert de son adjectif neutre, plus convenable pour le point de vue philosophique sous lequel elle les envisage; au contraire, en se servant des formes particulières au masculin ou au féminin, elle fait envisager ces mêmes substances comme personnifiées en quelque sorte, et alors le style devient véritablement poétique et pittoresque (1).

(1) J'ai supprimé les exemples cités par l'auteur, parce qu'il est impossible de les traduire dans le sens

Ammonius le péripatéticien, dans son Commentaire sur le traité *de Interpretatione*, a traité ce sujet avec beaucoup d'étendue par rapport à la langue grecque. Nous observerons seulement que de pareilles considérations n'offrant tout au plus que des conjectures, doivent plutôt être reçues avec indulgence que discutées à la rigueur. Les paroles de Varron sur un sujet à-peu-près pareil, sont d'une justesse et d'une élégance remarquables : *Non mediocres enim tenebræ in sylvâ, ubi hæc captanda ; neque eò quò pervenire volumus, semitæ tritæ ; neque in tramitibus quædam objecta, quæ euntem retinere possunt.* « Les ténèbres (dit-il) qui » environnent tous ces objets, sont épaisses;

---

grammatical où il les présente. Notre langue n'est pourtant pas absolument dépourvue de l'avantage que relève ici Harris. Notre mot elliptique *en* peut suppléer quelquefois le *its* de l'anglois; et nos mots *son* ou *sa*, leurs adjectifs possessifs du masculin et du féminin. Mais la syntaxe particulière à cette espèce de mots dans la langue angloise, et la hardiesse naturelle de cette langue, lui donnent, en ce point, un avantage incontestable sur la nôtre, et même sur les langues grecque et latine.

(Note du Traducteur.)

» aucun sentier déjà frayé ne peut me con-
» duire au but que je voudrois atteindre, et
» je ne vois point, dans la route escarpée et
» difficile où je dois marcher, d'objets qui
» puissent me servir de guide et assurer ma
» marche (1) ».

Concluons de ce qui vient d'être dit, que le *nombre* et le *genre* modifient les mots, parce que dans le principe ils modifient aussi les choses; c'est-à-dire que comme il y a des substances en grand nombre, qui ont ou n'ont pas de sexe, il y a en conséquence des substantifs susceptibles de nombre, et qui sont masculins, féminins ou neutres. Il y a pourtant une différence entre ces deux espèces de modifications; c'est que le nombre ne s'étend pas plus loin que la dernière classe des espèces, au lieu que le genre s'applique à tous les individus.

---

(1) *De Ling. lat.* l. IV.

CHAPITRE V.

Des Substantifs du second ordre.

NOUS allons parler ici d'une autre espèce de substantifs entièrement différents de tous ceux dont il a déjà été question ; on peut en définir la nature ainsi qu'il suit :

Tous les objets qui se présentent à nos sens ou à notre esprit, s'y présentent pour la première fois, ou bien nous les reconnoissons pour les avoir déjà aperçus au moins une fois. Dans le premier cas, l'objet est appelé de première connoissance (1) ; dans le second, on l'appelle objet de seconde connoissance.

Or, comme toute conversation se passe entre des particuliers ou individus, il arrivera

(1) *Voy.* Apoll. *de Syntaxi, l. I, c. 16 ; l. II, c. 3.* « Il y a, dit Priscien, cette différence entre la démons- » tration [l'action de montrer] et le rapport ou la » relation, que le geste qui sert de réponse à une inter- » rogation, indique un objet de première connoissance : » *qui a fait ? — moi.* Mais le rapport ou le récit qu'on fait » d'une chose indique un objet de seconde connoissance, » comme : *celui dont j'ai déjà parlé* ». (Priscien, *l. XII.*)

souvent qu'ils seront les uns pour les autres des objets de première connoissance, c'est-à-dire, inconnus l'un à l'autre jusque-là. Que faire donc en pareil cas? Comment celui qui parle pourra-t-il adresser un discours à l'autre, puisqu'il ne sait pas son nom? Comment se fera-t-il connoître lui-même en déclinant à l'autre son propre nom, que celui-ci ne connoît pas davantage? Les noms dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, ne peuvent pas servir pour cet objet : le premier expédient qu'on aura trouvé dans cette occasion, aura probablement été de désigner avec le doigt ou avec la main; langage d'action dont on peut encore observer quelques traces dans nos discours, et qu'il nous est naturel d'employer en parlant. Mais ceux qui créèrent les langues ne s'en contentèrent pas; ils inventèrent une espèce de mots pour suppléer à cette indication du doigt: ces mots étant toujours mis à la place des noms, ont été distingués et caractérisés par la dénomination de (1) *pronoms*. On les a même

(1) Ἐκεῖνο οὖν Ἀντωνυμία, τὸ μετὰ ΔΕΊΞΕΩΣ ἢ ἀναφορᾶς ἀντονομαζόμενον. « Le pronom n'est autre chose qu'un nom

divisés en trois espèces différentes, en les appelant pronoms de la première, de la seconde, et de la troisième personne, ayant égard à certaines distinctions que nous allons expliquer.

Supposons que deux individus conversent ensemble, sans se connoître l'un l'autre, et que le sujet de la conversation soit celui même qui parle; dans ce cas, pour suppléer au geste démonstratif par un mot qui eût le même effet, les inventeurs des langues ont désigné le pronom *je*, je marche, je vois, je desire, &c. Et comme celui qui parle se considère toujours principalement dans son discours, ils ont, pour cette raison, appelé ce mot JE, *pronom de la première personne.*

Supposez encore que celui à qui le discours

» employé à la place d'un autre, avec un geste qui marque » qu'il y a transposition ». (Apoll. *de Synt. l. II, c. 5.*)

Priscien semble considérer les pronoms comme si essenciellement destinés à représenter les individus, qu'il ne dit pas qu'ils tiennent la place d'aucun autre nom que du nom propre ; et il est hors de doute que ce fut, dans l'origine, leur véritable et naturelle destination : *Pronomen est pars orationis quæ pro nomine proprio uniuscujusque accipitur.* Prisc. *l. XII. Voy.* aussi Apoll. *l. II, c. 9.*

s'adresse, soit le sujet de la conversation, on aura inventé le pronom TU, comme on avoit imaginé le pronom JE, et on l'aura nommé *pronom de la seconde personne*, parce que celle à qui le discours s'adresse est la plus considérable après celle qui parle.

Enfin, lorsque le sujet de la conversation n'est ni celui qui parle, ni celui à qui l'on parle, mais un troisième objet différent de ces deux-là, on se sert d'un autre pronom, IL, que l'on a appelé *pronom de la troisième personne*, pour le distinguer des deux autres; et c'est ainsi que les pronoms ont été caractérisés d'après les noms des personnes auxquelles ils se rapportent (1).

---

(1) Toute cette théorie des pronoms personnels, telle qu'on la présente ici, est prise de Priscien, qui lui-même l'avoit puisée dans Apollonius. *Voy.* Priscien, *l. XII.*

Cette définition des pronoms est préférable à celle qu'on trouve communément dans les grammaires, où l'on définit la première personne, *celle qui parle;* la seconde, *celle à qui le discours s'adresse*, et la troisième, *le sujet*. Car jusqu'à ce que les deux premières personnes soient devenues le sujet du discours, elles n'ont pas

Chacun de ces pronoms est susceptible de nombre: *je*, devient au pluriel *nous*, parce que plusieurs personnes peuvent parler à-la-fois, comme étant du même sentiment, ou bien parce que celui qui parle peut comprendre dans son discours tous ceux qui sont du même sentiment que lui; *tu*, fait au pluriel *vous*, parce que le discours peut s'adresser à plusieurs aussi bien qu'à un seul; *il*, fait au pluriel *ils*, parce que dans le discours on parle souvent de plusieurs à-la-fois.

Il ne paroît pas qu'aucun des pronoms de la première et de la seconde personne, ni dans le grec, ni dans le latin, ni dans aucune langue moderne, soit affecté de la distinction de genre. C'est, sans doute, parce que celui qui parle et celui qui écoute se trouvant toujours en présence l'un de l'autre, il auroit été superflu d'indiquer par quelque moyen artificiel une différence que la nature, et même la forme extérieure de l'habillement, indiquent toujours

d'existence, et la qualité de *sujet* qu'on attribue spécialement à la troisième personne, ne lui convient pas plus qu'aux autres, qui partagent ce privilége avec elle.

assez (1). Mais il n'en est pas de même de la troisième personne, dont les caractères distinctifs, sans en excepter celui du sexe, ne nous sont souvent connus que par ce que le discours nous en apprend. C'est ce qui fait que dans beaucoup de langues la troisième personne a ses genres ; et l'anglois même, dont les adjectifs n'ont point de genre, a pour ce pronom les trois mots HE, SHE, IT; *ille, illa, illud* (2).

Nous voyons encore par-là comment un pronom seul pour chaque personne, *je* pour la première, et *tu* pour la seconde, peuvent,

---

(1) *Demonstratio ipsa secum genus ostendit.* (Prisc. *l. XII.* — Apoll. *l. II.*)

(2) Il n'est pas douteux que ces trois genres ne donnent aux langues qui en font usage, un avantage considérable sur celles qui ne les admettent pas. Ceux qui savent le latin et l'anglois sont à même d'apprécier tout ce que ces langues gagnent en clarté, en précision et en élégance sur le françois par ce seul avantage. C'est ce qu'on peut voir dans une note d'Harris à laquelle je supplée par celle-ci, et dans une autre qui se trouve à la fin du chapitre précédent, et que j'ai cru devoir également supprimer, parce qu'elle n'auroit été entendue que de ceux qui ont étudié la langue angloise. (*Note du Traducteur.*)

dans tous les cas, suffire à l'expression de la pensée; mais il n'en est pas ainsi de la troisième personne. Les divers rapports qu'elle exprime entre les différents objets, je veux dire le rapport de proximité ou d'éloignement, de présence ou d'absence, d'identité ou de différence, &c. ont mis dans la nécessité d'en inventer plusieurs, comme *il, celui-ci*, *celui-là*, *l'un, l'autre, chaque, quelque, &c.* (1).

Il faut pourtant convenir qu'à la vérité tous ces mots ne paroissent pas toujours être employés comme pronoms. Quand on les emploie seuls et qu'ils sont à la place de quelque nom, comme quand nous disons d'une qualité,

---

(1) « Veut-on savoir, cependant, pourquoi les pronoms de la première et de la seconde personne ne sont exprimés chacun que par un mot, tandis qu'on en emploie *six différents* pour les pronoms de la troisième? Je réponds que la première et la seconde personne n'ont pas besoin d'être exprimées par des mots différents, parce qu'elles sont toujours en présence l'une de l'autre, et qu'elles ont la ressource du geste [*demonstrativæ sunt*] : mais la troisième personne est tantôt *démonstrative*, comme *hic, iste;* tantôt relative, comme *is, ipse, &c.* (Prisc. *l. XII.*)

celle-là

celle-là est une vertu, ou, avec le geste démonstratif, *donne-moi celui-ci*, alors ce sont des pronoms. Mais quand on les joint à quelque nom, comme quand nous disons, *cette habitude est une vertu*, ou, en montrant du doigt, *cet homme m'a trompé;* alors, comme ils ne sont point à la place d'un nom, mais qu'ils servent seulement à en modifier un, ils sont plutôt dans la classe des *déterminatifs* ou *articles*. Tous les anciens grammairiens ont observé, en effet, qu'il y a un rapport très-sensible entre les pronoms et les articles, et il y a des mots qu'on ne sait à quelle classe rapporter. Voici la règle la plus sûre pour sortir de cette difficulté : le *pronom*, pris dans sa destination primitive, et proprement dit, est toujours employé seul et ayant toute la force d'un nom dont il occupe la place; l'*article*, considéré dans sa destination primitive, n'est jamais employé seul, mais il est toujours accompagné de quelque nom qui lui sert en quelque sorte de soutien, aussi-bien que les attributifs ou adjectifs (1).

(1) « L'article se met avec le nom, et le pronom à la » place du nom ». (Apoll. *l. 1, c. 3.*) « Lors donc que

Quant à l'union de ces divers pronoms entre eux, voici la règle : ceux de la première et de la seconde personne s'unissent très-bien avec ceux de la troisième, mais jamais entre eux. Ainsi le bon sens et la grammaire permettent de dire *je suis* ou *tu es celui qui, &c.* mais

---

» les articles ne sont plus joints aux noms, ils prennent » la propriété du pronom qu'exige la phrase où ils se » trouvent (*εις ὑποτεταγμενην αντωνυμιαν μεταπιπτει*) ». *Ibid. Voy.* encore *l. II, c. 8*, et *l. I, c. 45.*—*Voy.* aussi Donat, *Gramm. pag. 1753.*

Priscien, en parlant des Stoïciens, s'exprime ainsi : « Comprenant les pronoms dans la classe des articles, » ils les appeloient *articles définis ;* mais les articles qui » manquent à la langue latine, ils les nommoient *indéfinis ;* » ou, comme d'autres le prétendent, ils comprenoient » les articles dans la classe des pronoms, et les nom- » moient *pronoms articulés, &c.* » (Prisc. *l. I, p. 574.*) Varron, en parlant des mots *quisque* et *hic*, les appelle l'un et l'autre *des articles ;* le premier *indéfini*, le second *défini.* (De Ling. lat. *l. VII. Voy.* aussi *l. IX, p. 132.* Vossius, à la vérité, dans son Traité de l'analyse (*l. I c. 1*), combat cette doctrine, parce que le mot *hic* n'a pas la même valeur que l'article ὁ de la langue grecque. Mais il n'a pas assez médité les écrits des anciens sur ce sujet; ils considéroient comme articles, tous les mots qui *joints à d'autres (et non pas mis à leur place) servent, en quelque sorte, à en déterminer le sens avec précision.*

jamais on ne peut dire *je suis tu*, ou *tu es je* : c'est que celui qui parle, ou celui à qui l'on parle, peuvent fort bien être le sujet du discours, il n'y a pas à cela d'absurdité ; mais qu'on soit à-la-fois la personne qui parle et celle à qui le discours s'adresse, il y a contradiction dans les termes, et dès-lors absurdité, impossibilité.

En voilà assez peut-être sur les pronoms, pour faire concevoir la différence qu'il y a entre eux et les autres substantifs. Ceux-ci tiennent le premier rang, les autres sont, pour ainsi dire, leurs substituts ; c'est un ordre subalterne dont on fait usage lorsque, pour les raisons que nous avons déjà expliquées (1),

(1) [Au commencement de ce chapitre.] La principale, c'est qu'il n'y a point de nom, proprement dit, qui suppose la présence de l'objet dont il est le signe : c'est donc pour certifier cette présence, que le pronom a été inventé, et voilà pourquoi il est l'équivalent du geste démonstratif. Et remarquez, dans ce vers de Perse :

Sed pulchrum est digito monstrari, et dicier : hic est.

« Mais il est beau d'être montré au doigt, et d'entendre » dire : *c'est lui* ».

Remarquez, dis-je, comment le pronom, et le geste démonstratif, se trouvent concourir ensemble à une

on ne peut se servir des autres. C'est encore par le moyen des pronoms, et des articles qui ont avec eux une affinité sensible, que « le langage, bien qu'il ne soit propre par sa nature qu'à l'expression des idées générales, devient susceptible d'exprimer en détail cette multitude infiniment variée d'individus qui naissent chaque jour, et rentrent pour jamais dans le néant ». Mais nous traiterons ailleurs ce sujet avec plus d'étendue. On pourroit donner aux trois espèces de pronoms dont nous avons parlé jusqu'ici, le nom de *prépositifs,* ainsi qu'à tous les substantifs, parce que chacun d'eux peut être le sujet (1) d'une

---

même fin. Il est bon d'observer encore que dans un commerce épistolaire, ou même dans quelque espèce d'écrit que ce soit, les personnes qui s'écrivent se croient toujours en présence, quoique séparées en effet par des distances considérables. C'est ce qui a donné lieu à cette distinction d'Apollonius : « L'action démons- » trative est quelquefois véritable et réelle, et d'autres » fois elle n'est que supposée ou fictive ». (*De Syntaxi*, l. II, c. 3.)

(1) Les Grecs, il faut l'avouer, donnent à ce pronom le nom d'*article subjonctif;* néanmoins, comme cette dénomination pourroit, à quelques égards, paroître inexacte,

proposition. Mais il y a encore un autre pronom, *qui, quæ, quod,* en latin; *qui, lequel,* ou *laquelle,* en françois. Ce pronom porte avec lui un caractère particulier, et on pourroit en expliquer ainsi la nature :

Je suppose que je voulusse dire, *la lumière est un corps ; la lumière se propage avec une grande vîtesse,* il y auroit-là sensiblement deux propositions distinctes. Je suppose qu'au lieu de répéter une seconde fois, la lumière, je me serve du pronom *elle,* et que je dise, la lumière est un corps, elle se meut avec une grande vîtesse, il y aura encore-là deux propositions distinctes. Mais si j'ajoute une conjonction, par exemple *et,* en disant, la lumière est un corps et elle se meut avec une grande vîtesse, je réunis, au moyen de cette conjonction, les deux propositions en une.

Apollonius, en le comparant avec le véritable *article prépositif,* observe qu'il en diffère *essenciellement.* (*De Synt.* l. 1, c. 43.) Théodore de Gaza s'accorde avec lui sur ce point. (*Gramm. introd.* l. IV.) Les Latins ont donc incontestablement mieux fait de le ranger dans la classe des pronoms.

Or le pronom dont nous parlons ici, réunit en lui seul la force et les propriétés de la conjonction et de l'autre pronom. Si donc, à la place des mots *et elle*, nous substituons *qui* ou *laquelle*, en disant, la lumière est un corps qui se meut avec une grande vîtesse, la proposition conserve encore son unité, son intégrité, et devient, s'il est possible, plus une, plus entière. Nous pouvons donc, avec raison, donner à ce pronom le nom de *subjonctif*, parce qu'il ne peut pas, comme les autres, exciter de lui-même une idée dans l'esprit; mais il ne sert qu'à unir une idée à une autre qui précède (1).

---

(1) Voilà pourquoi le pronom dont nous parlons ici, fait toujours nécessairement partie de quelque proposition complexe, qui renferme deux nominatifs et deux verbes, exprimés ou sous-entendus. Ainsi dans ce vers d'Horace :

Qui metuens vivit, liber mihi non erit unquam ;

ille non erit liber, est une proposition ; *qui metuens vivit*, en est une autre; *ille* et *qui*, sont les deux nominatifs; *erit* et *vivit*, sont les deux verbes ; et de même dans tous les autres exemples. Voici un passage d'Apollonius qui, bien que défectueux en plus d'un endroit, servira

Les applications qu'on peut faire de ce subjonctif, ainsi que des autres pronoms,

---

à faire connoître où nous avons puisé ces observations : Τὸ ὑποτακτικὸν ἄρθρον ἐπὶ ῥῆμα ἴδιον φέρεται, συνδεμένον διὰ τῆς ἀναφορᾶς τῷ προκειμένῳ ὀνόματι· καὶ ἐντεῦθεν ἁπλοῦν λόγον οὐ παριστάνει κατὰ τὴν τῶν δύο ῥημάτων σύνταξιν (λέγω τὴν ἐν τῷ ὀνόματι, καὶ τὴν ἐν αὐτῷ τῷ ἄρθρῳ) ὅπερ πάλιν παρείπετο τῷ ΚΑΙ συνδέσμῳ. Κοινὸν μὲν (leg. ΤΟ ΚΑΙ γὰρ κοινὸν μὲν) παρελάμβανε τὸ ὄνομα τὸ προκείμενον, σύμπλεκον δὲ ἑτέρου λόγου πάντως καὶ ἕτερον ῥῆμα παρελάμβανε, καὶ οὕτω τὸ, ΠΑΡΕΓΕΝΕΤΟ Ὁ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΣ, ΟΣ ΔΙΕΛΕΞΑΤΟ, δυνάμει τὸ αὐτὸν ἀποτελεῖ τοῦ (fors. τῷ) Ο ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΟΣ ΠΑΡΕΓΕΝΕΤΟ ΚΑΙ ΔΙΕΛΕΞΑΤΟ. C'est-à-dire ; « L'article subordonné [le pronom subjonctif » dont il est ici question], modifie le verbe auquel il est » joint, et a de plus un rapport sensible avec le nom qui » le précède : voilà pourquoi il ne peut jamais se ren- » contrer dans une proposition simple, à raison de la » syntaxe des deux verbes, (je veux dire celle qui a » rapport au nom, et celle que doit suivre l'article lui- » même.) Il faut en dire autant de la conjonction *et ;* » elle unit le nom précédent, susceptible par lui-même » de se joindre à divers sujets, elle l'unit, dis-je, à » une autre proposition qui de nécessité entraîne un » autre verbe. Ainsi ces mots, *il est venu un gram-* » *mairien, qui a discouru*, signifient à-peu-près la même » chose que, *il est venu un grammairien*, et *il a discouru* ». (Apoll. *de Syntaxi*, l. 1, c. 43.)

La composition de ce pronom subjonctif dans la langue latine, semble indiquer en quelque sorte sa nature, qui participe à-la-fois du pronom et de la conjonction ;

sont très-nombreuses. On peut le substituer à toutes sortes de substantifs, naturels, artificiels, abstraits, généraux, particuliers, individuels, &c. On peut même le substituer aux autres pronoms, et il peut par conséquent exprimer les trois personnes : on peut dire, *moi qui lisois, toi qui écris, lui qui voyage, &c.*

Ainsi, ce *subjonctif* est véritablement un *pronom*, puisqu'il n'y a pas de substantif à la place duquel il ne puisse être mis. Il est, en même temps, essenciellement différent des autres pronoms, par sa propriété particulière d'être substitué avec l'idée de conjonction (1).

---

qui ou *quis* paroît formé de *que* et de *is*, ou, en remontant avec Scaliger jusqu'à la langue grecque, de καὶ et de ὅς, καὶ et ὁ. (Scal. *de Caus. ling. lat.* c. 127.)

Homère exprime aussi la valeur de ce subjonctif, article ou pronom, au moyen du prépositif et d'une *conjonction*, d'une manière absolument conforme à la théorie que nous venons d'établir. *Voy. Ili.* Α. ỿ. 270, 553; Ν. 571; Π. 54, 157, 158.

Voy. aussi le chapitre IX d'un excellent ouvrage françois, intitulé : *Grammaire générale et raisonnée.*

(1) Il ne sera pas inutile, avant de quitter ce sujet, d'observer que dans les langues grecque et latine, les deux pronoms principaux, *ego* et *tu*, de la première

Résumons maintenant tout ce que nous avons dit sur les substantifs. Tous les substantifs sont du premier ou du second ordre, ou, pour

---

et de la seconde personne, se trouvent implicitement compris dans la forme du verbe lui-même, (γράφω, γράφεις, *scribo, scribis*,) et que pour cette raison, on ne les exprime jamais, à moins que ce ne soit pour marquer un contraste, une opposition, comme dans ce vers de Virgile :

> Nos *patriam fugimus*, tu *Tityre, lentus, &c.*

Mais il n'en est pas pour les cas *obliques*, comme pour le *cas direct* ou *nominatif* de ces pronoms; on ne doit jamais sous-entendre le premier, car quoiqu'on voie *ego* dans *amo*, et *tu* dans *amas*, on ne voit point *me* ou *te* dans *amat* ou *amant.*

Il y a même une manière tout-à-fait différente d'employer le cas oblique, suivant qu'il marque opposition, ou qu'il ne la marque pas. S'il y a opposition, on le place *communément* au commencement de la proposition, ou du moins avant le verbe ou substantif principal.

La langue grecque avoit même à ce sujet quelque chose de plus particulier : lorsqu'on employoit le cas oblique de ces pronoms par opposition, on les marquoit d'un accent particulier, et on les appeloit ὀρθοτονούμεναι, (ou pronoms marqués d'un accent droit.) Quand ils ne marquoient pas d'opposition, non-seulement on les plaçoit après le verbe, mais ils lui donnoient leur accent, comme une marque d'infériorité et de soumission; et on leur donna, à cause de cela, le nom de

parler un langage plus simple et plus familier, ils sont ou noms ou pronoms. Les noms servent à désigner des substances naturelles, artificielles ou abstraites; ils désignent de plus les choses avec l'idée de genre, d'espèce ou d'individu. Les pronoms sont ou *simples* ou *conjonctifs*. Les simples se divisent en trois classes, ceux de la première, de la seconde et de la troisième personne. Le conjonctif joint aux avantages des trois autres, sa propriété et la force particulière d'une conjonction.

REMARQUES.

QUAND on entreprend de se faire des idées exactes sur les principes métaphysiques des langues, on est étonné de la confusion qui règne encore dans cette partie, malgré les efforts constants qu'ont faits, pour y porter la lumière, des hommes doués de beaucoup de sagacité, et d'une grande étendue de connoissances. Cela vient d'abord de la nature du sujet, qui présente par lui-même de très-grandes

---

ἐγκλιτικαὶ, c'est-à-dire *soumis, subordonnés*. Les Grecs avoient donc à la première personne, ἐμοῦ, ἐμοὶ, ἐμὲ pour les cas d'opposition, et μοῦ μοὶ, μὲ pour les *enclitiques*. *Voy*. Apoll. *de Syntaxi*, l. I, c. 3; l. II, c. 2, p. 102, 103.

difficultés, et sur-tout de ce que les plus habiles écrivains n'ont traité cette matière que par parties, et ont admis comme vraies ou exactes des notions fausses et des définitions vagues (1); car les dénominations anciennes, réprouvées par la saine logique, ont souvent contribué à la confusion et au désordre dont je parle. Ainsi, par exemple, le commun des grammairiens ayant appelé *noms*, les mots que l'on devoit appeler *substantifs*, quelques auteurs ont cru pouvoir se dispenser de faire une classe à part des *attributifs*; car enfin, ont-ils dit, ces mots servent à *nommer* les qualités, comme les autres à *nommer* les substances. On a appelé *pronoms*, les mots qui tenoient la place des noms, ou qu'on supposoit en tenir lieu, et l'on a cru devoir appeler aussi *pronoms* certains attributifs elliptiques, qui tenoient, disoit-on, la place d'un pronom accompagné d'une préposition ou d'un adjectif; et de là cette multitude de pronoms différents, *possessifs*,

---

(1) L'abbé d'Olivet, par exemple, admet la définition commune du pronom, en convenant de son inexactitude et de son insuffisance. « On appelle *pronom* (dit-il) » un mot qui se met à la place d'un nom, pour signi- » fier l'équivalent ». Et il ajoute : « Peut-être la défini- » tion ne convient-elle pas *omni et soli*, mais nous ne » sommes pas ici *sur les bancs de l'école* ». Plaisante raison pour admettre une mauvaise définition ! (Remarq. sur la lang. franç. *pag. 159.*)

relatifs, interrogatifs, &c. Restaut admet même des pronoms *impropres*, qui, comme il en convient, ne sont point des pronoms. Avec une pareille logique, la matière ne fait que s'embrouiller de plus en plus, et le chaos dure des siècles.

Bauzée a bien senti que la théorie des pronoms étoit encore très-imparfaite dans les grammaires ordinaires, et il a tenté de ramener dans cette partie des notions plus exactes et des idées plus justes; il a même démêlé quelques vérités importantes: par exemple, il considère les mots appelés *pronoms personnels*, comme déterminés par l'idée précise d'une relation personnelle à l'acte de la parole; il a vu qu'on avoit très-mal-à-propos compris dans la classe des pronoms cette foule de mots qui ne sont que de simples adjectifs ou attributifs; mais il n'a pas été heureux dans les analyses de ces mêmes mots, et il y a, dans tout ce qu'il dit à ce sujet, beaucoup de choses obscures, superflues, ou même absolument fausses (1).

(1) Par exemple, il dit que le mot *certain*, que Restaut appelle un pronom *impropre*, est un adjectif *amphibologique.* Certes, s'il pouvoit y avoir un mot amphibologique dans la langue, il faudroit le rayer du dictionnaire. Mais ce mot ne se dit jamais que d'un vice de construction. (*Voy.* l'article *Pronom* de l'Encyclopédie méthodique.)

Essayons de ramener la question à son véritable point de vue.

Il est certain d'abord que les mots qu'on appelle *pronoms personnels* sont de véritables substantifs, puisqu'ils signifient des substances; mais doit-on les considérer comme tenant la place de quelque substantif dont ils rappellent l'idée, et qui pourroit leur être substitué ! je ne le crois pas. « Lorsque je » dis *moi*, il est impossible que l'on imagine que je » parle d'un autre; mais il n'en est pas de même » lorsque je dis *François*, ou tel autre nom propre, » qui peut convenir à tout autre aussi-bien qu'à » moi ». C'est de Sanctius qu'est cette observation. « En sorte (dit-il) que ces trois mots, *je*, » *tu*, *il*, expriment bien plus affirmativement et » avec plus de précision la substance individuelle, » que ne le feroient les noms propres (1) ». J'ajoute

---

(1) *Quid quòd individua substantia (ut physicè dicamus), meliùs et peculiariùs explicatur per tria hæc pronomina,* ego, tu, ille, *quàm per nomina propria. Cùm enim dico* ego, *neminem alium poteris intelligere; at cùm dico* Franciscus, *etiam in alium potest transmitti intellectus.* (Fr. Sanct. *Minerv.* p. 15.) Je crois cependant que le mot *il* mérite de faire exception, et qu'on peut le regarder comme un véritable *pronom*, dans le sens attribué communément à ce mot. « J'ai vu votre ami, *il* » m'a tout expliqué, et je pense que vous avez tort de » *lui* en vouloir, et de *le* blâmer ». Il est évident que

que ces espèces de mots sont tellement et si essenciellement distinctes de toutes les autres, qu'elles déterminent, dans quelque langue que ce soit, le verbe, ou attribut combiné, à revêtir des formes qui leur sont appropriées ; et qu'il n'y a pas une forme particulière de temps ou de mode dans cette espèce d'attribut (excepté le mode indéfini), où l'un de ces mots ne se trouve exprimé ou sous-entendu. Enfin, ils sont à-peu-près les seuls mots déclinables dans la plupart des langues modernes, et ces considérations me paroissent exiger qu'on en fasse une classe à part parmi les *substantifs ;* non pas, à la vérité, sous le nom de *pronoms*, qui ne convient ni à leur nature, ni à leur emploi, mais sous quelque autre dénomination qui, en servant à les désigner par quelques-unes de leurs propriétés essencielles, ne puisse donner lieu ni à des conséquences ni à des applications fausses. On sent bien que je dois me borner ici à indiquer les observations qui me paroissent propres à répandre un plus grand jour sur la science : entreprendre d'en approfondir tous les détails, de rectifier tout ce qu'on a dit de faux, de suppléer à tout ce qu'on a omis, seroit une tâche infiniment au-dessus

---

dans cette phrase, les mots *il, lui* et *le* sont de vrais pronoms, ou plutôt ce sont différentes formes du pronom *il*, déterminées par le besoin de l'énonciation.

de mes forces, et qui d'ailleurs n'entre nullement dans le plan de ces remarques.

Quant aux mots dont j'ai parlé plus haut, qui ont été très-mal-à-propos mis au nombre des pronoms, il y en a de toutes les espèces : des substantifs simples, comme *on*, abrégé de *homme ;* des substantifs elliptiques, comme *autrui*, *personne*, *rien*, *quoi*, *&c.*; des attributs qualificatifs simples, comme *ce*, *aucun*, *certain*, *chaque*, *&c.* (1); enfin, des attributs de la nature des adverbes, ou attributs d'attributs, comme *en*, qui signifie généralement *de ce lieu*, *de cette chose* ou *de cet objet* quelconque, et *y*, qui signifie le plus souvent *à ce lieu*, *à cette chose* ou *à cet objet*, *&c.* On trouvera dans toutes les grammaires l'énumération de ces prétendus pronoms. Je n'ajouterai qu'un mot sur celui qu'Harris appelle *subjonctif*, et que d'autres ont nommé *relatif*, c'est *qui* ou *lequel.* Il est évident, d'après l'aveu d'Harris lui-même, que ce mot n'est qu'un

(1) Les mots *celui-ci* et *celui-là* me semblent devoir être considérés comme des *attributs pronominaux ;* car dans les trois mots, *ce*, *lui*, et *ci* ou *là*, dont chacun d'eux est évidemment composé, il se trouve un véritable pronom *(lui)*, comme on le voit sensiblement dans cette phrase : « je ne veux point de ce*lui*-ci, mais de » ce*lui*-là » ; à laquelle on peut très-bien substituer cette autre façon de parler : « je ne veux point de cet *objet*- » ci, &c. »

simple *attribut*, que l'on appellera, si l'on veut, *subjonctif*, ou plutôt *conjonctif*. En effet, ce mot ne peut pas, par lui-même, exciter d'idées dans l'esprit, notre auteur en convient; il ne sert, dit-il, qu'à unir l'idée qui le précède à celle qui le suit. Je dis de plus que le matériel du mot lui-même, et son étymologie, confirment cette vérité. Le mot *quel* ou *lequel*, qui peut toujours se mettre à la place de *qui*, dérive évidemment du mot latin *qualis*, *qualitas*; d'où il me paroît naturel et nécessaire de conclure que notre mot *quel* n'est en effet qu'un qualificatif ou attribut, indéterminé dans les phrases interrogatives, et conjonctif dans les autres.

CHAPITRE VI.

Des Attributifs.

LES *attributifs* sont tous les mots principaux qui signifient des attributs, considérés comme attributs : tels sont, par exemple, les mots, *noir, blanc, grand, petit, sage, éloquent, il écrit, il écrivit, écrivant, &c.* (1) Considérons néanmoins, pour ces attributs et pour tous ceux qu'il est possible d'imaginer, que quelles que puissent être les modifications d'un être, qu'il soit noir ou blanc, sage ou éloquent,

(1) On a compris dans cette énumération ce que les rammairiens appellent *adjectifs, verbes* et *participes*, arce qu'ils désignent tous des *attributs de substance.* es anciens métaphysiciens donnoient le nom de verbe tous les attributs d'une proposition. Ammonius le dit ositivement, lorsqu'il explique, dans son Commentaire u traité *de Interpretatione*, pourquoi Aristote donne au iot λευκὸς [blanc] la dénomination de *verbe. (V.* p. 27. *d. Ven.)* — Priscien a fait sur un autre sujet une obseration qui convient parfaitement ici ; il dit : *Non decliatio, sed proprietas excutienda est significationis.* (*V.* l. II, . 576.) *Voy.* aussi l. XIII, p. 970.

agissant ou pensant, il faut d'abord de toute nécessité qu'il *existe*, avant qu'il puisse être susceptible de modification; car l'existence peut être considérée comme un genre universel, auquel tous les êtres de toutes les espèces peuvent être rapportés dans tous les instants. Par conséquent les mots qui expriment l'existence, ont un droit naturel de prééminence sur tous les autres, comme étant de l'essence même de toute proposition, dans laquelle on peut toujours les trouver exprimés ou sous-entendus; exprimés, dans les propositions de cette forme, *le soleil* EST *brillant*; sous-entendus, lorsque nous disons *le soleil se lève*, ce qui signifie, en analysant les termes, *le soleil* EST *se levant* (1).

Les verbes ÊTRE, DEVENIR, *esse*, *fieri*, &c sont tous employés pour exprimer le genre universel. Les Latins les ont appelés *verbes substantifs*, et les Grecs, *verbes d'existence* nom plus convenable, parce qu'il embrasse une plus grande étendue de propriétés. Le plu

(1) *Voy.* la Métaphys. d'Aristot. *l. V*, *c. 7*, édit. de Duval.

important de ces verbes est le verbe *être*, et nous allons le considérer avec quelque attention.

Tout sujet existant est ou *absolu*, ou *modifié* par des qualités quelconques ; absolu, quand nous disons B *est;* modifié, quand nous disons B *est un animal*, B *est noir, est rond, &c.*

D'après la distinction que nous venons d'établir, le verbe *être* peut exprimer par lui-même l'existence absolue, mais jamais l'existence modifiée par un attribut, sans y joindre la forme particulière de cet attribut, parce que ces formes étant variées à l'infini, nous ne pouvons pas savoir celle que l'on a en vue. Il suit de là que quand le verbe *être* ne sert qu'à exprimer l'existence d'une modification particulière, il n'a guères que l'effet d'une simple affirmation. C'est en vertu de cette même propriété, qu'il est implicitement contenu dans tous les autres verbes, parce qu'il exprime cette affirmation qui fait partie de leur essence : c'est ainsi, comme nous venons de l'observer tout-à-l'heure, que *il se lève* est pour *il est se levant ; il écrit*, c'est-à-dire *il est écrivant.*

L'existence, en général, est ou variable ou

invariable ; variable dans les objets de nos sensations ; invariable dans les objets qui ont rapport à la science ou à l'intelligence. Les objets variables existent tous dans le temps, et admettent les différentes distinctions de présent, de passé et de futur : mais les objets invariables n'admettent point ces sortes de distinctions, et sont plutôt en opposition avec toutes les choses temporaires.

De là deux significations du verbe substantif *être*, suivant qu'il exprime un être muable ou immuable.

Quand nous disons, par exemple, « cette orange est mûre », *est* signifie que cela existe ainsi dans le moment présent, par opposition au temps passé où elle étoit verte, et au temps futur où elle sera gâtée.

Mais quand nous disons, « la diagonale du carré *est* incommensurable avec son côté », nous n'entendons pas par-là qu'elle est incommensurable aujourd'hui, ayant eu autrefois une commune mesure, ou devant l'avoir un jour ; au contraire, nous voulons exprimer une existence absolue et parfaite, qui n'a rien

de commun avec le temps et ses divisions. Nous employons ce verbe dans le même sens, quand nous disons, *la vérité est, Dieu est*, et dans ce cas, nous opposons une existence nécessaire, à toute existence momentanée, quelle qu'elle soit.

Venons maintenant à la classe des attributs ordinaires, tels que, *noir, blanc, écrire, parler, marcher, &c.* En les comparant les uns aux autres, la différence la plus sensible qu'on remarque entre eux, est celle-ci : il y en a qui étant joints avec des substantifs proprement dits, forment, sans le secours d'aucun autre mot, une proposition affirmative complète, tandis que les autres, quoique parfaits d'ailleurs, sont défectueux à cet égard.

Je m'explique par un exemple. Quand nous disons, *Cicéron sage, Cicéron éloquent,* ce sont des propositions imparfaites, quoique la substance et l'attribut s'y trouvent : c'est qu'on n'y voit pas l'affirmation, qui montre que tel attribut appartient à telle substance. Il faut, par conséquent, que nous ayons recours à quelque forme du verbe *être* pour exprimer

l'affirmation et compléter la proposition, et que nous disions, *Cicéron est sage*, *Cicéron étoit éloquent*. Au contraire, quand nous disons, *Cicéron écrit*, *Cicéron marche*, dans cet exemple le même inconvénient n'a pas lieu, parce que les mots de cette forme (*écrit*, *marche*) contiennent implicitement l'affirmation de coëxistence de l'attribut avec le sujet. C'est pour cela qu'on peut les résoudre dans ces phrases, *est écrivant*, *est marchant*.

De tous les attributifs qui réunissent la double propriété d'exprimer un attribut et une affirmation, se compose cette classe de mots que les grammairiens appellent *verbes*. Si décomposant cette propriété dans ses parties distinctes, nous considérons l'attribut seul sans l'affirmation, nous aurons alors le *participe*. Tous les autres attributifs qui ne sont pas compris dans les deux espèces dont nous avons parlé, sont compris sous le nom général d'*adjectifs*.

Ainsi tous les attributifs sont ou *verbes*, ou *participes*, ou *adjectifs*.

Outre les distinctions que nous avons établies

précédemment, il y en a d'autres qui méritent d'être observées. Il y a des attributs dont l'essence est dans le mouvement, tels sont, *marcher, voler, frapper, vivre ;* d'autres ont leur essence dans la privation du mouvement, tels sont, *s'arrêter, rester, cesser, mourir ;* d'autres, enfin, n'ont dans leur essence rien de relatif au mouvement ni à la privation du mouvement, comme les attributs de *grandeur*, de *petitesse, blanc, noir, sage, fou*, en un mot les diverses qualités et quantités de tous les êtres. Or ces derniers sont des adjectifs; ceux qui dénotent le mouvement ou la privation de mouvement, sont ou verbes, ou participes.

Ces considérations conduisent à une distinction plus importante, que nous allons tâcher de développer. Tout mouvement se fait dans le temps, et par conséquent l'idée de mouvement renferme celle de durée qui y est jointe : cette vérité n'a pas besoin de preuves. Mais, d'un autre côté, tout repos ou privation de mouvement renferme pareillement l'idée de temps; car comment pourroit-on dire qu'un corps est en repos, s'il ne restoit qu'un instant

à la même place ? Il en est de même d'un corps qui se meut avec la plus grande vîtesse. Par conséquent, s'arrêter, ou être en repos, c'est demeurer à la même place pendant plus d'un instant, c'est-à-dire pendant tout l'intervalle qui s'écoule entre deux instants, et cet intervalle nous donne l'idée de temps. Or, puisque l'idée de la durée est liée avec celle de mouvement ou de privation du mouvement, les verbes, qui expriment ces modifications, se lient aussi avec l'idée de durée (1), et de là l'origine des formes temporelles du verbe, destinées à indiquer, sans altérer sa principale signification, les différents instants dans lesquels cette signification existe. Ainsi, *il écrit*, *il écrivit*, *il avoit écrit*, indiquent tous également l'attribut *écrire*; mais la différence qu'il

---

(1) Les anciens auteurs qui ont écrit sur la logique et sur la métaphysique, ont très-bien décrit cette propriété. Voici en partie la définition qu'ils donnent du verbe : Ῥῆμα δέ ἐστι τὸ προσσημαῖνον χρόνον (le verbe est un mot dont la signification embrasse l'idée de temps), outre sa signification propre, qui est toujours un attribut de mouvement et d'action. *Voy.* Arist. *de Interpr.* c. 3. *Voy.* aussi ses commentateurs Boèce et Ammonius.

y a entre eux, c'est qu'ils expriment l'action d'écrire en différents temps.

L'on me demandera peut-être si le temps lui-même peut, en certains cas, devenir la signification principale du verbe : je réponds que non. Et cela est évident ; car le même temps peut être marqué par différents verbes, comme *il écrit, il parle,* et le même verbe peut exprimer des temps différents, *il écrit, il écrivit;* ce qui sans doute n'arriveroit pas, si le temps étoit autre chose qu'une idée purement accessoire. Observez de plus que les mots qui expriment le temps comme idée principale et non corrélative, cessent d'être des verbes, et leviennent ou adjectifs ou substantifs ; tels ont, parmi les adjectifs, *temporaire, annuel, hebdomadaire, &c. ;* parmi les substantifs, *emps, année, jour, heure, &c.*

La division de temps la plus naturelle se ait en présent, passé et futur ; et toute langue lont les verbes n'ont pas des formes propres à narquer ces différences, n'est pas une langue parfaite. Mais on peut aller plus loin : le passé t le futur sont l'un et l'autre infiniment

étendus. C'est pour cela qu'un temps passé ou futur, dans sa signification la plus générale peut embrasser beaucoup de temps passés ou futurs, les uns plus, les autres moins éloignés et qui se correspondent sous diverses relations Le présent lui-même n'exclut pas entièremen ces distinctions; et une minute, ainsi qu'un ligne, comporte nécessairement quelque degr d'étendue.

Nous allons donc rechercher ici les motif qui ont déterminé à introduire dans les langue cette variété de formes temporelles. Il n suffisoit pas apparemment d'indiquer, indéfi niment ou par des aoristes, le présent simple le passé, ou le futur; mais il falloit, dan beaucoup d'occasions, définir avec plus d précision quelle espèce de passé, de présent ou de futur, on vouloit exprimer; de là la mu tiplicité de futurs, de prétérits, et de temp présents même, dont nous voyons que toute les langues abondent, et sans lesquels il sero difficile d'exprimer nos idées avec exactitud Mais comme la connoissance de ces diverse formes des verbes dépend de la théorie d

temps, et que ce sujet donne lieu à des considérations assez importantes, nous le réservons pour le chapitre suivant.

REMARQUES.

La théorie du verbe est ce qui a le plus embarrassé tous les grammairiens anciens et modernes ; et c'est, il faut en convenir, celle qui est le plus hérissée d'irrégularités, d'exceptions, d'anomalies, et enfin de difficultés de toute espèce. Aussi ont-ils tous donné de cette même partie d'oraison, des définitions différentes. On peut néanmoins réduire à deux opinions très-distinctes celles qu'ils ont énoncées sur la nature du verbe ; les uns soutiennent que cette espèce de mots est uniquement destinée à exprimer l'*action* ou la *passion :* les autres prétendent que le verbe n'exprime jamais que l'*existence*, affirmée simplement et explicitement, comme lorsque je dis *être*, ou implicitement et combinée avec l'idée accessoire d'un attribut particulier, comme *aimer, courir, dormir, &c.* Ce sentiment est celui d'Harris, comme on vient de le voir, et c'est aussi celui des plus célèbres grammairiens modernes. Cependant les partisans du système d'action appellent le raisonnement et les faits à l'appui de leur opinion : « Croit-on (disent-ils) que les hommes, lorsqu'ils

» commencèrent à exprimer leurs idées par des
» mots, eussent été capables d'imaginer un système
» aussi métaphysique que celui qu'on admet dans
» l'hypothèse que nous combattons ? Ignore-t-on
» que rien n'est plus étranger à des hommes conti-
» nuellement assiégés de besoins et n'agissant qu'en
» vertu de sensations très - matérielles, que ces
» idées générales, ces vues fines et ingénieuses,
» qui ne peuvent être que le produit d'une longue
» méditation, et de réflexions suivies sur des objets
» purement intellectuels ? Les faits d'ailleurs sont
» tous en notre faveur ; et, pour ne citer que les
» plus remarquables et les plus frappants, les verbes
» qui expriment l'existence, dans les deux langues
» anciennes que nous connoissons le mieux, signi-
» fient en même temps les actions physiques les
» plus sensibles et les plus communes ; *esse*, en
» latin, signifie *manger*, aussi bien que *être* ; et εἶναι,
» en grec, signifie à-la-fois *être* et *marcher* : or
» dans ces deux langues les autres verbes paroissent
» composés, d'une racine primitive et unique, qui
» signifie toujours action ou passion, et de toutes
» les diverses formes de ces deux verbes *esse* et
» εἶναι, &c. C'est donc évidemment l'*action* qui est
» la véritable essence du verbe ».

Ces objections ne me paroissent pas, à beaucoup près, insolubles ; les partisans du système d'action s'arrêtent, pour ainsi dire, à moitié chemin, et il

ne faut, pour les ramener à l'opinion qu'ils combattent, que suivre le raisonnement qu'ils ont commencé, en s'appuyant des faits mêmes qu'ils allèguent. Car d'abord, ils ne sauroient nier que l'existence ne soit, comme le soutiennent leurs adversaires, une modification nécessaire et commune à tous les êtres physiques ou intellectuels; et sans doute il est aussi permis au grammairien d'admettre cette modification commune et universelle, qu'au géomètre de supposer que l'unité, ou un multiple de l'unité, est le coëfficient de toute quantité algèbrique : ils conviennent d'ailleurs que les verbes *esse* ou *εἶναι* sont en quelque sorte les modèles sur lesquels se sont formés tous les autres, ou plutôt que les diverses formes de ces verbes primitifs entrent, en tout ou en partie, dans la composition des diverses formes des prétendus *verbes adjectifs ;* pourquoi donc s'obstiner à ne voir dans les verbes que des mots destinés à exprimer l'*action,* qui, après tout, n'est qu'une *espèce* par rapport au *genre universel* qui est l'existence ? Sans doute nous ne prétendons pas que cette vue générale et purement systématique ait pu être dans l'intention et dans l'esprit des inventeurs des langues ; mais ils ont été guidés par un instinct d'analogie naturelle souvent plus sûr que la méditation ; et si, comme on ne sauroit en douter, cette supposition, très-conforme d'ailleurs à la saine

logique, et appuyée sur les phénomènes grammaticaux, simplifie et éclaircit la théorie du verbe, aussi importante qu'obscure et difficile à traiter jusqu'ici, pourquoi ne l'admettroit-on pas (1) ?

En effet, l'existence a un rapport essenciel et incontestable avec le temps, dont l'expression est un des caractères distinctifs du verbe, et ce n'est qu'en vertu de l'idée implicite d'existence que les verbes qui signifient action, passion ou état, peuvent être susceptibles de diverses formes temporelles. Je ne balancerai donc point à regarder le verbe *être* comme le seul auquel appartiennent essenciellement et nécessairement les propriétés que les grammairiens attribuent à cette espèce de mots, et tous les autres prétendus verbes comme composés dans toutes leurs formes, de celles du verbe *être*, combinées avec un attribut quelconque. Substituant donc aux dénominations barbares et insignifiantes de *verbe substantif* et de *verbe adjectif*, celles d'*attribut commun* et d'*attribut combiné* que leur a données l'auteur de la nouvelle classification dont j'ai parlé dans mes remarques précédentes, je définis l'*attribut commun*, « un mot spécialement destiné à exprimer l'existence, et susceptible de

(1) L'abbé Girard est un de ceux qui ont le plus combattu la doctrine des modernes sur ce point. *Voy.* les Vr. princip. *t. 1, pag. 48 et suiv.*

recevoir, suivant les différents besoins de l'énonciation, diverses formes appropriées au temps, aux nombres et aux personnes »; l'*attribut combiné*, « un mot qui, à l'idée explicite d'une attribution particulière, joint l'idée implicite de l'existence, et susceptible d'ailleurs de la même variété de formes que l'attribut commun (1) ».

CHAPITRE VII.

Du Temps, et des formes temporelles des Verbes.

La *durée* et l'espace ont cela de commun, qu'ils sont l'un et l'autre susceptibles de *continuité*; et, comme tels, l'un et l'autre renferment l'idée d'*étendue*. Ainsi, entre Londres et Salisbury, il y a une étendue d'espace; entre *hier* et *demain*, on conçoit une étendue de *temps*. Toute la différence qu'il y a de l'une à l'autre, c'est que toutes les parties de l'espace existent ensemble et à-la-fois, au lieu que celles

(1) On peut voir dans la Gramm. univ. de Court de Gébelin *(l. II, c. 5)*, le système que nous soutenons, appuyé de l'érudition immense de cet estimable écrivain.

du temps n'existent que par (1) *succession*. Nous pouvons, d'après cela, nous faire une idée du *temps*, en le considérant comme une *continuité de succession*. C'est aussi pour cela que dans tout ce qui tient aux affections particulières ou propriétés de la succession, le temps est différent de l'espace; mais, dans tout ce qui tient à l'étendue et à la continuité, ces deux notions coïncident parfaitement.

Prenons pour exemple une partie quelconque de l'espace, comme une ligne. Dans toute ligne donnée, on peut prendre un point quelque part; et, par conséquent, dans toute ligne donnée, on peut prendre une infinité de points. De même, dans un temps donné quelconque, on peut prendre, où que ce soit, un instant, et, par conséquent, dans tout temps donné, une infinité d'instants.

---

(1) Οὐδὲ γὰρ ὁ χρόνος ὅλος ἅμα ὑφίσταται, ἀλλ' ἢ κατὰ μόνον τὸ ΝΥ͂Ν· ἐν γὰρ τῷ γίνεσθαι καὶ φθείρεσθαι τὸ εἶναι ἔχει. (Ammon. *in Prædicam.* p. 82, B.) « Le temps n'existe pas à-la-fois et tout » entier, mais seulement dans l'*instant* actuel; car c'est » sur-tout dans la propriété d'exister actuellement et de » s'écouler en quelque sorte, que consiste son essence ».

Je

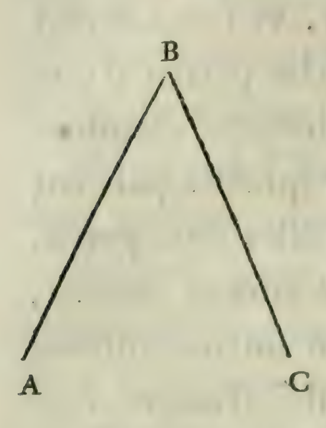
Je dis plus, un point est la *limite* de toute ligne finie ; et un instant, celle de tout temps fini. Mais bien qu'ils en soient les limites, ils ne font cependant partie, ni le point de la ligne, ni l'instant du temps, et l'on conçoit que cela doit être ainsi ; car les parties d'une chose étendue sont nécessairement étendues aussi : cela est essenciel pour qu'elles puissent servir à mesurer le tout dont elles font partie. Mais si le point ou l'instant étoient *étendus*, chacun d'eux contiendroit en soi une infinité d'autres points ou une infinité d'autres instants (car il est possible d'en concevoir une infinité dans la plus petite étendue) ; ce qui est évidemment absurde et impossible.

Ces vérités une fois admises, et les points et les instants étant considérés comme limites et non comme parties intégrantes (1), il faut

---

(1) *Φανερὸν ὅτι οὐδὲ μόριον τὸ* ΝΥ͂Ν *τοῦ χρόνου, ὥσπερ οὐδ' αἱ στιγμαὶ τῆς γραμμῆς· αἱ δὲ γραμμαὶ δύο τῆς μιας μόρια.* « Il » est clair que l'*instant* n'est pas une partie du temps, » comme le point n'est pas une partie de la ligne : les » parties d'une ligne sont d'autres lignes ». (*Natur. auscult.* l. IV, c. 17.) Et un peu auparavant : Τὸ δὲ ΝΥ͂Ν οὐ *μέρος μετρεῖ, τε γὰρ τὸ μέρος, καὶ σύγκεισθαι δεῖ τὸ ὅλον ἐκ τῶν μερῶν· ὁ*

en conclure que comme un même point peut être la fin d'une ligne et le commencement d'une autre, un même instant peut être la fin d'un temps et le commencement d'un autre.



Prenons pour exemple les lignes A B et B C. Je dis que le point B est la fin de la ligne A B, et le commencement de la ligne B C. Supposons encore que A B et B C représentent des temps, et que B soit un instant; je dis que dans ce cas, l'instant B est la fin du temps A B, et le commencement du temps B C; je dis pareillement de ces deux temps, que relativement à l'instant qu'ils comprennent, le premier d'entre eux est nécessairement le *temps passé*, puisqu'il précède cet instant; l'autre est nécessairement le *futur*,

---

δὲ ΧΡΟ'ΝΟΣ οὐ δοκεῖ σύγκεισθαι ἐκ τῶν ΝΥ͂Ν. « L'*instant* ne » fait pas partie de la mesure, car une partie doit être » composée toute entière d'autres parties; or le temps » ne paroît pas pouvoir être composé d'*instants* ». (*Ibid.* c. 14.)

puisqu'il le suit. Comme donc l'instant existe toujours dans le temps, et que, sans en faire partie, il en est la limite [la limite du *complément* ou *passé*, et du *commencement* ou *futur*], nous pouvons concevoir sa nature ou sa propriété *comme le milieu de continuité entre le passé et le futur, en sorte qu'il contribue à rendre le temps un tout parfait et complet dans toutes ses parties* (1).

Les considérations précédentes conduisent à des conclusions qu'on pourra peut-être regarder comme paradoxales, jusqu'à ce qu'on les ait examinées avec attention. En premier lieu, il ne peut pas y avoir, rigoureusement parlant, de *temps présent :* car si l'idée de temps renferme nécessairement celles de succession

(1) Τὸ δὲ ΝΥ͂Ν ἐστὶ συνέχεια χρόνου· — συνέχει γὰρ τὸν χρόνον τὸν παρελθόντα καὶ ἐσόμενον, καὶ ὅλως πέρας χρόνου ἐστίν· ἔστι γὰρ τοῦ μὲν ἀρχή, τοῦ δὲ τελευτή. « L'*instant* est le moyen de continuité du » temps...... Il unit le passé avec le futur; il est, en » dernière analyse, la limite de ces deux parties du » temps, puisqu'il est le commencement de l'une et la » fin de l'autre ». (*Natur. auscult.* l. IV, c. 19.) Συνέχεια signifie en quelque sorte ici le *point de réunion*, et non pas l'*étendue*, comme en d'autres endroits.

et de continuité, le temps ne peut pas, comme une ligne, être présent tout-à-la-fois; mais une partie en sera nécessairement écoulée, et l'autre partie s'écoule. Par conséquent, si quelque portion de sa continuité étoit présente à-la-fois, il perdroit, dans ce cas, son caractère de succession, et ne seroit plus le *temps*. Mais s'il est impossible qu'une portion de sa continuité soit ainsi présente, comment le *temps* pourra-t-il être présent lui-même, puisque la continuité est un de ses caractères essenciels ?

Je vais plus loin: s'il n'existe point de *temps présent*, aucun de nos sens ne peut nous donner la sensation de temps; car toute sensation existe *dans le présent seulement* (1): l'idée du passé n'est point conservée par les sens, mais

---

(1) Ταυτῇ γὰρ (*αἰσθήσει* sc.) *οὔτε τὸ μέλλον*, *οὔτε τὸ γιγνόμενον γνωρίζομεν*, *ἀλλὰ τὸ παρὸν μόνον*. Arist. *de Mem.* c. 1. « Ce » n'est pas par la sensation, que nous acquérons la con- » noissance de l'avenir, ou du passé (*); elle ne nous » donne des idées que du présent ».

(*) Harris se trompe ici très-évidemment avec Aristote : il est bien vrai que la sensation *actuelle* ne nous donne pas l'idée du passé ; mais d'où nous viendroit cette idée, si ce n'est des sensations passées ! (*Note du Traducteur.*)

par la *mémoire*, et celle du futur n'est que l'effet de la *prudence* et d'une sage *prévoyance*.

Mais si aucune portion du temps ne peut être l'objet de nos sensations, s'il est vrai que le présent n'existe jamais, que le passé n'existe plus, et que le futur n'existe pas encore, et si néanmoins le temps se compose de toutes ces parties, quel être étrange et incompréhensible est-ce donc ! Combien ne se rapproche-t-il pas du néant (1) ! Essayons cependant, puisque

(1) Ὅτι μὲν οὖν ὅλως οὐκ ἔστιν, ἢ μόλις καὶ ἀμυδρῶς, ἐκ τῶνδε τις ἂν ὑποπτεύσειε· τὸ μὲν γὰρ αὐτοῦ γέγονε καὶ οὐκ ἔστι· τὸ δὲ μέλλει, καὶ οὔπω ἐστίν· ἐκ δὲ τούτων καὶ ὁ ἄπειρος καὶ ὁ ἀεὶ λαμβανόμενος χρόνος σύγκειται· τὸ δ' ἐκ μὴ ὄντων συγκείμενον, ἀδύνατον ἂν δόξειε κατέχειν ποτὲ οὐσίας. « Il seroit possible de soupçonner, d'après ce qui » vient d'être dit, ou que le temps n'existe pas du tout, » ou qu'il n'a qu'une existence incertaine et sujette à de » grandes difficultés ; car une de ses parties s'est écoulée » et n'existe plus, l'autre doit s'écouler et n'existe pas » encore. C'est pourtant de ces parties que se compose » le temps, qui n'a point de bornes, et qui s'écoule » sans cesse ; et l'on pourroit croire qu'un être composé » ainsi de parties qui n'existent point, ne peut jamais » acquérir lui-même d'existence ». (*Natur. auscult.* l. VI, c. 14.) — Voici comment Philoponus explique ce passage: Πῶς δὲ τοῖς μὴ οὖσι γειτνιάζει; πρῶτον μέν, ἐπειδὴ ἐνταῦθα τὸ παρελθὸν δεῖ καὶ τὸ μέλλον, ταῦτα δὲ μὴ ὄντα· τὸ μὲν γὰρ ἠφάνισται καὶ οὐκ ἔτι

les sens nous trompent, si des facultés d'un ordre supérieur ne nous donneront pas les moyens de saisir cet être fugitif.

On a comparé le monde à un grand nombre d'objets divers; mais il me semble qu'il n'y a rien à quoi il ressemble davantage qu'à un spectacle mouvant, comme une procession ou une marche triomphale, qui présente de toutes parts des objets brillants, dont les uns s'éloignent et disparoissent, à mesure que les autres commencent à se montrer. Les sens observent ce spectacle tandis qu'il passe, et apercevant tout ce qui est immédiatement présent, ils en informent les facultés supérieures de l'ame, avec une exactitude suffisante. Cela

---

ἐστὶ, τὸ δὲ οὔπω ἐστί· συμπαραθέει δὲ τῷ χρόνῳ τὰ φυσικὰ πάντα, μᾶλλον δὲ τῆς κινήσεως αὐτῶν παρακολούθημά ἐστι ὁ χρόνος. « Mais » comment se fait-il que le temps paroisse si voisin du » non-être! d'abord, c'est parce que par-tout où il est, » le passé et le futur y sont aussi, deux choses qui » n'existent pas, puisque l'une a disparu et n'est plus, » et que l'autre n'est pas encore. Mais toutes les subs- » tances naturelles subissent les vicissitudes du temps, » et c'est aussi celui qui se prête le plus à suivre leur » inconstante mobilité ». (Philop. M. S. *Comm. in Nicom.* p. 10.)

fait, ils ont rempli leur office, puisqu'ils n'ont point à s'occuper d'autre chose que de ce qui est présent et instantanée. Mais pour la *mémoire*, l'*imagination*, et sur-tout pour l'*intelligence*, les différents instants ne sont pas perdus, ils se conservent, au contraire, et deviennent l'objet d'une compréhension ferme et assurée, quoique de leur nature ils soient instables et passagers. « Or c'est en considérant deux ou un plus grand nombre de ces instants d'une seule vue, et en même temps l'intervalle de continuité qui les sépare, que nous acquérons insensiblement l'idée de temps (1) ». Par exemple, je vois le soleil se lever, et j'en conserve le souvenir. Je vois une seconde fois le même phénomène, et je m'en souviens encore. Ces deux faits n'ont pas lieu en même temps; il y a un intervalle entre eux : ce n'est pourtant pas un *espace*, car nous pouvons

(1) Cette doctrine est encore absolument la même que celle d'Aristote (*Natural. auscult.* l. IV, c. 16), et celle de son commentateur Thémistius, dont on peut voir un passage sur ce sujet. *Vid. Themist. Op. edit. Aldi*, p. 45, B.

supposer que, ces deux fois, le soleil se lève à la même place, du moins sensiblement; cependant nous remarquons un intervalle entre les deux apparitions. Or qu'est-ce que cet intervalle, sinon *un jour naturel!* qu'est-ce autre chose que le *temps*, absolument parlant? C'est de la même manière qu'en observant deux nouvelles lunes et l'intervalle qu'il y a entre elles, deux équinoxes du printemps et l'intervalle qui les sépare, nous acquérons les idées de mois et d'année qui ne sont que des intervalles de l'espèce de ceux dont nous avons parlé ci-dessus; c'est-à-dire, *les intervalles de continuité qui s'écoulent entre deux instants considérés à-la-fois.*

C'est ainsi que l'esprit acquiert l'idée de *temps*. Mais il faut bien se souvenir que ce n'est que d'un *temps passé*, la première espèce qui s'offre toujours à l'entendement humain. Comment donc acquérons-nous l'idée de *temps futur!* Je réponds que nous l'acquérons *par anticipation:* j'entends ici par *anticipation*, une manière de raisonner par analogie, en procédant de comparaisons en comparaisons, et déduisant d'une

succession d'événements qui se sont passés, une semblable succession qu'on présume devoir arriver ensuite de la même manière. Par exemple, j'observe, d'aussi loin que ma mémoire peut me permettre de le faire, comment chaque jour a été remplacé par une nuit, cette nuit par un jour, ce jour par une autre nuit, &c. et ainsi de suite, jusqu'à aujourd'hui : je pars de là pour *anticiper* une semblable succession à commencer d'aujourd'hui, et je me fais ainsi une idée de jours et de nuits *dans l'avenir.* De la même manière, observant les retours périodiques des nouvelles et pleines lunes et des saisons, je remarque qu'ils n'ont jamais manqué : je me fais, *par anticipation*, l'idée d'une succession pareillement variée et ordonnée, ce qui fait les mois, les saisons et les années *dans le temps futur.*

Nous allons plus loin, et nous anticipons ainsi, non-seulement dans nos jugements sur ces périodes naturelles, mais même dans les matières d'intérêt civil et personnel : par exemple, plusieurs faits passés sous nos yeux, nous ayant mis à même d'observer que la bonne santé est

la suite de l'exercice, et que l'inertie produit des maladies, nous promettons, *par anticipation*, une bonne santé future à ceux qui, étant malades pour le moment, prennent de l'exercice; et nous menaçons de maladie ceux qui, jouissant d'une bonne santé, s'abandonnent au repos et à la paresse. Ces diverses observations sur un même sujet, mises en ordre et réduites en système par un esprit juste, et devenues des habitudes par une pratique constante, forment le caractère de l'artiste distingué ou du sage *pratique*. Selon qu'elles ont pour objet ou le corps humain, ou des détails militaires, ou des matières politiques, ou les règles de la vie privée, &c. elles contribuent à former le médecin, le grand capitaine, l'homme d'état, le moraliste; et ainsi d'une infinité d'autres. On peut dire que les hommes doués de ces divers talents, ont, chacun dans leur genre, une espèce de discernement prophétique, qui ne leur donne pas seulement l'idée simple et absolue de l'avenir (idée que les hommes les moins intelligents ont aussi bien qu'eux), mais qui leur fait prévoir les

:vénements qui doivent arriver, et qui par :ette raison leur donne des moyens supérieurs ɔour se conduire avec une prudence ferme et ıssurée. De là vient encore que l'on peut dire :vec un vieux proverbe (en exceptant toute-ois les hommes que Dieu lui-même inspiroit): *Le meilleur prophète est celui qui possède le ıieux l'art des conjectures* (1).

---

(1) Μάντις δ' ἄριστος, ὅστις εἰκάζει καλῶς.

Il n'y a rien qui paroisse devoir se rapporter plus vidемment à l'*ame* ou à l'*intelligence*, que la connois-ınce de l'*avenir*, puisque nous ne pouvons pas lui assi-ner d'existence ailleurs que dans l'entendement. On en eut dire autant du *passé*, à le bien considérer; car bien u'il ait eu autrefois une espèce d'existence, lorsqu'il *oit actuellement* (pour me servir de cette expression ɔmmune), il faut cependant convenir qu'alors c'étoit n temps *présent*, et non pas un temps *passé*. Comme *ıssé*, il ne peut exister que dans l'*ame* ou dans la *émoire*, car s'il pouvoit exister ailleurs, on ne pourroit ıs à la rigueur l'appeler *passé*. C'est cette connexion ıtime du *temps* avec l'*ame*, qui fait que quelques philo-ɔphes ont douté de la possibilité de l'existence du temps ıdépendamment de l'ame. (*Voy. Natur. auscult.* l. IV, 20; et le Commentaire de Thémistius sur ce passage 'Aristote, p. 48, *edit. Aldi.*) *Voy.* aussi le Commen-ıire du même auteur sur le livre *de Animâ*, p. 94.

Il paroît, par ce que nous venons de dire, que la connoissance de l'avenir ou du futur vient de celle du passé, comme la connoissance du passé vient de celle du présent; en sorte que l'ordre de ces notions pour nous, est, le *présent*, le *passé*, et le *futur*.

Parmi ces diverses espèces de connoissances, celle du *présent* est dans le rang le plus bas, non-seulement parce qu'elle est la première dont nous ayons la perception, mais comme étant la plus étendue, puisqu'elle est nécessairement commune à tous les êtres animés, et qu'elle s'étend même jusqu'aux zoophytes, autant qu'ils sont susceptibles de sensation. La connoissance du *passé* est immédiatement supérieure, comme n'étant le partage que des animaux qui ont des sens et de la mémoire. La connoissance du *futur* ou de l'avenir est la plus digne de considération; elle est le produit des deux autres, et par conséquent la plus précieuse et la plus rare, puisque la nature, dans sa marche progressive, s'élève du pire au mieux, et que jamais on ne la surprend à rétrograder ou à descendre du mieux au pire.

On vient de voir comment nous acquérons la connoissance du temps *passé* et celle du *futur ;* nous savons laquelle de ces deux notions est la première dans la perception et laquelle est la plus importante par sa nature, laquelle est la plus commune et laquelle est la plus rare : comparons ces deux temps à l'*instant* ou *moment présent*, et examinons le rapport qu'ils ont avec lui.

En premier lieu, il peut y avoir un temps passé ou un temps futur, dans lequel le moment présent ne se trouve pas compris, comme dans *hier* et *demain.*

Il peut encore se faire que l'*instant* appartienne au *temps*, de manière à être ou la *fin* du *passé*, ou le *commencement* de l'*avenir*, sans que néanmoins il puisse se trouver compris dans les limites d'aucune de ces deux époques. Supposons, en effet, que l'*instant* C soit compris dans les limites du passé A D,

A——B——C——D——E

dans ce cas C D, partie du temps passé A D, sera postérieur à l'instant présent C, et par

conséquent sera le futur. Or, par l'hypothèse, il fait partie du passé; il sera donc à-la-fois passé et futur, ce qui est absurde. On prouve de la même manière que C ne peut pas être compris dans les limites d'un temps futur comme B E.

Que dirons-nous donc des temps de cette espèce, « *ce* jour, *cette* année, *ce* siècle », qui tous renferment en eux l'*instant présent!* On ne peut entendre par-là ni des *temps passés* ni des *temps futurs*, comme on l'a prouvé; et le temps présent n'existe pas encore, ainsi qu'on l'a également démontré. Leur accorderons-nous la dénomination de *présent*, parce que l'instant actuel existe en eux, en sorte que la présence ou l'actualité de celui-ci se répande sur ceux-là, quoique, rigoureusement parlant, le plus court de tous les instants ait une infinité de ses parties toujours absentes? Dans ce cas, si, pour nous conformer à la coutume, nous accordons le nom de *présent* aux espaces de temps tels qu'un jour, un mois, une année, un siècle, chacun d'eux sera nécessairement composé du *passé* et du *futur*, séparés l'un de l'autre par un

instant actuel, et recevra tout entier la dénomination de *présent*, tant que cet instant s'y trouvera compris. Soit, par exemple, le temps X Y, que nous appellerons un jour ou un siècle.

X A B C D E Y
f. . . ———————————————— . . . *g*

Supposons encore que l'instant actuel soit en A, je dis que A se trouvant entre X et Y, X A sera un temps passé, et A Y un temps futur ; mais la totalité des deux temps X A et A Y compose un temps présent. La même chose a lieu si on suppose l'instant actuel en B, en C, en D, en E, ou en tout autre point avant Y. Quand cet instant est au point Y, alors tout le temps X Y devient *passé*, et bien mieux encore, si vous supposez l'instant en *g* ou au delà. De même, avant que l'instant actuel soit en X, lorsqu'il est en *f* par exemple, tout l'espace X Y est un temps *futur;* c'est la même chose lorsque l'instant est en X : quand il a passé ce point, X Y devient un temps présent. C'est ainsi qu'on se forme l'idée du temps comme présent, tandis qu'en effet il s'écoule sans cesse dans l'instant actuel, qu'on peut regarder comme

un de ses éléments. Il en est de ceci comme de l'espace : une sphère qui roule sur un plan, et qui, par conséquent, est présente à ce plan, ne le touche pourtant à-la-fois qu'en un point unique et indivisible ; et une infinité de ses parties sont absentes pendant tout le temps du mouvement (1).

Concluons de tout ce qui vient d'être dit, que tout espace de temps, quelle que soit sa dénomination, est étendu et divisible ; mais en ce cas, toutes les fois que nous supposons un temps défini, lors même que c'est un temps présent, il faut nécessairement qu'il ait un commencement, un milieu et une fin.

C'est sur cette théorie du temps que nous allons établir celle des *temps*, considérés comme formes particulières du verbe.

Les *temps* servent à marquer le présent, le passé et le futur, ou *indéfiniment*, sans aucun rapport au commencement, au milieu ou à la fin, ou bien en exprimant un rapport *déterminé* à ces distinctions. Dans le premier cas,

(1) Niceph. Blemm. *Epit. Phys.* c. 9. — Arist. *Physic.* l. IV, c. 6; l. VI, c. 2, 3, &c.

on

on a trois *temps*, un aoriste du présent, un aoriste du passé, et un aoriste du futur. Dans le second cas, on a trois modifications diverses pour exprimer le commencement, trois pour le milieu, et trois pour la fin : en tout, neuf formes différentes.

Nous appellerons les trois premières, présent, passé et futur *inceptifs;* les trois suivantes, présent, passé et futur *moyens;* et les trois dernières, présent, passé et futur *complétifs.* Ainsi le nombre naturel des temps paroît se borner à *douze :* trois pour marquer les trois époques absolues, et neuf pour en marquer les divers degrés; les voici :

AORISTE DU PRÉSENT.	Γράφω,	*scribo,*	j'écris.
AORISTE DU PASSÉ.	Ἔγραψα,	*scripsi,*	j'écrivis.
AORISTE DU FUTUR.	Γράψω,	*scribam,*	j'écrirai.
PRÉSENT INCEPTIF.	Μέλλω γράφειν,	*scripturus sum,*	je vais écrire.
PRÉSENT MOYEN.	Τυγχάνω γράφων,	*scribo,* ou *scribens sum,*	je suis à écrire.
PRÉSENT COMPLÉTIF.	Γέγραφα,	*scripsi,*	j'ai écrit.
PASSÉ INCEPTIF.	Ἔμελλον γράφειν,	*scripturus eram,*	j'allois écrire.

PASSÉ MOYEN.	Ἔγραφον, ou ἐτύγχανον γράφων,	*scribebam,*	j'écrivois.
PASSÉ COMPLÉTIF.	Ἐγεγράφειν,	*scripseram,*	j'avois écrit.
FUTUR INCEPTIF.	Μελλήσω γράφειν,	*scripturus ero,*	j'aurai à écrire.
FUTUR MOYEN.	Ἔσομαι γράφων,	*scribens ero,*	je serai à écrire.
FUTUR COMPLÉTIF.	Ἔσομαι γεγραφώς,	*scripsero,*	j'aurai écrit.

On ne doit pas s'attendre que cette hypothèse se prête à l'explication de tous les exemples particuliers dans chaque langue. Il en est des temps comme des autres affections du discours ; quelque perfection que vous supposiez dans le langage, il y aura toujours un grand nombre de cas où l'analogie se trouvera en défaut, et où l'on sera forcé de se soumettre à l'autorité ou même au caprice de l'usage. Il ne sera peut-être pas inutile néanmoins de rechercher quelques traces de ce système, soit dans les langues elles-mêmes, soit dans les auteurs qui ont écrit sur cette partie de la grammaire, soit enfin dans la raison et dans la nature des choses.

En premier lieu, pour ce qui regarde les aoristes, les grammairiens entendent

communément par ce mot un temps passé; tels sont, ἦλθον, *je vins;* ἔπεσον, *je tombai.* Jamais ce mot n'est employé pour les futurs, ni pour les présents. Cependant il paroît très-raisonnable d'appeller *aoriste*, ou indéfini, un temps que rien ne détermine d'ailleurs que comme un simple présent, passé ou futur.

Ainsi, quand Milton a dit:

> Millions of spiritual creatures *walk* the earth
> Unseen, both when we wake, and when we sleep.
> P. l. IV, 277.

« Des millions d'esprits célestes *parcourent* » la terre, invisibles aussi bien pour l'homme » qui veille que pour celui qui dort », ce mot *parcourent* n'exprime pas seulement l'action de parcourir à l'instant même où Adam parle; mais il est pris ici indéfiniment pour indiquer un instant quelconque: c'est un *aoriste du présent.*

Les propositions ou sentences générales sont également exprimées par des *aoristes du futur.* Telles sont ces paroles du législateur des Juifs, « tu ne *tueras* point, tu ne *déroberas* point, &c. » car il n'interdit pas ces crimes pour une époque future déterminée; la défense s'étend

à toutes les parties du temps futur indistinctement (1).

Les temps que nous avons appelés *inceptifs*, peuvent être suppléés en partie, comme beaucoup d'autres temps, par des verbes auxiliaires : *μέλλω γράφειν*, sum *scripturus*, je *vais* écrire. Mais les Latins ont un avantage à cet égard ; ils ont une espèce de verbes dérivés des autres, qui ont la même propriété que les temps dont nous parlons, et qui, pour cette raison, sont eux-mêmes appelés *inchoatifs* ou *inceptifs*. Ainsi de *caleo*, j'ai chaud, ils font *calesco*, je commence à m'échauffer. De *tumeo*, j'enfle, ils font *tumesco*, je deviens enflé. Ces

(1) La langue latine paroît plus imparfaite sur ce point [l'expression des aoristes], que sur tous les autres ; elle n'a point de forme particulière, même pour l'*aoriste du passé*, et c'est pour cette raison, comme le dit Priscien, qu'on est obligé de donner au *prétérit* la double fonction d'*aoriste* et de *parfait présent*, en sorte que c'est principalement par l'ensemble de la phrase, que l'on détermine l'application particulière que l'écrivain en a voulu faire. Ainsi *feci*, comme dit le même auteur, signifie à-la-fois πεποίηκα et ἐποίησα, *j'ai fait* et *je fis*, *&c.* (Prisc. l. VIII, p. 814 et 838, *edit. Putsch.*)

verbes *inchoatifs* sont tellement propres à indiquer le commencement d'une action, que l'usage en seroit entièrement vicieux dans tous les temps destinés à marquer une action complète; aussi n'ont-ils ni parfait, ni plusque-parfait, ni futur parfait. Il y a aussi une espèce de verbes appelés en grec ἐφετικὰ, en latin *desiderativa* [désidératifs, ou méditatifs], qui, s'ils n'ont pas absolument la même propriété que les temps inceptifs, ont, du moins en grec et en latin, une grande affinité avec eux. Tels sont, πολεμησείω, *bellaturio*, j'ai dessein de faire la guerre; βρωσείω, *esurio*, j'ai envie de manger (1).

Les deux dernières espèces de temps dont nous avons encore à parler, sont ceux que nous

(1) Comme tout *commencement* a une sorte de tendance vers une époque future, on peut observer ici combien la formation de ces verbes est conforme à la nature de leur emploi; les Grecs les ont dérivés du futur du verbe, et les Latins du futur du participe. Ainsi, de πολεμήσω et de βρώσω viennent πολεμησείω et βρωσείω; de *bellaturus* et *esurus*, *bellaturio* et *esurio*. *Voy.* Macrobe, p. 691, *ed. Var.* — Οὐ πάνυ γέ με νῦν δὴ ΓΕΛΑΣΕΙΟΝΤΑ ἐποίησας γελάσαι. (Plat. *in Phedon.*) « Vous m'avez fait rire, et pourtant » j'y étois peu disposé ».

avons appelés *moyens* (1), qui expriment un temps qui passe, avec l'idée d'étendue; et le *parfait* ou *complétif*, qui exprime le complément ou la fin d'une action. Mais ici les autorités favorables à notre système sont en grand nombre. M. Hoadly a admis ces deux temps dans son Traité des *accidents*, et le docteur Samuel Clarke a développé et confirmé cette doctrine dans ses excellentes notes sur l'Iliade. Long-temps même avant que ces deux ouvrages eussent paru, nous trouvons le même système dans Scaliger, qui l'attribue à Grocinus (2). Le savant Théodore de Gaza, qui

---

(1) Il faut bien prendre garde à confondre ces *temps moyens* avec les verbes auxquels les grammairiens ont donné le même nom. *Voy.* la note du chap. IX, p. 159.

(2) Son nom est *William Grocin;* il étoit Anglois, contemporain d'Erasme, et célèbre par sa vaste érudition; il alla à Florence pour étudier sous Landin, et il devint professeur à Oxford. (*Spec. lit. flor.* p. 205.) Voici le passage de Scaliger: *Ex his percipimus Grocinum acutè admodum tempora divisisse, sed minùs commodè. Tria enim constituit, ut nos, sed quæ bifariam secat, perfectum et imperfectum. Sic, præteritum imperfectum,* amabam; *præteritum perfectum,* amaveram: *rectè sanè; et præsens imperfectum,* amo: *rectè hactenus; continuat enim amorem,*

lui-même étoit Grec, et qui fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire revivre cette langue dans l'Occident, établit une distinction à-peu-près semblable pour les temps (1). Apollonius en parle entièrement dans le même sens (2); et Priscien attribue la même doctrine

---

neque absolvit. At præsens perfectum, amavi : *quis hoc dicat ! — De futuro autem ut non malè sentit, ità controversum est. Futurum, inquit, imperfectum,* amabo; *perfectum,* amavero. *Non malè, inquam : significat enim* amavero, *amorem futurum et absolutum iri ;* amabo *perfectionem nullam indicat.* (De Caus. ling. lat. *c. 113.*)

(1) Le *temps présent*, nous dit cet auteur dans son excellente Grammaire, indique τὸ ἐνιστάμενον καὶ ἀτελές, ce qui existe actuellement, mais d'une manière incomplète; le *parfait*, τὸ παρεληλυθὸς ἄρτι, καὶ ἐντελὲς τοῦ ἐνεστῶτος, ce qui vient de se passer tout-à-l'heure, et est le complément du présent; l'*imparfait*, τὸ παρατεταμένον καὶ ἀτελὲς τοῦ παρῳχημένου, un temps passé incomplet, avec une idée d'extension; et le *plusqueparfait*, τὸ παρεληλυθὸς πάλαι, καὶ ἐντελὲς τοῦ παρακειμένου, ce qui est passé depuis long-temps, et le complément du parfait. (Théod. de Gaza, *Gram. l. IV.*)

(2) Ἐντεῦθεν δὲ πειθόμεθα, ὅτι οὐ παρῳχημένου συντέλειαν σημαίνει ὁ παρακείμενος, τὴν γε μὴν ἐνεστῶσαν. « C'est ce qui nous » porte à croire que le *parfait* n'indique pas le complé- » ment du passé, mais l'instant précis où la chose vient » d'être faite ». (Apollon. *l. III, c. 6.*) Il énonce cette

aux Stoïciens, dont nous estimons l'autorité plus que celle de tous les autres. Non-seulement ils ont vécu dans des temps plus reculés, mais ils étoient aussi plus habiles dans les matières philosophiques, et leur attachement particulier pour la dialectique les mit à portée de traiter les principes de la grammaire avec une exactitude très-scrupuleuse (1). Qu'on

opinion en parlant de l'application et des divers usages de la particule ἂν, dont il traite en cet endroit, et qui ayant la propriété d'exprimer quelque chose d'*éventuel* ou de *contingent,* s'unit volontiers, dit-il, avec toutes les formes temporelles qui expriment une durée qui s'écoule, qui a une sorte d'étendue incomplète, mais en aucun cas avec ce *parfait,* parce qu'il indique une existence si complète, si déterminée, que jamais on ne peut le faire servir à l'expression d'un *contingent.*

(1) Ces philosophes appeloient *présent imparfait* ce qu'on appelle communément *temps présent,* et *présent parfait* ce qu'on nomme vulgairement *prétérit;* en quoi ils se rapprochoient sensiblement de notre système; mais écoutons Priscien, de qui nous tenons ces faits : *Præsens tempus propriè dicitur, cujus pars jam præteriit, pars jam futura est. Cum enim tempus, fluvii more, instabili volvatur cursu, vix punctum habere potest in præsenti, hoc est, in instanti. Maxima igitur pars ejus (sicut dictum est) vel præteriit, vel futura est. — Undè Stoïci jure hoc tempus* præsens, *etiam* imperfectum *vocabant (ut dictum est),*

nous permette d'ajouter ici quelques observations, que l'on comprendra plus facilement d'après notre hypothèse, et qui serviront à en confirmer la vérité.

En premier lieu, les Latins faisoient un usage tout particulier de leur *prétérit parfait*, en sorte qu'il présentât un sens opposé à celui du verbe dans sa signification naturelle. Ainsi, VIXIT [il a vécu], signifioit *il est mort;* FUIT [il a été], signifioit *il n'est plus*. C'est dans ce sens que Cicéron, parlant au peuple de Rome,

---

eò quòd prior ejus pars, quæ præteriit, transacta est, deest autem sequens, id est, futura. Ut si in medio versu dicam, scribo *versum, priore ejus parte scriptâ, cui adhuc deest extrema pars, præsenti utor verbo, dicendo,* scribo *versum : sed* imperfectum *est, quòd deest adhuc versui quod scribatur. — Ex eodem igitur præsenti nascitur etiam perfectum. Si enim ad finem perveniat inceptum, statim utimur* præterito perfecto; *continuò enim, scripto ad finem versu, dico,* scripsi *versum.* — Et un peu après, parlant du *parfait* des Latins, il dit : *Sciendum est tamen, quòd Romani* præterito perfecto *non solùm in re modò completâ utuntur (in quo vim habet ejus qui apud Græcos* παρακείμενος *vocatur, quem Stoïci* ΤΕΛΕΙΟΝ ΕΝΕΣΤΩΤΑ *nominaverunt), sed etiam pro* ἀορίστου *accipitur, &c.* (*Voy.* l. VIII, p. 812, 813, 814.)

lorsqu'il eut fait exécuter les chefs de la conjuration de Catilina, cria d'une voix élevée, aussitôt qu'il parut dans le Forum, *vixerunt* [ils ont vécu]. Virgile (1) et les meilleurs écrivains du siècle d'Auguste offrent un grand nombre d'exemples semblables, qui tous ont une grace et une énergie inexprimables. La raison de cette signification est dans la force complétive du temps dont nous parlons ici : voilà pourquoi, dans tous les exemples que nous venons de citer, le complément d'une

---

(1) . . . . . Fuimus *Troes*, fuit *Ilium, et ingens*
Gloria Dardanidûm. . . . . ÆN. II.

Ainsi Tibulle, parlant de certains phénomènes qui étoient de sinistre présage, dit :

Hæc fuerint *olim, sed tu, &c.* ELEG. II, 5, v. 19.

« Que cela *ait existé* jadis » ; et par-là on voit qu'il veut dire, mais désormais soyons à l'abri de ces terribles présages.

Ainsi Énée dans Virgile, suppliant Apollon, lui dit :

Hac Trojana tenus fuerit *fortuna secuta.*

« Que le sort de Troie nous *ait* suivis jusqu'ici », c'est-à-dire, qu'il cesse enfin de nous poursuivre ; *hìc sit finis*, comme l'observe très-bien Servius sur ce passage.

Dans ces exemples on peut observer que la force même du mode se trouve jointe à celle du temps ; c'est le mode *déprécatif* ou *impératif*, non pas au futur, mais au passé. *Voy.* le chap. suiv.

action est mis pour le commencement de l'action contraire.

On peut remarquer que Virgile a souvent employé dans une même phrase, ce présent complet et parfait, et le présent considéré avec une sorte d'extension et que nous avons appelé moyen; ce qui prouve qu'il considéroit ces deux formes comme appartenant à une même espèce de temps, et comme devant naturellement s'allier l'une à l'autre (1).

Terra tremit, fugêre *feræ*. —
G. I.

« La terre *tremble,* les animaux *ont fui* ».

---

(1) Développons encore un passage de Virgile, pour faire mieux concevoir quelle a été son intention :

. . . . *Tibi jam brachia* contrahit *ardens*
Scorpius, et cœli justâ plus parte reliquit.

« Déjà le Scorpion brûlant *resserre* ses bras pour te faire » place, et t'*a laissé* plus d'espace que tu n'en peux » occuper dans le ciel ».

Le poète, par un excès d'adulation, suppose le Scorpion si empressé d'admettre Auguste au nombre des signes célestes, que bien qu'il se soit déjà resserré pour lui faire place, il continue encore à lui en faire davantage. Il y a ici deux actes, l'un parfait et accompli, l'autre dont on suppose le Scorpion encore occupé : quelques éditions portent, *relinquit ;* mais *reliquit* est la leçon conforme au célèbre manuscrit de Médicis.

Il joint également les deux formes du passé, le passé moyen et le passé parfait et complet.

— Irruerant *Danaï, et tectum omne* tenebant.
ÆN. II.

« Les Grecs *s'étoient précipités* en foule, et » *occupoient* tout le Palais ».

Quant à l'*imparfait*, il sert quelquefois à marquer une action ordinaire ou habituelle. Ainsi *surgebat* et *scribebat* ne signifient pas seulement, il se levoit et il écrivoit; cela signifie, dans certains cas, il avoit coutume de se lever ou d'écrire. C'est que tout acte habituel est nécessairement un acte qu'on a souvent répété, et cette répétition fréquente emporte avec elle l'idée d'une extension du temps passé, et c'est ainsi que nous arrivons insensiblement à la forme de l'imparfait. Pline (1) nous dit d'ailleurs, que les anciens peintres et les anciens sculpteurs, quand ils mettoient leurs noms à leurs ouvrages, les plaçoient dans une espèce

(1) *Nat. hist.* l. I. — Les premiers imprimeurs, qui pour la plupart étoient des érudits et des critiques, imitoient en ceci les anciens artistes: *Excudebat H. Stephanus: Absolvebat J. Benenatus, &c.*

de légende ou titre qu'ils y attachoient [*pendenti titulo*], et qu'ils se servoient alors de l'imparfait. Ainsi on lisoit, Ἀπέλλης ἐποίει, *Apelles faciebat*; Πολύκλειτος ἐποίει, *Polycletus faciebat*, et jamais ἐποίησε ou *fecit*. Ils croyoient éviter par-là de faire paroître une sorte d'orgueil, et sembloient se ménager quelque excuse auprès des critiques, puisque l'ouvrage lui-même annonçoit que l'artiste y avoit travaillé autrefois, mais qu'il n'avoit pas la prétention de le présenter comme un ouvrage fini et achevé.

Il est bon de remarquer que la manière dont les Latins dérivent leurs temps les uns des autres, a un rapport très-marqué avec le système que nous venons d'exposer. Du présent actuel ou moyen dérivent le passé et le futur moyens, *scribo*, *scribebam*, *scribam*; du présent parfait viennent le passé parfait et le futur, *scripsi*, *scripseram*, *scripsero*. C'est la même chose dans tous les cas, même pour les verbes irréguliers; car *fero* fait *ferebam* et *feram*, comme *tuli* fait *tuleram* et *tulero*.

Observons enfin que l'ordre assigné aux *temps* par les anciens grammairiens, n'est

nullement arbitraire, mais qu'il est conforme à celui de nos perceptions même dans la connoissance du temps, comme nous l'avons déjà montré (1). Voilà pourquoi le présent est le premier, ensuite le passé, et enfin le futur. Nous allons à présent considérer le verbe dans ses autres modifications ; mais nous serons obligés de les déduire de principes différents.

---

(1) L'observation de Scaliger à ce sujet est remarquable : *Ordo autem* (*temporum* scil.) *aliter est quàm natura eorum; quod enim præteriit prius est quàm quod est, itaque primo loco debere poni videbatur. Verùm quod primo quoque tempore offertur nobis, id creat primas species in animo : quamobrem præsens tempus primum locum occupavit; est enim commune omnibus animalibus. Præteritum autem iis tantùm quæ memoriâ prædita sunt. Futurum verò paucioribus, quippe quibus datum est prudentiæ officium.* C'est-à-dire : « Mais l'ordre des temps » est très-différent de leur nature; car le passé a précédé » le présent, et sembloit par conséquent devoir être mis » à la première place. Cependant les objets qui dans les » premiers temps frappent nos sens, donnent à notre ame » ses premières idées ; voilà pourquoi le présent a été mis » à la première place, comme étant commun à tous les » animaux. Le passé n'est familier qu'à ceux qui sont doués » de mémoire, mais l'idée du futur appartient à un plus » petit nombre, à ceux qui ont la prévoyance en partage ». (*De Caus. l. lat.* c. 113.) *Voy.* aussi *Sen. epist.* 124.

REMARQUES.

HARRIS s'est assez étendu sur ce qui regarde le temps considéré comme partie de la durée ; peut-être même est-il entré, à cet égard, dans des détails un peu étrangers à la grammaire, et il faut tout son talent, et toute la finesse de sa dialectique, pour se faire pardonner de semblables digressions. Je ne parlerai donc que des *temps* ou formes temporelles des verbes dans la langue françoise; et je ne puis m'empêcher, en commençant ces remarques, d'observer combien il seroit utile que nous eussions un terme exprès pour signifier ces modifications particulières, dont la dénomination générale fait une équivoque perpétuelle. Les Anglois se servent du mot *time* pour exprimer le temps considéré comme partie de la durée, et ils appellent *tenses* les formes temporelles dont je vais parler.

Lancelot, l'abbé Girard et Bauzée ont successivement écrit sur cette partie de notre grammaire; et j'avoue que, malgré la juste célébrité de ces écrivains, je n'ai pu m'empêcher de desirer quelque chose de plus clair, de plus précis et de plus simple que ce qu'ils ont dit sur ce sujet. Bauzée sur-tout me paroît avoir beaucoup plus embrouillé qu'éclairci la matière, et je n'ai pu lire, sans

une extrême fatigue, les 25 ou 30 pages *in-4.°* de l'Encyclopédie, où son système est développé. Je suis loin de refuser à cet illustre et laborieux grammairien le tribut d'éloges et de reconnoissance que méritent ses recherches et ses travaux; mais j'observe qu'en général il se livre à une métaphysique souvent plus subtile qu'exacte et lumineuse, et que le goût des partitions symétriques et des subdivisions multipliées le rend quelquefois obscur et diffus. Je hasarderai donc à mon tour un système de division ou plutôt d'exposition des temps usités dans notre langue; mais d'abord je prie le lecteur de donner quelque attention aux réflexions suivantes.

Le grammairien philosophe doit se proposer ici deux objets, 1.° l'exposition claire et précise des diverses formes temporelles des verbes; 2.° l'explication de leur usage dans l'expression de la pensée, des nuances plus ou moins fines qui les distinguent, et les raisons de tout cela, du moins autant qu'il est possible. Le premier de ces deux objets est entièrement du ressort de la grammaire élémentaire; le second appartient en partie à la grammaire transcendante, et en partie à la connoissance des éléments de l'art oratoire : par conséquent, l'ordre dans lequel ces objets doivent être présentés est donné par la nature de chacun d'eux, et l'on ne sauroit les confondre sans inconvénient,

comme

comme l'ont fait la plupart des grammairiens. C'est cet ordre méconnu ou dédaigné par eux, que je me propose de rétablir ; et, pour y parvenir, je ne reconnoîtrai pour temps distincts que les formes matériellement et sensiblement différentes entre elles. Ainsi, dans ces vers de Racine :

Il *veut* les rappeler, et sa voix les *effraie ;*
Ils *courent,* tout son corps n'*est* bientôt qu'une plaie.

je ne verrai point, avec Bauzée, des *présents antérieurs,* mais des *formes simples* du présent. Dans ces vers du Lutrin :

J'*aurai pu* jusqu'ici brouiller tous les chapitres,
Diviser Cordeliers, Carmes et Célestins,
J'*aurai fait* soutenir un siége aux Augustins!
Et cette église seule, &c.

je ne verrai point des *prétérits postérieurs,* mais des *formes composées* correspondant au futur simple, et exprimant un degré d'antériorité par rapport à lui ; me réservant d'expliquer ensuite comment, dans le premier exemple, Théramène, profondément affligé de la mort tragique de son élève et de son ami, en retrace tous les détails, comme s'ils étoient encore présents à ses yeux, parce qu'ils le sont réellement à son imagination, et comment, dans le second exemple, la Discorde, entièrement préoccupée de l'espoir futur de troubler la paix de *cette église seule,* emploie, en parlant des

désordres passés qu'elle a excités, une forme relative au futur, parce qu'au fond c'est l'idée d'un désordre futur qui l'occupe uniquement et presque exclusivement. Je reviens à la théorie particulière que j'ai annoncée, et je dis : le jugement énoncé par la parole coïncide toujours avec quelque époque ou quelque moment passé, actuel, ou futur ; j'entends par *époque* les parties de la durée auxquelles on a donné des noms, comme un jour, une semaine, un mois, &c. ; j'entends par *moment* les diverses parties du jour, c'est-à-dire, de la plus petite époque que je considère ici. Je dis donc que les verbes, dans leurs différentes formes, expriment toujours simultanéité avec un moment ou une époque présente, passée ou future, par rapport à l'acte de la parole, et j'appelle en conséquence,

Passé, le moment ou l'époque *où l'on n'est plus ;*
Présent, le mom. ou l'ép. *où l'on est actuellement ;*
Futur, le mom. ou l'ép. *où l'on n'est pas encore.*

Ces trois temps ou époques peuvent admettre divers degrés d'antériorité ou de postériorité relative, à l'infini ; mais il seroit impossible, ou du moins très-embarrassant, d'avoir des expressions fort multipliées de ces divers degrés, et cela n'est jamais nécessaire à la précision du langage. Parmi les langues qui sont le plus généralement cultivées en Europe, les unes en ont un plus grand nombre,

les autres en ont moins. Je ne me propose pas de comparer ici les avantages ou les inconvénients qui résultent de cette diversité pour chacune d'elles ; je ne veux que présenter, avec autant de clarté et de méthode qu'il me sera possible, les faits particuliers qu'offre la langue françoise à cet égard. J'avertis encore une fois, que je ne considérerai que les différences qui se trouvent entre les formes matérielles des temps.

Tous les verbes d'action, d'état, &c. ou attributs combinés, dans notre langue, présentent, relativement à l'expression du temps, deux ordres de formes, les unes *simples*, et les autres *composées.* Les formes simples expriment, pour chaque mode d'énonciation, les trois époques déterminées, du passé, du présent et du futur ; les formes composées correspondent dans chaque mode à chacune des formes simples, et expriment toutes divers degrés d'antériorité relative à chacune de ces mêmes formes simples. Ainsi au présent *je fais,* correspond une forme composée qui pourroit se diviser en deux autres, dont l'une, que nous pourrions appeler *simplement composée,* exprime un degré d'antériorité, *j'ai fait ;* et l'autre, que l'on appellera, si l'on veut, *doublement composée,* exprime un degré d'antériorité plus marquée, *j'ai eu fait.* Mais il m'a paru plus simple de comprendre ces deux formes sous une seule dénomination, et de ne les distinguer

que par leurs degrés d'antériorité. Ainsi au futur *je ferai*, correspond une forme composée qui comprend deux degrés d'antériorité : *j'aurai fait* est le premier ; et le second, c'est *j'aurai eu fait*. Il en est de même des autres temps et des autres modes, comme on peut le voir par le tableau de conjugaison que j'ai joint ici (1).

Je ne parle point de certaines façons de parler relatives à différentes époques, telles que, *je vais faire, je dois faire, je viens de faire, &c.* car si on les compte parmi les temps des verbes, je ne vois pas pourquoi on n'y compteroit pas aussi ces autres phrases, *je ferai à l'instant, bientôt, tout-à-l'heure, &c.* C'est, à ce qu'il me semble, multiplier les divisions à plaisir, et introduire la confusion dans un sujet qui a bien assez des difficultés qui lui sont propres et naturelles.

---

(1) Cette distinction n'est même pas purement systématique, comme on pourroit le croire : *j'ai fait* est si peu un passé que dans les cas où on l'emploie le plus volontiers, on ne peut jamais lui substituer *je fis*. Ainsi, dans le courant d'une journée, d'un mois, d'une année, &c. où l'on est encore, on dira très-bien *j'ai fait* ce mois-ci, cette année, &c. et jamais *je fis*. *J'ai fait* est un véritable *antérieur du présent*.

TABLEAU

De la conjugaison du verbe ou attribut combiné FAIRE.

	MODE D'ATTRIBUTION OU ATTRIBUTIF.	MODE D'AFFIRMATION OU AFFIRMATIF.	MODE DE COMPLÉMENT OU COMPLÉTIF.	MODE DE SIMULTANÉITÉ OU SIMULTANÉE.	MODE D'INDÉTERMINATION OU INDÉFINI.	*OBSERVATIONS.*
FORMES SIMPLES.	Attribut particulier signifiant l'*action*, ou l'*état*, élément des formes simples. FAISANT.	*Passé.* Je fis, &c.	*Passé.* Que je fisse, &c.		FAIRE.	L'ordre dans lequel je présente ici les modes me paroît, je l'avoue, aussi simple que naturel. De plus il rend sensible à l'œil, en quelque sorte, l'analogie qui existe entre eux, et même entre leurs temps respectifs. Ainsi, le rapport du complétif avec l'affirmatif est le plus sensible, et le plus immédiat, pour ainsi dire; ensuite c'est celui du mode simultanée. Mais le passé de celui-ci a une analogie plus marquée avec le présent de l'autre; et son présent ou futur avec le futur de l'affirmatif, parce qu'il est essenciellement conditionnel. Aussi, toutes ces formes paroissent-elles dériver de celles qui leur correspondent dans l'affirmatif. *Voy.* les remarques sur le chapitre suivant.
		Présent. Je fais, &c.	*Présent* et *futur.* Que je fasse, &c.	*Passé.* Je faisois, &c.		
		Futur. Je ferai, &c.		*Présent* et *futur.* Je ferois, &c.		
FORMES COMPOSÉES, Correspondant à chacune des formes simples, et exprimant deux degrés d'antériorité relative à chacune d'elles.	Attribut particulier signifiant l'*acte*, élément des formes composées. FAIT.	*Antérieur corresp.dt au passé.* J'eus fait, &c. *1.er deg. d'antériorité.* J'eus eu fait, &c. *2.e deg. d'antériorité nusité.*	*Idem.* Que j'eusse fait, &c. *1.er degré.* Que j'eusse eu fait, &c. *2.e degré.*		*Idem.* Avoir fait, *1.er degré.* Avoir eu fait, *2.e degré.*	
	Antérieur corresp.dt au passé. Ayant fait, *1.er degré.* Ayant eu fait, *2.e degré.*	*Antérieur corresp.dt au présent.* J'ai fait, &c. *1.er degré.* J'ai eu fait, &c. *2.e degré.*	*Antér. corresp.dt au présent* et *futur.* Que j'aye fait, &c. *1.er degré.* Que j'aye eu fait, &c. *2.e degré.*	*Antér. corresp.dt au passé.* J'avois fait, &c. *1.er degré.* J'avois eu fait, &c. *2.e degré.*		
		Antérieur corresp.dt au futur. J'aurai fait, &c. *1.er degré.* J'aurai eu fait, &c. *2.e degré.*		*Anter. corresp.dt au présent* et *futur.* J'aurois fait, &c. *1.er degré.* J'aurois eu fait, &c. *2.e degré.*		

CHAPITRE VIII.

Des Modes.

Nous avons déjà observé (1) que les facultés actives de l'ame sont la perception et la volonté, et nous avons pris ces mots dans leur sens le plus étendu; nous avons observé aussi que tout discours est l'expression de quelque affection de notre ame, c'est-à-dire, d'une perception ou d'une volonté quelconque. C'est donc des diverses espèces d'affections qu'on a à exprimer, et des différentes manières de le faire, que résulte la variété des *modes* ou *mœufs* (2).

(1) *Voy.* le chapitre II.

(2) La définition de Théodore de Gaza est absolument conforme à celle que nous donnons ici : « C'est, dit-il, » une volonté ou une affection de l'ame, exprimée par » quelque voix ou son articulé ». Βούλημα, εἴτ' οὖν πάθημα ψυχῆς, διὰ φωνῆς σημαινόμενον. (*Gramm.* l. IV.) Or, puisque telle est la nature des modes, et que les modes appartiennent aux verbes, voilà sans doute ce qui a donné lieu à cette observation d'Apollonius : « Les verbes sont » spécialement destinés à exprimer la disposition de » l'ame ». Τοῖς ῥήμασιν ἐξαιρέτως παράκειται, ἡ ψυχικὴ διάθεσις.

Quand nous déclarons ou que nous indiquons simplement qu'une chose est ou n'est pas, que ce soit un acte de la perception ou de la volonté, peu importe, cela détermine le mode appelé *indicatif.*

Si nous n'affirmons pas positivement et absolument une chose comme certaine, mais seulement comme possible et du nombre des contingents, cette indétermination constitue le mode appelé *potentiel,* et qui devient, en pareil cas, le mode dominant de toute la phrase:

> Ah ! quand il *seroit* vrai que l'absolu pouvoir
> *Eût* entraîné Tarquin . . . .
>
> BRUTUS, Act. I.

Il arrive cependant, quelquefois, que ce mode n'est que subordonné à l'indicatif. On s'en sert le plus souvent pour marquer la fin ou la cause finale : cette fin, dans les événements de la vie humaine, est toujours un contingent; il est très-possible, malgré toute notre prévoyance, qu'elle ne soit pas conforme à

(*De Synt.* l. III, c. 13.) Priscien dit aussi : *Modi sunt diversæ* inclinationes *animi, quas varia consequitur* declinatio verbi. (*Voy.* l. VIII, p. 821.)

ce que nous imaginons; voilà pourquoi cette incertitude est exprimée avec plus de force, par le mode dont nous parlons ici. Par exemple:

Ut jugulent *homines, surgunt de nocte latrones.*
HOR.

« Les voleurs se lèvent la nuit, *afin qu'ils* » *puissent* égorger les voyageurs ».

On affirme positivement qu'ils *se lèvent* la nuit, c'est le mode indicatif; mais l'action d'égorger les voyageurs n'est exprimée que potentiellement, parce que, quelle que soit la certitude du motif pour lequel ils se lèvent, ce n'est encore qu'un contingent qui peut-être n'arrivera jamais. Ce mode, toutes les fois qu'il est ainsi subordonné, n'est plus appelé potentiel, mais *subjonctif.*

Mais il ne suffit pas toujours, pour les besoins et les usages de la vie, de déclarer aux autres ou d'affirmer ce que nous pensons. Souvent la conscience de notre foiblesse nous dicte des expressions que nous croyons plus propres à intéresser les autres hommes, soit que nous veuillions les instruire de nos perceptions, ou les porter à se rendre à quelques-uns de nos desirs. De là résultent de nouveaux

modes : si nous interrogeons, c'est le mode *interrogatif ;* si nous exigeons, si nous demandons, c'est encore un autre mode, qui lui-même a plusieurs *espèces subordonnées.* A l'égard de nos inférieurs, c'est le mode *impératif ;* à l'égard de nos supérieurs, c'est le *déprécatif* (1).

C'est ainsi que nous avons établi différents modes : l'*indicatif* ou *déclaratif*, pour affirmer ce que nous regardons comme certain ; le *potentiel*, pour les propositions contingentes ; l'*interrogatif*, pour nous informer lorsque nous doutons d'une chose ; l'*optatif*, pour témoigner nos desirs ou nos volontés (2).

(1) C'est l'oubli de cette distinction, qui donna lieu au sophisme de Protagoras ; Homère, dit-il, commence son Iliade par ces paroles : *Muse, chante la colère, &c.* « et en croyant supplier, il commande ». Εὔχεσθαι οἰόμενος ἐπιτάττει. (Aristot. *Poet.* c. 19.) L'objection se trouve évidemment résolue par la distinction que nous établissons ici, puisque la forme grammaticale est la même dans l'un et l'autre cas.

(2) Les diverses espèces de *modes* se déterminent en grande partie d'après les diverses espèces de *propositions.* Les Stoïciens avoient augmenté le nombre de ces dernières, bien au-delà de celui que les Péripatéticiens admettoient. Outre celles dont nous avons parlé dans le chapitre second, ils en avoient beaucoup d'autres, comme on

Comme ces différents modes sont fondés sur la nature, les langues ont admis certains signes qui en sont l'expression, et de là ce détail prolixe et fastidieux de modes ou mœufs, que l'on trouve dans les écrits du commun des grammairiens ; ce ne sont, dans le fait,

---

peut le voir dans Ammonius, *de Interp.* p. 4, et dans Diogène Laërce, l. VI, 66. Les Péripatéticiens considéroient, avec raison, toutes les propositions additionnelles comme comprises dans les espèces qu'ils admettoient eux-mêmes, et qui étoient au nombre de cinq ; les vocatives, impératives, interrogatives, déprécatives et affirmatives. Il n'y est pas question de la proposition conditionnelle, parce qu'on peut la regarder comme très-peu différente de l'affirmative ou indicative. La proposition vocative, que les Péripatéticiens appeloient εἶδος κλητικὸν, et les Stoïciens, avec plus de raison, προσαγορευτικὸν, n'étoit autre chose que la forme du discours qui s'adresse aux individus comme ayant certains noms, certains titres, ou certaines qualifications que nous nous donnons les uns aux autres. Or, comme il arrivoit rarement qu'elle renfermât quelque verbe, elle auroit pu difficilement contribuer à la formation de quelque mode dans les verbes. Ammonius et Boèce, l'un Grec et l'autre Latin, mais tous deux Péripatéticiens, ont donné des exemples de ces diverses espèces de propositions, tirés d'Homère et de Virgile. *Voy.* Ammon. *de Interpr.* p. 4 ; — Boet. *in lib. de Interpret.* p. 291.

qu'autant de formes littérales destinées à exprimer ces distinctions naturelles (1).

---

(1) Le *grec*, la plus élégante et la plus parfaite de toutes les langues, exprime ces différents modes, et toutes les distinctions de temps, par autant de variations particulières dans chaque verbe. Ces variations, qui se trouvent quelquefois au commencement, quelquefois à la fin des verbes, consistent pour la plupart à multiplier ou à diminuer le nombre des syllabes, ou même à alonger ou à raccourcir leurs quantités respectives. Les grammairiens ont donné à ces deux méthodes les noms de *syllabique* et de *temporelle*. Le *latin*, qui n'est qu'une espèce de grec un peu dégénéré, admet semblablement une grande quantité de variations, qui se trouvent principalement à la fin de ses verbes, mais rarement au commencement: dans les formes même du déponent et du passif, il est obligé d'avoir recours au verbe auxiliaire *sum*. Les langues modernes, qui ont encore bien moins de ces sortes de variations, ont toutes été dans la nécessité d'admettre deux auxiliaires au moins, c'est-à-dire, ceux qui dans chaque langue signifient *être* ou *avoir*. Quant à la langue *angloise*, elle est si pauvre à cet égard, qu'elle n'a point de variations pour les modes, et qu'elle n'en a qu'une seule pour le temps; c'est l'aoriste du passé. Ainsi de *write* [écrire], nous faisons *j wrote* [j'écrivis], *&c.* De là vient que pour exprimer les différences des temps et des modes, nous sommes obligés d'employer jusqu'à sept verbes auxiliaires. Mais nous renvoyons le lecteur qui veut connoître plus particulièrement le génie de la langue angloise, à l'excellent

Tous les modes ont une propriété commune, celle d'exprimer les affections de l'ame. Voici en partie les caractères particuliers auxquels on pourra les reconnoître.

Le mode interrogatif et celui de demande, diffèrent de l'indicatif et du potentiel, en ce que ces deux derniers exigent rarement une réponse, au lieu qu'elle est indispensable pour les deux premiers.

En comparant le mode de demande avec l'interrogatif, nous trouverons aussi qu'ils diffèrent l'un de l'autre, non-seulement par la nature de la *réponse* qu'ils exigent, mais à d'autres égards encore.

La réponse au mode de demande est quelquefois un discours, quelquefois une action. La réponse que pouvoit faire Énée à Didon, lorsqu'elle lui dit :

— *A primâ dic, hospes, origine nobis* (1)
Insidias Danaûm, &c.

devoit être un discours, et le récit historique

Traité du savant docteur Lowth, intitulé : *Courte Introduction à la grammaire angloise.*

(1) « Apprenez-nous, ô étranger, les perfidies des » Grecs, depuis le commencement de la guerre », &c.

de ses aventures. A la demande de l'infortuné général romain : *Date obolum Belisario* (1), la réponse convenable étoit une action, c'est-à-dire, un acte de charité et d'humanité. Mais à l'égard du mode interrogatif, la réponse doit toujours être une proposition définitive ou affirmative. Ainsi, à cette question, *de qui sont ces vers?* on répond par une proposition, *ce sont des vers d'Homère. — Brutus fut-il un homme vertueux?* la réponse est une proposition, *Brutus fut un homme vertueux.*

On peut entrevoir ici (qu'on nous permette cette digression) l'affinité très-sensible du mode interrogatif avec l'indicatif, dans lequel la réponse tombe la plupart du temps. Cette affinité est en effet si remarquable, que dans ces deux modes seuls, le verbe conserve la même forme (2), et ils ne sont distingués que

(1) « Donnez une obole à Bélisaire ».

(2) Ἥγε οὖν προκειμένη ὁριστικὴ ἔγκλισις, τὴν ἐγκειμένην κατάφασιν ἀποβάλλουσα, μεθίσταται τοῦ καλεῖσθαι ὁριστική — ἀναπληρωθεῖσα δὲ τῆς καταφάσεως, ὑποστρέφει εἰς τὸ εἶναι ὁριστική. « Le mode » indicatif dont nous parlons, lorsqu'il se dépouille » de l'affirmation qui lui est naturelle, perd le nom

par l'addition ou la suppression d'une particule, ou par un léger changement de position dans les mots, ou quelquefois enfin par le seul changement du ton ou de l'accent de la voix (1). Mais revenons à la comparaison du mode interrogatif avec le mode de demande.

» d'indicatif... Quand il reprend sa propriété d'affirmer, » il reprend en même temps sa dénomination et son » caractère particulier ». (Apoll. *de Synt.* l. III, c. 21. — Théod. de Gaza, *Introd. gram.* l. IV.)

(1) On peut observer que toutes les fois que la question est simple et précise ou définie, on peut toujours y faire une réponse composée des mêmes mots, en les changeant en une proposition affirmative ou négative, selon l'occurrence. Par exemple : *ces vers sont-ils d'Homère?* réponse : *ces vers sont* (ou *ne sont pas*) *d'Homère;* à quoi l'on supplée, pour abréger, par deux particules, *oui* ou *non.* Mais quand la question est *complexe,* comme lorsqu'on dit, *ces vers sont-ils d'Homère ou de Virgile?* et mieux encore, lorsqu'elle est *indéfinie,* comme dans cette phrase, *de qui sont ces vers?* on conçoit qu'il n'y a plus moyen de résoudre, par un simple *oui* ou *non,* une question qui a une infinité de solutions possibles. La réponse à ces sortes de questions est donc toujours une *proposition :* encore y a-t-il des cas où il est possible qu'un seul mot y satisfasse; mais alors la phrase est elliptique, et on laisse à l'esprit de celui qui interroge, le soin de suppléer ce que l'ellipse a supprimé. Par exemple : *à combien d'angles droits sont égaux les trois angles d'un triangle?* — *à deux,*

L'interrogatif, dans le langage des grammairiens, a toutes les *personnes* des deux *nombres;* le mode de demande ou *impératif,* n'a pas la première personne du singulier, et cela, par la raison toute simple qu'il est aussi absurde, dans les modes, de se commander à soi-même, qu'il le seroit, dans les pronoms, que celui qui parle devînt le sujet à qui il adresseroit la parole. Nous pouvons aussi interroger à tous les temps, présent, passé, et futur (1); mais le

---

Il auroit fallu dire, sans l'ellipse, *les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits.*

Les anciens distinguoient ces deux sortes d'interrogations par des noms différents: ils appeloient l'interrogation simple, ἐρώτημα, *interrogatio;* et l'interrogation complexe, πύσμα, *percontatio.* Ammonius appelle la première, ἐρώτησις διαλεκτικὴ; la seconde, ἐρώτησις πυσματικὴ. *V.* Ammon. *in lib. de Interpr.* pag. 160; — Diog. Laert. VII, 66; — Quintil. *Inst.* IX, 2.

(1) Ce que dit Apollonius sur le futur qui se trouve compris dans tous les temps de l'impératif, est remarquable: Ἐπὶ γὰρ μὴ γινομένοις ἢ μὴ γεγονόσιν ἡ ΠΡΟΣΤΑΞΙΣ· τὰ δὲ μὴ γινόμενα ἢ μὴ γεγονότα, ἐπιτηδειότητα δὲ ἔχοντα εἰς τὸ ἔσεσθαι, ΜΕΛΛΟΝΤΟΣ ἐστι. « Le commandement ne peut se rapporter qu'aux choses qui ne se font pas, ou qui n'ont pas encore été faites; or ces choses devant se faire dans la suite, ont un rapport direct au *futur* ». (Apoll. *de*

commandement ou le desir, qui sont du mode impératif, ne peuvent nécessairement se rapporter qu'au futur : car que peuvent-ils avoir

---

Synt. l. IV, c. 36.) Il dit un peu auparavant : Ἅπαντα τὰ προστακτικὰ ἐγκειμένην ἔχει τὴν τοῦ μέλλοντος διάθεσιν — σχεδὸν γὰρ ἐν ἴσῳ ἐστὶ τὸ, Ὁ ΤΥΡΑΝΝΟΚΤΟΝΗΣΑΣ ΤΙΜΑΣΘΩ, τῷ ΤΙΜΗΘΗΣΕΤΑΙ, κατὰ τὴν τοῦ χρόνου ἔννοιαν· τῇ ἐγκλίσει διηλλαχὸς, καθὸ τὸ μὲν προστακτικὸν, τὸ δὲ ὁριστικόν. « Tous les impératifs ont » un rapport implicite avec le futur ; — car relativement à » l'idée du temps, c'est à-peu-près la même chose de dire : » *honorez* celui qui tue un tyran, ou, celui qui tue un » tyran *sera honoré.* Toute la différence de ces deux » phrases consiste dans le mode ; c'est l'impératif dans la » première, et l'indicatif dans la seconde ». (*De Synt.* l. I, c. 35.) Priscien paroît regarder l'impératif comme ayant rapport au temps *présent*, aussi bien qu'au *futur ;* mais en y faisant attention, on voit que son présent n'est qu'un *futur immédiat* opposé à un futur plus éloigné. « L'impératif (dit-il, l. VIII, p. 806), paroît » avoir un rapport naturel et nécessaire au présent et au » futur : car lorsqu'on commande, on veut que l'ordre » s'exécute à l'instant et sans délai, ou du moins à » l'avenir ». A la vérité, les impératifs des verbes grecs admettent certaines formes du passé, comme le *parfait* et les deux *aoristes ;* mais ces formes perdent alors leur faculté de marquer des époques positives, ou même on ne s'en sert que pour exprimer la promptitude avec laquelle on voudroit que la chose fût faite, pour ainsi dire, au moment où l'on a parlé. Nous avons

de commun avec le présent et avec le passé, qui de leur nature sont immuables et nécessaires?

C'est cette connexion de l'idée de postériorité avec le commandement, qui détermine souvent à employer le futur de l'indicatif au lieu de l'impératif; en sorte que dire à quelqu'un, *vous ferez cela,* c'est souvent lui dire, *faites cela.* De même, dans le Décalogue, ces

---

à-peu-près l'équivalent de ces différences, et nous disons à l'impératif, *ayez fait,* et *faites* : le premier sera, si l'on veut, l'*impératif du parfait,* comme exprimant le desir que l'on a de voir la chose faite au moment où l'on parle; les autres seront des *impératifs du futur,* comme déterminant un temps convenable pour l'exécution de l'ordre donné. C'est ainsi qu'Apollonius, dans le chapitre que nous avons déjà cité, distingue entre *σκαπτέτω τὰς ἀμπέλους* (creusez la terre des vignes) et *σκαψάτω* (ayez creusé) : le premier se dit, suivant lui, *εἰς παράτασιν, par extension* ou *concession d'un certain temps pour le travail;* le second, *εἰς συντέλειαν,* comme *indiquant l'intention de voir la chose faite sans délai,* et dans un autre endroit où il explique la différence qu'il y a entre ces mêmes temps *σκάπτε* et *σκάψον*, il dit de ce dernier : « Non-seulement il sert à commander que la » chose se fasse, il exprime encore l'intention de la voir » faite sans délai ». *Voy.* Apoll. l. III, ch. 24. *Voyez* aussi Macrob. *de Differ. verb. græc. et lat.* p. 680, *edit. Varior.*

paroles

paroles, *tu ne tueras point, tu ne porteras point de faux témoignage,* expriment, comme on sait, le plus rigoureux et le plus authentique des commandements.

Quant au mode *potentiel,* il est assez distingué des autres par sa nature subjonctive et subordonnée. On ne sauroit le confondre avec l'interrogatif ni avec l'impératif, parce qu'il renferme une sorte d'affirmation foible et conditionnelle, susceptible, à quelques égards, de vérité ou de fausseté; ni avec l'indicatif, qui énonce toujours une affirmation absolue et sans réserve. Celui-ci est le mode qui, dans toutes les grammaires, tient le premier rang; et véritablement il est d'un usage plus fréquent et plus indispensable que tous les autres. C'est lui qui exprime nos plus sublimes perceptions, les affections les plus nobles de notre âme, lorsqu'elle s'élève au-dessus des besoins et des passions; il renferme le temps tout entier, et l'expression de ses moindres divisions. L'histoire se sert de ses différentes formes au passé, pour nous conserver le souvenir des événements qui sont arrivés; la philosophie

le fait servir à l'expression de cette vérité nécessaire, de cette vérité qui par sa nature seule existe dans le présent, qui n'est susceptible d'aucune distinction relative au passé ou au futur, et qui est par-tout et toujours invariablement une.

Dans tout ce que nous avons dit jusqu'ici des modes, et de leurs diverses formes temporelles, nous avons considéré le verbe comme exprimant un attribut, et par conséquent comme ayant toujours quelque rapport à une personne ou à une substance. Ainsi, lorsque nous disons, *arriva; d'où vient!* nous sommes obligés d'ajouter un nom de personne ou de substance pour compléter la phrase : *Cicéron arriva; d'où vient le vent!* Mais il y a une forme ou un mode sous lequel le verbe paroît quelquefois n'avoir aucun rapport aux substances ni aux personnes. Dans cette phrase, *travailler et prier furent les uniques occupations de sa vie*, les verbes *travailler* et *prier* subsistent indépendamment de tout autre mot, et il n'est ni nécessaire ni possible de les faire précéder d'un nom de personne ou de substance. Ce mode

des verbes, à cause de sa nature indéfinie, a été appelé par les grammairiens modernes et par les Latins, *infinitif.* Sanctius lui a donné le nom d'*impersonnel.*

Ces infinitifs ont une autre propriété ; non-seulement ils perdent leur caractère d'attributifs, ils prennent même celui de *substantifs.* Le grec et le latin abondent en exemples de ce genre : *Dulce et decorum est pro patriâ mori.* « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau ». — *Scire tuum nihil est.* « Ton savoir est peu de chose ». — Οὐ κατθανεῖν γὰρ δεινὸν, ἀλλ' αἰσχρῶς θανεῖν. « Ce n'est pas *mourir* qui est horrible, mais mourir déshonoré » (1).

---

(1) C'est parce que l'infinitif participe à quelques égards de la nature du nom ou substantif, que les plus habiles grammairiens l'ont appelé quelquefois ὄνομα ῥηματικὸν [*nom verbal*] ; quelquefois ὄνομα ῥήματος [*nom du verbe*] . *V.* Gaza, *Introd. gram.* l. IV. La raison de cette dénomination est plus sensible pour le grec, qui met dans tous les cas l'article prépositif avant l'infinitif : τὸ γράφειν, τοῦ γράφειν, &c. Cette construction même n'est pas étrangère à notre langue : nous disons, *le boire*, *le manger*, *&c.* et dans beaucoup de cas, nous pourrions substituer des noms substantifs aux infinitifs des verbes, comme, au

Les Stoïciens, dans leurs écrits sur la grammaire, ont pris cet infinitif en telle considération, qu'il est le seul qu'ils ayent regardé comme le verbe naturel [ῥῆμα], refusant ce nom à tous les autres modes. Ils fondoient cette opinion sur ce que le véritable caractère du verbe existe simplement et sans mélange, dans l'infinitif seulement : ainsi, les infinitifs (περιπατεῖν, *ambulare*, marcher), expriment cette action et rien de plus, au lieu que les autres modes y ajoutent certaines affections relatives aux personnes et aux circonstances; *ambulo* et *ambula* n'expriment pas simplement l'action de marcher, mais l'un signifie *je marche*, et l'autre, *marche*. Voilà pourquoi chacun de ces mots peut se résoudre par l'infinitif, qui en est comme le *prototype*, et par quelque mot ou proposition qui exprime leur caractère particulier : *ambulo* est la même

lieu de cette phrase, « j'aime mieux philosopher que m'enrichir », nous pourrions dire, « j'aime mieux *la philosophie* que *les richesses* ». Aussi Priscien dit (*l. XVIII, p. 1130*), en parlant des infinitifs : *Currere enim est* cursus ; *et scribere*, scriptura ; *et legere*, lectio, *&c.* — *Voy.* aussi Apollon. *l. 1, c. 8.*

chose que *indico me ambulare*, je déclare moi marcher; *ambula* revient à ceci, *je t'ordonne de marcher*. Il en est de même de tous les autres modes; ôtez-en l'affirmation, le commandement, en un mot ce qui fait leur caractère propre et distinctif, il ne reste plus que le simple infinitif, qui, comme dit Priscien, *significat ipsam rem quam continet verbum*, « exprime la chose même qui est contenue dans le verbe » (1).

L'application de cet infinitif a quelque chose de particulier. Il se lie naturellement à tous les verbes qui indiquent quelque tendance, desir ou volonté de l'ame, mais rarement avec les autres. Ainsi, on dira très-bien, suivant les règles de la raison et de la syntaxe, *cupio vivere* (je veux vivre) : on ne dira pas, *edo vivere* (je mange vivre), mais, je mange *pour* vivre. C'est que, bien qu'on puisse unir différentes actions dans le même sujet, et par

(1) *Voy.* Apoll. *l. III, c. 13*; — Prisc. *l. XVIII, p. 1131*: *Igitur à constructione quoque &c.* C'est d'après ces principes qu'Apollonius appelle l'infinitif, *ῥῆμα γενικώτατον*; et Priscien, *verbum generale*.

conséquent les lier ensemble, comme dans cette phrase, *il se promenoit et il parloit,* les actions demeurent néanmoins séparées et distinctes. Il n'en est pas de même de l'action et de la volonté. Ici l'union est souvent si intime, que la volonté est inintelligible, jusqu'à ce que l'action ait été exprimée. *Je desire ... je veux ... je demande ... — quoi !* Ces propositions, comme on voit, sont défectueuses et imparfaites. Il faut les compléter, en quelque sorte, par des infinitifs qui expriment l'action propre vers laquelle elles tendent : *je veux connoître, je demande à voir ;* et de cette manière elles forment un tout complet, et conforme aux lois de la raison et aux règles de la syntaxe (1).

Voilà ce que nous avions à dire des modes et de leurs diverses espèces. Si l'on vouloit leur donner les dénominations les plus conformes

---

(1) Priscien appelle *verba voluntativa* les verbes qui précèdent naturellement l'infinitif ; on les appelle en grec προαιρετικά. *Voy.* l. XVIII, 1129 ; mais plus particulièrement Apollonius, l. III, c. 13, où toute cette doctrine est exposée avec infiniment d'exactitude. *Voy.* aussi Macr. (*de Diff. verb. græc. et lat. edit. varior.* p. 685) : *Nec omne ἀπαρέμφατον cuicumque verbo, &c.*

à leur emploi, on pourroit le faire ainsi : comme toute vérité nécessaire, ou tout syllogisme démonstratif, qui n'est au fond que la combinaison de ces sortes de vérités, doit toujours être exprimé par une affirmation positive, et que cette espèce d'affirmation n'appartient qu'à l'indicatif, on peut pour cette raison l'appeler *mode de science* (1). Ensuite, comme le potentiel n'est destiné qu'à exprimer des contingents, dont on ne peut jamais affirmer avec certitude s'ils auront lieu ou non, on peut donner à ce mode le nom de *mode de conjecture.* De plus, ceux qui ignorent une chose qu'ils voudroient apprendre, sont obligés d'interroger ceux qui ont sur ce sujet plus d'instruction qu'eux; on peut donc appeler le mode interrogatif, *mode d'instruction.*

Inter cuncta leges et percontabere *doctos.*

Hor.

« Lis sur-tout et *interroge* les savants ».

Enfin, comme le plus noble et le plus heureux usage du mode impératif est dans l'expression

(1) *Ob nobilitatem præivit* indicativus, *solus modus aptus scientiis, solus pater veritatis.* (Scal. *de Caus. ling. lat.* c. 116.)

de la volonté du législateur, on peut l'appeler *mode de législation.* « N'*approche* des Dieux » qu'avec un cœur pur », *ad Divos* adeunto *casté*, dit Cicéron ; et c'est ainsi que s'exprime la loi chez tous les peuples. C'est aussi le mode dont le géomètre se sert, lorsqu'il ordonne de couper une ligne en deux parties ou de décrire un cercle, pour préparer la démonstration de la vérité qu'il établit.

Les nombres et les personnes sont encore regardés comme des affections particulières du verbe ; mais certes on ne peut pas dire qu'ils fassent partie de son essence, ni même de celle d'aucun attribut, puisque, dans le fait, ce sont des propriétés de substance et non pas d'attribut. Ce qu'on peut dire de plus exact à cet égard, c'est que les verbes, dans les langues les plus parfaites, ont des terminaisons relatives au nombre et à la personne de chaque substantif, afin de faire connoître, avec plus de précision, dans une proposition complexe, chaque substance particulière et les divers attributs verbaux qui s'y rapportent. On en peut dire autant du genre, pour les

adjectifs ; leurs terminaisons varient, suivant qu'on les rapporte à des êtres du genre masculin ou féminin, quoiqu'on ne puisse contester aux substances la propriété d'être seules susceptibles de genre (1). Nous ne nous arrêterons donc pas sur ces objets, et autres semblables, que l'on peut considérer plutôt comme les

---

(1) Il est un peu extraordinaire qu'un grammairien du mérite de Sanctius, en refusant avec raison la distinction de genre ou de sexe aux adjectifs, ait prétendu néanmoins que les personnes étoient une modification propre du verbe et non pas du nom. Périzonius, son commentateur, est beaucoup plus conséquent lorsqu'il dit : « Néanmoins, à considérer la chose comme il convient, » c'est aux noms eux-mêmes, et sur-tout aux pronoms, » ou plutôt uniquement à ces derniers, que les personnes » appartiennent ; et les verbes, quant à ce qui regarde » les personnes, se rapportent aux noms absolument, » comme les adjectifs, quant à ce qui regarde les genres, » se rapportent aux substantifs, auxquels seuls notre » auteur [Sanctius] attribue la distinction de genre, à » l'exclusion des adjectifs ». (Sanct. *Min.* c. 12.)

Il y a en effet une parfaite analogie entre les accidents de *genre* et de *personne* : il n'y a que deux genres, le masculin et le féminin ; il n'y a aussi que deux personnes, celle qui parle, et celle à qui on parle. Le troisième genre et la troisième personne ne sont proprement que la négation des deux autres.

ornements d'un langage perfectionné, que comme tenant essenciellement à la théorie générale des langues, qui est le principa objet de nos recherches.

REMARQUES.

J'AI dit, dans mes remarques sur le sixième chapitre, que le verbe est susceptible de recevoi des formes différentes, *appropriées aux divers besoin de l'énonciation:* ce sont ces formes auxquelles o a donné le nom de *modes.* Elles peuvent être plu ou moins multipliées, selon le génie des langue et des peuples qui les parlent; mais comme une grande multiplicité de formes diverses nuiroit à la clarté et à la facilité de l'énonciation, bien plu qu'elle n'y serviroit, le nombre en sera nécessairement assez borné. Il y aura seulement, à cet égard quelque différence d'une langue à l'autre: les une admettront un mode dont les autres ne connoîtron pas l'usage; les unes croiront devoir exprimer pa une forme particulière telle vue de l'esprit, que le autres ne jugeront pas nécessaire de fixer par une distinction expresse. Mais je reviens aux mode particuliers à notre langue.

D'abord, j'avertis que je ne reconnois pour *mode* que ceux qui ont une forme matériellement et sensiblement distincte des autres; ensuite, comme je

ne reconnois que trois temps ou époques naturelles, le passé, le présent et le futur, aucun de mes modes n'aura plus de trois temps ou formes temporelles simples, quelques-uns même en auront moins, parce qu'on emploie souvent la même forme pour signifier deux époques différentes, &c. Cela posé, revenant à la division des verbes en attribut commun et attribut combiné, je dis : le principal mode doit être celui qui énonce simplement et explicitement l'espèce et la nature de l'attribution ; je l'appelle *attributif ;* c'est ce qu'on nomme communément *participe.* Celui dont on fait ensuite le plus d'usage, est l'*affirmatif* ou *indicatif,* qui sert spécialement à affirmer la coëxistence de l'attribut avec le sujet.

Les modes *complétif* et *indéfini* s'expliquent d'eux-mêmes, ou sont expliqués et analysés dans tous les ouvrages sur la grammaire : il me reste à expliquer pourquoi j'ai cru devoir faire un mode particulier sous le nom de *simultanée,* et pourquoi j'ai compris dans ce mode la forme qu'on nomme communément *conditionnelle.* 1.° C'est que cette forme exprime très-souvent une simultanéité explicite, en quelque sorte, aussi-bien que le *passé imparfait* ou *simultanée* lui-même. 2.° C'est qu'on se sert fort souvent de cet *imparfait* ou *simultanée,* pour exprimer une existence hypothétique, si je puis parler ainsi, et que sous ce point de vue il a un rapport très-marqué avec les formes conditionnelles, dans les

autres langues. En effet, les Latins et les Italiens disent très-bien, si je *viendrois*, si je *serois* venu, au lieu de, si je *venois*, si j'*étois* venu. J'avoue cependant, que le plus ordinairement le temps qu'on appelle *imparfait*, exprime simultanéité avec une époque antérieure à l'acte de la parole. Ainsi, comme simultanée, cette forme marque toujours un passé; comme hypothétique, c'est toujours un présent ou un futur qu'elle exprime. 3.° Enfin, c'est que ce mode est le seul dont tous les temps ayent des terminaisons invariables, dans quelque conjugaison que ce soit; les passés simultanées de tous nos verbes se terminent en *ois*, et les temps conditionnels en *rois*.

Je n'ai point parlé du mode *interrogatif*, parce que ses temps sont absolument les mêmes que ceux de l'affirmatif, et j'ai cru devoir également supprimer l'*optatif* (1), parce que quelques-unes de ses formes appartiennent à l'affirmatif, et d'autres au complétif. *Voy.* le tableau de conjug. *p. 132.*

---

(1) L'*optatif* ou *impératif* a cependant été regardé, par quelques écrivains, comme le mode primitif des verbes, et par conséquent comme le plus important. Mais ils le considéroient alors sous le point de vue de l'étymologie, et leur opinion ne fait rien à l'ordre purement systématique dans lequel nous avons cru devoir le présenter ici. *Voy.* la Gramm. univ. de Court de Gébelin, *pag. 240 et suiv.*

CHAPITRE IX.

Des diverses espèces de Verbes, et de leurs autres propriétés.

Tous les verbes auxquels on peut, rigoureusement parlant, appliquer ce nom, indiquent une action : or, comme toute action (1) est un attribut, ils ont, par conséquent, une sorte de rapport à des substances actives. Mais toute action n'exige pas seulement un *agent*; il faut encore qu'il y ait quelque chose qui en soit le terme ou l'objet. Ainsi, toute action est nécessairement placée entre deux substantifs,

(1) J'ai rendu ici le mot *energy* qui est dans l'anglois, par *action*, et je sens très-bien que ce n'est pas tout-à-fait ce que l'auteur a voulu dire ; mais je ne connois pas l'équivalent en françois. Voici, au reste, comment il s'en explique lui-même dans une note : « Nous nous servons » ici du terme *energy* plutôt que de celui de *mouvement*, » parce qu'il a une signification plus étendue ; c'est une » sorte de genre qui embrasse le mouvement et la priva- » tion du mouvement ». Peut-être pourroit-on rendre cette idée par l'expression de *faculté positive*. (*Note du Traducteur.*)

un agent qui est *actif*, et un objet qui est *passif.* Il suit de là que, si c'est par l'agent que commence la proposition, l'action en prend le caractère, et le verbe devient ce qu'on appelle *actif :* si, au contraire, c'est l'objet qui est le premier terme de la proposition, l'action en prend aussi le caractère, et le verbe devient *passif.* Dans le premier cas on dit, *Brutus amat* (Brutus aime); on dit dans le second, *Brutus amatur* (Brutus est aimé). Or, puisque toute action se rapporte à un agent ou à un objet, il s'ensuit que tout verbe, actif ou passif, a dans le langage un rapport nécessaire à quelque nom qui en est le nominatif (1).

Mais ceci nous conduit encore à d'autres considérations; car l'action peut se rapporter à une infinité d'objets. Or, quand il arrive

---

(1) La doctrine des verbes impersonnels a été rejetée, avec raison, par tous les grammairiens anciens et modernes. (*Voy.* Sanct. *Min. l. 1, c. 12; l. III, c. 1; l. IV, c. 3;* — Priscien, *l. XVIII, p. 1134;* — Apollon. *l. III*, vers la fin.) Ils ont tous vu un nominatif propre à tous les verbes supposés impersonnels.

que l'agent est lui-même l'objet de l'action, comme dans cette phrase, *Brutus se tua lui-même*, alors l'action a un double rapport au même être, qui est actif et passif. C'est ce qui a donné lieu à cette espèce de verbes que les Grecs appelèrent *verbes moyens* (1), et telle fut dans l'origine leur véritable signification, quoiqu'ils paroissent en avoir eu une autre dans plusieurs circonstances. Dans les autres langues, le verbe garde toujours sa forme active; et l'objet passif, *se* ou *lui-même*, s'exprime comme les autres accusatifs.

Il y a aussi quelques verbes qui laissent toute l'action subsister dans l'agent, sans en

---

(1) Τὰ γὰρ καλούμενα μεσότητος σχήματα συνέμπτωσιν ἀνεδέξατο ἐνεργητικῆς καὶ παθητικῆς διαθέσεως. « En effet, les verbes de la » forme qu'on appelle moyenne, supposent toujours une » coïncidence de la voix passive avec la voix active ». (Apoll. *l. III, c. 7.*) Ceux qui veulent voir toute cette doctrine des verbes moyens exposée et confirmée avec autant de clarté que d'érudition, peuvent consulter un petit Traité du savant et judicieux Kuster, intitulé : *De vero usu verborum mediorum.* On en a publié en 1752 une nouvelle édition à Leipsick, sous ce titre : *De verbis Græcorum mediis commentationes L. Kusteri, J. Clerici, &c.* C'est Christophe Wole qui en est l'éditeur.

rien faire passer à aucun objet étranger ou extérieur. Ainsi, quand on dit, *César marche*; *César repose*, il est impossible que l'action passe au dehors, comme dans les verbes que les grammairiens appellent *transitifs*, parce que l'agent et l'objet passif sont unis dans la même personne. Voilà ce qui constitue l'espèce de verbes que les grammairiens ont jugé à propos de nommer *verbes neutres*, comme s'ils n'exprimoient ni passion, ni action; tandis que peut-être on peut dire, au contraire, que semblables aux verbes moyens, ils embrassent les deux choses à-la-fois. Cependant, sans nous arrêter à disputer sur les mots, observons que ces verbes neutres laissent toujours entrevoir l'objet (1) passif dans leur agent, ce qui

(1) Les Grecs exprimoient très-heureusement cette propriété des verbes neutres par les mots *αὐτοπάθεια* et *ἰδιοπάθεια*, que Priscien traduit, *quæ ex se in seipsâ fit intrinsecùs passio*. (*V.* l. VIII, p. 790; — Consent. *ap. Putsch.* pag. 2051.) On peut observer ici que les verbes même qu'on appelle *actifs*, peuvent, dans certains cas, perdre leur caractère transitif, c'est-à-dire, cesser de régir un accusatif, et prendre la forme des verbes neutres, au

ne

ne peut pas avoir lieu pour les autres verbes, dont les objets passifs sont infinis et indéterminés; et voilà pourquoi il est aussi inutile d'exprimer l'objet avec les verbes neutres, qu'il est indispensable de le faire avec les autres verbes. C'est aussi par cette raison, que les grammairiens ordinaires nous enseignent *que le verbe actif demande toujours un accusatif, au lieu que le verbe neutre n'en demande pas.*

Des diverses espèces de verbes dont j'ai

---

point d'exister par eux-mêmes. Cela a lieu toutes les fois que le discours se rapporte à quelque action ou affection seulement, sans égard à aucun objet déterminé. Ainsi, dans Horace :

> *Qui* cupit *aut* metuit, *juvat illum sic domus aut res,*
> *Ut lippum pictæ tabulæ.* . . . .

« Celui qui *craint* ou qui *desire,* n'est pas plus en état » de jouir d'une maison magnifique, ou d'une grande for- » tune, &c. » Ce n'est ici que l'homme agité de craintes ou de desirs en général, sans déterminer quelle espèce de craintes ou de desirs. Telle est encore la fameuse lettre de César au sénat : *Veni, vidi, vici,* où l'on voit deux verbes actifs à la suite d'un verbe neutre, et ayant absolument la même forme que lui. César paroît faire consister sa gloire dans la succession rapide des événements : *qui* il a vu, *qui* il a vaincu, ce n'est pas-là l'objet principal, et dont il veuille se glorifier. *Voy.* Apoll. l. III, c. 31.

parlé, ceux que j'ai appelés *moyens* ne sont pas nécessaires, puisque beaucoup de langues en ont ignoré l'usage; il ne reste donc que les verbes actifs, passifs et neutres, dont l'usage paroît indispensable pour quelque langue que ce soit (1).

Nous ne ferons plus qu'une ou deux

---

(1) Les Stoïciens, dans leur analyse logique des verbes, considérés comme faisant partie de la proposition, en comptoient quatre espèces, ainsi qu'il suit:

Quand le verbe, joint au nominatif de quelque nom, suffisoit pour faire une proposition complète, comme alors il renfermoit implicitement l'attribut de cette proposition, ils l'appeloient κατηγόρημα [attributif], ou autrement σύμβαμα [coïncident], à cause de sa propriété de concourir avec le nom pour compléter la proposition, comme dans cette phrase: *Socrates ambulat* (Socrate marche).

Quand le verbe, pour former avec le nom une proposition complète, ne pouvoit s'y joindre que dans quelque cas oblique du nom, comme dans cette phrase: *Socratem pœnitet;* alors, à cause de son affinité avec celui des cas précédens, ils l'appeloient παρασύμβαμα, ou παρακατηγόρημα [presque attributif *ou* coïncident].

Quand un verbe, quoique s'associant régulièrement avec un nom au nominatif, exigeoit, pour compléter la pensée, quelque autre nom à un cas oblique, comme Πλάτων φιλεῖ Δίωνα (Platon aime Dion), ils l'appeloient

observations sur ce sujet. Il est généralement vrai que le plus grand nombre des verbes indique des attributs d'action ou de mouvement ; mais il y en a qui paroissent n'exprimer qu'un simple adjectif avec affirmation. Ainsi *il égale,* signifie seulement *il est égal;* le mot latin *albere,* signifie *être blanc.*

— *Campique ingentes ossibus albent.*

VIRG.

« Les vastes campagnes sont blanchies &c. »

ἧττον ἢ σύμβαμα ou ἢ κατηγόρημα [coïncident *ou* attributif imparfait].

Enfin les verbes qui, pour exprimer une proposition complète, exigeoient deux noms à des cas obliques, comme, Σωκράτει Ἀλκιβιάδους μέλει, *tædet me vitæ*, et autres semblables, ils les appeloient ἧττον ou Ἔλαττον ἢ παρασύμβαμα ou ἢ παρακατηγόρημα [presque coïncidens *ou* presque attributifs imparfaits].

Telles étoient les dénominations qu'ils donnoient aux verbes, quand on les employoit avec les noms pour former des propositions. Quant au nom de ῥῆμα ou *verbe*, ils ne le donnoient qu'aux infinitifs. *Voy.* Ammon. *in libr. de Interpr.* p. 37; — Apollon. *de Synt.* l. 1, c. 8; l. 3, c. 31 et 32; — Théod. de Gaz. *Gramm.* l. IV.

On peut conclure de la doctrine précédente, que tous les verbes neutres sont συμβάματα ; les verbes actifs, ἥττονα ἢ συμβάματα.

On peut en dire autant de *tumeo : mons tumet* (la montagne est grossie). Pour exprimer l'action en pareil cas, il faut avoir recours aux verbes inceptifs :

> *Fluctus uti primo cœpit cum* albescere *vento.*
> Virg.

« Lorsque les flots commencent à *blanchir,* » agités par le souffle des vents » .

> — *Freta ponti*
> *Incipiunt agitata* tumescere. —
> Virg.

« Les vagues agitées de la mer commencent » à *s'enfler* ».

Les noms servent quelquefois à former des verbes. Dans les noms abstraits , tels que *blancheur* de *blanc , bonté* de *bon* , ou dans les infinitifs des verbes, l'attributif est changé en substantif : ici , au contraire , le substantif se change en attributif. « *Eh ! citoyens ,* » disoit Démosthène aux Athéniens , *la Pythie* » PHILIPPISE »; c'est-à-dire, l'oracle est payé par *Philippe.* Le sage et vertueux Antonin s'adresse à lui-même ces paroles remarquables : Ὅρα μὴ ἀποκαισαρωθῇς. « *Prends garde à te*

CÉSARISER (1) »; c'est-à-dire, prends garde à descendre de la dignité d'empereur, aux vices honteux, à l'exécrable tyrannie des monstres qui t'ont précédé, et à ne devenir qu'un *César* comme eux.

REMARQUES.

La distinction des diverses espèces de verbes ne me paroît pas devoir appartenir à la grammaire élémentaire, parce que c'est sur-tout dans la syntaxe qu'on en fait usage. La plupart des grammairiens modernes ont encore laissé une grande confusion dans cette partie; et toujours le respect superstitieux et l'imitation servile de l'antiquité sont la source et la cause de leurs erreurs. Ils semblent avoir supposé que les anciens ont tout dit, tout vu, tout approfondi sur cette matière : mais quand cela pourroit être, il étoit au moins très-étrange qu'on imaginât d'appliquer leur système grammatical à nos langues modernes, sans y rien changer; à ces langues, dis-je, dont le génie et le caractère diffèrent essenciellement de ceux des langues anciennes. Les verbes de celles-ci, par exemple, avoient deux terminaisons différentes, pour

(1) Marc Antonin, l. VI, §. 30.

exprimer les deux points de vue principaux sous lesquels on peut envisager, comme sujet ou comme terme de leur action, le substantif auquel ils se rapportent; en sorte que de ces deux terminaisons, l'une étoit nommée *active,* et l'autre *passive :* on n'a pas manqué d'admettre cette distinction de formes dans les langues modernes, quoique dans le fait il n'y ait rien qui y ressemble, et que nous soyons obligés de rendre par une suite de propositions développées, ce que les Latins et les Grecs exprimoient par les terminaisons diverses d'un radical unique.

Cependant certains verbes, renfermant virtuellement en eux-mêmes, pour ainsi dire, le terme de leur action, ne pouvoient être ni passifs ni actifs; ils furent appelés *neutres,* c'est-à-dire, ne tenant ni à l'une ni à l'autre forme; et cette dénomination, assez peu philosophique d'ailleurs, puisqu'elle a donné lieu à quelques auteurs de contester l'existence de ces verbes, a encore été conservée par la foule des grammairiens modernes, qui n'avoient pas, pour l'admettre, le même prétexte que les anciens. C'est ce qu'Harris semble avoir assez bien démêlé dans le chapitre qu'on vient de lire; mais il n'a pas vu qu'il falloit partir d'un principe différent pour classer les diverses espèces de verbes, au moins dans les langues modernes. Au risque de ne pas mieux rencontrer, je hasarderai

ici une opinion qui me paroît plus conforme à la vérité, et qui servira peut-être à mettre sur la voie quelqu'un de plus habile.

La distinction des diverses espèces de verbes tient essenciellement, à ce qu'il me semble, à la théorie des *compléments* (1). On appelle ainsi les mots qu'on met à la suite d'un autre, pour en modifier le sens d'une manière quelconque. Il y a deux sortes de compléments, l'un qu'on nomme *logique*, et l'autre, *grammatical*. Le complément logique est l'ensemble des mots qui composent ce qu'on appelle *attribut* dans l'analyse logique de la proposition; le complément grammatical n'est quelquefois qu'un seul mot, qui sert à en modifier un autre; celui d'un verbe, par exemple, est le mot qui exprime le terme de l'action de ce même verbe. Dans cette phrase, « je sais respecter le malheur », *respecter* est le complément grammatical de *je sais*, et *le malheur* est celui de *respecter*. Mais le complément grammatical d'un verbe peut être *direct* ou *indirect*: il est *direct* lorsqu'il s'unit au verbe sans qu'on soit obligé d'interposer une préposition entre lui et le verbe; il est *indirect*

(1) Dumarsais est, je crois, le premier qui ait considéré les mots sous ce point de vue. *Voy.* ses Principes de grammaire, *pag.* 253 *et suiv.*, ou l'article *Complément* de l'Encyclopédie méthodique.

lorsqu'il ne peut s'unir au verbe que par le moyen d'une préposition. Cela posé, je distingue trois espèces de verbes; l'une comprend ceux que je nomme *verbes à complément direct*, l'autre les verbes *à complément indirect*, et la troisième ceux que j'appelle *absolus*, parce qu'ils renferment en eux-mêmes le terme de leur action, comme je l'ai déjà dit, et qu'ils peuvent suffire eux seuls à l'énonciation d'une proposition.

Ainsi, *aimer, toucher, voir, &c.* sont des verbes à complément direct; *nuire, venir, partir, &c.* sont des verbes à complément indirect; *dormir, marcher, courir, &c.* sont des verbes absolus. En général, tous les verbes qui signifient *action* sont des verbes à complément, direct ou indirect; ceux qui signifient *état* sont des verbes absolus.

Cette triple division peut avoir, comme je l'ai dit plus haut, son utilité pour les détails de la syntaxe; on y montreroit comment, et dans quels cas, les mêmes verbes semblent appartenir à différentes classes. Ainsi, dans ces vers de Racine:

> Avant que dans son cœur cette amour fût formée,
> J'*aimois*, et je pouvois m'assurer d'être aimée.
>
> BAJAZET, Act. I.

le verbe *aimer* qui est ordinairement à complément direct, semble être employé comme *absolu*; c'est qu'alors il signifie état, et non pas action, &c.

Je ne puis qu'indiquer rapidement les divers usages et l'application qu'on peut faire des principes que j'expose ; l'ouvrage d'Harris n'est pas précisément un livre élémentaire, et je n'ai pas cru que ces remarques dussent l'être davantage : mais j'en dis assez pour les lecteurs qui ont déjà quelque instruction sur ces matières. Je ne parle point des verbes *réciproques*, *réfléchis*, *&c.* parce que s'il falloit en reconnoître autant d'espèces qu'il y a d'objets différents qui peuvent être le terme de l'action, je ne vois pas où l'on s'arrêteroit.

CHAPITRE X.

Des autres Attributifs, tels que les Participes et les Adjectifs.

QUAND on conçoit bien la nature des verbes, celle des *participes* ne présente aucune difficulté. Tout verbe, dans sa signification la plus complète, renferme l'expression d'un attribut, d'une époque, et d'une affirmation. Or, si l'on fait disparoître l'affirmation, et qu'ainsi l'on supprime le caractère du verbe, il ne restera plus que l'attribut et le temps, qui

constituent l'essence du *participe*. Ainsi, en supprimant l'affirmation du verbe *scribit* (il écrit), il ne reste plus que le participe *scribens* (écrivant), qui, quoique n'exprimant aucune affirmation, désigne cependant le même temps et le même attribut. Telle est l'idée qu'on doit se faire des participes (1).

La connoissance de la nature des verbes et des participes répand le plus grand jour sur

---

(1) La langue latine est bien défectueuse à cet égard. Ses verbes actifs terminés en *or*, qu'on appelle communément déponens, ont des participes actifs pour tous les temps, tels que *loquens*, *locutus*, *locuturus*; mais ils n'en ont point de passifs. Ses verbes actifs terminés en *o*, ont des participes du présent et du futur, tels que *scribens* et *scripturus*; mais ils n'en ont point pour le passé. Au contraire, ses passifs ont des participes du passé, comme *scriptus*; mais ils n'en ont point du présent et du futur, à moins qu'on ne regarde comme des futurs, *scribendus* et *docendus*, sur quoi les grammairiens ne s'accordent pas. Elle supplée au défaut de ces participes par une périphrase : on dit en latin, *cum scripsisset*, au lieu de γράψας; *dum scribitur*, au lieu de γραφόμενος, *&c.* En anglois, nous avons quelquefois recours à une périphrase du même genre, et d'autres fois nous employons les mêmes auxiliaires qui nous servent à former nos modes et nos temps.

celle des *adjectifs.* Ceux-ci ne présentent que l'idée d'attribut, sans y réunir celle de temps, comme les participes, ou celles de temps et d'affirmation, comme les verbes : c'est-à-dire, en d'autres termes, « l'adjectif n'exprime pas affirmation ; il ne sert qu'à marquer un attribut dont l'essence n'est ni le mouvement, ni la privation du mouvement ». Ainsi, en général, les attributs de quantité, de qualité, de rapport, comme *grand, petit, blanc, noir, bon, mauvais, double, triple, &c.* s'expriment tous par des *adjectifs.*

Il faut pourtant avouer que certains attributs, entièrement étrangers à l'idée de mouvement, prennent un caractère d'affirmation, et semblent se rapprocher de la nature des verbes : nous en avons déjà donné des exemples dans *albeo, tumeo, &c.* Ceux-ci sont, au reste, en très-petit nombre, eu égard aux autres verbes, et on peut, si l'on veut, les appeler *adjectifs verbaux.* C'est encore de cette manière que les participes deviennent insensiblement des adjectifs. Ainsi les mots, *doctus* dans la langue latine, *instruit*, en

françois, perdent leur qualité de participes, et s'appliquent à un homme doué d'une qualité habituelle. *Vir eloquens* ne signifient pas seulement un homme qui parle actuellement, mais un homme qui a le talent de la parole, soit qu'il parle ou non dans le moment présent. D'ailleurs, les attributifs étant tous homogènes, il n'est pas étonnant que leurs diverses espèces paroissent quelquefois se confondre, et qu'on ait de la peine à saisir la différence qu'il y a entre eux. Les productions même de la nature qui dérivent d'une cause unique, et qui ont une sorte d'affinité entre elles, ne présentent pas toujours des différences spécifiques faciles à discerner, et semblent souvent se confondre, du moins à nos yeux.

Nous avons déjà montré, dans les mots *philippiser, césariser, &c.* comment les substantifs peuvent se transformer en attributifs verbaux; nous allons faire voir, à présent, comment ils peuvent se changer en adjectifs. Dans ces expressions, « le parti de Pompée, le style de Cicéron, la philosophie de Socrate », *le parti, le style* et *la philosophie* reçoivent une sorte

d'empreinte ou de caractère particulier des individus auxquels on les rapporte. Ces individus font donc, pour ainsi dire, le rôle d'attributs, c'est-à-dire qu'ils caractérisent en quelque sorte leurs sujets respectifs. Ainsi on dit, le parti *pompéien*, le style *cicéronien*, la philosophie *socratique ;* on a dit, suivant la même analogie, des légumes *farineux*, un terrain *pierreux*, &c. Les substantifs pronominaux ont aussi subi cette espèce de changement; au lieu de dire, le livre *de moi*, *de toi*, *&c.* nous disons, *mon* livre, *ton* livre, *&c.* On peut appeler ces mots *des adjectifs pronominaux.*

On a déjà fait observer, et cette vérité est sensible pour tout le monde, que les adjectifs, comme exprimant des attributs, ne peuvent point avoir de sexe; cependant la conformité que leurs terminaisons affectent dans les genres, les nombres et les cas, avec les substantifs auxquels ils se rapportent, semble avoir inspiré aux grammairiens l'absurde idée de les ranger dans la classe des noms, et de les séparer de celle des verbes, quoiqu'ils ayent une parfaite

analogie avec ces derniers, et qu'ils soient d'une nature toute opposée à celle des autres. Leur homogénéité avec les verbes tient à la propriété commune d'exprimer des attributs; ils sont distingués des noms en ce qu'ils ne peuvent jamais proprement signifier des substances, comme nous l'avons déjà dit.

Les attributifs dont nous avons parlé jusqu'ici, c'est-à-dire, les *verbes*, les *participes* et les *adjectifs*, peuvent être appelés *attributifs du premier ordre*. On comprendra mieux la raison de cette dénomination, quand nous aurons traité des *attributifs du second ordre*. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

REMARQUES.

HARRIS ne fait que glisser en quelque sorte sur la question des participes; mais il en donne une idée claire, juste et précise, et d'ailleurs cette espèce de mots n'est pas, à beaucoup près, sujette à des difficultés aussi considérables dans la langue angloise que dans la nôtre. On peut réduire à deux questions principales celles dont la solution est la plus importante : 1.° Quelle est la nature et

la principale destination de cette espèce de mots ? 2.° Quelle est la règle qu'ils suivent dans leur construction avec les verbes auxiliaires *être* et *avoir* ? D'abord je ne crois point qu'on doive les regarder comme une classe à part, mais je les regarde comme un mode particulier du verbe, ainsi que je l'ai dit précédemment; ce mode est celui auquel j'ai donné le nom d'*attributif*, parce qu'il signifie expressément l'espèce d'attribution du verbe auquel il appartient, et qu'il renferme les éléments de toutes les formes simples et composées de ce même verbe. J'admets donc la définition d'Harris : *le participe ou attributif est un mode dans lequel on ne trouve pas l'idée implicite ou explicite d'affirmation qui est dans les autres modes, mais à qui il reste une signification indéfinie de temps, et expresse d'attribution.* Je pourrois ajouter que des deux formes impersonnelles qui composent ce mode, l'une qui marque toujours antériorité par rapport à l'époque dont on parle, exprime l'acte ou le produit de l'action signifiée par le verbe ; l'autre, qui exprime toujours simultanéité par rapport à cette même époque, exprime l'énergie renfermée dans l'attribut au moment même où elle produit l'action. Girard, Lancelot et d'autres ont vu tantôt des gérondifs, tantôt de simples adjectifs dans les participes du présent ; Dumarsais a cru voir de véritables substantifs dans ceux du passé ; Bauzée et Duclos les ont regardés comme

de véritables supins. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la définition que je viens d'en donner est plus conforme à leur véritable nature, et en même temps plus facile à concevoir; car ces noms de *gérondif* et de *supin* ne présentent aucune idée, du moins à l'esprit de ceux qui n'ont pas étudié la langue latine, ce qui leur donne un air étranger qui empêche qu'on ne saisisse leur liaison avec les autres parties du discours, et qu'on ne démêle l'artifice de leur emploi, et leurs divers usages dans l'expression de la pensée. Voyons cependant si les notions que je viens d'établir remplissent mieux cet objet important, et si elles se prêteront aussi heureusement à l'explication et à l'analyse raisonnée des faits. Considérons ces attributifs construits avec les verbes *être* et *avoir.* C'est la seconde question que je me suis proposé de résoudre.

On demande, en premier lieu, si les attributifs du passé et du présent, combinés avec les verbes *être* et *avoir,* sont déclinables. A quoi je réponds que pour le verbe *être,* cela ne peut faire aucun doute ; car la propriété de ce verbe étant d'exprimer l'existence ou l'état, ces attributifs perdent, en quelque sorte, leur signification active pour revêtir celle du verbe auquel ils sont joints, et deviennent de purs attributs particuliers. Mais lorsque ces mêmes attributs sont construits avec

avoir,

avoir, ils sont tantôt déclinables et tantôt indéclinables. De toutes les règles que les grammairiens nous ont données à ce sujet, celle qu'on trouve dans la Grammaire d'Urbain Domergue, me paroît la plus clairement énoncée, et celle dont l'application est la plus sûre et la plus facile. La voici : « Toutes les fois que vous avez à construire un » attribut particulier avec *avoir*, cherchez à quel » substantif il se rapporte : si dans la phrase le » substantif est avant l'attribut particulier, il y a » accord ; si le substantif est après, point d'ac- » cord (1) ». C'est encore le même cas lorsque l'attribution est fausse, impossible, ou inusitée. Ainsi on dit, *les lettres que j'ai écrites*, et *j'ai écrit des lettres*; mais on dit, *les chaleurs qu'il a fait cet été*, parce que des chaleurs ne sont point faites.

Voici, je crois, comment on pourroit expliquer l'origine de cet usage. D'abord on aura considéré le participe passé dans sa signification essencielle de *chose faite*, *d'acte accompli*; et le verbe *avoir*, exprimant de son côté la manière absolue dont on dispose en général d'une chose qu'on regarde

(1) *Voy.* la 4.e édition de la Gramm. élémentaire par Urb. Domergue, *pag. 69 et suiv.* L'attribut particulier construit avec *être* et un de ces mots *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, est soumis à la même règle que l'attribut particulier construit avec *avoir*. (*Ibid. p. 73, et suiv.*)

comme à soi, aura paru très-propre à exprimer, dans certains cas, l'antériorité de l'acte, avec une précision particulière; et alors on faisoit toujours accorder le participe avec l'objet auquel il se rapportoit. Ainsi Corneille a dit :

Mon père est mort, Elvire, et la première épée
Dont s'est armé Rodrigue, *a* sa trame *coupée*.

et la Fontaine :

— Dans la saison
Que les tièdes zéphirs *ont* l'herbe *rajeunie*.

Bientôt on perdit de vue la signification propre du verbe *avoir*, et il ne fut plus considéré que comme signe de temps, sur-tout lorsqu'il fut rapproché du participe; en sorte que ces deux mots joints ensemble n'exprimèrent plus qu'une forme temporelle composée, et l'un d'eux [le verbe *avoir*] étant déjà par lui-même susceptible de variations appropriées au temps, l'autre devint invariable, à moins que quelque substantif le précédant, ne déterminât l'esprit à le considérer expressément sous l'idée d'attribut. Voilà où en sont actuellement les choses; en sorte que le verbe *avoir*, dans les diverses formes composées des temps, n'est guère autre chose qu'un signe destiné à marquer avec précision les diverses époques du temps, comme le sont dans la langue angloise les mots *do* et *did*, *shall* et *will*, *&c.*

CHAPITRE XI.

Des Attributifs du second ordre.

Les attributifs dont nous avons parlé jusqu'ici, expriment des attributs de substances : on a fait une classe inférieure de ceux qui n'expriment que des attributs d'attributs. Donnons des exemples de l'une et de l'autre espèce. Quand nous disons, « Cicéron et Pline furent tous deux éloquents, — Stace et Virgile ont tous deux écrit », dans ces exemples, les attributifs, *éloquents* et *ont écrit*, ont un rapport immédiat aux substantifs *Cicéron*, *Virgile*, *&c.* et comme ils expriment des attributs de substances, on les appelle *attributifs du premier ordre*. Mais quand nous disons, « Pline fut médiocrement éloquent, mais Cicéron le fut extrêmement ; — Stace écrit froidement, mais Virgile écrit admirablement », les mots *médiocrement*, *extrêmement*, *froidement*, *admirablement*, ne peuvent pas se rapporter aux substantifs, mais à d'autres attributs, et comme ils expriment des attributs d'attributs,

nous les appelons *attributifs du second ordre.* Les grammairiens leur ont donné le nom d'*adverbes.* En effet, si nous prenons le mot *verbe* dans sa signification la plus étendue, comme embrassant non-seulement le verbe proprement dit, mais encore les participes et les adjectifs, ce que l'autorité des plus célèbres écrivains peut justifier (1), nous trouverons cette dénomination d'adverbe extrêmement juste, puisqu'elle exprime positivement une partie du discours qui est l'*accessoire naturel du verbe.* Cette dépendance est tellement nécessaire dans la syntaxe grammaticale, qu'un adverbe ne peut pas plus subsister sans son verbe, que le verbe sans son substantif. Il en est de ceci comme de certains objets de la nature : une couleur ne peut pas exister sans une surface qui la réfléchisse, et il n'existe

---

(1) Aristot. *de Interpr.* l. 1, c. 1. — Ammon. *in libr. de Interpr.* p. 37, B. *Voy.* aussi la 1.ere note du sixième chapitre de cet ouvrage.

Les Stoïciens ont parlé du participe suivant la même manière de voir. *Nam participium connumerantes verbis*, participiale verbum *vocabant vel* casuale. (Prisc. l. 1, p. 574.)

point de surface sans un corps solide qui en soit comme le soutien (1).

Les quantités et les qualités sont au nombre des attributs de substances; ainsi on dit, *un vêtement blanc, une montagne haute:* mais ces quantités et ces qualités sont susceptibles de

---

(1) L'opinion qui range l'adverbe sous un même genre avec le verbe, en leur donnant à l'un et à l'autre la dénomination d'attributifs, et qui le définit comme l'épithète ou adjectif du verbe, en l'appelant *l'attributif d'un attributif*, cette opinion, dis-je, est celle des meilleurs auteurs. Théodore de Gaza définit l'adverbe en ces termes: *Μέρος λόγου ἄπτωτον, κατὰ ῥήματος λεγόμενον, ἢ ἐπιλεγόμενον ῥήματι, καὶ οἷον ἐπίθετον ῥήματος.* « C'est une » partie du discours qui n'a point de cas, qui est l'attribut » du verbe, qui se joint à lui, et qui est comme l'épithète » du verbe ». (*Gram. introd.* l. IV.) Observons ici combien on est fondé à dire que l'adverbe ne doit point avoir de cas, puisqu'il arrive quelquefois que le mot principal auquel il se rapporte est susceptible de cette modification et que d'autres fois il ne l'est pas; comme on le voit dans *valdè sapiens* et dans *valdè amat.* — *Voyez* la définition de Priscien : *Adverbium est pars orationis indeclinabilis, &c.* l. XV, p. 1003; et auparavant, en parlant de la doctrine des Stoïciens, il dit : *Etiam* adverbia *nominibus vel verbis connumerabant, et quasi* adjectiva verborum *nominabant,* l. I, 574. *Voy.* aussi Apoll. *de Synt.* l. I, c. 3, vers la fin.

M 3

divers degrés de *plus* ou de *moins ;* on dit, *un vêtement extrêmement blanc, une montagne médiocrement haute.* Il est donc évident que les mots qui expriment cette intensité plus ou moins grande, sont des attributs d'attributs : de là dérivent une infinité d'attributifs secondaires, ou adverbes, destinés à marquer ces deux modifications, et il y en a dans toutes les langues.

On peut comparer entre eux les différents degrés d'un même attribut; on peut dire, « le vêtement A est *plus* blanc que le vêtement B », si l'un est extrêmement blanc, tandis que l'autre ne l'est que médiocrement ; et dans ce cas, l'adverbe *plus* n'exprime pas simplement un degré d'intensité, mais une intensité relative. On peut aller plus loin, et exprimer non-seulement une intensité relative, mais qui soit telle qu'on ne puisse en concevoir de plus grande ; ainsi, nous ne disons pas seulement, « la montagne A est *plus* haute que la montagne B », nous pouvons dire aussi, « la montagne A est *la plus* haute de toutes les montagnes ». Les verbes même, proprement dits, admettent aussi des degrés de comparaison ; ainsi, dans

l'exemple suivant : « il aime plus la gloire que les richesses ; mais ce qu'il aime le plus, c'est la vertu », les mots *plus* et *le plus* sont les divers degrés d'intensité relative de l'attributif verbal *il aime.*

Telle est l'origine des divers degrés de comparaison ; et l'on conçoit parfaitement qu'il ne doit pas y en avoir plus de deux, l'un destiné à marquer l'excès simple, et l'autre à marquer le *superlatif.* Si l'on vouloit en introduire davantage, il n'y a pas de raison pour ne les pas multiplier à l'infini, ce qui seroit absurde. La doctrine des grammairiens sur ces trois degrés de comparaison, qu'ils appellent positif, comparatif et superlatif, manque absolument de justesse : d'abord, parce que dans leur positif il n'y a pas (1) du tout de comparaison, et ensuite, parce que leur superlatif n'est qu'un comparatif aussi-bien que leur comparatif lui-même. On trouve par-tout des exemples à l'appui de cette

(1) *Qui* (scil. *gradus positivus*), *quoniam perfectus est, à quibusdam in numero graduum non computatur.* Consentii ars apud Putsch. *p. 2022.*

observation : Socrate fut *le plus sage de* tous les Athéniens. — Homère est *le plus sublime de* tous les poètes.

—— *Cadit et Ripheus* justissimus unus
Qui fuit in Teucris. ——

VIRG.

« Riphée, *le plus juste des* Troyens, tombe » aussi percé de coups ».

Il arrive quelquefois que les comparatifs, aussi-bien le simple que le superlatif, perdent leur signification relative, et ne conservent que la fonction d'adjectifs simples :

Tristior *et lacrymis oculos suffusa nitentes.*

VIRG.

« *Plus triste* et les yeux baignés de larmes ».

Rusticior *paulò est.* ——

HOR.

« Il est un peu *plus grossier* ».

Cela arrive plus souvent dans les superlatifs, tels que, *vir doctissimus, vir fortissimus,* un très-savant homme, un très-brave homme, c'est-à-dire, un homme qui possède ces qualités dans un degré éminent, mais non pas supérieur à tous les autres hommes en science ou en valeur.

Dans certaines langues on retranche souvent l'adverbe de comparaison, et on en

exprime l'effet par d'autres attributifs simples. En françois, par exemple, on dit *meilleur* au lieu de *plus* bon, *pire* au lieu de *plus* mauvais, *excellent* au lieu de *très*-bon, *&c.* Les mots de cette espèce sont très-communs dans les langues grecque et latine : on n'a cependant employé cet artifice que pour les adjectifs, ou du moins pour les participes qui tiennent de la nature de l'adjectif. Peut-être a-t-on pensé que les verbes sont déjà chargés de trop de modifications diverses pour pouvoir en admettre un plus grand nombre sans une sorte de confusion.

Comme il y a des adjectifs susceptibles de comparaison, il y en a aussi qui ne le sont pas. Tels sont, par exemple, ceux qui expriment une qualité qui résulte de la figure des corps, comme *circulaire, carré, conique, &c.* C'est que si un million de corps ont la même figure, il faut qu'ils l'ayent tous au même degré. Dire que A et B sont tous deux carrés, mais que A l'est plus que B, c'est une absurdité. Il en est de même des adjectifs qui expriment des quantités finies, continues, discrètes, absolues

ou relatives, comme *deux, vingt, triple, quadruple, &c.* car il n'y a pas de comparaison sans un degré d'intensité plus grande ou moindre, et les quantités finies ne sont pas susceptibles de cette espèce de différence. Nous voyons aussi, en raisonnant de la même manière, pourquoi le substantif n'admet aucun de ces degrés de comparaison; le plus et le moins sont relatifs à la quantité, et, en général, les degrés d'intensité ne pouvant être que dans les attributs, Aristote a eu raison de dire « que la substance n'est susceptible ni de plus, ni de moins (1) ».

Parmi les adverbes, ou attributifs du second ordre, dont nous avons déjà fait mention, ceux qui expriment divers degrés d'intensité, peuvent être appelés adverbes de quantité continue; *une fois, deux fois, &c.* sont des adverbes de quantité discrète; *plus, moins, également, proportionnellement, &c.* sont des adverbes de comparaison; d'autres expriment des qualités

(1) *Categor.* c. 5. *Voy.* aussi Sanctius, l. 1, c. 11, l. II, c. 10, 11, où ce sujet est traité d'une manière très-supérieure et très-philosophique. *Voyez* encore Priscien, p. 598 : *Derivantur igitur comparativa à nominibus adjectivis, &c.*

:omme quand nous disons, *honnêtement* indus-:rieux, *prudemment* conduit, il peignoit *parfai-'ement, &c.*

Il est bon d'observer ici comment la même :hose participant à la même essence, reçoit de es divers rapports diverses formes gramma-icales. Si l'on demande, par exemple, quelle lifférence il y a entre les mots *honnête, honnê-ement*, et *honnêteté*, on peut répondre qu'au ond l'idée est la même, mais qu'ils diffèrent n ce que *honnête* est l'attributif d'un substantif, *onnêtement* celui d'un verbe, et *honnêteté*, 'exprimant aucun de ces rapports attributifs, la propriété des substantifs, celle d'exister ıdépendamment de tout autre mot.

Les adverbes que nous avons considérés jus-u'ici, sont communs à toute espèce de verbes; ıais il y en a qui sont propres principalement ux verbes qui expriment mouvement ou action, u la négation de tout cela. Tout mouvement u repos emporte avec soi l'idée de temps et e lieu, comme y étant nécessairement liée : si ous voulons donc exprimer le temps et le eu dans ces deux cas, il faut que nous ayons

recours aux adverbes qui sont propres à cet usage : ce seront les mots, *ici, là, loin, &c.* pour le lieu ; *alors, après, dernièrement, &c.* pour le temps. Mais, dira-t-on peut-être, à quoi bon des adverbes de temps, puisque les verbes ont leurs formes temporelles ? Nous répondrons que bien que les formes diverses des verbes expriment les distinctions les plus sensibles du temps, on ne pourroit pas, sans une confusion extrême, marquer par des formes particulières, toutes les nuances dont il est susceptible. Quelle variété de formes ne faudroit-il pas pour exprimer *hier, aujourd'hui, demain, tout-à-l'heure, &c. !* Voilà pourquoi on a imaginé des adverbes de temps, outre les formes des verbes dont nous avons parlé (1).

Il y a aussi des adverbes d'interrogation comme *où, d'où, comment;* sur lesquels on peut

(1) Dans certains cas, la préposition, sans souffrir aucun changement, devient adverbe, uniquement par l'application qu'on en fait, comme dans ces phrases latines : *Circà equitat. Propè cecidit. — Verùm ne pos conferas culpam in me.* (Sosip. Charis. *Inst. gram.* p. 170 — Terent. *Eun.* II.)

remarquer que quand ils perdent la qualité d'interrogatifs, ils prennent celle de relatifs, de manière qu'ils tiennent lieu même du pronom relatif ou subjonctif. Ainsi, dans Ovide:

Et seges est ubi *Troja fuit.* —

« L'herbe croît *dans le lieu où* furent les » murs de Troie ».

Ubi est évidemment ici pour *in eo loco in quo.*

C'est encore ainsi que, dans certaines occasions, le pronom relatif devient interrogatif, du moins dans la langue latine, et dans plusieurs langues modernes :

Quem *virum aut heroa, lyrâ, vel acri*
Tibiâ sumes celebrare, Clio !
HOR.

« Muse, *quel* guerrier ou *quel* héros as-tu » résolu de chanter sur ta lyre » ?

Ou bien dans ce vers françois :

Qui me consolera dans ma douleur profonde ?

La raison de cela est que le pronom et les adverbes dont nous venons de parler, ont tous la propriété de relatifs dans l'origine : lors même qu'ils deviennent interrogatifs, ils

ne perdent point ce caractère ; toute la différence qui s'y trouve, c'est que s'il n'y a pas interrogation, ils se rapportent à un objet antécédent, défini et connu, au lieu que dans les cas d'interrogation, ils ont rapport à un sujet subséquent, indéfini, inconnu et que l'on s'attend à voir déterminé et exprimé par la réponse. Dans cet exemple de Milton :

Who first seduced them to that foul revolt?

« Qui les porta d'abord à cette horrible déso» béissance » ? la question même suppose un instigateur auquel se rapporte le pronom *qui*, quoiqu'on ne le connoisse pas.

The infernal serpent. —

« Le serpent infernal ». Ici la réponse fait connoître le sujet qui étoit indéfini, en sorte que le *qui* interrogatif est, comme on voit, aussi relatif que si l'on avoit dit d'abord, sans aucune interrogation, *ce fut le serpent infernal qui les porta le premier &c.;* et c'est ainsi que les interrogatifs et les relatifs peuvent réciproquement être substitués les uns aux autres.

Nous avons traité des adverbes communs à

tous les attributifs; nous avons aussi tenté d'en expliquer la nature en général, et nous avons trouvé que c'étoient des *attributs d'attributs.* Nous ajouterons seulement que les adverbes peuvent être dérivés de toutes les parties du discours (1). Les anciens grammairiens en ont cité un grand nombre d'exemples. Théodore de Gaza, dans sa Grammaire, observe qu'on peut trouver des adverbes dans chacune des catégories, et que le moyen le plus commode d'en réduire le nombre infini, est de les rapporter par classes à ces dix genres universels (2). Les Stoïciens donnoient aussi à l'adverbe le nom de πανδέκτης à cause de sa nature multiforme. *Omnia in se capit quasi collata per satyram, concessâ sibi rerum variâ potestate.* « Il contient implicitement en lui-» même les diverses qualités des choses, et » semble réunir l'énergie des différents mots

(1) Même des noms propres : on lit dans Aristote κυκλωπικῶς [cyclopiquement], de Κύκλωψ [Cyclope]. *Eth. Nic.* X, 9. *Voy.* aussi Priscien, l. XV, p. 1022; — Sos. Charis. p. 161, *edit. Putschii.*

(2) *Gramm. introd.* l. II.

» à-la-fois (1) ». C'est ainsi que Sosipater, par qui nous apprenons que cette dénomination vient des Stoïciens, nous en explique le sens.

Nous avons achevé l'analyse des principales parties du discours, le *substantif* et l'*attributif*, qui présentent un sens, même lorsqu'on n'y joint aucun autre mot; nous allons nous occuper des *parties auxiliaires*, c'est-à-dire des mots qui ont besoin d'être associés à d'autres pour devenir significatifs; mais comme ils peuvent fournir la matière d'un livre à part, nous en ferons le sujet du second livre de ce traité.

---

(1) Sosip. Char. *p. 175*, *edit. Putschii.* Ce passage de Sosipater ne me paroît pas très-lumineux, et les lexicographes sont incertains sur le véritable sens du mot *satyra :* ils prétendent que ce mot signifie *mélange*, parce que la satyre étoit un poème où l'on mêloit diverses espèces de vers; qu'on a aussi donné ce nom à une espèce de mets composé de divers aliments, et à une loi qui comprenoit en bloc plusieurs objets différents : c'est ce qui m'a déterminé à traduire les mots *per satyram*, par *implicitement. (Note du Traducteur.)*

FIN DU PREMIER LIVRE.

HERMÈS,

OU

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES

SUR LA

GRAMMAIRE UNIVERSELLE.

LIVRE II.

CHAPITRE I.er

Des Définitifs.

Ce qui nous reste à faire pour terminer cet ouvrage, présente moins de difficultés; il en est de ceci comme d'un tableau d'histoire : lorsque les principales figures sont une fois tracées, le reste est aisé à dessiner.

Les *définitifs*, dont nous traiterons dans ce chapitre, sont communément appelés par les grammairiens, ARTICLES, *articuli*, *ἄρθρα*. Il y en a de deux sortes, ceux qu'on appelle *articles*, rigoureusement parlant, et les *articles pronominaux*, tels que *ce*, *celui*, *quelque*, *&c.*

Nous traiterons d'abord des *articles proprement dits :* voici comment on peut en expliquer l'usage et l'origine.

Le nombre des substances visibles et individuelles de la nature est infiniment trop considérable pour qu'il soit possible de donner un nom particulier à chacune d'elles. Pour remédier à cet inconvénient, lorsque nous rencontrons quelque individu qui n'a point de nom propre, nous le désignons le mieux que nous pouvons, en le rapportant à l'espèce à laquelle il appartient, ou du moins à quelque genre si l'espèce nous est inconnue. Par exemple, un certain objet se présente à nous avec une tête et des membres, et paroissant jouir de la faculté de se mouvoir et de sentir si nous ne le connoissons pas individuellement nous le rapportons à l'espèce qui lui est propre et nous lui donnons le nom de *chien,* de *cheval* de *lion,* ou tel autre semblable : si aucun de ces noms ne paroît convenir, nous allons au genre, et nous l'appelons *animal.*

Mais allons plus loin : l'objet que nous considérons n'est ni espèce, ni genre. Qu'est-i

donc ? un individu. De quelle espèce ? connu ou inconnu ? le voyons-nous pour la première fois, ou nous souvenons-nous de l'avoir déjà vu ? C'est ici que nous allons découvrir l'usage des deux articles UN et LE. *Un* se rapporte à notre première perception, et sert à désigner les individus comme inconnus ; *le* exprime une seconde perception, et désigne les individus comme déjà connus. Éclaircissons ceci par un exemple. Je vois paroître devant moi un homme que je n'ai jamais vu jusque-là : qu'est-ce que je dis ? « voici *un* mendiant avec *une* longue barbe ». Cet homme s'en va, et revient la semaine suivante : que dis-je alors ? « voilà *le* mendiant à *la* longue barbe ». Il n'y a que l'article de changé ; la phrase au reste demeure entièrement la même.

Remarquez néanmoins l'importance de ce changement si peu considérable en apparence. L'individu qui se présentoit tout-à-l'heure d'une manière vague et indéterminée, s'offre maintenant comme quelque chose de connu, et cela, par la seule vertu de ce dernier article, qui exprime implicitement une sorte

de connoissance antérieure, en rapportant la perception présente à une perception du même genre déjà éprouvée (1).

La vérité est que les articles *un* et *le* sont, l'un et l'autre, *définitifs*, en tant qu'ils circonscrivent la latitude des genres et des espèces en les réduisant la plupart du temps à n'exprimer que des individus. Voici néanmoins la différence qu'il y a entre eux : l'article *un* laisse l'individu lui-même indéterminé ; au lieu que l'article *le*, détermine même l'individu, et par conséquent est celui des deux définitifs qui comporte la plus grande précision.

C'est sans doute à cause du peu d'exactitude avec lequel l'article *un* détermine les mots qu'il précède, que les Grecs n'ont point dans leur langue l'équivalent de cet article ; mais ils y suppléent par la suppression de leur article ὁ. Ἄνθρωπος ἔπεσεν, « *un* homme est tombé » ὁ ἄνθρωπος ἔπεσεν, « *l*'homme est tombé » (2). En anglois même, lorsqu'on ne peut fair

(1) *Voy.* le chap. V du liv. précéd. au commencemen

(2) Τὰ γὰρ ἀορίστως ποτὲ νοούμενα, ἡ τοῦ ἄρθρου παράθεσις ὑπὸ ὁρισμὸν τοῦ προσώπου ἄγει. « Quand il arrive que les chos » sont entendues indéfiniment, il ne faut que les fair

usage de l'article *a* [un], comme dans les noms qui sont au pluriel, on se sert du même moyen pour y suppléer ; on supprime entièrement l'article. *Those are the men*, signifie, ceux-là sont les individus dont nous avons déjà une connoissance précédente. *Those are men*, sans l'article, exprime un nombre d'individus dont l'idée est vague et indéterminée, précisément comme la phrase *a man* [un homme] au singulier, indique un individu de ce nombre vague dont nous parlons.

» précéder de l'article pour les déterminer relativement » à la personne ». (Apoll. *l. IV, c. 1. Voy.* le même auteur, *l. I, c. 6, 36.*) — Ποιεῖ (τὸ ἄρθρον scil.) δ' ἀναπόλησιν προεγνωσμένου τοῦ ἐν τῇ συντάξει· οἷον εἰ μὲν λέγοι τις, ἌΝΘΡΩΠΟΣ ἭΚΕ, ἄδηλον τινα ἄνθρωπον λέγει· εἰ δὲ Ὁ ἌΝΘΡΩΠΟΣ, δῆλον, προεγνωσμένον γὰρ τινα ἄνθρωπον λέγει. Τοῦτο δὲ αὐτὸ βούλονται καὶ οἱ φάσκοντες τ' ἄρθρον σημαντικὸν πρώτης γνώσεως καὶ δευτέρας. « L'article ramène en quelque sorte l'esprit » sur un sujet déjà connu par le discours : ainsi, dans » cette phrase, ἄνθρωπος ἧκε *[venit homo]*, on ne voit » pas clairement de quel homme il est question ; mais si » l'on dit ὁ ἄνθρωπος *[ille homo]*, il est alors évident » que l'on parle d'un homme qui est déjà connu. C'est » précisément ce que veulent faire entendre ceux qui » disent que l'article est le signe des objets de première » et de seconde connoissance ». (Théod. de Gaza, *l. IV.*)

N 3

Mais quoique les Grecs n'ayent pas d'article correspondant à l'article *un*, cependant leur ὁ se rapproche le plus de notre article *le :* ὁ βασιλεὺς, *le roi ; το δῶρον, le don, &c.* Cette ressemblance ne se démontre pas seulement par des exemples analogues, mais par les propriétés même de l'article grec, telles que les a décrites Apollonius, l'un des plus anciens et des plus habiles grammairiens dont les ouvrages nous ayent été conservés.

« Les articles, dit-il, ont, comme nous » l'avons démontré ailleurs, la propriété de » marquer un rapport, ou de nous représenter » les personnes comme étant celles dont il a » déjà été fait mention ». Et ailleurs : « L'article » indique une connoissance antécédente (1) ».

La manière dont il raisonne sur les noms propres, est digne de remarque. « Les noms » propres, dit-il, tombent souvent dans

(1) Apoll. *l. 1, c. 6, 7.* — Voici comment il définit le rapport : « Le rapport a la propriété d'indiquer ou d'exprimer la seconde connoissance d'une personne dont on » a déjà parlé ». *V. l. II, c. 3.*

» l'*homonymie*, c'est-à-dire que différents individus portent souvent le même nom. Pour » éviter l'inconvénient d'une pareille ambiguité, » nous avons recours aux *adjectifs* ou *épithètes*. » Par exemple, il y avoit deux héros qui » portoient le nom d'Ajax ; ce n'étoit donc pas » sans raison que Ménesthée employoit des » épithètes pour distinguer l'un de l'autre :

Ἀλλά περ οἶος ἴτω Τελαμώνιος ἄλκιμος Αἴας.

HOM.

« Que le grand Ajax *Télamonien* vienne » seul à mon secours ».

Apollonius ajoute : « Les épithètes même » sont affectées à divers objets, en sorte que » le même adjectif peut être rapporté à plu- » sieurs substantifs.

» Afin donc de parvenir à rendre ces deux » parties du discours également déterminées, » c'est-à-dire l'adjectif aussi-bien que le substan- » tif, on met un article devant l'adjectif lui- » même, pour le mettre dans le cas d'exprimer » un rapport à un individu unique » [*μοναδικὴ ἀναφορὰ*, suivant l'expression de l'auteur lui-même]. « C'est ainsi que nous disons, Tryphon

» *le* Grammairien, Apollodore *le* Cyrénéen ». La conclusion de l'auteur, à la fin de cette section, est remarquable. « C'est donc avec » raison, dit-il, que nous avons parlé aussi » de l'article, puisqu'il a la propriété d'indi- » vidualiser en quelque sorte l'adjectif, et de » l'assimiler au nom propre (1) ».

Nous pouvons pousser ce raisonnement plus loin, et faire voir comment, par le moyen de l'article, les appellatifs communs même acquièrent la force des noms propres, et cela sans le secours d'aucune espèce d'épithète. Ainsi, πλοῖον, en grec, signifie *vaisseau;* ἕνδεκα, *onze;* et ἄνθρωπος, *homme* : néanmoins, en ajoutant seulement l'article, les Athéniens par ces mots τὸ Πλοῖον [*le* Vaisseau] exprimoient particulièrement celui qu'ils envoyoient chaque année à Délos ; οἱ Ἕνδεκα [*les* Onze] signifioit certains officiers publics ; et par ὁ ἄνθρωπος [*l'*Homme] ils désignoient l'exécuteur des jugements criminels. Ainsi, en anglois, le mot

(1) *Voy.* Apoll. *l. 1, c. 12*, où par erreur on a mis *Ménélaüs* au lieu de *Ménesthée*.

city [cité] est un nom commun à beaucoup de villes ; et *speaker* [orateur] , un nom commun à beaucoup d'hommes : néanmoins, quand nous ajoutons l'article, *the City* [*la* Cité] signifie particulièrement la capitale du royaume ; et *the Speaker* [*l'*Orateur] est le nom d'un grand officier du parlement d'Angleterre.

C'est ainsi que par une transition facile, l'article sert à marquer une sorte de supériorité, quoiqu'il ne fût d'abord que le signe d'un simple rapport ; c'est-à-dire qu'à la propriété d'exprimer une connoissance antérieure et déjà acquise, il joint celle de désigner une espèce de notoriété générale et universelle. Ainsi, chez les Grecs, ὁ Ποιητὴς [*le* Poète], c'étoit Homère (1) ; ὁ Σταγειρίτης [*le* Stagyrite], c'étoit Aristote : non pas qu'il n'y eût un grand nombre d'autres poètes

(1) Il y a si peu d'exceptions à cette observation, qu'on peut très-bien l'admettre comme généralement vraie. Cependant Aristote désigne deux fois Euripide par cette dénomination, ὁ Ποιητὴς, l'une à la fin du septième livre de sa Morale, l'autre dans sa Physique, *l. II, 2.* Platon dans le 10.e livre des Lois *(p. 901, edit. Serr.)* attribue aussi la même dénomination à Hésiode.

qu'Homère, et d'autres Stagyrites qu'Aristote; mais il n'y en avoit point qui eussent acquis autant de célébrité dans la poésie et dans la philosophie.

Aussi Aristote nous dit-il que ce n'est nullement la même chose que d'assurer que la volupté est *un* bien, ou qu'elle est *le* bien. Dans le premier cas, on ne la présente que comme l'objet commun de nos desirs, et rangée dans la même classe qu'une infinité d'autres objets pour lesquels nous faisons chaque jour des vœux. La seconde expression suppose que la volupté est le suprême et souverain bien, et le but où doivent tendre constamment toutes nos actions et tous nos efforts (1).

On a déjà dit que l'article n'a de signification que lorsqu'il est joint à quelque autre mot. Quels sont donc les mots auxquels il peut être joint? ce sont ceux qui ont besoin d'être déterminés, car il est par sa nature ce que nous avons appelé un définitif:

(1) *Analyt. prior.* l. 1, c. 40.

mais quels sont ces mots ? ce ne sont pas ceux qui sont déjà aussi déterminés qu'ils puissent l'être, ni ceux qui, étant indéterminés, ne peuvent pas proprement être modifiés ; ce sont donc ceux qui, bien qu'ils soient indéterminés, sont susceptibles de prendre, au moyen de l'article, une signification moins vague.

Sur ce principe, on peut juger combien il seroit absurde de dire, *le je*, ou *le tu*, car il n'y a rien qui puisse déterminer ces pronoms plus qu'ils ne le sont par eux-mêmes (1). On en peut dire autant des noms propres ; et quoique les Grecs disent, ὁ Σωκράτης, ἡ Ξανθίππη, et autres semblables, l'article n'est ici qu'un pur pléonasme, à moins qu'on ne l'employât peut-être à distinguer les sexes. Par la même raison, l'on ne peut pas dire en grec, οἱ ἀμφότεροι, ou

(1) Apollonius regarde comme un des caractères distinctifs du pronom, la *répugnance* qu'il éprouve à s'allier avec l'article. *V. l. II, c. 5*. Théodore de Gaza est du même sentiment, *l. IV* ; et Priscien se déclare entièrement pour cette doctrine, *l. XII, p. 938*. Il en donne la véritable raison au commencement du même livre : *Supra omnes alias partes orationis* finit personas *pronomen*.

en anglois, *the both*, parce que ces mots sont; par leur nature, parfaitement déterminés, et qu'il seroit inutile de les déterminer davantage (1). Par conséquent, si l'on dit, *j have read both poets* [j'ai lu *les deux* poètes], ce mot *both* indique un couple déterminé dont il a déjà été fait mention, *un couple connu*, suivant l'expression d'Apollonius lui-même sur ce sujet (2). Si l'on dit, au contraire, *j have read two poets* [j'ai lu *deux* poètes], cela peut signifier deux poètes pris indistinctement parmi tous ceux qui ont existé. C'est pourquoi cette expression numérale étant indéfinie en ce sens, aussi bien que toutes celles du même genre, on est forcé de la faire précéder de l'article toutes les fois qu'on veut

(1) Chacun de ces mots, *ἀμφότεροι* en grec, et *both* en anglois, peut se rendre par cette expression françoise, *les deux*; or il est évident que si on y ajoutoit l'article dans l'une ou l'autre de ces langues, il faudroit traduire en françois *οἱ ἀμφότεροι* ou *the both*, par ces mots, *les les deux*, où la rédondance et l'inutilité de l'article sont sensibles. *(Note du Traducteur.)*

(2) Apoll. *l. 1, c. 16.*

lui donner une signification déterminée (1); et c'est ainsi que *the two* en anglois, ὁι δύο en grec, *les deux* en françois, ont à-peu-près le même sens que *both* et ἀμφότεροι. C'est aussi pour cette raison que, le mot *deux*, lorsqu'il est employé seul, ayant rapport à quelque perception nouvelle et indéterminée, et l'article *le* se rapportant, au contraire, à une seconde perception, définie, ce seroit mal parler que de dire en grec, δύο ὁι ἄνθρωποι, ou en anglois, *two the men* [deux *les* hommes]. Une pareille construction uniroit, dans le fait, des incompatibles, c'est-à-dire un substantif déterminé avec un attributif indéterminé. Au contraire, cette construction, ἀμφότεροι ὁι ἄνθρωποι en grec, *both the men* en anglois, est bonne et régulière, parce que le substantif, en devenant déterminé, ne peut pas être moins susceptible de s'unir avec un attributif qui est déterminé aussi-bien que lui. De même aussi on peut dire sans irrégularité, ὁι δύο ἄνθρωποι, *the two men*

(1) *Voy.* le Comm. de Servius sur le XII.e livre de l'Énéide, *v. 511.*

[*les* deux hommes], parce qu'ici l'article étant placé au commencement, étend son influence jusque sur le substantif et sur l'attributif, et contribue également à les déterminer l'un et l'autre.

Comme quelques-uns des mots dont nous avons déjà parlé n'admettent pas l'article, parce qu'ils sont par leur nature aussi déterminés qu'ils puissent l'être, il y en a d'autres aussi qui ne l'admettent pas parce qu'ils ne sont pas du tout susceptibles d'être déterminés. Tels sont les interrogatifs. Lorsque nous faisons quelque question sur des substances, nous ne pouvons pas dire, *le quoi* est cela? nous disons, *qu*'est-ce que cela (1)? Il en est de même des mots qui expriment qualité ou quantité. On dit, sans l'article, *de quelle sorte, combien, comment, &c.* et la raison en est très-simple, c'est que l'article *le* se rapporte à quelque chose de connu précédemment, et les interrogatifs ont toujours rapport à quelque chose

(1) Apollonius appelle le mot τίς [notre *qui* interrogatif] ἐναντιώτατον τῶν ἄρθρων, « le plus opposé par sa nature à celle des articles ». (*De Syntaxi*, l. 4, c. 1.)

que nous ignorons, puisque autrement l'interrogation seroit superflue.

Enfin, les mots qui s'associent naturellement avec les articles, sont, tous les appellatifs communs, qui expriment les différents genres et les diverses espèces d'êtres. Ce sont eux qui, en prenant un article ou un autre, servent à faire connoître un individu comme l'objet d'une première perception, ou, lorsqu'il revient frapper nos sens, à exprimer une reconnoissance, une perception qui se répète (1).

Nous allons donner ici quelques exemples de l'effet particulier des *articles.*

Toute proposition est composée d'un *sujet* et d'un *attribut.* Dans les langues françoise et angloise, c'est communément la place qu'occupent ces deux parties, qui sert à les distinguer l'une de l'autre. On exprime d'abord le sujet, et ensuite l'attribut. *Bonheur est plaisir :* ici *bonheur* est le sujet, *plaisir* est l'attribut.

---

(1) Ce qu'on dit ici est relatif aux deux articles qui se trouvent dans le plus grand nombre des langues modernes. En grec, l'article n'a pas d'autre effet que d'exprimer une seconde connoissance.

Si nous changeons l'ordre de ces mots, et que nous disions, *plaisir est bonheur,* plaisir devient le sujet, et bonheur l'attribut. En grec, ce n'est ni l'ordre ni la place de ces parties qui les distinguent, mais c'est l'article, qui se joint toujours au sujet, et que l'attribut, au contraire, rejette la plupart du temps, excepté dans un petit nombre de cas. *Plaisir est bonheur:* ἡ ἡδονὴ εὐδαιμονία. — *Bonheur est plaisir :* ἡδονὴ ἡ εὐδαιμονία.

Remarquez comment, dans la langue grecque, le même article employé dans une même proposition devant différents mots, en change entièrement la signification. Par exemple : ὁ Πτολεμαῖος γυμνασιαρχήσας ἐτιμήθη. *Ptolémée, après avoir présidé aux jeux, reçut des honneurs publics.* Le participe γυμνασιαρχήσας n'a pas ici d'autre effet que de désigner le temps où Ptolémée reçut des honneurs, c'est-à-dire après qu'il eut présidé aux jeux. Mais si, au lieu de joindre l'article au substantif, on le joint au participe, en disant, ὁ γυμνασιαρχήσας Πτολεμαῖος ἐτιμήθη, cela signifie alors : *le Ptolémée qui avoit présidé aux jeux,* *reçut*

reçut des honneurs publics (1). Dans ce cas, le participe étant joint avec l'article, indique qu'il y avoit plusieurs individus du nom de Ptolémée, et qu'un d'entre eux reçut les honneurs dont on parle.

On peut remarquer aussi comment, dans la langue angloise, le seul changement des articles influe sur le sens de la phrase, quoiqu'on ne change rien aux autres mots. *And Nathan said unto David, thou art the man.* « Et Nathan dit à David, tu es l'homme (2) » : dans cette simple particule *the* [le], réside toute la force et l'expression de la phrase entière. Ce seul article détermine invariablement l'application des autres mots, et les fixe irrévocablement. Il est possible que cette assertion paroisse, au premier abord, un peu étrange : mais qu'on essaie, si l'on a quelque doute, de changer seulement l'article; et qu'on voie alors ce que deviendra l'expression du prophète. *Et Nathan dit à David, tu es* UN *homme.* Le roi n'auroit-il pas pu sourire

(1) Apoll. *l. 1, c. 33, 34.*

(2) ΣΥ ΕΙ Ο ΑΝΕΡ. Βασιλ. Β′ κεφ. ιβ′.

de pitié, ou d'indignation, à un propos aussi peu convenable ?

Mais c'est assez nous être arrêtés sur cet objet; la seule observation que nous ajouterons encore, c'est qu'une très-petite différence dans les principes en produit une très-grande dans les résultats ; en sorte qu'on a eu raison de leur donner le nom de principes, quelles que soient en apparence leur simplicité et leur peu d'importance.

Les articles dont nous venons de parler sont ceux qu'on peut rigoureusement regarder comme tels ; mais il y a, outre ceux-là, les articles pronominaux, tels que, *celui-ci, celui-là, chaque, autre, quelque, tout, aucun, &c.* Nous en avons déjà parlé en traitant des pronoms (1);

---

(1) *Voy.* l. 1, c. v. Il paroît que Quintilien avoit en vue les mots du même genre que ceux dont nous parlons ici, lorsqu'il s'exprimoit ainsi sur la langue latine : « Notre langue n'a pas besoin d'articles, c'est pourquoi » ils sont confondus avec les autres parties de l'oraison ». (*Inst. orat.* l. 1, c. 4.) — Scaliger dit aussi : « Il est assez » évident que la langue latine n'a pas négligé l'usage » des articles, mais qu'elle les regarde comme inutiles. » Car lorsqu'il faut rendre quelque phrase où les Grecs

et nous avons déterminé les cas où ils doivent être pris comme pronoms, et ceux où ils doivent être pris comme articles. Il faut pourtant convenir que si la propriété essencielle des articles est de déterminer les noms, ces sortes de mots sont plutôt de véritables articles que toute autre chose, et qu'ils doivent être considérés comme tels dans la grammaire universelle. Ainsi, quand nous disons, « *ce* tableau me plaît, mais *celui-ci* me déplaît », à quoi nous servent ces définitifs, si ce n'est à amener un appellatif commun à signifier deux individus, dont l'un est plus près de nous, l'autre plus éloigné? Ainsi, dans cette phrase, *quelques*

» se servent de l'article : ἔλεξεν ὁ δοῦλος [le serviteur a dit], » les Latins y suppléent par les mots *is* ou *ille; is* ou » *ille servus dixit* [le serviteur dont on a déjà parlé, » ou qui est déjà connu de quelque autre manière] : car » on ajoute l'article pour renouveler l'idée d'une chose » dont on avoit déjà quelque connoissance, ou pour » déterminer positivement le sens qu'on attache à une » expression; c'est ainsi que nous disons, *C. Cæsar, is* » *qui posteà dictator fuit* [C. César, celui qui dans la » suite fut dictateur], car il y a eu d'autres C. César; » et de même en grec, Καῖσαρ ὁ αὐτοκράτωρ ». (*De Caus. ling. lat.* c. 131.)

hommes sont vertueux, mais tous les hommes sont mortels, quel est l'effet naturel de ces mots *quelques* et *tous*, sinon de déterminer cette universalité et cette particularité qui, sans eux, resteroient indéfinies ? Il en est de même dans les propositions suivantes : *certaines substances ont des sensations, et d'autres n'en ont pas ; — quelque parti que vous preniez, certaines gens vous blâmeront, &c.* car ici les mots *quelque, autre* et *certain*, servent à déterminer diverses parties d'un tout donné. Le mot *quelque*, dans la seconde proposition, a un sens indéfini ; *certaines*, dans la première, exprime une partie déterminée ; *d'autres*, indique la partie qui reste, quand on en a déjà pris une. Quelquefois cette dernière expression indique une vaste portion indéfinie, par opposition à un être particulier et déterminé ; opposition qui ne contribue pas peu à relever l'idée qu'on veut donner de ce dernier. Ainsi, dans Virgile :

Excudent ALII *spirantia molliùs æra*
(Credo equidem), vivos ducent de marmore vultus ;
Orabunt causas meliùs, cœlique meatus

Describent radio, et surgentia sidera dicent:
TU *regere imperio populos, Romane, memento.*
ÆN. VI, 847.

D'AUTRES sauront peut-être, avec plus d'éloquence,
Protéger au barreau la timide innocence;
Peut-être l'on verra, sous leur savante main,
Ou s'animer le marbre ou respirer l'airain;
Leur compas décrira la brillante carrière
De ces astres de feu qui sèment la lumière.
Romain, c'est à TOI seul de régner en vainqueur
Sur les peuples entiers soumis par ta valeur.

Rien de plus noble et de plus sublime que cette opposition d'un seul acte à un grand nombre d'autres pris ensemble, du Romain individuellement au reste des hommes, et tout cela exprimé avec tant de force par la simple et unique opposition de ces mots *alii* et *tu.*

Nous traiterons des *connectifs* dans le chapitre suivant.

REMARQUES.

DUMARSAIS me paroît être celui de tous les grammairiens françois qui a le plus approfondi et le mieux connu la nature et les propriétés de cette espèce de mots qu'Harris appelle *définitifs*, et que les grammairiens ordinaires nomment tantôt *articles*, tantôt *pronoms*, *&c.* La diversité seule de leurs opinions sur ce sujet prouveroit, en quelque

sorte, qu'il y a encore une grande obscurité et une grande incertitude dans cette partie de la grammaire : car Dumarsais n'a pas entièrement dissipé les ténèbres; ses observations sur l'article, quoique très-étendues, et remplies de vues fines et profondes, ne laissent pourtant pas dans l'esprit des idées nettes, et il seroit difficile d'en déduire une théorie claire et facile, et une connoissance précise de cette partie du discours (1). C'est ce qui me détermine à exposer ici quelques réflexions, neuves peut-être à certains égards, et qui dans quelques points coïncident avec la doctrine de Dumarsais.

Dans l'état où sont maintenant les langues, on peut remarquer trois espèces de mots: 1.° ceux qui expriment les substances physiques, et les modifications sensibles de ces substances; 2.° ceux qui expriment par imitation des idées ou des sentiments purement métaphysiques; 3.° enfin, ceux qui, pris isolément, paroissent ne présenter aucun sens, et n'être destinés qu'à être les signes de certaines vues de l'esprit dans l'énonciation de la pensée, et à marquer les rapports que nous apercevons entre les mots des deux autres classes : tels sont les articles, les conjonctions et les prépositions. Il n'est guère probable cependant que ces mots ayent toujours été ce qu'ils paroissent être aujourd'hui,

(1) *Voy.* ses Principes de gramm. *p. 325 et suiv.*

et qu'ils n'ayent jamais eu qu'une signification abstraite et métaphysique. Je crois fort, quant à moi, qu'il en est de ces mots comme de notre verbe auxiliaire *avoir*, dont j'ai parlé dans le livre précédent *(p. 177)*, et que leur sens physique et primitif se sera perdu à la longue, à mesure que l'usage y a substitué le sens métaphysique et abstrait dont je parle. Je hasarderai à ce sujet une conjecture, que je ne donne que pour ce qu'elle est, mais qui servira à faire comprendre mes vues sur l'article, et la manière dont je conçois sa nature et sa destination.

Le son ὁ, qui est l'article des Grecs, est si simple et si naturel, qu'il me paroît difficile de croire qu'il n'ait pas été un des premiers mots, je ne dis pas seulement de leur langue, mais même de presque toutes les autres. Ce mot, comme très-sonore, dut paroître propre à appeler l'attention sur les objets qu'on désignoit en le prononçant; aussi les Grecs en firent-ils un adverbe de lieu, qui signifie, *ici, là, &c.* (1). On le joignit ensuite aux substantifs qu'on vouloit faire remarquer davantage, et de là l'origine de l'*article*. Le mot *hîc*, dans la langue latine, est aussi un adverbe

(1) C'est-à-dire le mot οὗ qui en dérive. *Voy.* dans le tome IX du Monde primitif, la lettre O du Dict. étymol. de la langue grecque.

de lieu, qui signifie, *ici, là,* et souvent il se joint aux noms masculins, auprès desquels il joue à-peu-près le même rôle que les articles dans la langue grecque et dans la nôtre, quoique généralement il serve à en restreindre davantage la signification (1). Enfin, notre article féminin *la* est à-peu-près dans le même cas, et nous disons, « cet homme-*là*, cette femme-*là*, allez *là*, &c. » Je ne prétends pas, encore une fois, attacher à cette conjecture plus d'importance qu'elle n'en doit avoir ; mais quelle que soit l'origine et l'étymologie de l'article, je crois qu'il n'est, dans les langues qui en font usage, *qu'un mot destiné à marquer le mouvement de l'esprit qui se dirige plus particulièrement vers un objet ;* et cet objet est toujours signifié par le nom que l'article précède. Qu'on me permette une comparaison, qui, tout étrange qu'elle puisse paroître, servira du moins à expliquer ma pensée : l'article précède un autre mot, comme le licteur précédoit le consul, comme signe de sa dignité ou de son importance.

---

(1) Dans cet exemple : *Nam imperium facilè* iis *artibus retinetur, quibus initio partum est,* c'est-à-dire : « Il est » facile de conserver la souveraine puissance par *les* » mêmes artifices qui ont servi d'abord à l'acquérir », (Sall. *bellum Catil.*) le mot *iis,* que les grammairiens appellent un *pronom démonstratif,* ne paroît pas être très-différent de notre article *les.*

Or les mots les plus importants dans le discours étant, sans contredit, ceux qui peuvent être le sujet d'une proposition, c'est-à-dire les substantifs, voilà pourquoi ils sont les seuls auxquels l'article puisse se joindre ; en sorte que lorsqu'il se met devant un verbe ou un attribut, il les *substantifie* en quelque manière, mais il ne les restreint ni ne les *individualise*, comme l'ont prétendu de très-habiles grammairiens, et entre autres, Duclos et Condillac (1). Sa propriété de fixer sur eux

---

(1) *Voy.* les remarques de Duclos sur la Gramm. gén. et rais. *ch. VII de la 2.de partie.* —*Voy.* aussi le tome I.er du Cours d'études, &c. *2.de part. ch. XIV.*

Voici un passage de Dumarsais, qui, je crois, a donné lieu à l'erreur de ces deux écrivains : « Je mets *le, la,* » *les*, au rang des adjectifs métaphysiques. . . . . . Ils » sont adjectifs, puisqu'ils modifient leur substantif, et » qu'ils le font prendre dans une acception *particulière,* » *individuelle* et *personnelle.* Ce sont des adjectifs méta- » physiques, puisqu'ils marquent, non des qualités phy- » siques, mais *une simple vue particulière* de l'esprit ». *(V. p. 348.)* Mais il y a, dans les deux parties de cette définition, une espèce de contradiction, qui a besoin d'être expliquée. L'esprit humain ne voit et ne peut voir que des individus, parce qu'il n'y a pas autre chose dans la nature : lors donc qu'il veut faire d'une espèce ou d'un genre l'objet de ses considérations particulières, il les *individualise* en quelque sorte, et voilà pourquoi l'article paroît produire cet effet. C'est à quoi se rapporte

l'attention de l'esprit, le détermine, au contraire, à les prendre dans toute l'étendue de leur signification; et si le nom appellatif ou commun qu'il précède doit être pris dans un sens individuel ou particulier, il faut de toute nécessité que quelques autres mots de la nature des attributs, ou même les circonstances dans lesquelles le discours se tient, concourent à produire cet effet, absolument étranger et opposé à celui de l'article.

Les bornes dans lesquelles je suis forcé de resserrer ces remarques, ne me permettent pas de faire l'application du principe que j'avance à des exemples qui le confirment (1); je laisse ce soin

---

cet autre passage du même auteur : « Tous ces mots, *l'*or, » *le* fer, *le* marbre, &c. sont pris dans un sens *individuel,* » mais *métaphysique* et *spécifique,* c'est-à-dire que sous » un nom singulier, ils comprennent tous les individus » d'une espèce; en sorte que ces mots ne sont proprement » que *l'idée exemplaire du point de réunion ou concept* » que nous avons dans l'esprit, de chacune de ces espèces » d'êtres ». *(Ibid. p. 368.)*

(1) Il seroit plus intéressant et plus utile de l'appliquer aux exemples qui paroissent le contrarier ou le détruire, et je ne puis me dispenser d'en indiquer ici quelques-uns. Dans les titres des fables, par exemple, on voit *le* loup et *l'*agneau, *le* faucon, *le* renard et *la* cigogne : dira-t-on que l'effet de l'article ne soit pas ici d'*individualiser* les substantifs auxquels il est joint! Je soutiens que ces mots

aux lecteurs, et il me semble qu'ils trouveront peu de cas qui refusent de s'y plier, s'ils en ont saisi le véritable esprit.

Dumarsais et Bauzée ont compris, l'un, sous le nom de *prénoms* ou *prépositifs*, ou *adjectifs métaphysiques*, l'autre, sous celui d'*articles*, un certain nombre d'autres mots, tels que, *ce*, *chaque*, *tout*, *nul*, *certain*, *aucun*, *qui*, *que*, *mon*, *ton*, *&c.* *un*, *deux*, *trois*, *&c.* Duclos et Condillac ne considèrent comme articles que les trois mots *le*, *la*, *les*: il est certain que c'est sur ces derniers que porte toute la difficulté, et qu'ils ont besoin d'être examinés

---

sont beaucoup moins déterminés à signifier des individus, par l'effet de l'article, que par les circonstances, par l'ensemble et la nature même du récit. Cela est si vrai, qu'en lisant les mêmes mots à la tête d'un chapitre de l'*Histoire naturelle* de Buffon, par exemple, nous sommes déterminés à les prendre dans toute l'étendue du sens spécifique.

Mais dans cet exemple :

> Un second Rodilard, *l'*Alexandre des chats,
> *L'*Attila, *le* fléau des rats.
>
> LA FONT.

l'article n'exprime-t-il pas un individu ? — non pas l'article, mais bien ces mots, *un* second Rodilard : quant à ces façons de parler, *l'*Alexandre de son siècle, *le* Phidias de notre âge, &c. *voy.* la note de la *p. 44* de cet ouvrage.

à part (1) ; les autres, tels que, *chaque, tout, nul, aucun, certain,* et peut-être, *qui* et *que,* sont, en quelque sorte, des modificatifs *par détermination :* quant aux mots *mon, ton, son, &c.* et aux noms de nombre, je ne vois en eux que de simples attributs particuliers.

Je n'ajouterai plus qu'un mot sur l'usage et l'emploi plus ou moins avantageux ou nécessaire de l'article. On ne sauroit douter que, dans certains cas, les langues qui ont des articles ne l'emportent, pour la clarté et pour la précision, sur celles qui en sont dépourvues ; on peut en voir quelques exemples dans la grammaire de Port-Royal, et dans les notes de Duclos ; mais il faut avouer aussi que souvent la langue françoise les prodigue jusqu'à la satiété, et cet attirail d'articles et de prépositions qui accompagne presque tous nos mots, rend la marche du discours nécessairement traînante et pénible dans bien des circonstances. Dans le style familier, où l'on se permet de les supprimer quelquefois, nous ne voyons pas que cela nuise à la

(1) Si on leur conserve le nom d'*articles* qui, au fond, est assez insignifiant, il faut y joindre, sous le nom d'*article démonstratif,* le mot CE, parce qu'il rend l'indication plus précise, et que d'ailleurs il est évidemment dérivé de la syllabe *ce,* que les Latins ajoutoient à leurs prétendus pronoms démonstratifs, *hicce, hæcce,* d'où *ecce* (voici, voilà).

clarté, et souvent l'expression y gagne du côté de la grace et de la vivacité. La Fontaine, entre autres, en offre une infinité d'exemples :

— Est-ce la mode
Que *baudet* aille à l'aise et *meunier* s'incommode !

Bon appétit sur-tout; *renards* n'en manquent point.

Dans la plupart des proverbes et des façons de parler populaires, comme dans ces phrases : *Pauvreté n'est pas vice — Contentement passe richesse — Plus fait douceur que violence, &c.* qu'on essaie de mettre des articles, et l'on verra comme elles perdront de leur énergie, comme elles paroîtront traînantes et embarrassées, sans être plus claires. C'est que l'homme du peuple, dont la langue n'est pas arrêtée par ce respect superstitieux de l'usage qui enchaîne la plume de l'écrivain, ne s'occupe que d'exprimer vivement et clairement ce qu'il sent et ce qu'il pense, et que l'écrivain n'est pas toujours assez hardi pour s'élever à ce degré de raison et de noble simplicité.

La langue angloise me paroît, parmi toutes les langues qui ont des articles, celle dont la syntaxe est, sur ce point, la plus simple, la plus conforme au bon sens et à la saine logique. *Voyez* l'Introduction à la grammaire angloise, par le d.r Lowth, *p. 30—37.*

CHAPITRE II.

Des Connectifs, et premièrement de ceux qu'on appelle Conjonctions.

Les *connectifs*, suivant qu'on les fait servir à l'union des mots ou à la liaison des propositions entre elles, prennènt les divers noms de *conjonctions* ou de *prépositions*. La préposition doit son nom à un pur accident, parce qu'on la met communément devant le mot qu'elle est destinée à unir avec un autre. Quant à la conjonction elle tire évidemment son nom du rôle essenciel qu'elle fait dans le discours.

De ces deux espèces de connectifs, la conjonction est celle dont nous nous occuperons d'abord, parce qu'elle sert à lier ensemble, non les mots, mais les propositions. Cette méthode est conforme à la marche analytique que nous avons suivie en commençant ces recherches, et par laquelle nous avons été amenés à considérer les propositions elles-mêmes avant les mots. Voici donc la définition

de la conjonction : « c'est une partie du discours qui par elle-même n'exprime pas d'idée, mais qui sert à modifier la proposition, en faisant une seule proposition significative, de deux ou plusieurs propositions également significatives » (1).

---

(1) Les grammairiens considèrent ordinairement la conjonction comme propre à unir les diverses parties du discours les unes aux autres, plutôt que des propositions complètes; elle unit, disent-ils, les semblables, le temps avec le temps, le nombre avec le nombre, le cas avec le cas, &c. C'est à quoi se rapporte expressément cette observation de Sanctius : « La conjonction » ne sert point à lier entre eux les cas, ni les autres » parties du discours, comme le disent ceux qui n'ont » pas approfondi ces matières, car ces parties s'unissent » d'elles-mêmes. — Mais la conjonction sert à lier les » propositions entre elles ». *(Min. l. III, c. 14.)* Il appuie ensuite cette doctrine par un grand nombre d'exemples différents. Il l'avoit même déjà exposée, *l. I, c. 18,* et en cela il paroît avoir absolument suivi Scaliger, qui avoit dit la même chose avant lui. *(De Caus. ling. lat. c. 165.)*

Leurs principes, à cet égard, sont confirmés par Apollonius, qui, dans plusieurs endroits de sa Syntaxe, considère toujours la conjonction comme servant à unir les propositions, et non pas les mots; quoique dans ce qui nous reste de ses ouvrages, on n'en trouve nulle part la définition. *(Voy. l. I, c. 2, p. 14; l. II, c. 12, p. 124; l. III, c. 15, p. 234.)*

Nous allons faire sortir les diverses espèces de conjonctions de cette définition, ou idée générale, ainsi qu'il suit : les conjonctions qui lient ensemble des propositions, unissent aussi les pensées que renferment ces propositions,

---

Mais nous avons une autorité plus imposante pour adopter l'opinion de Scaliger et de Sanctius, c'est la définition d'Aristote dans un passage corrigé d'après les meilleurs manuscrits et les plus habiles critiques. La conjonction, dit-il, est, *φωνὴ ἄσημος, ἐκ πλειόνων μὲν φωνῶν μιᾶς, σημαντικῶν δὲ, ποιεῖν πεφυκυῖα μίαν φωνὴν σημαντικήν*, « un » mot non significatif, dont la nature est de réunir » plusieurs mots significatifs, en sorte qu'ils fassent une » pensée unique ». (*Poet.* c. 20.) Ceci sert à expliquer un passage de sa Rhétorique, où il parle du même sujet : *Ὁ γὰρ σύνδεσμος ἓν ποίει τά πολλά· ὥστε ἐὰν ἐξαιρεθῇ, δῆλον ὅτι τοὐναντίον ἔσται τὸ ἓν πολλά.* « Car la propriété de la conjonc- » tion est de réunir plusieurs choses en une ; en sorte que » si on la supprime, une seule proposition paroîtra en » contenir plusieurs ». (*Reth.* l. III, c. 12.) Il cite un exemple d'une proposition, où les conjonctions sont supprimées, en sorte qu'elle se trouve en renfermer plusieurs : « J'arrive, je me présente, je le supplie » ; où l'on voit trois propositions résultant de la suppression des conjonctions exprimées dans celle - ci : « Car en » arrivant je me présentai, et je le suppliai » ; d'où résulte évidemment dans les conjonctions la faculté ou propriété d'unir les propositions. *Voy.* encore Ammon. *in lib. de Interpret.* p. 54, 6.

ou

ou elles ne les unissent pas. Prenons pour exemple ces deux propositions, *Rome fut asservie, César fut ambitieux*, et unissons-les ensemble par la conjonction *parce que:* « Rome fut asservie *parce que* César fut ambitieux »; ici les pensées aussi-bien que les propositions paroissent liées, unies par la conjonction: mais si je dis, « il faut réformer les mœurs, *ou* la liberté est perdue », ici la conjonction *ou*, quoiqu'elle unisse les propositions, n'unit cependant pas les pensées respectives qu'elles expriment, c'est une vraie disjonctive. On peut donc dire que quoique toutes les conjonctions servent à lier entre elles les propositions, néanmoins, relativement au sens, quelques-unes sont *copulatives*, et d'autres, *disjonctives;* et c'est de là que nous faisons dériver leurs diverses espèces (1).

Les conjonctions qui servent à unir ensemble les propositions et les pensées qu'elles

(1) Ainsi Scaliger a dit: *Aut ergo sensum conjungunt, aut verba; aut verba tantùm conjungunt, sensum verò disjungunt.* (De Caus. ling. lat. *c. 167.*)

expriment, sont ou copulatives, ou continuatives. La principale copulative, c'est *et ;* les continuatives sont, *si, parce que, c'est pourquoi, afin que, &c.* Voici la différence qu'il y a entre les unes et les autres : la copulative ne fait que servir de lien à deux propositions, et peut en conséquence s'appliquer à tous les sujets qui par leur nature ne sont pas incompatibles ; la continuative, au contraire, par une connexion plus intime, lie les propositions de manière à en faire un tout continu, et ne peut conséquemment s'appliquer qu'aux sujets qui coïncident essenciellement.

Par exemple, on peut très-bien dire, « Lysippe étoit un statuaire, *et* Priscien étoit un grammairien ; — le soleil luit, *et* le ciel est lumineux », parce que ces choses peuvent coëxister sans qu'il y ait rien d'absurde et de contradictoire : mais il y auroit de l'absurdité à dire, « Lysippe étoit statuaire *parce que* Priscien étoit grammairien », quoiqu'il n'y en eût pas à dire, « le soleil brille *parce que* le ciel est lumineux ». C'est que, dans le premier cas, la coïncidence est

purement accidentelle, et que, dans le second, elle est essencielle et fondée sur la nature (1).

Les continuatives sont ou suppositives, comme, *si;* ou positives, comme, *en conséquence, parce que, comme, &c.* Ainsi, l'on dit, vous serez heureux *si* vous êtes vertueux, vous êtes heureux *parce que* vous êtes vertueux. La différence qu'il y a entre ces continuatives, c'est que celles qui ne sont que suppositives n'énoncent pas, avec la liaison, une existence actuelle, au lieu que les positives énoncent l'une et l'autre à-la-fois (2).

---

(1) *Copulativa est, quæ copulat tam verba, quàm sensum.* (Priscien, *p. 1026.*) Mais Scaliger développe davantage cette idée : *Si sensum conjungunt* (*conjunctiones* scil.), *aut necessariò, aut non necessariò : si non necessariò, tum fiunt copulativæ, &c.* (De Caus. ling. lat. *ch. 167.*) Voici comment Priscien s'explique en parlant des continuatives : *Continuativæ sunt quæ continuationem et consequentiam rerum significant, (Ibid.)* et Scaliger : *Causam aut præstituunt, aut subdunt. (Ibid. c. 168.)* Les Grecs donnèrent à la copulative le nom de σύνδεσμος συμπλεκτικός, et à la continuative celui de συναπτικός ; noms dont la seule étymologie marque avec précision la destination respective.

(2) Les anciens grammairiens grecs conservoient le nom de συναπτικοὶ, et les latins celui de *continuativæ*, aux

Les positives, dont nous venons de parler, sont encore ou causales, telles sont, *parce que*;

---

conjonctions que nous avons nommées *suppositives*, ou conditionnelles; mais ils nommoient les *positives* παρασυναπτικοὶ, ou *subcontinuativæ*. Ils s'accordent néanmoins sur les propriétés qu'ils leur attribuent. Les premières, suivant Théodore de Gaza, sont, οἱ ὕπαρξιν μὲν οὔ, ἀκολουθίαν δέ τινα καὶ τάξιν δηλοῦντες, « celles qui ne signifient pas à la » vérité l'existence, mais qui expriment une sorte de » dépendance et de subordination ». *(Introd. gramm. l. IV.)* Priscien dit qu'elles servent à nous faire connoître *qualis est ordinatio et natura rerum, cum dubitatione aliquâ essentiæ rerum. (V. p. 1027.)* Et Scaliger dit : « Elles » servent à unir *sine substantiâ necessariâ ; potest enim » subsistere et non subsistere, utrumque enim admittunt* ». *(Ibid. c. 168.)* Les positives, ou παρασυναπτικοὶ pour me servir de l'expression de Gaza lui-même, signifient au contraire, comme il le dit, ὅτι καὶ ὕπαρξιν μετὰ τάξεως σημαίνουσιν οὗτοί γε, « la convenance et l'existence tout ensemble ». Et Priscien dit: *Causam continuationis ostendunt consequentem cum essentiâ rerum*, — et Scaliger : *Non ex hypothesi, sed ex eo quod subsistit, conjungunt. (Ibid.)*

Peut-être trouvera-t-on d'abord un peu étrange que les conjonctions positives ayent été regardées par les anciens comme subordonnées aux suppositives, ce qui paroîtroit avoir eu lieu en effet, à en juger par les noms qu'ils leur avoient donnés. Seroit-ce parce que les positives sont bornées à l'énonciation des propositions dont la vérité n'existe que dans le moment actuel, au lieu

puisque, comme, &c. ou collectives, telles sont, *en conséquence, c'est pourquoi, donc, &c.* Elles diffèrent en ce que les causales indiquent la liaison de la cause à l'effet : « le soleil est éclipsé *parce que* la lune passe entre lui et la terre ». Les collectives indiquent la liaison de l'effet à la cause : « la lune passe entre le soleil et la terre ; *en conséquence* il y a éclipse de soleil ». Ainsi, on emploie les causales, pour exprimer une cause dont l'effet est évident ; et les collectives, pour déduire les effets d'une cause connue, comme autant de corollaires d'une proposition principale (1).

Toutes ces continuatives peuvent se résoudre

---

que les suppositives s'étendent aux possibles et même aux impossibles ! ce qui a fait dire à Scaliger *amplitudinem continuativæ percipi ex eo, quòd etiam impossibile præsupponit.* (De Caus. ling. lat. *c. 168.*) C'est donc dans ce sens que la conjonction continuative, suppositive ou conditionnelle, est, en quelque sorte, supérieure à la positive, comme embrassant dans son application une plus grande étendue d'objets.

(1) Les Latins appeloient *causales* ou *causativæ* les conjonctions causales, et ils donnoient le nom de *collativæ* ou *illativæ* aux collectives. Les Grecs nommèrent les premières *αἰτιολογικοὶ*, et les autres, *συλλογιστικοὶ*.

par des copulatives. Au lieu de dire, « il fait jour *parce que* le soleil luit », nous pouvons dire, « le soleil luit *et* il fait jour ». A cette phrase, « *si* le soleil paroissoit il feroit jour », on peut substituer celle-ci, « il faut bien qu'au même instant le soleil brille *et* le jour paroisse ». La raison de cela est que l'effet de la copulative s'étend à toutes les espèces de connexions, soit essencielles, soit fortuites ou accidentelles. C'est pourquoi la continuative peut être suppléée par une copulative et quelque chose de plus; c'est-à-dire, par une copulative qui exprime une convenance essencielle entre les sujets dont elle est le lien (1).

Il suit de là que toutes les conjonctions qui servent à lier à-la-fois les propositions et les idées qu'elles expriment, sont ou *copulatives* ou *continuatives;* les continuatives sont ou *conditionnelles* ou *positives*, et les positives, ou *causales* ou *collectives.*

---

(1) *Resolvuntur autem in copulativas omnes hæ, propterеà quòd causa cum effectu suâpte naturâ conjuncta est.* (Scalig. *de Caus. ling. lat.* c. 169.)

Venons maintenant aux *conjonctions disjonctives*, espèce de mots auxquels on a donné ce nom contradictoire, parce que, dans le même temps qu'elles servent à diviser le *sens*, elles unissent les *propositions* (1).

Observons d'abord que comme il y a un principe de liaison répandu dans toute la nature, et dont l'effet est de maintenir l'ensemble des parties de ce grand tout, et de

---

(1) *Οἱ δὲ διαζευκτικοὶ τὰ διαζευγμένα συντιθέασι, καὶ ἢ πρᾶγμα ἀπὸ πράγματος, ἢ πρόσωπον ἀπὸ προσώπου διαζευγνῦντες, τὴν φράσιν ἐπισυνδοῦσιν.* « Les disjonctives servent à réunir les » idées qui ont été séparées ; et quoique leur effet soit » de diviser les choses et les personnes, ou plutôt de les » distinguer les unes des autres, elles n'en servent pas » moins à lier entre elles les diverses parties de la » phrase ». (Gaza, *Introd. gramm.* l. IV.) — *Disjunctivæ sunt, quæ, quamvis dictiones conjungant, sensum tamen disjunctum habent.* (Prisc. l. XVI, *p. 1029.*) Et voilà pourquoi une proposition, liée par des disjonctives, ressemble beaucoup à une simple vérité *négative :* car bien que, par rapport au sens, ce soit une vraie disjonctive, son effet étant de diviser le sujet de l'attribut, néanmoins comme elle concourt à faire une seule proposition de tous les termes réunis, elle est, dans le fait, aussi *synthétique* qu'il soit possible de l'être, c'est-à-dire *affirmative.* — *Voy.* la note du premier chapitre du livre précédent, *page 3.*

le garantir de la force qui tend incessamment à les éloigner les unes des autres, il y a aussi un principe de diversité également répandu, et qui est la source de la distinction, du nombre et de l'ordre (1).

---

(1) Cette diversité, l'ornement de la nature, s'accroît par degrés, on peut le dire, et acquiert plus d'intensité, à mesure qu'elle passe à différents objets. Il y a des êtres qui ne diffèrent qu'en qualité d'*individus ;* mais si nous allons à l'espèce, nous voyons toute distinction s'évanouir : tels sont, par exemple, Socrate et Platon. D'autres diffèrent quant à l'*espèce ;* mais ils sont les mêmes par rapport au genre : tels sont, homme et lion. Il y en a d'autres encore qui diffèrent quant au *genre*, et qui ne coïncident que par rapport à ces divisions d'un ordre supérieur, à ces classes transcendantes d'être, d'existence, et autres semblables : telles sont les quantités et les qualités, comme, par exemple, une once, et la couleur blanche. Enfin, tous les êtres, quels qu'ils soient, comme participant à l'existence, diffèrent du non-être. Quelque légère même que soit la différence qui existe entre les objets, il y a toujours une sorte d'opposition de l'un à l'autre, en ce sens que l'un n'est rien de ce que sont tous les autres. Mais cette opposition n'est pas la même dans tous les sujets. Dans les *relatifs*, tels que plus grand et moindre, double et moitié, cause et effet, elle est plus frappante que dans les sujets ordinaires, parce que l'un se conclut toujours nécessairement de l'autre. Dans les *contraires*, tels que noir et blanc, pair

Or c'est pour servir, en quelque sorte, à l'expression des modifications de cette diversité, que les conjonctions disjonctives semblent avoir été d'abord inventées. Parmi celles-ci il y en a de simples et d'adversatives : simples, dans cette phrase, « *ou* il est jour *ou* il est nuit » ; adversatives, lorsque nous disons, « il n'est pas jour, *mais* il est nuit ». La différence qu'il y a entre elles, c'est que la disjonctive simple ne fait que diviser, au lieu que l'adversative sert à diviser avec une idée implicite

---

et impair, bon et mauvais, l'opposition est encore plus sensible, parce que ces choses non-seulement sont différentes, mais destructives l'une de l'autre. Mais la plus puissante de toutes les oppositions est l'*ἀντίφασις* ou *contradiction*, lorsque nous opposons proposition à proposition, vérité à erreur, en affirmant de quelque sujet, qu'il est ou qu'il n'est pas. Cette espèce d'opposition peut s'étendre à tous les êtres, puisque tous ceux que l'on peut concevoir ont leur *négative*, quoiqu'il y en ait une infinité qui par leur nature n'ont ni relatifs, ni contraires.

On peut encore observer d'autres espèces de différences, telles que, celle qu'il y a entre le nom d'une chose et sa définition ; celle des êtres qui ont un même nom, ou des noms qui appartiennent au même être, &c. parce que toutes ces choses font, dans certains cas, partie de nos discours.

d'opposition. Ajoutez à cela que ces dernières sont définies, au lieu que les autres sont indéfinies. Ainsi, quand nous disons, « le nombre trois n'est pas pair, *mais* il est impair », non-seulement nous divisons deux attributs opposés, mais nous nions positivement de l'un ce que nous affirmons de l'autre. Mais quand nous disons, « le nombre des étoiles est pair *ou* impair »; bien que nous affirmions qu'un de ces attributs existe, et que l'autre n'existe pas, l'alternative reste pourtant indéfinie (1).

---

(1) La disjonctive simple ἢ *(ou)*, est très-fréquemment employée pour signifier l'alternative. Mais quand on s'en sert dans un sens défini, de manière qu'on ne laisse pas l'alternative, alors c'est une véritable disjonctive entre la proposition qui la suit et celle qui la précède, et elle a la même force que καὶ οὐ *(et non)*; c'est ainsi que Gaza explique ce vers d'Homère :

Βούλομ' ἐγὼ λαὸν σόον ἔμμεναι, ἢ ἀπολέσθαι.
Ιλ. Α'.

c'est-à-dire: « Je veux que le peuple soit sauvé, *et* qu'il *ne* périsse *pas* », la conjonction ἢ étant ἀναιρετικὸς ou *sublative*. Il faut pourtant avouer que l'on pourroit expliquer ce vers autrement, par l'ellipse de μᾶλλον ou

Les disjonctives adversatives marquent opposition, comme on l'a déjà dit. Or il ne peut y avoir opposition du même attribut dans le même sujet, comme lorsque nous disons, « Nirée étoit beau » : mais il faut qu'il y ait opposition, ou du même attribut dans différents sujets, comme dans cette phrase, « Brutus étoit patriote, *mais* César ne l'étoit pas »; ou de différents attributs dans le même sujet, comme, « Gorgias étoit un sophiste, *mais* il n'étoit pas philosophe »; ou de différents attributs dans différents sujets, comme dans cette proposition, « Platon étoit un philosophe, *mais* Hippias n'étoit qu'un sophiste ». Les conjonctions dont on se sert dans tous ces cas, peuvent être appelées adversatives absolues.

ἀντὶς (plutôt que, &c.) sur quoi on peut voir les commentateurs (*).

(*) Il me semble cependant, sauf le respect dû à Théodore de Gaza et aux commentateurs, qu'il seroit plus simple et plus naturel de traduire mot à mot le vers d'Homère, par celui-ci :

Je veux sauver les Grecs *ou* périr en ces lieux.

ce qui fait un sens plus plein et plus noble que celui de Gaza, et très-conforme d'ailleurs à la doctrine que l'auteur lui-même paroît adopter sur les verbes *moyens*. *Voy.* la note de la pag. 159 dans le chap. IX du livre précédent. *(Note du Traducteur.)*

Mais il y a encore d'autres adversatives. Lorsque nous disons, par exemple, « Nirée étoit *plus* beau qu'Achille ; Virgile étoit *aussi* grand poète que Cicéron étoit grand orateur », nous voyons que celles-ci ne se bornent pas simplement à marquer l'opposition, elles indiquent de plus l'égalité ou l'excès dont la connoissance résulte de la comparaison des objets ; et on les appelle, en conséquence, adversatives de comparaison.

Enfin il y en a encore deux autres espèces, parmi lesquelles les plus remarquables sont *à moins que* et *quoique ;* par exemple : « Troie sera prise *à moins qu'*on ne garde avec soin le Palladium ; Troie sera prise *quoiqu'*Hector la défende ». Voici comment on peut expliquer la propriété de ces adversatives : comme tout effet est naturellement lié à la cause qui le produit, il est par la même raison en opposition avec l'obstacle qui pourroit le prévenir ; et comme toute cause est ou égale ou inégale à l'effet qu'elle doit produire (inégale lorsque ses efforts ne peuvent produire l'effet demandé), on en peut dire autant de l'obstacle

à vaincre. Les obstacles égaux sont exprimés par les adversatives de l'espèce *à moins que ;* et *quoique* sert à marquer les obstacles inégaux, comme on le voit dans les exemples que nous venons de citer (1).

Les noms que les anciens grammairiens ont donnés à ces dernières espèces d'adversatives, ne paroissent pas en exprimer convenablement la nature et la propriété. Peut-être auroit-on mieux fait de les appeler adversatives suffisantes ou insuffisantes (2).

Ainsi donc, toutes les disjonctives, c'est-à-dire, les conjonctions qui lient les propositions en divisant le sens, sont ou *simples* ou *adversatives*, et toutes les adversatives sont ou *absolues* ou *comparatives*, ou *suffisantes* ou *insuffisantes.*

Nous terminerons ce chapitre par quelques

---

(1) Cette distinction n'est admise ici que pour se conformer à l'opinion commune, et pour expliquer la forme de langage apportée en exemple. La métaphysique rigoureuse ne reconnoît pour cause que celle qui est égale à l'effet proposé.

(2) Ils leur donnoient presque toujours le nom d'*adversativæ*, ou ἐναντιωματικοί, sans s'attacher assez à en distinguer les diverses espèces.

observations générales. Observons d'abord que la même disjonctive, de quelque espèce qu'elle soit, paroît avoir plus ou moins de force, selon que les sujets qu'elle sert à diviser, sont plus ou moins opposés par leur nature. Lorsque nous disons, par exemple, « tout nombre est pair *ou* impair; toute proposition est vraie *ou* fausse », rien ne paroît diviser avec plus de force que la disjonctive, parce qu'il n'y a pas d'objets dans la nature qui soient plus incompatibles que les attributs de ces propositions. Mais quand nous disons, « cet objet est un triangle *ou* une figure comprise sous trois lignes droites », le mot *ou*, dans cet exemple, ne paroît pas avoir d'autre effet que d'exprimer distinctement une chose, d'abord par son nom, et ensuite par sa définition. Ainsi, quand nous disons, « cette figure est une sphère *ou* un globe *ou* une boule », la disjonctive, en ce cas, ne sert à diviser que pour distinguer les différents noms qui appartiennent à la même chose (1).

(1) Les Latins se servoient en pareil cas d'une particule destinée spécialement à cet usage, c'étoit le

Les mots *quand, où*, et tous les autres de la même nature, tels que *de là, par-tout, où, &c.* peuvent s'appeller des *conjonctions adverbiales,* parce qu'ils participent à-la-fois de la nature des conjonctions et de celle des adverbes : des conjonctions, parce qu'ils unissent les propositions ; des adverbes, parce qu'ils désignent des attributs de temps et de lieu.

Enfin, ces conjonctions adverbiales, et peut-être une grande partie des prépositions, différentes en cela des mots *accessoires*, qui n'ont de signification que lorsqu'ils sont unis à d'autres mots, ont, même seules, une sorte de signification vague, qu'elles doivent à la propriété d'exprimer les attributs de temps et de lieu ; et c'est pour cette raison qu'elles sont dans la grammaire, comme les

---

mot *sive. (Alexander sive Paris ; Mars sive Mavors.)* Les mots grecs εἴτ' οὖν semblent avoir eu la même destination. Voici comment Scaliger s'exprime au sujet de ces particules : *Et sanè nomen subdisjunctivarum rectè acceptum est, neque enim tam planè disjungit quàm disjunctivæ. Nam disjunctivæ sunt in contrariis, subdisjunctivæ autem etiam in non contrariis, sed diversis tantùm ; ut, Alexander sive Paris.* (De Caus. ling. lat. *c. 170.*)

zoophytes dans la création, une espèce d'êtres mitoyens (1), d'une nature amphibie, qui ayant part aux attributs de la classe la plus importante et à ceux de l'ordre le plus bas, servent à faire apercevoir la liaison de toutes les parties entre elles (2).

---

(1) Πολλαχοῦ γὰρ ἡ φύσις δήλη γίνεται κατὰ μικρὸν μεταβαίνουσα, ὥστε ἀμφισβητεῖσθαι ἐπὶ τινων, πότερον ζῶον ἢ φυτόν. « Souvent » la nature paroît évidemment marcher par degrés insen- » sibles, en sorte qu'il y a des êtres qu'on hésite à ranger » dans la classe des animaux, ou dans celle des plantes ». (Thémist. pag. 74, *edit. Ald.* — *Voy.* aussi Arist. *de Animal. part.* p. 93, l. x, *ed. Syll.*)

(2) Il est assez étrange que les écrivains les plus polis et les plus élégants d'Athènes, et Platon plus que tous les autres, ayent rempli leurs ouvrages de particules de toutes les espèces, et particulièrement de conjonctions; au lieu que dans les ouvrages modernes les plus estimés, aussi-bien chez nous que chez nos voisins, à peine trouve-t-on une particule ou une conjonction. Seroit-ce que là où il y a liaison dans le sens, il doit aussi y avoir des mots propres à exprimer cette liaison, mais que lorsque la liaison des idées est peu sensible ou nulle, il est peu nécessaire de se servir de cette sorte de mots! qu'on peut bâtir des châteaux de cartes sans ciment, parce qu'ils sont toujours assez solides pour l'usage qu'on en veut faire, au lieu que ce seroit un défaut essenciel dans une maison qu'on

REMARQUES.

COURT DE GÉBELIN observe, avec raison, qu'Harris se trompe lorsqu'il prétend que les *conjonctions* sont des mots *vides de sens par eux-mêmes*, et j'ai eu occasion de faire voir précédemment combien il seroit difficile qu'il y eût de pareils mots dans les langues. Mais comment ni Court de Gébelin, ni les autres grammairiens modernes, n'ont-ils pas senti l'inconvenance du nom donné à cette espèce de mots ? comment n'ont-ils pas été choqués de la contradiction manifeste que présentent les termes de *conjonction disjonctive*, *conjonction adversative, &c.* ? Urbain Domergue est, je crois, le premier qui ait tenté de réformer ces dénominations absurdes; et comme les *conjonctions* servent à modifier les propositions, et non pas seulement les mots, il a proposé de leur donner le nom d'*attributs de proposition.* Mais peut-être cette dénomination, beaucoup plus philosophique sans contredit que l'ancienne, n'est-elle pas tout-à-fait exacte. Peut-être a-t-elle l'inconvénient de donner au mot *attribut* l'acception très-étendue

---

voudroit habiter ? Seroit-ce-là la véritable cause de cette différence ? ou sommes-nous parvenus à un degré d'élégance et de perfection inconnu aux anciens ?

Venimus ad summam fortunæ, &c. ?

qu'il a dans l'analyse logique de la proposition, pendant que le même mot est employé, dans tout le système de Domergue, avec la signification restreinte qu'il doit avoir dans l'analyse grammaticale. Examinons, en effet, la nature de la conjonction, et le rôle qu'elle joue dans la proposition.

Prenons pour exemple ce passage de Télémaque: « Quelle gloire ajoutée à la liberté et à l'opulence » des Phéniciens! *mais* pendant que nous délivrons » les autres, nous sommes esclaves nous-mêmes ». Il est évident que le mot *mais* modifie ici deux propositions à-la-fois: or il seroit bien étrange que cet effet fût produit par un mot qui de lui-même n'auroit aucune signification; aussi en a-t-il une très-expresse et très-sensible (1). Je dis plus, c'est que ce mot ne peut être, à la rigueur, ni de la nature des substantifs, ni de celle des attributs, c'est-à-dire qu'il ne peut pas signifier des substances

---

(1) Il vient du mot *magis*, qui, comme on sait, signifie *plus*, et il avoit autrefois la même signification dans notre langue. Le poète Villon a dit *ne moins, ne mais*, pour *ni moins, ni plus*. Voici un exemple où le *magis* des Latins répond sensiblement à notre mais:

Non equidem invideo; miror magis. . . . .
VIRG.

« Je ne vous porte point envie; *mais* j'admire ».

Voy. la Gramm. univ. de Court de Gébelin, *p. 327 et suiv.* Il donne aussi les étymologies des mots *car, or, donc, &c.*

ou des qualités, qu'il ne peut pas être le signe d'une *idée simple*, mais qu'il exprime une *pensée*, en un mot, qu'il tient la place d'une proposition : ce mot est lui-même une vraie *proposition elliptique*. Dans l'exemple que j'ai cité, et dans tous ceux du même genre, *mais* signifie : *j'ajoute de plus cette restriction.*

De là toutes ces propositions incomplètes, *parce que, afin que, par conséquent, d'ailleurs, &c.* (et même la proposition complète *c'est pourquoi*), qui paroissent avoir embarrassé tous les grammairiens, et entre autres, Girard (1), Dumarsais et Bauzée. Ce dernier pourtant a réclamé contre l'abus de ranger dans la classe des conjonctions ces propositions incomplètes, qu'il appelle, assez improprement à mon avis, *phrases conjonctives*, et que d'autres avoient nommées, plus improprement encore, *conjonctions composées*. Condillac est le premier qui

(1) Girard est tombé à ce sujet dans une contradiction assez plaisante, que Dumarsais et Bauzée ont relevée sans l'expliquer ni la résoudre d'une manière satisfaisante; il voyoit bien que la plupart de ces prétendues *conjonctions* étoient des assemblages de mots tous significatifs, tous appartenant à quelques-unes des autres parties d'oraison, et voici comment il se tire d'affaire : « *Par conséquent*, dit-il, n'est mis au rang des conjonc- » tions qu'autant qu'on l'écrit de suite, sans en faire » deux mots, autrement chacun doit être rapporté à sa

ait vu que toute conjonction tient la place d'une proposition (1). Court de Gébelin a senti qu'il falloit au moins réduire considérablement le nombre des mots compris dans cette prétendue partie d'oraison, et que des collections de mots ne doivent point être comptées parmi les éléments du discours. Il n'admet que neuf conjonctions : trois *copulatives*, ET, NI, OU; une *déterminative*, QUE; et cinq *nées de l'ellipse*, SI, MAIS, CAR, OR, DONC. Et en parlant de ces dernières, il dit ces paroles remarquables : « Il ne peut exister dans aucune » langue que des conjonctions correspondantes à » nos mots *et, ni, ou, que* : aucun autre ne peut » être regardé comme conjonction, lors même qu'il » ne seroit composé que d'un seul mot, d'une seule » syllabe, d'une seule lettre même ; car ou ces » mots ne serviront qu'à lier, et ils rentreront dans » les précédentes, ou ils ajouteront quelque idée » accessoire à celle de liaison, *et ils représenteront* » *une phrase entière qui renfermera l'idée de liaison*

» classe, &c. » *voy.* les Vr. Princip. *t. II, p. 284;* aussi ne manque-t-il pas d'écrire tous ces mots comme s'ils n'en faisoient qu'un, *parceque, bienque, tandisque, &c.* ce qui est contraire à l'orthographe et à l'usage, comme l'observe très-bien Bauzée. *Voy.* la Gramm. gén. *t. I, p. 563 et suiv.* — les Princip. de Dumarsais, *p. 601 et suiv.*

(1) *Voy.* le tome I du Cours d'études, &c. *1.ere part. ch. 14; II.e part. ch. 33.*

» *et une autre idée ajoutée à celle-là par la nature même* » *de ces mots* (1) ». Ainsi, il entrevoyoit la véritable définition des conjonctions, et il est en effet assez difficile de ne la pas apercevoir, au moins quand on médite sur ce sujet avec quelque attention.

Il résulte de tout ceci que les mots appelés par le commun des grammairiens *conjonctions simples*, sont de véritables *propositions elliptiques* (2), et je ne vois pas pourquoi on ne leur conserveroit pas ce nom. Ce qu'ils appellent *conjonctions composées*, sont de véritables *propositions incomplètes*, et je leur laisserois encore cette dénomination. La différence

---

(1) Gramm. univ. *t. II* du Mond. primit. *p. 345*.

(2) Et non pas *implicites* : une proposition implicite est celle qui est virtuellement renfermée dans un seul mot: *amemus*, par exemple, en latin; et *aimons*, en françois, sont des propositions implicites. La proposition *elliptique*, au contraire, est celle dont un certain nombre de mots a été retranché par l'effet de cette tendance naturelle qu'ont toutes les langues à la briéveté, en sorte qu'un seul de ces mots est resté avec le sens total de la proposition; c'est à-peu-près le cas de la proposition *incomplète*, excepté que dans celle-ci plusieurs mots sont restés. Le mot qui forme la proposition *implicite* peut être suppléé par d'autres mots qui en sont l'équivalent; le mot ou les mots qui forment les propositions *elliptiques* ou *incomplètes* doivent se retrouver dans la proposition rétablie avec tous ses termes, et en faire partie essencielle.

qu'on trouvera entre ces deux espèces de propositions, c'est que la dernière peut être analysée directement, en rapportant à leurs classes respectives les divers mots dont elle est composée, au lieu qu'il faut nécessairement remplir l'ellipse, pour parvenir à l'analyse de l'autre.

Je n'ajouterai plus qu'un mot sur notre conjonction *que,* dont Court de Gébelin me paroît avoir donné une étymologie un peu forcée, et que Condillac n'a pas, à ce qu'il me semble, analysée avec autant de précision et d'exactitude qu'il auroit été possible de le faire. Ce n'est pas que je méconnoisse tout ce que nous devons aux travaux et aux méditations de ces hommes justement célèbres; mais j'ose quelquefois les combattre avec les armes qu'ils me fournissent eux-mêmes : instruit par leurs leçons, profitant avec reconnoissance de la lumière qu'ils ont répandue dans cette carrière obscure et embarrassée, je n'ai point la prétention ridicule de les devancer, mais je marque ici ou là quelques sentiers qui me paroissent plus faciles, ou devoir conduire plus directement au but; prêt à suivre avec joie celui qui, plus éclairé ou plus intelligent que moi, m'en montrera d'autres plus faciles et plus droits encore, ce qui est assurément très-possible.

Ce mot *que,* dont tous nos grammairiens font une conjonction particulière et différente du *que* qu'ils appellent *relatif,* et dont j'ai déjà parlé sous

le nom d'*attribut conjonctif* (*p. 79 et 80*), me paroît être cependant de la même nature que ce dernier : mais dans les cas où il semble être une conjonction simple, le substantif auquel il se rapporte a disparu par l'ellipse. Dans cette phrase : « l'amour du bien général n'est *que* la passion des grandes ames », il me semble que l'on pourroit l'analyser ainsi : « l'amour du bien public n'est *rien, excepté la passion* que *j'appelle* la passion des grandes ames ». Ici le *que* devient relatif ou conjonctif, comme on voudra, et la phrase reste la même si l'on supprime ce qu'il m'a paru nécessaire d'ajouter pour remplir l'ellipse (1).

CHAPITRE III.

Des Connectifs qu'on appelle Prépositions.

LE nom seul de la préposition exprime, à la vérité, la place qu'elle occupe, mais il ne la caractérise pas. La définition que nous allons en donner, la distinguera des autres connectifs

(1) *Voy.* sur le mot *quòd,* qui a été mis au nombre des conjonctions latines, la Minerve de Sanctius, *p. 361—384*. *Voy.* aussi Court de Gébelin et Condillac aux endroits déjà cités.

dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. *La préposition est une partie du discours qui, par elle-même, n'a pas de signification particulière, mais qui sert à unir deux mots qui expriment des idées et qui refusent de s'unir d'eux-mêmes* (1). Les considérations suivantes feront mieux concevoir cette faculté de connexion, qui a lieu pour les mots seulement et non pour les propositions.

Il y a des choses qui s'unissent d'elles-mêmes, d'autres qui se refusent absolument à cette union ; il faut en quelque sorte y

---

(1) Les Stoïciens appeloient la préposition, *προθετικὸς σύνδεσμος*, « conjonction prépositive ». *Ὡς μὲν οὖν καὶ κατὰ τὰς ἄλλας παραθέσεις αἱ προθέσεις συνδεσμικῆς συντάξεως γίνονται παρεμφατικαί, λέλεκται ἡμῖν· ἐξ ὧν καὶ ἀφορμὴ εὕρηται παρὰ τοῖς Στωικοῖς τοῦ καλεῖσθαι αὐτὰς προθετικοὺς συνδέσμους.* « Nous » avons déjà dit comment, dans un grand nombre de cas, » les prépositions jouent dans la syntaxe le rôle des » conjonctions ; ce qui a donné occasion aux Stoïciens » de les nommer *conjonctions prépositives* ». (Apollon. *l. IV, c. 5, p. 313.*) Dans le fait, c'est plutôt un *essai* de description qu'une *définition* complète, puisqu'il y a d'autres conjonctions qui sont prépositives aussi-bien que celles-là. *Voy.* Gaza, *l. IV, de Præposit.* — Prisc. *l. XIV, p. 983.*

employer la force. Ainsi, dans les ouvrages de l'art, le mortier et la pierre s'unissent d'eux-mêmes ; mais la boiserie ne s'unit à la muraille que par le moyen de clous et de chevilles. Ceci est encore plus sensible dans la nature. Toutes les quantités et les qualités, par exemple, se lient immédiatement à leurs substances. Ainsi nous disons, *un fier lion, une vaste montagne ;* et de cette concordance naturelle du sujet et de l'accident, dérive la concordance grammaticale du substantif et de l'adjectif. Il existe de même une union intime entre l'action et l'agent, entre l'être passif et la cause qui agit sur lui. Ainsi nous disons, *Alexandre est vainqueur ; Darius est vaincu.* De plus, comme tout acte est une espèce de milieu entre l'agent et le patient, ces trois choses, l'agent, l'acte et le patient, se lient avec la même facilité, comme lorsque nous disons, *Alexandre vainquit Darius.* Ce sont ces sortes de liaisons naturelles qui ont donné lieu à la règle, que le nominatif régit le verbe, et que l'accusatif est régi par lui. Les attributifs même pour la plupart peuvent être

caractérisés, par exemple, les attributifs *courut*, *beau*, *instruit*, lorsque nous disons, « il courut *rapidement*, elle étoit *très*-belle, il étoit *médiocrement* instruit, &c. » ; et de là encore la liaison de l'adverbe avec les verbes, les participes et les adjectifs.

Je crois qu'on peut conclure en général, qu'il y a union dans la grammaire entre les parties du discours dont les types primitifs s'unissent d'eux-mêmes dans la nature ; à quoi nous pouvons ajouter, comme une conséquence de ce qui vient d'être dit, que les grands objets de l'union naturelle sont la substance et l'attribut. Or, quoiqu'il y ait une coïncidence naturelle des substances avec leurs attributs, il est pourtant absolument impossible de les confondre les uns avec les autres (1). De là ces axiomes si connus des physiciens, qu'un corps est impénétrable ; que deux corps

---

(1) *Causa propter quam duo substantiva non ponuntur sine copulâ, è philosophiâ petenda est; neque enim duo substantialiter unum esse potest, sicut substantia et accidens; itaque non dicas,* Cæsar Cato pugnat. (Scal. *de Caus. ling. lat.* c. 177.)

ne peuvent occuper la même place; que le même attribut ne peut pas appartenir à des substances différentes, &c.

Il suit de ces principes, que quand nous formons une proposition, le substantif s'unit sans difficulté avec le verbe : par la liaison naturelle qu'il y a entre la substance et l'effet ou l'acte qu'elle produit, « le soleil *échauffe* »; par la liaison de l'effet à l'être sur lequel il est produit, « échauffe *la terre* »; par la liaison encore de la substance et de l'action avec leurs attributs propres, « le soleil *brillant* échauffe *naturellement* la terre *fertile* ». Mais supposons que nous voulussions ajouter d'autres substantifs, comme *air* ou *rayons*, comment pourroient-ils s'unir aux phrases précédentes, et sous quelle forme pourroient-ils y être introduits? Ce n'est ni comme nominatifs, ni comme accusatifs, car ces deux places sont déjà remplies, le nominatif par le substantif *soleil*, l'accusatif par le substantif *terre*; ce n'est pas comme attributs de ces derniers ou de quelque autre chose, car ils ne sont ni ne peuvent être attributs par leur nature. C'est donc ici que

nous voyons l'origine et l'usage des prépositions : elles servent à lier aux propositions, des substantifs qui sans elles ne pourroient pas s'y unir d'eux-mêmes. Prenons pour exemple deux de ces prépositions ; *à* et *par* : « le soleil éclatant *par* ses rayons, échauffe naturellement la terre fertile, *au* moyen de l'air qui l'environne » ; la proposition demeure, comme auparavant, une et entière, les substantifs proposés s'y trouvent tous les deux introduits, et pas un des mots qui y étoient auparavant n'est ôté de la place qui lui est propre.

Il faut observer ici que la plupart des prépositions, ou même toutes les prépositions, semblent avoir été destinées dans l'origine à marquer des rapports de lieu (1). J'en trouve la raison dans cette grande relation qui existe entre tous les corps ou substances de la nature,

(1) *Omne corpus aut movetur aut quiescit : quare opus fuit aliquâ notâ, quæ* ΤΟ' ΠΟΥ͂ (*ubi* scil.) *significaret, sive esset inter duo extrema inter quæ motus fit, sive esset in altero extremorum, in quibus fit quies. Hinc eliciemus præpositionis essentialem definitionem.* (Scal. *de Caus. ling. lat.* c. 152.)

qu'ils soient contigus ou éloignés, en mouvement ou en repos.

On peut dire en effet que dans la continuité de l'espace ils composent cet univers visible, et que l'idée générale que l'on s'en forme, en fait un tout simple et unique, puisqu'elle embrasse leurs diverses natures et leurs distinctions spécifiques. Ainsi, nous avons des prépositions, pour indiquer la relation contiguë d'un corps, comme lorsque nous disons, « Caïus marchoit *avec* un bâton, la statue posoit *sur* un piédestal, la rivière couloit *sur* le sable »; d'autres, pour des rapports détachés, comme lorsque nous disons, « il va *en* Italie, le soleil s'élève *sur* les montagnes, ces figues viennent *de* Turquie ». Il y en a de même pour exprimer le *mouvement* et le *repos*, avec cette différence seulement, qu'ici la préposition change de caractère en même temps que le verbe. Ainsi dans Milton:

— To support uneasie steps,
Over the burning marle. —
Par. I.

« Pour assurer sa marche douloureuse *sur* ces

» lacs brûlants », *sur* exprime ici le mouvement; et dans cet autre endroit :

— [He] with looks of cordial love
Hung *over* her enamour'd. —
PAR. V.

« Il arrête *sur* son amante des regards pleins » du plus tendre amour », *sur* exprime le repos (1).

Mais quoique l'usage primitif des prépositions fût d'exprimer les rapports de situation, on ne peut pas les y restreindre uniquement. On les a étendues par degrés aux sujets immatériels, et elles ont fini par exprimer aussi-bien les rapports intellectuels que les rapports de situation. Ainsi, parce que celui qui est placé en haut, a communément l'avantage sur celui qui est au dessous, nous employons ces mots *sur* et *sous*, avec ceux de *commandement* et d'*obéissance* : nous disons d'un roi, il régnoit

---

(1) La préposition *sur* n'exprime pas plus le *repos* dans cet exemple, qu'elle n'exprime le *mouvement* dans l'exemple précédent; elle ne marque dans l'un et l'autre cas que le *terme* de l'action, mais le verbe en marque l'*espèce*, et c'est ce qu'Harris n'a pas vu. *(Note du Traducteur.)*

sur son peuple ; et d'un soldat, il servoit *sous* tel général. Ainsi nous disons encore : *avec* réflexion , *sans* attention , méditer *sur* un sujet, *dans* le trouble, plein *de* jalousie, &c. Ces exemples et beaucoup d'autres semblables, prouvent que les premiers mots dont les hommes se servirent, avoient, ainsi que leurs premières idées, un rapport immédiat à des objets sensibles, et que dans la suite, lorsqu'ils commencèrent à faire usage de leur intelligence et à faire des abstractions, ils prirent ces mots qu'ils trouvèrent déjà tout faits, et les adaptèrent, par métaphore, aux idées intellectuelles. Il n'y a en effet d'autres moyens pour exprimer des idées nouvelles, que de se servir de métaphores, ou d'inventer de nouveaux mots, moyens que des sages et des philosophes ont employés suivant la nature et le besoin des circonstances (1).

---

(1) Parmi les mots que le besoin a fait inventer aux philosophes, on attribue à Anaxagore, *ὁμοιομέρεια* [assemblage de parties similaires]; à Platon, *ποιότης* [qualité] ; à Cicéron , *qualitas* [id.] ; à Aristote , *ἐντελέχεια* [entéléchie] ; aux Stoïciens , plusieurs autres mots. — Parmi ceux qui ont été employés par métaphore, et

Tous les exemples que nous venons de citer nous montrent comment on se sert des prépositions par *juxta-position*, si l'on peut parler

---

transportés d'une signification sensible à un sens spécifique, on attribue aux Platoniciens, ἰδέα [idée]; aux Pythagoriciens et aux Péripatéticiens, κατηγορία et κατηγορεῖν [catégorie] ; aux Stoïciens, κατάληψις, ὑπόληψις, καθῆκον; aux Pyrrhoniens, ἔξεστι, ἐνδέχεται, ἐπέχω, &c. Et ici je ne puis m'empêcher d'observer que quiconque entreprend de discuter les opinions de ces philosophes, ou même d'en citer et d'en traduire quelques passages (autres que ceux qui expriment des propositions communes et ordinaires), sans avoir étudié à fond la langue grecque en général ; sans connoître les nuances imperceptibles qui distinguent certains mots synonymes en apparence, le style particulier de l'auteur qu'il veut expliquer, les mots nouvellement inventés, ou le sens nouveau donné à des mots anciens, usités par tel ou tel auteur, par telle ou telle secte, le système général de philosophie de cette secte, avec la liaison et les rapports mutuels de ses diverses parties logiques, morales ou physiques ; celui, dis-je, qui sans ces préliminaires indispensables fait une pareille entreprise, erre au milieu des ténèbres, exposé à des méprises continuelles. Ses éloges et ses critiques seront également hasardées ; et quand même il pourroit éblouir les yeux des ignorants, il passera certainement pour un fou dans l'esprit des hommes éclairés. Son intelligence ne peut pas plus embrasser la philosophie ancienne, que son œil ne peut

ainsi,

ainsi, c'est-à-dire, lorsqu'on les met avant un mot dont elles ne deviennent point partie intégrante. Mais on peut aussi s'en servir par *synthèse*, ou par voie de composition, c'est-à-dire de manière qu'elles fassent réellement partie du mot qui les suit (1). Toutes les langues ont de ces mots composés : tels sont en françois, *surprendre*, *surfaire*, *contredire*, et beaucoup d'autres. Dans ces exemples, les prépositions communiquent aux mots auxquels on les unit, quelque chose de leur signification ; et c'est ce sens communiqué qui, dans beaucoup de cas, peut se réduire, en dernière analyse, à quelques rapports de situation de lieu pris dans leur acception propre ou métaphorique (2).

---

saisir l'ensemble d'une immense perspective : il en voit peut-être assez pour distinguer les montagnes d'avec les plaines, les mers d'avec les forêts ; mais pour démêler les objets particuliers avec plus de soin, pour en observer les formes et les effets, il n'y parviendra jamais qu'au moyen de quelque secours étranger, de quelque instrument destiné à augmenter ses moyens naturels.

(1) *Voy.* Gaza, *Gramm.* l. IV, *cap. de Præpositione.*

(2) Supposons, par exemple, un espace donné : É et EX signifient *hors de* cet espace ; PER, signifie *à travers*

Enfin, il y a des cas où les prépositions perdent entièrement leur qualité connective,

---

ce même espace, du commencement à la fin ; IN, *au-dedans de* lui ; SUB, *dessous*. Voilà pourquoi les mots dans la composition desquels entrent È et PER, expriment augmentation : *énorme*, ne signifie pas gros ou grand simplement, mais l'excès de la grandeur ou de la grosseur: *dico* (je dis) ; *edico*, je dis et je veux qu'on m'entende ; de là *edictum*, un *édit*, quelque chose dit d'une manière si affirmative et avec tant d'autorité, que tout le monde doit l'entendre et s'y conformer. Ainsi, dans Térence :

Dico, edico vobis . . . . EUN. V. 5, 20.

C'est, comme l'observe Donat dans son Commentaire, une *augmentation*, *αὔξησις*. Il en est de même de *far* et de *effari*, d'où *effatum*, un axiome, une propositior évidente par elle-même, à laquelle personne ne peu refuser son assentiment. — Cic. *Academ.* II, 29 : *per-magnus*, *perutilis*, « grand par-tout, utile dans toute ses parties ».

Au contraire, IN et SUB diminuent et affoiblissen l'expression : *injustus*, *iniquus* (injuste, inique) ; qui es dans la justice ou l'équité de manière à n'en pas atteindr toute l'étendue : *subniger*, un peu noir, *subrubicundus*, u peu rouge ; qui tire sur le noir ou sur le rouge, mais qu n'a pas atteint le degré de perfection ; qui est *au-dessou*

Emo signifioit primitivement *emporter* ; et ensuite signifia *acheter*, parce que celui qui achète, emporte c qu'il a acheté. *Inter* (entre), marque cessation de conti nuité, car il n'y a rien entre les objets continus. De l

se trouvant changées en adverbes et employées dans ce sens. Ainsi Homère a dit :

— Γέλασσε δὲ πᾶσα ΠΕΡΙ' χθών.

La terre *aux environs* tressailloit sous leurs pas.

IL. XIX, 362.

Mais nous avons déjà parlé de cela dans un des chapitres précédents (1). Une chose qu'il faut pourtant observer, avant que de finir celui-ci, c'est que les langues modernes, quoi qu'on en puisse dire, n'ont point en effet de *cas ;* mais elles y suppléent par deux moyens : ou par la place qu'elles font occuper aux mots, ou par des prépositions. Le nominatif et l'accusatif, par exemple, sont indiqués par la place qu'ils tiennent dans le discours, et les autres par des prépositions. Mais cette recherche sera l'objet du chapitre suivant.

---

viennent ces deux mots : *interimo* (tuer), c'est-à-dire, enlever *du milieu de* la vie, en interrompant l'action de la faculté vitale ; et *perimo*, qui a la même signification, c'est-à-dire, enlever *à travers, au milieu :* en effet, y a-t-il rien qui produise plus sensiblement cet effet que la mort ! Le verbe grec *ἀναιρεῖν*, et le mot françois *enlever*, semblent dictés par la même analogie ; et c'est ainsi que les prépositions font partie de la signification des mots.

(1) Chapitre XI, vers la fin.

CHAPITRE IV.

Des Cas.

COMME la connoissance des *cas* et de leurs diverses propriétés dépend en partie de celle des noms, des verbes, et des prépositions, nous l'avons réservée pour ce chapitre, et nous avons cru devoir la faire précéder par l'examen et la discussion des autres parties d'oraison qui y sont relatives.

Les langues modernes n'ont point de cas, excepté quelques-uns dans les pronoms primitifs, comme *je* et *moi;* les noms anglois ont aussi un génitif, qui se forme par l'addition de la lettre *s :* ainsi de *lion* [lion], on fait *lions* [du lion]. Ce défaut nous met cependant à portée de reconnoître, dans certains exemples, la périphrase qui supplée aux cas et les développe en quelque sorte à nos yeux. Ainsi EQUI est analysé par ces mots, *du cheval;* EQUO, *au cheval* par où nous voyons que le *génitif* et le *datif* réunissent la double valeur du nom et de la

préposition, celle du génitif étant *de*, et celle du datif, *à*.

Nous n'avons pas cet avantage pour l'*accusatif*, qui dans toutes les langues modernes, ou à-peu-près, n'est reconnu que par la place qu'il occupe, c'est-à-dire parce que dans l'arrangement des mots il est toujours à la suite du verbe. Nous ne parlerons pas du *vocatif*, cas inconnu dans les langues modernes, et que les anciennes remplacent souvent par le nominatif. L'*ablatif* est aussi un cas dont les Romains seuls ont fait usage; ils semblent l'avoir adopté pour l'associer à leurs prépositions, privilége qu'ils avoient refusé à leur génitif et au datif. Ce cas, au reste, n'est sûrement pas nécessaire; car la langue grecque s'en passe à merveille, et dans le latin même il est souvent semblable au datif.

Reste le *nominatif*: les anciens ont beaucoup disputé pour décider s'il falloit ou non le mettre au nombre des cas. Les Péripatéticiens soutenoient que ce n'étoit pas un cas, et comparoient le nom, dans sa forme primitive et originale, à une ligne perpendiculaire,

comme, par exemple, la ligne A B. Ils considéroient les variations des terminaisons, à partir du nominatif, comme si A B tomboit en C ou en D, et en conséquence ils ne donnoient qu'à ces variations le nom de *casus* [cas, ou chute]. Les Stoïciens au contraire, et avec eux les grammairiens, regardoient le nominatif comme faisant aussi un cas : ils considéroient les *mots*, en quelque sorte, comme *dérivant de l'entendement ou de la faculté discursive.* Or, le nom produit ainsi dans sa forme primitive, ils l'appeloient *casus rectus* [cas direct], comme A B ; et c'est par cette dénomination qu'ils désignoient le nominatif. Quand il paroissoit *tomber* dans quelques-unes de ses variations, par exemple dans la forme du génitif ou du datif ou des autres semblables, ces variations étoient appelées *casus obliqui* [cas obliques], comme A C ou A D, par opposition à A B, qui est droite ou perpendiculaire (1). De là aussi les

(1) Voy. Ammon. *in libr. de Interpret.* p. 35.

grammairiens appelèrent *declinatio* [déclinaison], l'énumération des différents cas d'un nom, puisqu'elle est en effet une sorte de déviation progressive de la forme *droite* ou directe du nom qui passe par toutes ses variations, c'est-à-dire, l'abaissement ou la déclinaison de la ligne A B suivant les directions A C, A D, &c. Nous ne parlerons que de quatre de ces cas, c'est-à-dire du *nominatif*, de l'*accusatif*, du *génitif* et du *datif*.

On a déjà dit dans le chapitre précédent, que les grands objets de l'union naturelle sont la *substance* et l'*attribut*. Or de cette concordance naturelle dérivent la concordance logique du *sujet* et du *prédicat*, et la concordance grammaticale du *substantif* et de l'*attributif*. Ces concordances produisent dans le discours les propositions et les pensées, de même que l'union antérieure dans la nature produit les êtres naturels. Ce principe une fois admis, nous observons que dans toute pensée régulière et exacte, la *substance* de la nature, le *sujet* du logicien et le *substantif* du grammairien, sont tous désignés par ce cas que nous

appelons nominatif ; par exemple : *Cæsar pugnat,* César combat ; *æs fingitur,* l'airain se travaille ; *domus ædificatur,* la maison se bâtit. Nous pouvons remarquer aussi, par occasion, que l'attributif détermine le caractère de ce nominatif : l'action indiquée par le mot *pugnat* (il combat), montre que le nominatif *Cæsar* est une cause active efficiente ; la passion indiquée par le mot *fingitur* (est fabriqué), montre que son nominatif *æs* (l'airain) est un sujet passif, comme la signification passive *ædificatur* (est bâtie) montre que *domus* (maison) est un effet.

Comme donc tout attributif doit, autant que cela est possible, se modifier comme son substantif, quand il a des cas, il imite son substantif et paroît être aussi un nominatif, comme on le voit dans ces exemples : *Cicero est eloquens,* Cicéron est éloquent ; *vitium est turpe,* le vice est honteux, *&c.* Quand l'attributif n'a pas de cas, lorsque c'est un verbe par exemple, il est obligé de ne prendre que la sorte de conformité dont il est susceptible, celle du nombre et de la personne, comme

lorsque nous disons : *Cicero loquitur*, Cicéron parle ; *nos loquimur*, nous parlons ; *homines loquuntur*, les hommes parlent.

De tout ce qui vient d'être dit, on peut conclure les observations suivantes. 1.° Comme il n'y a pas de proposition sans un substantif, ce substantif, si la proposition est régulière, est toujours marqué par un nominatif; et alors tous les attributifs qui ont des cas, paroissent aussi être au nominatif. 2.° Il peut se trouver une proposition parfaite et régulière où il n'y ait aucun des autres cas ; mais sans un nominatif, au moins, cela est entièrement impossible, d'où nous pouvons conclure le caractère et la définition du *nominatif :* « c'est un cas sans lequel il n'y a point de proposition parfaite et régulière » (1). Occupons-nous maintenant de recherches relatives à un autre cas.

(1) Nous disons une proposition *parfaite* et *régulière*, parce qu'il y a des propositions *irrégulières* qui peuvent être *parfaites*, quoiqu'on n'y trouve point le nominatif. Telles sont toutes les propositions composées de mots de l'espèce de ceux que les Stoïciens appeloient παρασυμβάματα, παρακατηγορήματα, comme Σωκράτει μεταμέλει (*Socratem pœnitet*), &c. *Voy.* p. 162.

Quand l'attributif dans une proposition est quelque verbe qui dénote l'action, nous pouvons être sûrs que le principal substantif est une cause active efficiente. Tels sont *Achilles* et *Lysippus* dans ces deux propositions : *Achilles vulneravit* (Achille a blessé); *Lysippus fecit* (Lysippe a fait). Mais quoique cela soit évident et facile à comprendre, l'esprit est encore en suspens, et trouve sa conception incomplète : il sait que l'action non-seulement exige un agent, mais a besoin encore d'un objet qui en soit le terme, et qu'il faut qu'elle produise quelque effet. C'est à être le signe de ces deux choses, l'*objet passif*, ou l'*effet*, que les inventeurs du langage ont destiné l'accusatif. *Achilles vulneravit Hectorem* (Achille a blessé Hector) : ici l'accusatif marque l'objet. *Lysippus fecit statuas* (Lysippe a fait des statues) : ici l'accusatif marque l'effet. Par ce développement qu'on ajoute, l'esprit se trouve satisfait, et les pensées acquièrent une perfection qu'elles n'avoient pas auparavant. Quel que soit l'usage qu'on a fait d'ailleurs de ce cas en l'employant ou figurativement, ou avec des prépositions, il

paroît que sa première destination a été telle que nous venons de l'exposer, et nous pouvons en conséquence le définir et le caractériser : « l'*accusatif* est le cas qui ajoute à un nominatif efficient, ou à un verbe d'action, l'effet, ou l'objet passif ». Voyons à présent le génitif et le datif.

On a dit dans le chapitre précédent, que quand les places de nominatif et d'accusatif sont remplies par des substantifs propres, on y ajoute d'autres substantifs par le moyen des prépositions. Or, quoique cette règle soit si générale pour les langues modernes qu'à un petit nombre d'exceptions près, elles n'ont pas d'autre moyen d'y suppléer, il s'en faut beaucoup qu'elle ait la même étendue pour les langues grecque et latine : nous allons en dire la raison.

Parmi les diverses relations que les prépositions expriment entre les substantifs, on en remarque deux principales : l'une est l'origine ou le point de départ d'une chose quelconque ; l'autre est le terme ou le but vers lequel elle tend. Ces rapports parurent aux Grecs et aux Latins d'une si grande importance, qu'ils les

distinguèrent par une terminaison particulière, destinée à en exprimer la force, sans le secours d'aucune préposition. Or, c'est ici que nous voyons l'origine du génitif et du datif des anciens, le *génitif* étant formé pour exprimer toutes les relations qui *partent* DE *lui-même*, et le *datif*, toutes celles qui *tendent* À *lui-même.* La preuve la plus forte qu'on puisse en apporter, c'est l'analyse elle-même de ces cas dans les langues modernes, telle que nous l'avons déjà présentée.

C'est sur ces principes qu'on dit en grec, δέομαί ΣΟΥ, δίδωμί ΣΟΙ, « je demande *de* toi, je donne *à* toi » : la raison en est que, dans les demandes, la personne que l'on prie est celle *de* qui on attend quelque chose; quand on donne, la personne qui reçoit est celle *à* qui passe la chose donnée. On dit aussi, πεποίηται λίθου, « il est fait *de* pierre » : la pierre est l'être passif; et on la met ainsi au génitif, comme étant l'objet *de* ou hors *duquel* (1). Dans le

---

(1) Χρυσοῦ πεποιημένος καὶ ἐλέφαντος, « fait *d'*or et *d'*ivoire », dit Pausanias, en parlant du Jupiter olympien, l. V, p. 400. *Voy.* aussi Hom. *Iliad.* Σ. 574.

latin même, où la syntaxe est plus rigoureuse et plus sévère, nous lisons :

Implentur veteris bacchi pinguisque ferinæ.
VIRG.

« Le vin vieux et le gibier étoient les provisions *de quoi* ces vases étoient remplis ». C'est par les mêmes principes que les Grecs disoient πίνω τοῦ ὕδατος (en françois, *je bois de l'eau*) : c'est une partie prise *de* quelque tout.

Quand nous trouvons dans une langue des phrases comme celles-ci, *le père du fils, le fils du père ; le peintre du tableau, le tableau du peintre, &c.* elles sont toutes relatives, et par conséquent, chacune est pour l'autre le terme ou le point de départ d'où dérive son essence, ou du moins la pensée qui l'a produite (1).

Le datif, renfermant l'idée de tendance à un point, sert, entre autres usages, à marquer la cause finale, c'est-à-dire celle à laquelle on peut dire que tendent tous les événements

---

(1) Tous les relatifs ont une action réciproque les uns sur les autres, et voilà pourquoi on les exprime souvent par ce cas, c'est-à-dire, le génitif. Ainsi Aristote dit : Πάντα δὲ τὰ πρὸς τι πρὸς ἀντιστρέφοντα λέγεται, οἷον ὁ δοῦλος δεσπότου δοῦλος, καὶ ὁ δεσπότης δούλου δεσπότης λέγεται εἶναι, καὶ τὸ διπλάσιον

qui ne sont pas fortuits. Je choisis ces deux exemples entre un nombre infini d'autres :

— Tibi *suaveis dædala tellus*
Submittit flores. —

La terre, se parant des plus riches couleurs,
Sourit À ton approche et se couvre de fleurs.
LUCRET.

— Tibi *brachia contrahit ardens*
Scorpius. — VIRG. G. I.

Le Scorpion brûlant, déjà loin d'Érigone,
S'écarte avec respect, et fait place À ton trône.
Trad. de DELILLE.

En voilà assez sur les *cas*, leur usage et leur origine. C'est une sorte de formes ou de terminaisons dont nous ne pouvions guère nous dispenser de traiter, à cause de leur grande importance dans les langues grecque et latine (1), mais qui n'étant cependant

---

ἡμίσεος διπλάσιον, καὶ τὸ ἥμισυ διπλασίου ἥμισυ. « Tout ce qu'on » dit d'une chose, on le dit également de celle qui lui » correspond : ainsi on dit, l'esclave du maître, et le » maître de l'esclave ; le double de la moitié, et la moitié » du double, &c. » (*Categor.* c. VII.)

(1) *An non et illud observatione dignum (licet nobis modernis spiritûs nonnihil redundat), antiquas linguas, plenas declinationum, casuum, conjugationum, et similium*

pas du nombre des considérations essencielles au langage, ne se trouvent point par conséquent dans beaucoup d'idiomes particuliers, et peuvent à peine être regardées comme comprises dans les limites de nos recherches.

REMARQUES.

COMME ces trois objets, les *cas*, les *prépositions* et les *adverbes*, dans la grammaire, ont entre eux un rapport incontestable et presque immédiat, j'ai cru devoir les réunir dans le même article, et les traiter ensemble. Je commence par les *cas.*

---

fuisse; modernas, his ferè destitutas, plurima per præpositiones et verba auxiliaria segniter expedire! Sanè facilè quis conjiciat (utcumque nobis ipsi placeamus) ingenia priorum sæculorum nostris fuisse multò acutiora et subtiliora. « N'est-ce pas une chose remarquable (quels que » soient le génie et l'esprit des modernes), que les langues » anciennes abondoient en cas, en déclinaisons, en con- » jugaisons et autres accidents de cette espèce; au lieu » que les nôtres, presque entièrement dénuées de ces » avantages, semblent souvent se traîner péniblement, » embarrassées de prépositions et de verbes auxiliaires! » Certes il est facile de sentir, quelque prévenus que » nous soyons en notre faveur, qu'il se trouva, dans » les premiers siècles, des génies beaucoup plus subtils » et beaucoup plus pénétrants que ceux des siècles sui- » vants ». (Bacon, *de Augm. scient.* §. VI, I.)

Ce mot, destiné à exprimer une modification presque inusitée dans le plus grand nombre des langues modernes, signifie, en latin, *chute*, et par extension, *désinence*. L'effet de cette désinence est de faire envisager le même mot sous différents aspects; et ce mot est toujours un nom *substantif* ou *adjectif*, dans les langues grecque et latine. Il n'y a dans la langue françoise que les mots vulgairement appelés *pronoms personnels*, qui soient susceptibles de cette espèce de modification : ils vont me servir à donner un exemple de l'effet qu'elle produit. Dans ces vers de Corneille:

Va, *je* suis ta partie et non pas ton bourreau;
Si *tu m'*offres ta tête, est-ce à *moi* de la prendre?
Je la dois attaquer, mais *tu* dois la défendre;
C'est d'un autre que *toi* qu'il *me* faut l'obtenir,
Et *je* dois *te* poursuivre, et non pas *te* punir.

LE CID. Act. III.

les mots *je*, *me*, *moi*, expriment la même personne, celle qui parle; *tu*, *te*, *toi*, expriment aussi la même personne, celle à qui le discours est adressé : mais chacun d'eux la fait envisager sous un point de vue différent, par rapport au verbe. En effet, *je* et *tu* indiquent les personnes comme actives; *me* et *te*, ainsi que *moi* et *toi*, indiquent les mêmes personnes comme termes de l'action : mais les deux premiers se mettent communément avant le verbe; les deux autres ne se placent qu'après lui,

et

et ont de plus la propriété d'être les seuls qui s'unissent avec les prépositions. Peut-être pourroit-on donner au premier de ces trois cas *(je, tu)*, le nom de *subjectif;* au second *(me, te)*, celui de *complétif direct*, et au troisième *(moi, toi)*, celui de *complétif indirect.* Il en seroit de même pour les pronoms de la troisième personne *(il; le* et *se; lui* et *soi).* Ces dénominations auroient l'avantage d'être plus analogues à l'effet que ces modifications produisent dans le discours, et aux distinctions que nous avons établies entre les verbes dans le livre précédent, *p. 167 et 168.* Mais comme c'est sur-tout dans les langues grecque et latine, que les cas avoient un effet plus général et plus étendu, c'est dans ces langues qu'il faut les considérer, pour être à même d'apprécier leur liaison avec les autres parties de la grammaire.

La proposition la plus simple n'est jamais qu'un *jugement* énoncé par la parole; et un jugement n'est autre chose que la perception des rapports qui existent ou que nous concevons entre les choses. La notion de *rapport* est donc la première et la plus essencielle de celles que les hommes ont dû acquérir dans l'origine; c'est donc une de celles qu'il leur importoit le plus d'exprimer, lorsqu'ils voulurent attacher leurs idées à des signes, c'est-à-dire lorsqu'ils créèrent les langues.

Ces rapports essenciels à exprimer, furent, sans

doute, d'abord en très-petit nombre, et c'est peut-être ce qui détermina les Grecs à les marquer par des terminaisons diverses dans le même mot. Ainsi, par exemple, les mots *μῆνις* et *βασιλεὺς* signifiant *colère* et *roi*, *μῆνις βασιλέος* signifia *la colère du roi*, et la terminaison *έος* servit à marquer, pour ce mot et pour tous ceux qui lui ressemblent, tous les rapports d'appartenance, de dépendance mutuelle, &c. enfin une partie de ceux que nous exprimons en françois par la préposition *de*; et de là l'origine du *génitif* (1). La terminaison *εϊ* ou *εῖ*, comme *βασιλεϊ* ou *βασιλεῖ*, servit à exprimer, pour cette même espèce de noms, les rapports d'attribution, de tendance et de direction vers un but, &c. et enfin une partie des rapports dont notre préposition *à* est le signe; de là le cas appelé *datif* (2).

---

(1) Μῆνιν ἄειδε θεὰ Πηληϊάδεω ᾿ΑΧΙΛΗ͂ΟΣ.

Hom. Ili.

« Muse, chante la colère *d'*Achille ». J'observe, au reste, que cette dénomination de *génitif* adoptée par les Grecs et ensuite par les Latins pour le cas en question, est très-peu philosophique; et la raison pour laquelle Priscien prétend qu'il a été nommé ainsi, *quia* generat *omnes obliquos sequentes* (parce qu'il *engendre* les cas obliques qui le suivent), cette raison, dis-je, se trouve la plupart du temps en défaut.

(2) Δημήτριος ὁ Φαληρεὺς Πτολεμαίῳ τῷ ΒΑΣΙΛΕΙ͂ παρῄνει τὰ περὶ βασιλείας καὶ ἡγεμονίας βιβλία κτᾶσθαι, καὶ ἀναγινώσκειν.

Mais une distinction qui n'étoit pas moins importante à observer que celle dont nous venons de parler, c'est celle qui doit nécessairement affecter les noms considérés comme *sujets actifs* ou comme *objets passifs* du rapport énoncé par le verbe. Le nom primitif donné à chaque substance devoit naturellement servir à la faire envisager comme sujet de la proposition (1), et on lui donna une inflexion particulière dans les cas où elle étoit considérée comme terme de l'action; cette inflexion particulière est ce qu'on nomme *accusatif* (2) dans les langues grecque et latine. Nos langues modernes n'ont d'autre moyen de suppléer à ces inflexions que de donner au même mot différentes places par rapport au verbe; comme sujet, on le met avant; comme terme de l'action du verbe,

---

« Démétrius de Phalère conseilloit *au* roi Ptolémée de » rassembler les livres qui traitent du devoir des rois, » et de les lire, &c. » (Plutarque.)

Je fais la même observation sur la dénomination de ce cas, que sur celle du précédent.

(1) C'est le cas appelé *nominatif* ou *direct*, par rapport aux autres que l'on considéroit comme *obliques*.

(2) Dans le vers d'Homère que j'ai cité plus haut, le mot μῆνις [la colère] est à l'accusatif (μῆνιν), parce qu'il est l'objet de l'action du verbe ἄειδε [chante].

on le place après lui : ressource pauvre et mesquine, qui seule suffiroit pour faire sentir combien les langues anciennes l'emportoient sur les nôtres, par la hardiesse, la variété et l'harmonie.

Les Latins adoptèrent, à ce qu'il paroît, le système des Grecs sur les cas, mais ils en ajoutèrent un sixième, l'*ablatif*, qui, suivant l'expression de Priscien, est propre et particulier à la langue des Romains; *ablativus proprius est Romanorum.* L'ablatif est l'inflexion particulière qu'affectent les noms, quand ils sont considérés spécialement comme servant de moyen pour faire une chose ; on le traduit le plus communément par notre préposition *par*, et il se joint, en latin, à un grand nombre de prépositions. Il est semblable au datif, dans un assez grand nombre de noms, ou plutôt il manque dans plusieurs déclinaisons ; ce qui prouveroit, s'il en étoit besoin, combien est fausse l'opinion de Sanctius sur la nécessité de six cas, *donnés par la nature*, quoique les écrivains de Port-Royal l'ayent adoptée en partie. Mais l'ablatif a d'ailleurs une propriété essencielle et très-remarquable, c'est que, dans certaines circonstances, sa signification est *absolue* et indépendante de tout autre mot exprimé ou sous-entendu : peut-être même est-ce à tort que les grammairiens ont prétendu que l'emploi de ce cas supposoit toujours une préposition ellipsée ; c'est au moins celui devant

lequel on la supprime le plus souvent et le plus volontiers, sans nuire à la clarté de l'expression (1).

Suivant Court de Gébelin, l'ablatif, que les grammairiens placent le dernier dans leur énumération des cas, est au contraire la forme primitive et génératrice de toutes les autres. Il se fonde sur ce que, 1.° c'est celle qui a le plus d'analogie avec elles; 2.° sur ce que les langues modernes semblent l'avoir employé principalement à la formation des mots qu'elles ont tirés de la langue latine; 3.° enfin, sur ce que le nom est présenté par ce cas d'une manière plus absolue et plus indépendante que par le nominatif lui-même (2). Je ne sais, néanmoins, si ces raisons sont suffisantes pour déterminer à adopter un pareil changement, et si même ce changement seroit fort utile. En premier lieu, il me paroît plus simple et plus naturel de mettre à la tête de la déclinaison la forme particulière que prend le nom, lorsqu'il est considéré comme sujet de la proposition; de plus, ce prétendu cas primitif manque, ou, si l'on veut, est semblable au datif dans toutes les déclinaisons au pluriel : il paroît même que les premiers Latins ne s'en servoient pas

---

(1) Voy. *Sanctii Minerv. p. 136 et 137*, ou la Méthode latine de Port-Royal, *p. 429 et 430*, et l'article *Ablatif* de l'Encyclopédie méthodique.

(2) *Voy.* sa Gramm. univ. *p. 383 et suiv.*

dans l'origine, comme l'observe Périzonius (1), car il y a encore un grand nombre de noms dont l'ablatif singulier ne diffère point du datif. Enfin, le sens absolu de ce cas, dans quelques circonstances, peut avoir déterminé les modernes à le faire servir à la formation des mots qu'ils ont tirés du latin, sans que pour cette raison l'on soit obligé de le regarder comme générateur des autres cas de la langue latine.

C'est donc à la nécessité d'exprimer les rapports qu'on apercevoit entre les êtres, que les cas doivent leur origine, comme on vient de le voir. Cependant, à mesure que les langues se perfectionnoient, ces rapports, et même les nuances de ces rapports, se multiplièrent, et l'on éprouva le besoin de les exprimer aussi : mais on craignit de charger les substantifs et les adjectifs d'un trop grand nombre d'inflexions diverses, et l'on se servit de quelques mots courts, faciles, et probablement déjà usités dans un sens qui avoit quelque analogie avec les rapports que l'on vouloit énoncer, et ils devinrent les signes de ces rapports mêmes ; c'est ce que nous appelons *prépositions*. Il n'y a point de langue qui n'ait de pareils mots, ou leur équivalent en inflexions de la nature des cas (2).

---

(1) Dans ses notes sur la Minerve de Sanct. *p. 26 et 27.*

(2) « Le nombre des cas varie singulièrement d'une » langue à une autre : celles qui en comptent le moins

Telle est la véritable idée qu'on doit se faire des *prépositions :* « elles ne sont que les signes des rapports qui existent ou que nous supposons exister entre les choses ». Elles tiennent lieu, comme l'observe Bauzée, des signes que le géomètre place entre les quantités qu'il compare ou qu'il met en proportion ; j'ajoute, et de ceux mêmes qu'il emploie pour combiner les quantités entre elles d'une manière quelconque, par addition, par soustraction, &c. : mais, en géométrie, la nature des objets étant constamment la même, l'effet du signe est, aussi, constant et invariable. Il n'en est pas, à beaucoup près, de même en grammaire ; car si le mot *de* marque un rapport

---

» en ont trois, tel est l'arabe ; le péruvien en compte, » au contraire, autant que de prépositions : entre ces » deux extrêmes, il y aura nombre d'intermédiaires : » ainsi, l'allemand admet quatre cas ; le grec, cinq ; » le latin, six ; les langues du Malabar, huit ; l'armé- » nien, dix ; le basque, onze ; le lapon, quatorze ». (Gramm. univ. de Gébelin, *p. 379.*)—*Voy.* aussi l'article *Cas* de l'Encyclopédie méthodique: « La possibilité d'une » langue sans prépositions n'est pas une hypothèse sans » réalité : la langue basque, parlée par les Basques fran- » çois et par les Biscaïens d'Espagne, peuples qui habitent » les côtes autour du golfe de Gascogne, est absolu- » ment sans prépositions, et exprime par des termi- » naisons différentes, qui sont de vrais cas, tous les » rapports qu'on désigne ailleurs par des prépositions ».

d'appartenance ou de dépendance dans ces vers de Racine,

> Et qu'à vos yeux, Seigneur, je montre quelque joie
> De voir le fils *d'*Achille et le vainqueur *de* Troie,

il ne marque plus aussi sensiblement le même rapport dans ces vers de Corneille,

> Je sais ta passion, et suis ravi *de* voir
> Que tous ses mouvements cèdent à ton devoir.

Il en est de même de presque toutes les autres prépositions ; elles expriment une infinité de rapports différents (1), parce que leur nombre est beaucoup trop borné, eu égard à celui des rapports ou des nuances qu'on a besoin d'exprimer. On peut observer, cependant, que tous les divers sens d'une même préposition sont unis les uns aux autres, par un lien imperceptible, à la vérité, dans certains cas, mais souvent aussi très-sensible ; et peut-être ne seroit-il pas impossible d'établir une théorie exacte des prépositions : il faudroit, après avoir déterminé pour chacune le rapport primitif et général qu'elle est destinée à exprimer, montrer comment la multitude des rapports secondaires dérive de celui-là, et le présenter, pour ainsi dire,

(1) Duclos prétend même qu'ils sont quelquefois opposés ; mais c'est une erreur dans laquelle il est étonnant qu'il soit tombé. *Voy.* ses Remarques sur la Gramm. gén. et rais. *p. 153.*

comme le tronc d'où partiroient tous les autres comme autant de rameaux. Bauzée, qui a traité ce sujet d'une manière assez philosophique, cite un passage des Opuscules de l'abbé de Dangeau, qui avoit fait, sur notre préposition *après*, une tentative de ce genre (1).

Court de Gébelin a tenté de son côté une division systématique des prépositions (2); mais elle ne me paroît pas heureuse. J'avoue même que je n'ai vu, dans aucun de nos meilleurs ouvrages de grammaire, rien de très-satisfaisant sur cet objet. Je me bornerai donc à exposer ici quelques observations générales, qui peut-être ne seront pas absolument sans utilité. 1.° Dans la langue françoise, les prépositions dont l'usage est le plus fréquent, sont *à*, *de* et *par*, celles précisément qui expriment des rapports correspondans à ceux qui sont marqués par les cas des langues anciennes qu'on nomme *datif*, *génitif* et *ablatif*; et ces rapports, dans leur plus grande généralité, me paroissent être ceux d'attribution, de tendance et de direction vers un but, pour la préposition *à*; ceux d'appartenance, de dépendance mutuelle, d'extraction ou d'abstraction, pour la préposition *de*; et enfin, ceux de la

---

(1) *Voy.* les Opusc. sur la lang. franç. *p. 227*; et l'article *Préposition* de l'Encyclopédie méthodique.

(2) *Voy.* sa Gramm. univ. *p. 288 et suiv.*

cause à l'effet, pour la préposition *par.* 2.° Ces trois prépositions principales me paroissent liées entre elles, de manière que les usages de la seconde rentrent quelquefois dans ceux de la première, et ceux de la troisième dans ceux de la seconde (1); mais il y a, entre ceux de la troisième et ceux de la première, une ligne de séparation plus prononcée. 3.° Les autres prépositions sont évidemment distinctes des trois dont je viens de parler, parce qu'elles énoncent d'une manière bien plus précise la nature du rapport qu'elles expriment, et parce qu'elles correspondent presque toutes à d'autres prépositions qui expriment des rapports opposés. Ainsi, *avec,* rapport d'union, est opposé à *sans,* rapport de séparation ou de division; *sur, près, en, dans, entre, parmi*, rapports de situation,

(1) En voici des exemples. 1.° On dit, *enlever à* et *enlever de;* en latin, *Àlba tunc erat* Latio (*vel* Latii) *caput,* « Albe étoit alors capitale *du* (ou *au*) Latium »; et ainsi d'une infinité d'autres dans les deux langues. 2.° Dans les vers de Corneille cités précédemment, *de* est sensiblement employé dans le sens de la préposition *par; (je suis ravi de voir,* signifie *je suis ravi* parce que *je vois, &c.)* Peut-être pourroit-on dire que la préposition *de,* marquant spécialement les rapports de l'effet à la cause, et la préposition *par,* ceux de la cause à l'effet, toutes deux ont une sorte d'analogie avec la préposition *à,* par voie d'attribution réciproque.

sont opposés à *sous, loin, hors, outre*, qui expriment des rapports de situation contraire à celle que signifient les précédents, *&c.* 4.° Enfin, je crois fort, avec Bauzée et Condillac, qu'il faut absolument exclure du nombre des prépositions tous les mots qui paroissent évidemment appartenir à d'autres espèces grammaticales, si l'on ne veut pas tout confondre. Venons aux adverbes.

Dans les rapports ou propositions qui suivent : « méditez *à* loisir; nous arrivâmes *de* nuit; conduisez-vous *avec* prudence, &c. » faisons abstraction des antécédents, c'est-à-dire des termes qui précèdent les signes de ces rapports, ou les prépositions *à, de* et *avec*, et nous aurons dans les façons de parler, (à loisir, de nuit, avec prudence, &c.) des expressions de l'espèce de celles que les grammairiens nomment *phrases adverbiales*. Or presque toutes ces phrases, (avec sagesse, avec prudence, avec honnêteté, &c.) peuvent, comme on sait, se rendre chacune par un seul mot, *sagement, prudemment, honnêtement, &c.* et ces mots sont ce qu'on appelle des *adverbes* (1). Mais l'analyse que nous venons de faire nous conduit nécessairement

(1) Je sais bien qu'il y a quelque différence entre ce qu'on appelle *adverbe* et *phrase adverbiale :* cette différence consiste dans une nuance assez délicate que l'écrivain ne peut ignorer ou négliger sans un inconvénient réel,

à connoître la nature de cette nouvelle espèce grammaticale, et nous montre dans tout *adverbe*, « un mot invariable et constamment le même, dans lequel l'idée d'une qualité ou d'une situation déterminée se combine avec l'idée d'un rapport, pareillement déterminé, à un sujet quelconque ». Remarquez cependant que le *verbe* « joint aussi à l'idée d'une situation, d'une action ou d'une qualité déterminée, celle de rapport à un sujet quelconque, mais de rapport indéterminé, et susceptible de varier suivant les divers besoins de l'énonciation, eu égard au temps et aux personnes ». Par où l'on voit ce que ces deux espèces grammaticales ont de commun, et ce qu'elles ont de particulier; en quoi elles se ressemblent, et en quoi elles diffèrent. On pourroit, sous ce point de vue, se réconcilier, pour ainsi dire, avec la dénomination d'*adverbe* imaginée par les grammairiens grecs et latins; car s'ils la tirèrent de l'analogie assez marquée que ces mots ont avec les *verbes*, on ne sauroit nier qu'elle ne fût au fond assez philosophique: cependant le nom d'*attribut d'attribut*, indiqué par Harris, me paroît préférable, parce qu'il exprime avec plus de précision la nature

---

mais qui n'est nullement du ressort de la grammaire. *Voyez*, à ce sujet, les excellents ouvrages de Girard et de Roubaud sur les Synonymes françois.

et l'emploi de cette espèce de mots. Ceux qui desirent approfondir davantage cette matière, peuvent voir les Principes, &c. de Dumarsais, *p. 589 — 601*; la Grammaire gén. et rais. de Bauzée, *p. 545 — 563*, et sur-tout l'article *Adverbe* de l'Encyclopédie méthodique.

CHAPITRE V.

Des Interjections. — Récapitulation. Conclusion.

OUTRE les parties du discours dont nous avons déjà parlé, il y a encore l'*interjection*. Les mots de cette espèce sont, dans la langue grecque, ὦ, φεῦ, ἆι, dans la latine, *ah, heu, hei!* dans la françoise, *ah, hélas, hé!* &c. . . Les Grecs les rangeoient fort improprement dans la classe des adverbes : car la nature de l'adverbe est de concourir toujours avec quelque verbe auquel il sert d'attributif ou de modificatif. Or les interjections ne concourent avec aucune partie du discours, mais on les prononce seules, ou on les jette, en quelque sorte, dans la pensée, sans qu'elles en altèrent la forme, soit relativement à la

syntaxe, soit relativement à la signification : il paroît donc que les Latins ont mieux fait de les séparer des autres mots, et de leur donner un nom qui les en distinguât (1). Si ce ne sont pas des adverbes, demandera-t-on, quelle espèce de mots est-ce donc ? On pourroit répondre que ce ne sont pas tant des adverbes que des sons adventices, certaines voix de la nature plutôt que de l'art, exprimant les passions ou les mouvements qui s'élèvent spontanément dans notre ame, à la vue ou au récit de quelque événement intéressant (2).

C'EST ainsi que nous avons trouvé que tous les mots sont ou significatifs par eux-mêmes, ou seulement lorsqu'ils sont accompagnés de

---

(1) *Voy.* le Commentaire de Servius sur l'Enéide, *l. XII, v. 486.*

(2) « Les Grecs ont mis les interjections dans la classe » des adverbes, et Boèce suit leur doctrine sur ce point : » — d'accord pour celles qui régissent quelques cas ; mais » quand on ne fait que les mêler dans le discours, comme » signes de quelque affection, par exemple, de douleur » ou de crainte, on peut à peine leur assigner une classe » particulière, puisque ce ne sont que des *signes naturels*, » et qui ne sont pas, comme les autres mots, significatifs

quelques autres ; que ceux qui sont significatifs par eux-mêmes expriment ou des substances ou des attributs, et que pour cette raison, on les appelle SUBSTANTIFS OU ATTRIBUTIFS ; que les substantifs sont ou des *noms* ou des *pronoms ;* que les attributifs peuvent se diviser en deux classes, une principale et une subordonnée ; que la principale comprend les *verbes,* les *participes* ou *adjectifs*, et que la subordonnée comprend les *adverbes ;* que les mots qui ne sont significatifs que lorsqu'ils sont accompagnés, sont ou DÉFINITIFS OU CONNECTIFS ; que

---

» par convention ». (Voss. *de Analog. l. 1, c. 1.* — *Voy.* aussi le même auteur, *l. IV, c. 28,* et la Minerve de Sanctius, *l. 1, c. 2.*) Voici un passage de Priscien, qui est à-peu-près dans le même sens : « *Interjectionem Græci inter a.lverbia ponunt, quoniam hæc quoque vel adjungitur verbis, vel verba ei subaudiuntur, ut si dicam,* papæ ! quid video ! *vel per se,* papæ ! *etiamsi non addatur* miror, *habet in se ipsius verbi significationem. Quæ res maximè fecit, Romanarum artium scriptores separatìm hanc partem ab adverbiis accipere ; quia videtur affectum habere in sese verbi, et plenam motûs animi significationem, etiamsi non addatur verbum, demonstrare. Interjectio tamen, non solùm illa quæ dicunt Græci* σχετλιασμὸν, *significat, sed etiam voces quæ cujuscumque passionis animi pulsu per exclamationem* interjiciuntur ». (Prisc. *l. XV.*)

les définitifs sont ou des *articles*, ou des mots *de la nature du pronom*, et que les connectifs sont ou des *prépositions* ou des *conjonctions :* et c'est ainsi que nous avons analysé le langage, comme un tout divisé en ses parties constitutives, ce qui étoit la première chose que nous nous proposions dans le cours de ces recherches.

Mais, au moment où je présente tous ces résultats, il me semble entendre quelque critique me dire d'un ton railleur et avantageux : Ne peut-on pas parler sans tout cet embarras ? chacun de nous ne parvient-il pas à exprimer sa pensée, l'ignorant aussi-bien que le savant, le paysan aussi-bien que le plus profond philosophe ? — Nous pouvons répondre en demandant à notre tour : Ce même paysan ne se sert-il pas tous les jours du coin, du levier et d'un grand nombre d'instruments avec adresse et facilité, sans savoir les principes géométriques qui en démontrent la force et l'utilité ; et l'ignorance de ce paysan est-elle pour les autres une raison de rester ignorants, ou peut-elle rendre un sujet moins

moins digne de nos recherches ? Pensons aux animaux, aux végétaux qui s'offrent chaque jour à nos yeux ; au temps, à l'espace, au mouvement, à la lumière, aux couleurs et à la pesanteur ; à nos sens et à notre intelligence, qui sont la source de toutes nos connoissances. Nous savons tous que ces choses existent et contribuent à notre bonheur. Que sont-elles en elles-mêmes ? c'est ici que naissent le doute et l'obscurité. Faut-il se refuser à toute recherche sur cette question, parce que nous avons la certitude de l'existence de ces objets ? ce seroit bannir du monde toute philosophie (1).

Mais un critique plus grave se présente : Quelle est, dit-il, l'utilité, le *profit* que vous tirez de ces recherches ? — Chaque science,

---

(1) « Dans la multitude infinie des êtres dont l'*existence* nous est connue, il y en a un grand nombre dont » l'*essence* est pour nous un mystère impénétrable : tels » sont, par exemple, le *mouvement*, l'*espace*, et sur-tout » le *temps*. — L'*ame* est aussi dans cette classe ; l'ame » est quelque chose, cela est incontestable : mais quelle » est l'essence ou la nature de cette substance ! c'est ce » qu'il n'est pas aussi aisé de comprendre ». (Alex. Aphrod. *p. 142.*)

pourrions-nous lui répondre, a son utilité particulière ; l'arithmétique sert à calculer nos revenus, la géométrie à mesurer nos domaines, l'astronomie à faire des almanachs, et la grammaire peut-être à faire des contrats et des lettres de change.

Voilà ce que nous répondrons à l'homme esclave d'un intérêt sordide. Si quelqu'un de moins intéressé exigeoit une réponse plus satisfaisante, nous pourrions l'assurer, d'après les plus respectables autorités, que tout exercice de l'esprit sur les vérités de pure théorie, ainsi qu'un noble et vigoureux exercice du corps, tend à développer et augmenter notre vigueur naturelle. Que l'on tire ou non un profit immédiat du sujet dont on s'occupe, la raison acquiert une sorte d'intensité, par cela seul qu'on l'exerce, et nous en devenons plus capables d'être acteurs dans le drame de la vie, soit que notre rôle exige une plus grande étendue de moyens, soit qu'il en exige moins.

Peut-être enfin, la science a-t-elle aussi ses avantages propres et indépendans de toute fin ultérieure, de tout profit purement matériel

que nous pourrions en attendre. La santé, la force du corps, ne sont-elles pas des choses desirables par elles-mêmes, quand le sort ne nous auroit destinés à être ni porte-faix, ni muletiers? Pourquoi la force et la vigueur de l'ame n'auroient-elles pas aussi un mérite absolu, une valeur intrinsèque, pour ainsi dire, quand même elles ne nous apporteroient aucun avantage purement matériel, quand même nous n'en tirerions pas ce qu'on appelle du *profit!* Pourquoi ne trouverions-nous pas dans la pure énergie de nos facultés intellectuelles, un bien aussi réel, que dans la vigueur des facultés d'une nature inférieure?

REMARQUES.

CETTE espèce de mots que les grammairiens nomment *interjections*, est incontestablement celle dont les hommes firent le plus d'usage, même avant l'origine des langues. Ces voix ou cris qui sont les expressions naturelles d'un sentiment très-vif de joie, de douleur, ou d'admiration, se retrouvent les mêmes chez tous les peuples, et semblent être produits nécessairement en vertu de l'organisation de l'homme, dans certaines

circonstances. L'interjection mérite donc à peine d'entrer dans un ouvrage sur la grammaire, autrement que comme faisant nombre parmi les parties du discours, et par simple voie d'énumération. Mais la syntaxe de cette espèce de mots, s'il y en a une, est absolument du ressort de la rhétorique, et n'appartient nullement à l'analyse grammaticale.

L'objet que je me propose ici, c'est de faire, à l'exemple d'Harris, la récapitulation des vérités les plus importantes que j'ai eu occasion de répandre dans le cours de ces remarques. Si j'ai atteint à-peu-près le but que je m'étois proposé, si les observations que j'ai ajoutées à cet ouvrage en sont en effet le complément, en sorte que je n'aye rien omis d'essenciellement utile, et que j'aye réuni aux découvertes de l'auteur anglois, les richesses très-réelles que j'ai trouvées dans les ouvrages des plus célèbres grammairiens françois, peut-être cette récapitulation ne seroit-elle pas sans utilité; elle présenteroit, pour ainsi dire, l'état de situation de la science au moment où j'écris, et en voyant ce qui a été fait, on seroit plus à portée de juger de ce qui reste à faire : mais je ne saurois me dissimuler que je ne puis présenter à mes lecteurs qu'une ébauche assez imparfaite peut-être de ce tableau intéressant.

D'abord j'ai essayé de déterminer les limites de

la science grammaticale, et j'ai montré qu'elle est toute entière renfermée dans l'analyse de la *proposition,* en donnant à la signification de ce mot toute l'étendue dont il est susceptible. Mais il m'a paru utile de diviser la grammaire en deux parties, l'une, que je nomme *grammaire élémentaire,* et l'autre, à laquelle je conserve le nom de *syntaxe,* que les grammairiens lui donnent ordinairement (1). La première considère les diverses espèces de mots

---

(1) Urbain Domergue oppose la grammaire qu'il nomme *transcendante,* à la grammaire élémentaire, et cette dénomination a été critiquée, dans un ouvrage périodique, avec plus d'amertume que de justesse : par quelle étrange inadvertance, en effet, le critique pouvoit-il lui reprocher de « substituer l'épithète ambitieuse de » *transcendante* à celle de *générale,* dont s'étoient servis » Lancelot et Dumarsais » ! Qui ne voit que la grammaire qu'on nomme *générale* est opposée à la grammaire *particulière,* et que l'une et l'autre peuvent se diviser en élémentaire et en transcendante ! Je l'avoue néanmoins, je n'adopte point cette dénomination, parce que le mot *transcendant,* qui n'a encore été employé que dans la métaphysique et dans la géométrie, exprime dans l'une ce qu'il y a de plus subtil et peut-être de plus hors de la portée de notre raison, et dans l'autre la partie la plus sublime et la plus relevée de la science; et il y a peut-être quelque inconvénient à charger un mot dont le sens est ainsi déterminé, d'une signification nouvelle, et assez différente de celle qu'il a ordinairement.

ou éléments du discours, et leur donne des noms analogues à leur emploi et au rôle qu'ils jouent dans l'expression de la pensée; c'est proprement l'*analyse grammaticale* : la seconde comprend l'exposition des lois que suivent les mots dans les diverses combinaisons qu'on en fait dans le discours; c'est une sorte de *synthèse*, dans l'idée vulgairement attachée à ce mot.

Ainsi la connoissance des parties logiques de la *proposition* est un préliminaire indispensable pour l'étude de la grammaire. Les noms donnés jusqu'ici à ses trois parties essencielles, n'ont pas paru réunir les qualités nécessaires à des dénominations fondamentales : on en a proposé de nouvelles, qui ont plus de justesse et de précision, mais qui ne sont cependant pas à l'abri de toute critique, et qui ont d'ailleurs l'inconvénient de se présenter sous une physionomie peut-être un peu trop étrangère à notre langue. (*Voy.* la note de la *pag. 23.*) Je propose de leur substituer celles-ci : *idée principale*, au lieu de *sujet; énonciation*, au lieu de *lien* ou *copule;* et *modification*, au lieu d'*attribut*. Peut-être ne feront-elles pas plus de fortune, mais ce n'est pas là le point important; quelques noms qu'on adopte, l'essenciel est de bien définir les idées qu'on y attache, et de distinguer les diverses espèces de propositions, de manière qu'il devienne facile de les soumettre à l'analyse grammaticale :

or c'est ce que la plupart des grammairiens philosophes de notre temps ont fait avec succès.

Ce n'est pas que je regarde une bonne dénomination comme une chose indifférente, et j'ai réclamé plus d'une fois contre l'inconvenance et le défaut de précision des noms donnés par le commun des grammairiens aux espèces de mots appelés parties du discours. La plupart des grammairiens philosophes ont senti cet inconvénient. Ainsi Harris, malgré son respect pour l'antiquité, a hasardé quelques dénominations nouvelles; plus récemment Urbain Domergue a proposé une nomenclature grammaticale entièrement neuve, fondée uniquement sur ce principe incontestable, « tout dans la nature est *substance* ou *modification* ». L'auteur en conclut que tout dans la grammaire est substantif ou attribut; peut-être auroit-il été plus rigoureux de dire, « tout dans la grammaire est *substantif* ou *modificatif* »: car tout attribut est bien un modificatif, mais tout modificatif n'est pas un attribut. De plus, il y a des espèces de mots qui ne se trouvent pas dans la nouvelle nomenclature; tels sont ceux qu'on nomme ordinairement *pronoms personnels* et *prépositions*. Vainement diroit-on que les pronoms appartiennent à la classe des substantifs, et les prépositions à celle des attributs d'attributs; je crois avoir montré, en parlant des pronoms, que cette

espèce de mots, quoique étant de la même nature que les substantifs, mérite essenciellement d'en être distinguée ; et presque aucun grammairien ne l'a traitée d'une manière satisfaisante.

La question de savoir si le verbe *être*, ou le mot qui marque l'existence, entre comme élément dans la composition des autres verbes, communément appelés *adjectifs*, a été décidée affirmativement par les plus habiles écrivains modernes ; et j'ai prouvé qu'on peut du moins regarder le mot *être* comme élément fictif des verbes d'action ou d'état, qu'il n'y a rien de solide à objecter contre ce système, qui sert prodigieusement à faciliter l'analyse grammaticale. Peut-être aussi ai-je présenté quelques idées neuves relativement à la division des modes et des formes temporelles des verbes dans nos langues modernes. Il m'a semblé que les formes qu'on nomme *simultanée* et *conditionnelle*, différoient assez sensiblement de la simple affirmation, pour en être distinguées, et avoient assez d'analogie entre elles pour être comprises sous un même mode différent de l'affirmatif. J'ai pensé que chaque mode ne devoit pas avoir, à proprement parler, plus de trois temps simples, ou plus de trois formes relatives aux trois époques déterminées du passé, du présent et du futur, et que toutes les autres ne marquoient que divers degrés d'antériorité correspondante à chacun de

ces temps simples. La division des verbes en actifs, passifs, neutres, &c. ne peut en aucune manière convenir au système grammatical des langues modernes : elle tient à des désinences absolument propres aux langues anciennes ; et la dénomination de *verbes absolus*, et de *verbes à complément direct* ou *indirect*, que j'ai proposée, me paroît tenir plus évidemment à la nature même de ces espèces de mots, dans quelque langage que ce soit. Enfin, j'ai envisagé les participes sous un point de vue qui indique, d'une manière plus précise, leur liaison avec le verbe et avec les attributs particuliers ; le nom d'*attributifs* que je leur ai donné, indique lui-même cette sorte de connexion; et peut-être seroit-il possible d'établir, sur ces diverses observations, une théorie du verbe plus complète et plus satisfaisante qu'on ne l'a fait encore.

Dumarsais a connu la nature et la véritable destination de l'*article;* mais au milieu des vues profondes, et des traits de lumière qu'il a semés dans ses écrits sur cette matière, il règne une sorte d'incertitude et même de confusion qui rend sa pensée difficile à saisir : j'ai tenté de déterminer avec plus de précision l'idée que l'on doit se faire de cette partie du discours, et j'ai vu qu'elle n'indiquoit rien de plus que *le simple mouvement de l'esprit vers un objet particulier;* cette doctrine

est confirmée par la théorie de Dumarsais, dont j'ai rapproché deux passages qui me paroissent entièrement décider la question.

Condillac a regardé la *conjonction* comme une expression composée, équivalente à plusieurs éléments; Domergue a été plus loin, il a trouvé dans la conjonction une véritable proposition implicite: quant à moi j'y vois une *proposition elliptique*, et ce n'est pas sans doute par envie de disputer sur les mots; mais j'ai expliqué ce que j'entends par proposition implicite, j'ai pareillement défini la proposition elliptique, et j'ai montré que ces deux notions diffèrent sensiblement.

Enfin, les cas, les prépositions et les adverbes ont, par la nature de leur emploi et de leur destination, une liaison intime les uns avec les autres. Les *cas*, ou désinences d'un même mot, sont les signes des rapports divers sous lesquels ce mot est envisagé relativement à d'autres; les *prépositions* sont destinées à produire absolument le même effet; et l'*adverbe*, exprimant toujours une situation, ou une manière d'être, équivaut à deux éléments, dont l'un est nécessairement une préposition. Cependant le nombre des rapports divers et des nuances de ces rapports, étant infiniment plus grand que celui des signes propres à les exprimer, il en résulte que les mêmes signes ont une infinité d'emplois différents. Peut-être seroit-il

possible de choisir deux ou trois rapports généraux, dont tous les autres dérivassent, et de les faire servir de base à une théorie complète de la préposition : l'action réciproque que l'on observe presque à chaque instant, entre les choses considérées comme *causes* et comme *effets*, m'a paru un de ces rapports féconds qu'il ne faudroit pas négliger. Disons-le hardiment, il nous reste encore à desirer un système complet de grammaire, où tout soit lié, dont on saisisse avec une égale facilité l'ensemble et les détails ; où d'un côté l'on n'ait pas multiplié les subdivisions au point de fatiguer la mémoire et le jugement de ceux qui doivent l'étudier ; où néanmoins on n'ait pas trop généralisé au point de laisser dans le vague et dans la confusion une foule d'objets qu'il seroit utile ou nécessaire de connoître en détail. Rendons cependant justice à Urbain Domergue, qui a peut-être le plus approché, jusqu'à ce moment, du point de perfection dont nous parlons.

Au reste, qu'on ne s'y trompe pas ; la variété des connoissances et des talents qu'il faut réunir pour réussir dans une pareille entreprise, est nécessairement quelque chose de très-rare : on s'en convaincra si l'on veut réfléchir que tant d'écrivains du mérite le plus distingué l'ont tenté sans obtenir le succès qu'ils devoient peut-être

attendre de leurs efforts. En effet, les écrivains de Port-Royal réunissoient à la plus vaste érudition cette persévérance dans la méditation, cette force d'attention, que peu d'écrivains ont eue au même degré qu'eux; mais il leur manquoit peut-être cette rectitude de jugement, ce dégagement des préjugés, qui auroit été nécessaire pour marcher avec une pleine assurance dans la carrière qu'ils ont ouverte. Duclos, et Condillac sur-tout, qui avoient au plus haut degré ces dernières qualités, n'étoient pas, à beaucoup près, aussi savants que les Lancelot et les Arnauld : or rien n'est cependant plus essenciel que ces connoissances de détail dans une science qui repose sur une foule de faits particuliers qui en sont, pour ainsi dire, la base; d'où je conclus qu'il faut, pour traiter la science grammaticale avec un succès distingué, beaucoup de philosophie et d'érudition à-la-fois; avantages, je le répète, qu'il arrive rarement à un même homme de réunir.

FIN DU SECOND LIVRE.

HERMÈS,

OU

RECHERCHES PHILOSOPHIQUES

SUR LA

GRAMMAIRE UNIVERSELLE.

LIVRE III.

CHAPITRE I.er

Introduction. Division du sujet dans ses principales parties.

Il y a des choses que l'esprit exécute au moyen des organes du corps, tels sont les divers travaux ou les productions des arts; il y en a d'autres dont il s'occupe immédiatement, comme lorsqu'il pense, qu'il raisonne et qu'il juge. Or quoique dans l'un et l'autre cas, l'esprit puisse être considéré comme le principe ou la source de ces diverses opérations, celles dont nous avons parlé en second lieu lui appartiennent plus particulièrement,

comme ayant un rapport immédiat avec ses facultés naturelles. L'esprit est donc, en dernière analyse, la cause de tout, du moins de tout ce qui est beau et bon.

On peut, avec raison, ranger l'abstraction intellectuelle parmi les actes qui appartiennent immédiatement à l'esprit. La séparation ou division de la matière, avec quelque soin et quelque succès qu'elle s'exécute, est toujours incomplète à certains égards, parce qu'on peut la répéter sans fin. La plus petite partie du plus petit animalcule, s'il étoit possible de supposer un instrument propre à en faire la dissection, a encore les trois dimensions, longueur, largeur, et épaisseur ou profondeur; elle a une forme, une couleur, et peut-être un grand nombre d'autres qualités, et elle les conserveroit ainsi, quand on pousseroit la division à l'infini : mais l'esprit, s'affranchissant de cette loi qui lie entre elles les parties de la matière, a la faculté de considérer chaque attribut en lui-même, de la manière la plus simple; le convexe indépendamment du concave; la couleur sans la

surface; la surface sans le corps; le corps sans ses modifications; chacune de ces choses, aussi distinctement que si jamais elles n'avoient été unies (1).

C'est ainsi que l'esprit, analysant toutes les substances, parvient à en avoir la connoissance la plus intime. Non-seulement il les divise dans leurs parties les plus remarquables, mais il s'attache à reconnoître ces principes élémentaires qui, étant combinés ensemble d'une manière plus mystérieuse, s'unissent pour former la plus petite parcelle de matière, aussi-bien que le corps de la plus grande masse.

Or, si la *matière* et la *forme* sont parmi ces parties élémentaires celles qui méritent le plus d'être considérées, il ne sera peut-être pas étranger au dessein de cet ouvrage, de rechercher si on les trouve dans le langage ou discours, ou du moins s'il s'y rencontre

(1) *Itaque naturæ facienda est prorsùs solutio et separatio; non per ignem certè, sed per mentem, tanquam ignem divinum.* « Il faut donc faire la division ou séparation des substances naturelles, non pas par l'action du feu, mais par celle de l'esprit, qui est comme un feu divin ». (Bacon, *Nov. organ.* l. II, 16.)

quelque chose d'analogue (1). Voici la méthode que nous emploierons à faire cette recherche.

Toute substance, soit naturelle, soit artificielle, est composée de parties qui lui sont

---

(1) *Voy.* le commencement de cet ouvrage *(p. 3 et 7)*. Ces deux mots MATIÈRE et FORME, en grec ὝΛΗ et ΕἸΔΟΣ, étoient d'une grande importance dans les beaux jours de l'ancienne philosophie, lorsque l'on s'occupoit de rechercher les choses dans leurs principes plutôt que dans leur fin. La philosophie moderne les a beaucoup dédaignés, parce que, entièrement occupée de considérations sur les substances du dernier ordre, c'est-à-dire sensibles, matérielles ou concrètes, elle ne reconnoît même dans celles-là d'autres divisions que celles qui se font avec des instruments de mathématique, ou par des procédés chimiques.

Le mot ὕλη signifioit, dans l'origine, *forêt* ou *bois;* ainsi Homère a dit :

— Τρέμε δ' οὔρεα μακρὰ καὶ ὝΛΗ,
Ποσσὶν ὑπ' ἀθανάτοισι Ποσειδάωνος ἰόντος.

Neptune alors s'avance, et sa marche rapide
Sur le sommet des monts fait trembler les *forêts.*

Comme le *bois* fut probablement la première et la plus commune espèce de matériaux dont on fit usage, le mot ὕλη qui servoit à le désigner, acquit insensiblement une signification plus étendue, et finit par exprimer la *matière* en général. Dans ce sens, l'airain fut appelé la

communes

communes avec beaucoup d'autres substances, et de parties *individuelles* en quelque sorte, qui servent à la distinguer des autres, et qui en font un être à part. Cela posé, si l'on

---

matière dont on faisoit une statue; la pierre, la matière dont étoit composé un pilastre ; et de même dans une infinité d'autres cas. Le philosophe platonicien Chalcidius, et d'autres auteurs de la basse latinité, donnent au mot *SYLVA* la même étendue de signification.

Or comme les espèces de matière dont nous venons de parler [la pierre, les métaux, le bois, &c.] s'offrent continuellement à nous dans la vie commune, et ne sont absolument rien autre chose que les substances ou corps de la nature, le vulgaire s'est servi de ces deux mots, *matière* ou *corps*, pour exprimer une même chose : *matériel* dans le sens de *corporel ; immatériel* pour *incorporel.* Mais ce n'est point du tout le sentiment des anciens philosophes, qui ont rarement employé ce mot dans une acception si bornée. Ils appeloient ΎΛΗ (ou MATIÈRE) toute *substance*, corporelle ou incorporelle, qui étoit susceptible de recevoir des modifications diverses, par les opérations de l'art, de la nature, ou d'une cause supérieure.

Dans ce sens, non-seulement ils appeloient l'airain la *matière* d'une statue, ou les planches la matière d'un vaisseau; mais les lettres et les syllabes étoient appelées la *matière* des mots ; les mots, ou termes simples, la matière des propositions, et les propositions elles-mêmes la matière des syllogismes. Les Stoïciens tenoient que

compare le langage au murmure d'un ruisseau, ou au fracas d'une cataracte, on trouvera

toutes les choses qui ne dépendent pas de nous (τὰ οὐκ ἐφ' ἡμῖν), comme la richesse et la pauvreté, l'honneur et l'infamie, la santé et la maladie, la vie et la mort, sont la *matière* de la vertu ou bonté morale, qui consiste essenciellement dans un système de conduite ordonné convenablement, par rapport à toutes ces choses. *Voy.* Arr. *Epict. l. 1, c. 29;* — M. Ant. *XII, 29; VII, 29; X, 18, 19,* où les mots ὑλικὸν (*matériel*) et αἰτιῶδες (*cause*) sont opposés l'un à l'autre. Les Péripatéticiens, quoiqu'ils soutinssent expressément que l'ame étoit ἀσώματος (ou *incorporelle*), se servoient quelquefois de l'expression νοῦς ὑλικὸς (*ame* ou *intelligence matérielle*), expression qui pourroit offenser les oreilles d'un moderne. Néanmoins, si nous la traduisons par ces mots, *capacité naturelle,* et si nous la considérons seulement comme exprimant cette faculté d'intelligence *native* et *originelle,* qui ayant précédé toute connoissance humaine, est encore nécessaire à l'acquisition de ces mêmes connoissances, il me semble qu'on verra s'évanouir ce que cette façon de parler avoit de choquant et de contradictoire. *Voy.* Alex. Aphrod. *de Anim. p. 144* B, *145;* — Arist. *Metaph. p. 121, 122, 141, edit. Sylb.* — Procl. *in Euclid. p. 22, 23.*

Quant au mot εἶδος, il avoit dans l'origine la signification de *forme* ou *figure,* considérée comme exprimant la proportion et la symétrie *visibles;* aussi étoit-il dérivé d'εἴδω (je *vois*), parce que la beauté de la personne

qu'il y a du bruit dans toutes ces choses : mais le caractère distinctif et essenciel du

---

est un des plus nobles et des plus parfaits objets qui puissent s'offrir à la vue ; ce qui a fait dire à Euripide :

Πρῶτον μὲν εἶδος ἄξιον τυραννίδος.

La beauté la première eut des droits à l'empire.

Or comme la forme ou la figure des êtres servoit principalement à les distinguer, à donner à chacun son nom, et à en déterminer l'essence, les anciens donnèrent, dans un sens plus étendu, le nom d'ΕἹΔΟΣ (ou FORME) à toute *modification* quelconque, *corporelle* ou *incorporelle*, qui étoit particulière, essencielle et distinctive, en sorte qu'ajoutée à la *matière* de chaque substance, elle contribuât à lui donner un caractère qu'elle n'avoit pas auparavant. Ainsi, non-seulement les proportions données aux diverses parties du marbre et de l'airain furent appelées la *forme* de la statue, mais on appela aussi *forme* d'une médecine les proportions observées dans le mélange des drogues. Les mouvements réglés dans la danse, l'arrangement convenable des propositions dans le syllogisme, furent aussi les *formes* de chacune de ces choses. De même encore, la conduite *raisonnable* et *prudente* d'un homme vertueux et sage, dans toutes les circonstances diverses de la vie, constituoit cette *forme* dont Cicéron fait la description à son fils : *Formam quidem ipsam, Marce fili, et tanquam faciem honesti vides : quæ, si oculis cerneretur, mirabiles amores (ut ait Plato), excitaret sapientiæ, &c.* (De Offic. *1.* — *V.* aussi de Orat. ad M. Brut. *Acad. 1, 8.*)

langage est d'avoir une signification, d'exprimer des idées ; or c'est cette propriété que n'ont ni le murmure d'un ruisseau, ni le fracas d'une cataracte. Comparez encore le langage à la voix des animaux qui n'ont point de raison ; ces deux sortes de voix ont une signification, voilà ce qu'elles ont de commun : mais ce qui les distingue essenciellement, c'est que ces sons dans les animaux sont le produit immédiat de leur organisation naturelle, et dans les hommes ils sont le résultat de leur volonté et de certaines conventions (1).

(1) Les Péripatéticiens, dans toutes leurs définitions des mots et des propositions, soutenoient avec raison qu'une partie de leur essence et de leur caractère, est d'être significatifs κατὰ συνθήκην (en vertu d'une convention). *Voy.* Aristote, *de Interpret.* c. II, 4. — Boëce traduit les mots κατα συνθήκην par *ad placitum* ou *secundùm placitum*, et voici comment il les explique dans son Commentaire : *Secundùm* placitum *verò est, quod secundùm quandam positionem, placitumque ponentis aptatur : nullum enim nomen naturaliter constitutum est, neque unquam, sicut subjecta res à naturâ est, ita quoque à naturâ veniente vocabulo nuncupatur. Sed hominum genus, quòd et ratione et oratione vigeret, nomina posuit, eaque quibus litteris libuit syllabisque conjungens, singulis subjectarum rerum substantiis dedit.* (Boet. *in libr. de Interpr.* p. 308.)

Il suit évidemment de là que le langage, pris dans le sens le plus étendu, est « une combinaison de certains *sons* ayant une *signification* précise », et que de ces deux éléments, le *son* est, comme la matière, commun à beaucoup de choses différentes, la *signification* est cette forme particulière et caractéristique qui détermine complètement l'essence et la nature du langage.

CHAPITRE II.

De la Matière ou sujet commun du Langage.

La matière du langage est la première chose que nous ayons à considérer. L'ordre nécessaire à ce traité ne nous permet pas d'omettre un pareil sujet; mais nous tâcherons d'être aussi concis qu'il est possible. Le *son* est donc la matière du langage, et l'on entend par son, la sensation particulière qui frappe l'organe de l'ouïe, lorsque l'air a éprouvé une percussion capable de produire cet effet (1).

(1) C'est probablement dans ce sens que Priscien a dit de la *voix*, qu'elle est, *suum sensibile aurium, id*

Les causes de cette percussion ne sont pas toujours les mêmes ; de là les diverses espèces de sons. De plus, comme toutes ces causes sont animées ou inanimées, de là aussi les deux espèces principales de sons animés ou inanimés.

Les sons inanimés n'ont point de nom particulier, ni même ceux qui sont produits par les animaux, c'est-à-dire par leurs pieds quand ils marchent, par l'agitation de leurs ailes, ou par quelque autre cause purement accidentelle : mais le son qui est produit par les organes d'un être animé, en conséquence de quelque sensation ou d'un sentiment intérieur, est ce qu'on appelle *voix*. Le langage emploie donc cette espèce de son appelé *voix humaine ;* d'où nous pouvons conclure que

---

est, quod propriè auribus accidit, « ce qui affecte spécia- » lement les oreilles, c'est-à-dire, l'accident propre à » cet organe ». *Voy. l. 1, p. 537.* — Les Stoïciens expliquoient la propagation du son d'une manière assez conforme aux hypothèses modernes ; ils l'attribuoient à l'*ondulation de l'air qui se propage circulairement,* et dont on peut à-peu-près se faire l'idée par l'effet que produit une pierre jetée dans un puits. *(Diog. Laert. VII.)*

connoître la nature et le pouvoir de la voix humaine, c'est en effet connoître la *matière* ou le sujet commun du langage.

Or la voix de l'homme, et probablement aussi celle de tous les autres animaux, est formée par certains organes situés entre la bouche et les poumons, et qui servent à maintenir la communication entre ces parties. Les poumons fournissent l'air qui sert à produire la voix, et la bouche sert à l'émission de la voix, quand elle est formée. Les philosophes et les anatomistes ne s'accordent pas sur tous les points, dans ce qui constitue précisément les organes de la voix. Quoi qu'il en soit, il est certain que la voix simple et primitive est complètement formée avant même d'arriver dans la bouche, et que par conséquent, elle peut, aussi-bien que la respiration, trouver un passage par le nez, quand la bouche seroit fermée de manière à empêcher la moindre communication au dehors.

La *voix pure et simple* étant ainsi produite, se transmet, comme on vient de l'observer,

à la bouche ; alors, par le moyen de certains organes différents, qui sans rien changer à ses qualités primitives, ne font qu'y en ajouter de nouvelles, elle prend la forme et le caractère d'*articulation :* car l'articulation n'est en effet que la forme ou le caractère imprimé à la voix simple par la bouche et par ses divers organes, tels que les dents, la langue, les lèvres, &c. L'articulation ne rend pas les sons de la voix plus graves ou plus aigus, plus forts ou plus foibles (ce sont leurs qualités primitives), mais elle ajoute à ces caractères d'autres propriétés parfaitement adaptées à ces sons, et qui les accompagnent dans leur émission (1).

---

(1) Les divers organes dont nous venons de parler, servent non seulement à la parole, mais aux usages très-différents de la *mastication* et de la *respiration :* tant la nature s'est montrée économe en leur assignant ainsi une double fonction, et tant elle est exacte à suivre ce caractère de sagesse qui la porte à ne rien faire en vain.

Ceux qui veulent se convaincre combien ces parties sont mieux appropriées aux usages de la parole, dans l'homme qui est destiné à parler, que dans les autres animaux, à qui cette faculté a été refusée, peuvent

Les plus simples de ces modifications nouvelles, sont celles qui résultent uniquement

---

consulter les Traités d'Aristote, *de Animal. part.* l. II, c. 17; l. III, c. 13; — *de Animâ*, l. II, c. 8, §. 23, *&c.*

J'observerai ici en passant, que si l'homme qui fera ces recherches est dans le véritable esprit des modernes, peut-être s'étonnera-t-il que ce philosophe, vu le siècle où il vivoit (c'est l'expression dont on se sert modestement), eût acquis des connoissances si étendues, et raisonnât avec tant de justesse. Mais s'il a quelque goût ou quelque connoissance de la littérature ancienne, il s'étonnera, à bien plus juste titre, de la vanité de ses contemporains, qui se persuadent que la philosophie toute entière est une invention de leur siècle, qui ne connoissent aucun des chefs-d'œuvre que l'antiquité offre encore à leurs méditations, et dont cependant la vanité est prête à s'exalter en toute occasion. Le passage suivant d'Ammonius fera voir où nous avons puisé les notions qui sont répandues dans ce chapitre, et sur quoi nous nous sommes fondés pour distinguer la *voix* du *son*, et la *voix articulée* de la *voix simple* : « Le *son* est l'effet produit par l'ébranlement » des parties de l'air qui se fait sentir à l'organe de » l'ouïe : mais la *voix* est le son que produit un être » animé, lorsque l'air, rassemblé dans le poumon, » comprimé par l'abaissement de la poitrine, en sort » avec force, et vient frapper contre la trachée-artère, » contre le palais ou la gorge, et par l'ébranlement de » ces parties produit un son sensible et propre à exprimer

de l'ouverture de la bouche, selon que cette ouverture varie, en donnant passage à la voix. C'est la variété des configurations de cette ouverture de la bouche seulement, qui produit les différentes voyelles ; c'est même de là qu'elles tirent leur nom, étant si éminemment vocales, et si susceptibles d'être entendues par elles-mêmes.

Il y a d'autres sons articulés qui ne sont pas produits par une simple ouverture de la bouche, mais par les mouvements variés de ses diverses parties, comme le rapprochement des lèvres, de la langue contre les dents ou contre le palais, et autres semblables. Ces

---

» certains mouvements de l'ame. C'est le même effet par » rapport à cette espèce d'instruments que les musiciens » appellent ἐμπνευστὰ, comme les flûtes et les chalumeaux. » Les modifications produites par la langue, les dents » ou les lèvres, sont nécessaires pour la *parole*, mais » elles ne contribuent en rien à l'émission de la *simple* » *voix* ». (Ammon. *in libr. de Interpr.* p. 25, B.) *Voy.* aussi Boerhaave, *Institut. medic.* sect. 126, 130. — Il paroît que les Stoïciens, contre la notion établie par les Péripatéticiens, se servoient du mot φωνὴ (voix) pour exprimer toute espèce de *son* en général. *Vid. Diog. Laert.* VII, 55.

divers mouvements, à moins qu'ils ne soient immédiatement précédés ou suivis de quelque ouverture de la bouche, ne pourroient produire aucun son; c'est à cause de cela que les articulations qui se forment de cette manière, sont appelées *consonnes*, parce qu'elles n'ont pas, par elles-mêmes, la propriété de rendre un son, mais qu'elles sont toujours accompagnées de quelque voyelle auxiliaire (1).

Ces articulations primitives ont encore d'autres subdivisions, dont l'énumération seroit étrangère à l'objet de ce traité. Il suffira d'observer qu'elles sont toutes comprises sous la dénomination commune d'*éléments* (2), parce que toutes les autres articulations, de

---

(1) Les Grecs appeloient les *voyelles* ΦΩΝΗΕΝΤΑ, et les *consonnes* dont il est ici question ΣΥΜΦΩΝΑ.

(2) Voici comment les Stoïciens définissoient l'élément: « ce qui sert, comme premier principe, à la » génération des choses, et ce qui reste, en dernière » analyse, de leur résolution ». (*Diog. Laert.* VII, 176.) Ce qu'Aristote dit sur les éléments, relativement au sujet que l'on traite ici, est digne de remarque: Φωνῆς στοιχεῖα, ἐξ ὧν σύγκειται ἡ φωνὴ καὶ εἰς ἃ διαιρεῖται ἔσχατα· ἐκεῖνα δὲ μηκέτ' εἰς ἄλλας φωνὰς ἑτέρας τῷ εἴδει αὐτῶν.

quelque espèce qu'elles soient, dérivent de celles-là, ou s'y rapportent en dernière analyse : leur plus simple combinaison produit les *syllabes* : celles-ci, combinées convenablement, forment un *mot;* les mots, combinés convenablement, forment une *proposition ;* et une suite de propositions, liées entre elles, produit un *discours.*

C'est ainsi que nous devons à des principes en apparence si peu dignes d'attention (1),

« Les éléments de la voix articulée sont les parties dont » elle est composée, et dans lesquelles elle se résout » en dernière analyse ; ces parties ne peuvent plus se » diviser en d'autres voix d'une espèce différente de la » leur ». *(Metaph. V, c. 3.)*

(1) Les Égyptiens rendirent des honneurs divins à l'inventeur des lettres et au régulateur du langage, qu'ils appelerent *Theuth.* Il fut adoré par les Grecs sous le nom d'*Hermès*, et ils le représentoient ordinairement par une tête seule, posée sur une base quadrilatère. Cette tête étoit celle d'un beau jeune homme, portant un chapeau ou bonnet avec deux ailes.

Cette figure avoit un rapport sensible avec l''ΕΡΜΗ͂Σ λόγιος *(l'*HERMÈS *du langage* ou *du discours)*. Elle n'avoit que la tête, parce qu'aucune autre partie n'étoit considérée comme essencielle à la communication des idées.

tels qu'une vingtaine de sons élémentaires, cette variété de sons articulés qui ont suffi à

Les mots qui servent de moyen à la communication, étant, comme Homère les appelle très-bien, des paroles ailées, ἔπεα πτερόεντα, étoient représentés par les ailes du bonnet.

Supposons le buste d'un Hermès, pareil à celui que nous venons de décrire, placé sur une base où l'on ait sculpté quelque alphabet ancien; qu'un voile jeté sur cette base cache une partie des caractères; qu'on voie un enfant cherchant à soulever le voile, et près de lui une nymphe écrivant tout ce qui se découvre à sa vue (*): cette allégorie est sensible, l'enfant représente le Génie de l'homme, (*naturæ Deus humanæ*) comme le dit Horace; la nymphe est la Mémoire, ou Mnémosyne, ce qui signifie que « l'homme, pour conserver le souvenir de ses actions, ou de ses inventions, fut forcé d'avoir recours aux lettres, et que la mémoire, sentant bien sur ce point sa propre insuffisance, profita avec joie d'une aussi heureuse acquisition ».

Pour ce qui regarde Hermès, son histoire, sa généalogie, sa mythologie, sa figure, &c. *voy.* Platon, *Phileb. t. II, p. 18, edit. Serr.* — Diod. Sic. *l. I;* — Hor. *Od. X, l. I;* — Hésiode, *Theog. V, 937, cum Comment. Joann. Diaconi;* — Pighius, *apud Gronov. thesaur. t. IX, p. 1164.*

(*) C'est le sujet d'une assez jolie gravure qui est au commencement de l'ouvrage anglois. (*Note du Traducteur.*)

exprimer les pensées et les sentiments de cette multitude immense qui compose les générations d'hommes passées et présentes.

Il paroît par tout ce que nous venons de dire, que « la *matière* ou sujet commun du langage est cette espèce de sons qu'on appelle *voix articulées* ».

Ce qui nous reste à examiner dans le chapitre suivant, c'est le langage sous sa forme caractéristique et particulière, c'est-à-dire, le langage considéré, non pas comme son, mais comme moyen d'exprimer nos idées.

CHAPITRE III.

De la Forme ou caractère particulier du Langage.

Un *mot* est une voix articulée qui, en vertu d'une convention établie, exprime un sens ou une signification quelconque ; et une grande quantité de mots ayant, en vertu des mêmes conventions, chacun leur signification propre,

forment un langage ou idiome particulier (1). Ainsi, on peut définir le mot, « une *voix*

(1) Le passage suivant d'Ammonius est remarquable : « Sans doute la faculté de se mouvoir et de changer de » place, est une faculté naturelle, mais les mouvements » qui constituent la danse, sont déterminés d'après des » conventions ; le bois est une production naturelle, » mais une porte est une production de l'art : il en est » de même des sons de la voix, ils sont le produit de » notre organisation naturelle ; mais exprimer ses pensées » par des mots ou par des noms, cela ne peut se faire » qu'en vertu de quelque convention. . . . Il paroît que » la faculté naturelle de produire des sons au moyen de » la voix, et en vertu des impressions ou des sensations » qui affectent nos organes, n'est guère différente de la » puissance vocale, si je puis parler ainsi, que la nature » a accordée aux autres animaux : mais faire servir les » noms et les verbes, ou des discours composés de ces » éléments, à l'expression de sa pensée, et cela, non » plus en vertu de sa simple organisation, mais au moyen » d'une convention expresse, voilà sur-tout ce qui élève » l'homme au-dessus des animaux dépourvus de raison, » parce qu'il est le seul de tous les êtres mortels, qui » ait reçu une ame capable de se déterminer par son » propre mouvement, et douée de la faculté d'inventer » et de combiner, faculté qui se montre sensiblement » dans l'art avec lequel il se sert de la voix même, » comme on peut en juger par la beauté de ses compositions poétiques, ou même de celles qui n'ont pas » l'agrément du mètre ». (Ammon. *de Interpr.* p. 51, A.)

particulière significative par convention » ; et le langage, « un *système de voix significatives* de la même manière ». D'après les notions que nous venons d'exposer, on seroit porté à regarder le langage comme une sorte de tableau de l'univers, où les mots sont, en quelque sorte, les figures ou images de tous les objets particuliers. La justesse de cette comparaison pourroit néanmoins être contestée à quelques égards ; car, puisque les figures qui entrent dans la composition d'un tableau, ne sont que l'imitation de la nature, il s'ensuivroit que tout homme organisé pour connoître les objets naturels, seroit, au moyen des mêmes organes, susceptible de connoître aussi leurs imitations. Mais on ne doit nullement conclure de là que celui qui connoît quelque substance doive aussi en connoître le nom grec ou latin.

La vérité est que tout milieu à travers lequel nous offrons un objet à la contemplation de quelqu'un, est, ou dérivé des attributs naturels de cet objet, et alors c'est une imitation,

imitation, ou tiré d'accidents tout-à-fait arbitraires, et alors c'est un symbole (1).

Or, si l'on convient que les sons articulés ne servent point à exprimer les attributs naturels du plus grand nombre des substances, et que néanmoins ces sons signifient des substances de toute espèce, on concevra que

---

(1) « L'*imitation* diffère du *symbole*, en ce qu'elle se » propose de rendre la représentation de la chose même » avec toute l'exactitude possible, et il ne nous est pas » permis d'y rien changer : ainsi, celui qui voudroit » représenter dans une gravure la figure de Socrate, ne » pourroit pas dire que la ressemblance ou l'imitation » fût parfaite, si l'on n'y voyoit un front chauve, un » nez camus et des yeux à fleur de tête comme les » avoit Socrate. Mais le symbole ou signe (car Aristote » emploie ces deux expressions) est entièrement à notre » disposition, puisqu'il est le produit de notre seule » imagination; ainsi celui qui veut nous donner l'idée » de deux armées prêtes à en venir aux mains, choisira » pour symboles les sons de la trompette, le sifflement » des traits que se lancent les guerriers, comme a dit » Euripide :

Les traits volent dans l'air ; la trompette éclatante
A donné le signal de la guerre sanglante.

» Il auroit pu aussi nous présenter des lances dressées, » des épées tirées, et mille autres images ». (Ammon. *in libr. de Interpr.* p. 17, B.)

les mots sont nécessairement des symboles; parce qu'ils ne paroissent pas pouvoir être des imitations.

Mais ici, il se présente une difficulté qui mérite quelque attention. Pourquoi, dans le commerce ordinaire que les hommes ont entre eux, ont-ils négligé les imitations, et préféré les symboles, quoique l'habitude et les institutions de convention soient nécessaires à la connoissance de ceux-ci, tandis qu'il suffit, en quelque sorte, d'une intuition naturelle pour reconnoître les imitations? On pourroit répondre à cela, que, s'il étoit aussi facile à un homme qui en regarde un autre de connoître les sentiments de son ame que les traits de sa physionomie, l'art de la parole, ou l'art oratoire, seroit entièrement inutile; mais puisque nos pensées se cachent d'une manière en quelque sorte impénétrable, et que le corps, semblable à un voile, nous dérobe la connoissance de tout ce qui n'est pas lui, nous sommes obligés, pour nous communiquer mutuellement nos idées, de les faire passer par un milieu *matériel* ou *corporel,* en quelque

sorte (1), et voilà pourquoi il est nécessaire que tous les signes, marques, imitations et symboles soient sensibles, et comme tels, adressés aux sens (2). Or nous savons que les sens n'excèdent jamais leurs limites naturelles : l'œil n'aperçoit pas les sons, l'oreille

---

(1) « Nos ames, dépouillées de leurs corps, pourroient » se communiquer mutuellement les idées qu'elles ont » des choses (*) ; mais, revêtues de ces mêmes corps » comme d'un nuage, elles sont obligées d'avoir recours » aux mots dont elles ont fait les signes de leurs idées ». (Ammon. *in Prædicam.* p. 18, A.)

(2) *Quicquid scindi possit in differentias satis numerosas ad notionum varietatem explicandam, modò differentiæ illæ sensui perceptibiles sint, fieri potest vehiculum cogitationum de homine in hominem.* « Tout ce qui est susceptible d'admettre un assez grand nombre de différences » pour suffire au développement de nos idées diverses, » pourvu toutefois que ces différences soient perceptibles » à nos sens, peut servir de moyen aux hommes pour se » communiquer réciproquement leurs pensées ». (Bacon, *de Augm. scient.* VI, 1.)

(*) Ce passage d'Ammonius est bien peu philosophique, et je ne vois qu'une révélation particulière qui eût pu autoriser une aussi étrange assertion ; mais comme Ammonius n'étoit ni prophète ni saint, il ne lui est pas permis d'être absurde, de faire des articles de foi, et de fonder ses assertions sur autre chose que sur les faits ou le raisonnement. *(Note du Traducteur.)*

ne voit ni les figures ni les couleurs. Si donc nous voulions converser par imitations, et non par symboles, nous serions forcés d'exprimer, par des figures et des couleurs, les objets dont les figures et les couleurs sont les caractères propres et distinctifs; il en seroit de même si ces caractères étoient des sons: on en peut dire autant des autres sens; l'imitation devant varier comme les objets imités. On voit par là quelles difficultés naîtroient de ce système d'imitation.

Aussi, en comparant le langage symbolique à cette espèce d'imitation, si l'on considère la simplicité de l'un et l'excessive complication de l'autre; si l'on considère la facilité et la promptitude avec lesquelles les mots se forment, sans trouble, sans fatigue, avec une rapidité presque égale au progrès de la pensée (1); si l'on oppose à ces avantages la difficulté et la lenteur des imitations, et si l'on songe qu'il y a des objets qui ne sont absolument pas susceptibles d'être imités,

(1) Ἔπεα πτερόεντα. — *Voy.* ci-dessus, *p. 317*.

mais que tous peuvent être représentés par des symboles ou signes de convention, l'on aura une solution complète, une réponse décisive à la question que nous venons de proposer, pourquoi les hommes, dans le commerce ordinaire de la vie, ont-ils rejeté les imitations, et préféré les symboles ou signes de convention?

Ce qui vient d'être dit peut encore nous faire comprendre pourquoi il n'y a jamais eu; et même pourquoi on ne peut pas créer un langage susceptible d'exprimer les propriétés et les essences réelles des choses, comme un miroir représente leurs figures et leurs couleurs : car si le langage n'est en lui-même qu'un système de sons accompagnés de certains mouvements ; s'il y a des êtres dont ni le son, ni le mouvement ne soient des attributs; si dans les êtres dont ils sont les attributs, ils ne sont nullement essenciels (comme le murmure et l'agitation d'un arbre, pendant la tempête), il n'y a dès-lors aucun moyen possible d'exprimer ou d'imiter la moins considérable des propriétés essencielles des êtres

de cette nature, puisqu'il n'existe rien de commun entre eux et les moyens d'imitation dont nous pouvons disposer.

A la vérité, les mots primitifs une fois établis, il étoit aisé de suivre la connexion et la subordination données par la nature, et de faire une déduction exacte des *dérivés* et des *composés*. Ainsi les sons *terre* et *air* étant une fois assignés à ces deux éléments, il étoit plus naturel d'appeler *terrestres* les êtres qui participoient du premier, et *aériens* ceux qui participoient du second, que de changer les termes, et de les appliquer dans un sens opposé. Mais il seroit, je crois, difficile d'assigner les raisons pour lesquelles les primitifs eux-mêmes ne pourroient pas être changés, dans les exemples que nous venons de citer, et dans une infinité d'autres. On peut voir aussi, dans tout ce qui précède, la raison pour laquelle tout langage est fondé sur des conventions, et non pas dans la nature; car c'est le cas de tous les symboles ou signes, dont les mots ne sont qu'une espèce.

La question qui nous reste à résoudre, est

celle-ci : si les mots sont des signes, de quoi sont-ils signes? Dira-t-on qu'ils le sont des choses? mais la question revient ; de quelles choses ? Si l'on répond, — des différents objets qui frappent nos sens, des divers êtres qui existent autour de nous, peut-être élèvera-t-on encore quelques doutes sur l'exactitude de cette réponse. En premier lieu, chaque mot sera, de fait, un nom propre. Or, si tous les mots sont des noms propres, comment se fait-il que les lexicographes, qui se sont principalement occupés d'expliquer les mots, ou omettent entièrement les noms propres, ou du moins ne travaillent pas à en éclaircir la signification d'après les règles de leur art, mais d'après les monuments historiques?

De plus, si tous les mots sont des noms propres, il n'y a point, à parler rigoureusement, de mot qui puisse appartenir à plus d'un individu. Mais, s'il est ainsi, le nombre des individus étant infini, il faudra, pour former une langue parfaite, que le nombre des mots le soit aussi; et dans cette hypothèse, il surpassera la capacité des hommes les plus

habiles, qui seront réduits à faire sur le langage des travaux aussi vains, que ceux que font sur leurs caractères innombrables les lettrés de la Chine, s'il en faut croire le rapport des missionnaires.

Si tous les mots ne sont que des noms propres, ou, ce qui est la même chose, que des symboles d'individus, il s'ensuivra, puisque le nombre des individus est infini et qu'ils n'ont qu'une existence passagère, que le langage des hommes qui vivoient il y a des siècles sera aujourd'hui aussi inconnu que les voix mêmes de ceux qui parloient. Il y a plus; le langage de chaque province, de chaque ville, de chaque hameau, sera nécessairement par-tout différent, changera par-tout à chaque instant, puisque telle est la nature des individus à laquelle il est assujetti.

Enfin, si tous les mots sont des noms propres, c'est-à-dire s'ils sont les symboles des individus, il s'ensuivra qu'il n'y a point dans le langage de proposition générale, parce que, dans cette hypothèse, tous les termes sont particuliers; qu'il n'y a point de proposition

affirmative, parce qu'il n'existe point dans la nature d'individu qui soit autre que lui-même. Il n'y aura donc de propositions possibles, que des négations particulières. Ainsi le langage est incapable de servir à la communication des vérités générales affirmatives, des démonstrations ; des sciences, qui ne sont que le résultat d'un ensemble de démonstrations ; des arts enfin, qui ne sont que des applications pratiques des théorèmes des sciences. Dans ce cas, ni la spéculation, ni la pratique ne tireront du langage un grand avantage (1). Mais en voilà assez sur cette hypothèse ; examinons en maintenant une autre.

Si les mots ne sont pas les symboles des objets extérieurs individuels, il suit, en conséquence, qu'ils sont nécessairement les signes

---

(1) Tout l'ouvrage d'Euclide, dont les éléments peuvent être regardés comme la base de la science mathématique, est fondé sur des termes généraux, sur des propositions générales, dont la plupart sont affirmatives. Tant est vrai l'adage renfermé dans ces deux vers latins, quelque barbare qu'en soit le style :

Syllogizari non est ex Particulari,
Neve Negativis, rectè concludere si vis.

de nos idées ; car il est évident que s'ils ne représentent pas des choses hors de nous, ils ne peuvent représenter que quelque chose au dedans de nous.

Ici la question revient : s'ils sont les symboles des idées, il faut savoir de quelles idées. — Des idées sensibles ? — D'accord ; mais voyons ce qui résulte de là : les mêmes conséquences, dans le fait, qui résultoient de la supposition qu'ils étoient les signes des objets extérieurs individuels, et cela, par la raison évidente et simple que les diverses idées occasionnées par les individus, sont nécessairement infinies et sujettes au changement, comme ces individus mêmes.

Puisque les mots ne sont les signes, ni des objets extérieurs individuels, ni des idées particulières, il n'est pas de leur essence de représenter autre chose que les idées générales, car il ne reste plus que celles-là. Mais qu'entendons-nous par des idées générales ? — Celles qui sont communes à plusieurs individus ; non-seulement à des individus actuellement existants, mais à ceux qui ont

existé dans les siècles passés, et qui existeront dans les siècles à venir. Telles sont, par exemple, les idées qui appartiennent à ces mots, *homme, lion, cèdre.* Mais que suit-il de là? Il en résulte que si les mots représentent ainsi des idées générales, les lexicographes auront à travailler, sans s'occuper des noms propres. Il suit de là qu'un mot peut être, non-seulement par homonymie, mais véritablement et essenciellement, commun à plusieurs individus passés, présents et futurs; en sorte que, bien qu'ils soient en nombre infini, et qu'ils n'ayent qu'une existence passagère et fugitive, le langage n'en repose pas moins sur une base positive et solide; et dans ce cas il peut être l'objet de l'étude des hommes même de l'intelligence la plus ordinaire, sans qu'ils courent risque de tomber dans le système absurde reproché aux Chinois.

Il suit encore de là que le langage de ceux qui vivoient dans les siècles passés, tant qu'il est affecté à l'expression des mêmes idées générales, est aussi intelligible aujourd'hui qu'il l'étoit alors. On en peut dire autant du

même langage appliqué à des peuples et même à des pays éloignés les uns des autres, dans l'infinie variété des objets qui changent et se renouvellent sans cesse.

Il suit encore, et ce résultat est important, que le langage est propre à exprimer des vérités générales, et par conséquent les démonstrations des sciences et des arts, et les idées de toute espèce.

Or, s'il est vrai que l'on ne pourroit rien affirmer de semblable sur le langage si les mots n'étoient pas signes d'idées générales, et s'il est vrai encore que l'on peut affirmer toutes ces choses du langage, il faudra nécessairement en conclure que les mots sont les signes d'idées générales.

Et peut-être ici nous fera-t-on une objection. On peut insister, et dire : Si les mots sont les symboles d'idées générales, le langage est assez propre à remplir l'intention des philosophes qui raisonnent sur des idées abstraites et générales ; mais à quoi servira-t-il dans les affaires communes de la vie? nous savons que la vie est composée d'une infinité de détails individuels

et particuliers, qu'on ne peut exprimer qu'avec le langage, aussi-bien que les théorèmes les plus abstraits ; le vulgaire même, en effet, n'en a pas besoin pour autre chose. Comment donc ce but essenciel sera-t-il rempli, si le langage ne peut exprimer que des idées générales ?

On peut répondre à cela, que sans doute les arts ne sont pas étrangers aux affaires ordinaires de la vie, et que cependant les termes généraux sont si loin d'être ici un inconvénient, que sans eux il seroit impossible d'en exposer raisonnablement les procédés. Comment, par exemple, le cultivateur pourra-t-il déterminer avec certitude le prix que des moissonneurs doivent retirer de leur travail, s'il n'a point appris, au moyen des termes généraux, les propositions générales qui ont rapport à la théorie et à la pratique des mesures ?

Mais je suppose que cette réponse ne satisfasse pas un contradicteur obstiné, qu'il insiste et dise : En admettant la vérité de ce qui vient d'être dit, il y auroit encore une foule d'occasions où, avec des termes généraux,

il seroit impossible d'exprimer nombre de petits détails particuliers. — Que répondre à une pareille objection ? qu'elle est très-juste ; qu'il est indispensable pour la perfection et le complément du langage qu'il soit propre à l'expression des idées particulières aussi-bien que des générales. Nous ajouterons cependant, que les termes généraux en sont la partie essencielle et la plus importante, puisque c'est de là que dérivent cette universalité collective, et cette juste proportion de précision et d'étendue, sans lesquelles il ne seroit pas possible d'apprendre ou de concevoir une langue, ni de l'appliquer aux différents objets du raisonnement et des sciences ; que les termes particuliers ont aussi leur utilité et leur but, et que c'est aussi pour cette raison qu'on s'est occupé des moyens d'y suppléer.

Un des moyens dont on s'est servi pour cela, est l'invention des *noms propres :* c'est le moins ingénieux, parce que les noms propres étant, dans les divers lieux, susceptibles d'une application arbitraire, ils peuvent être ignorés de ceux même qui savent le mieux la langue ;

aussi, à peine peut-on les considérer comme en faisant proprement partie. L'autre moyen, dans lequel il y a plus d'art, est celui des *définitifs* ou articles, soit que l'on considère ceux qui sont appelés *pronoms*, ou ceux à qui la dénomination d'*articles* convient plus rigoureusement; et ici nous ne saurions trop admirer l'excellence de l'art de la parole, qui, sans se perdre dans l'infinie variété des êtres, recherche les moyens d'exprimer une infinité de choses; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'au moyen d'un petit nombre de définitifs, convenablement appliqués à des termes généraux, on fait servir ces derniers, dont le nombre est borné, à l'expression précise d'une multitude infinie d'objets particuliers.

Éclaircissons ce qui vient d'être dit par un exemple exprès; supposons que le terme général soit *homme*. J'ai occasion d'employer ce terme pour désigner un individu : supposons que je veuille désigner cet individu comme inconnu, je dis *un* homme; s'il est connu, je dis *l'*homme; — indéfiniment, *certain* homme; d'une manière définie, *un certain* homme;

— présent et près de moi, *celui-ci;* présent et éloigné, *celui-là;* — par comparaison avec quelque autre, *un tel* homme; — un nombre indéterminé, *plusieurs* hommes; un nombre déterminé, *mille* hommes; — les individus d'une multitude pris distributivement, mais avec une idée de généralité, *chaque* homme; les mêmes individus considérés distributivement, mais distingués les uns des autres, *chacun* des hommes; — pris par ordre, *premier* homme, *second, &c.;* la multitude des individus pris collectivement, *tous* les hommes; — la négation d'existence, *point* d'homme, *aucun* homme. Mais nous avons déjà parlé de cela en traitant des définitifs.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit, que « les mots sont les *signes des idées générales et particulières ;* mais premièrement, essenciellement et immédiatement, des idées générales : ce n'est que d'une manière secondaire, accidentelle et médiate, qu'ils expriment les idées particulières ».

On pourroit demander pourquoi le langage a cette double faculté. Ne pourrions-nous pas,

pas, à notre tour, demander s'il n'y a pas une sorte de commerce réciproque, de correspondance, entre nos idées? ne faut-il pas, par conséquent, que le langage ait la propriété d'exprimer la totalité de notre perception? Or pouvons-nous appeler entière et complète toute perception qui embrasse l'intelligence sans la sensation, ou la sensation sans l'intelligence? Si nous ne le pouvons pas, comment le langage pourroit-il servir à l'expression complète de notre perception, s'il n'avoit pas des mots pour exprimer les objets propres à chacune de ces deux facultés?

Dans le chapitre précédent, nous n'avons considéré dans le langage que ce qui en est la *matière*, c'est-à-dire, la voix ou les sons; dans celui-ci, nous l'avons considéré relativement à sa *forme*, c'est-à-dire sous le rapport des moyens qui servent à l'expression de nos différentes idées. On peut donc, en dernière analyse, définir le langage, « un *système de sons articulés, signes ou symboles de nos idées,* mais principalement de celles qui sont générales ou universelles ».

CHAPITRE IV.

Des Idées générales ou universelles.

Nous avons si souvent parlé, dans le chapitre précédent, des idées générales ou universelles, qu'il ne sera peut-être pas déplacé de rechercher par quels moyens nous parvenons à les acquérir, et ce qu'elles sont en elles-mêmes, puisque la plupart des hommes y attachent si peu d'importance qu'ils ne les considèrent communément, pour ainsi dire, que comme des ombres vaines. Des philosophes de nos jours même, ont presque adopté ce sentiment, et cela par des causes qui semblent très-peu différer de celles qui influent sur le vulgaire.

Le vulgaire, esclave dès sa plus tendre enfance de ses sens grossiers, et n'imaginant pas même qu'une chose qui ne peut ni satisfaire sa sensualité, ni lui procurer de l'or, puisse être digne de ses soins, ne suppose pas qu'il y ait rien de *réel* que ce qui peut être *goûté* ou *touché*. Le philosophe est, à

cet égard, à-peu-près de la même opinion; il ne voit dans la philosophie que des expériences amusantes, et il suppose qu'il n'y a de susceptible de démonstration que ce qui peut frapper ses yeux. Ainsi, au lieu de s'élever des sens à l'intelligence, ce qui est le progrès naturel de toute véritable instruction, il se trouble et se confond, au contraire, au milieu des erreurs des sens, où il erre au hasard, sans but et sans objet; et il se perd dans un labyrinthe inextricable de faits isolés. Voilà pourquoi les parties sublimes de la science, les études qui ont pour objet l'*ame*, l'*entendement* et le *principe pensant*, sont en quelque sorte négligées, et, comme si l'alambic, ou la machine pneumatique, étoit le critérium de toute vérité, tout ce qui n'est pas susceptible d'être démontré par des expériences, n'est guère regardé que comme une pure hypothèse.

Cependant, au milieu de la faveur qu'ont acquise de pareilles opinions, il est bon de remarquer qu'il reste encore deux sciences généralement cultivées et estimées, dont la

certitude est ce qu'on peut le moins contester, et qui ne dépendent pas le moins du monde de l'expérience ; je veux parler de l'*arithmétique* et de la *géométrie* (1) : mais je reviens aux idées générales.

---

(1) Les nombreux et importants théorèmes que ces deux sciences présentent à chaque instant, si utiles dans les applications qu'on en fait aux arts, si admirables par eux-mêmes, tiennent à des principes dont l'évidence est la plus propre à frapper l'imagination, et qui ont si peu besoin de la pompe et de l'appareil des expériences, qu'il suffit du simple bon-sens pour les comprendre. Je ne voudrois pas qu'on me supposât, dans tout ce que j'ai à dire ici ou que je puis avoir dit ailleurs, l'intention de décrier les expériences. J'en reconnois volontiers l'utilité et les avantages, dans un grand nombre de spécifiques et de recettes curieuses dont les arts nécessaires à la vie se sont enrichis ; je suis même convaincu que, dans chaque espèce d'art, toute pratique qui mérite une sorte de confiance, ne peut être que le résultat d'un grand nombre d'expériences répétées avec soin. Mais je crois en même temps, que tout homme qui ne se conduit que d'après des expériences seulement, quand il réussiroit presque toujours, n'est qu'un empirique et un charlatan, non-seulement en médecine, mais dans quelque genre que ce soit. Pour être véritablement artiste, il ne suffit pas de pouvoir dire ce qui se fait, mais pourquoi cela se fait ainsi ; car l'art se compose

§. 1. Les premières perceptions de l'homme sont celles des *sens*, puisqu'elles commencent dès sa plus tendre enfance. Ces perceptions, si elles ne sont pas infinies, sont du moins indéfinies, et plus fugitives et passagères que les objets mêmes qui les produisent ; non-seulement parce qu'elles dépendent de l'existence de ces objets, mais parce qu'elles ne peuvent subsister sans leur présence immédiate : c'est pourquoi il ne peut y avoir de sensation du passé ou du futur ; et l'ame, sans autre faculté que les sens, n'auroit pas la moindre idée du temps.

---

de l'expérience et de la science : l'expérience fournit les matériaux; la science leur donne une forme, et les met en ordre.

Mais quoique l'expérience soit absolument nécessaire à l'application des théories, elle n'a rien de commun avec la science pure et spéculative, comme nous l'avons insinué : car qui s'aviseroit de vouloir prouver la logique, la géométrie ou l'arithmétique par des expériences ! Avouons même que c'est par l'application de ces sciences aux faits que fournit l'expérience, qu'on a su rendre ces mêmes faits utiles, et qu'ils sont devenus l'objet des considérations de la philosophie, sans laquelle ils n'auroient été que des amusements puériles.

Mais heureusement la nature ne nous abandonne pas ici : nous avons, en premier lieu, l'*imagination,* faculté qui, pour n'avoir d'effet que conséquemment aux impressions des sens, ne leur en est pas moins supérieure, et par sa noblesse, et par l'utilité qu'elle nous apporte. C'est elle qui retient les formes fugitives des objets, lorsque ces objets mêmes cessent d'être présents ; c'est elle enfin qui retient les sensations de toute espèce à-la-fois.

Il est aisé de se convaincre que cette faculté, quoique ayant avec les sens un rapport intime, en est pourtant entièrement différente. Nous nous représentons dans notre imagination des êtres qui ne sont plus, qui sont éteints : or de pareils êtres ne peuvent pas devenir l'objet de la sensation. Nous avons la libre et facile disposition des objets de notre imagination, et nous pouvons les appeler à nous quand et comme il nous plaît : mais nos sensations sont un effet nécessaire de la présence des objets, et nous ne pouvons en éviter l'impression qu'en écartant ces objets, ou nous en éloignant

nous-mêmes (1). La cire ne seroit pas propre à conserver l'empreinte d'un cachet, si elle n'avoit pas la faculté de retenir aussi-bien

(1) Il ne suffit pas d'avoir distingué la sensation de l'imagination : il y a deux autres facultés de l'ame, qui par l'étroite connexion qui les unit, méritent qu'on les distingue de cette dernière ; ce sont la mémoire, et la faculté de rappeler les idées.

Quand nous considérons quelque sensation isolée, au-dedans de nous, sans penser à la cause qui l'a produite, ou sans la rapporter à quelque objet sensible, c'est ce qu'on appelle imagination.

Une sensation dont on s'occupe en la rapportant aux objets sensibles dont l'impression la fit naître autrefois, tient à la mémoire.

Enfin, la route qui conduit à la mémoire à travers une série d'idées liées entre elles d'une manière quelconque, soit fortuitement, soit par un acte de notre volonté, tient à cette faculté du rappel des idées : j'ai dit fortuitement, parce que cette liaison fortuite est souvent suffisante.

L'imagination peut, à quelques égards, nous représenter les choses futures, et c'est par son moyen que la crainte et l'espérance offrent à notre esprit les perspectives funestes ou riantes de l'avenir, qui le charment ou l'attristent : mais la mémoire est strictement bornée aux idées du passé.

Ceux qui veulent approfondir ce sujet, peuvent consulter Aristote, *de Animâ*, l. III, c. 3, 4, et son Traité *de Memor. et Reminisc.*

que celle de recevoir cette empreinte. La même chose a lieu pour l'ame relativement aux sens et à l'imagination : les sens sont sa faculté de recevoir, et l'imagination sa faculté de retenir. Si elle n'avoit que des sensations sans imagination, elle ne seroit pas comme la cire, mais comme l'eau, où les impressions s'effacent et se détruisent presque au même instant qu'elles sont faites. Considérant donc ces deux facultés prises ensemble, on pourroit appeler la sensation une imagination passagère, et l'imagination, au contraire, une sensation permanente (1).

Or comme nous tenterions vainement de marcher sur une rivière avant que la gelée en eût arrêté le cours et consolidé la surface, ainsi l'ame voudroit en vain user de ses facultés les plus nobles, c'est-à-dire la raison et l'intelligence, avant que l'imagination eût fixé la mobilité de ses sensations, et posé ainsi la base propre à asseoir les opérations de l'*entendement*. C'est ainsi que, dans l'admirable

(1) *Vid.* Alex. Aphrod. *de Animâ*, p. 135, B. *edit. Ald.*

économie de l'univers, il y a des êtres subordonnés nécessaires à l'existence de ceux qui leur sont supérieurs. S'il n'y avoit point d'objets extérieurs, les sens n'auroient pas d'action ; s'il n'y avoit pas de sensations, l'imagination seroit sans exercice : enfin, sans imagination, il n'y auroit ni raison ni intelligence, du moins telles qu'on les trouve dans l'homme, où elles ont leurs degrés alternatifs d'intensité et de diminution, et où elles ne sont d'abord à-peu-près que la capacité pure et simple, ou la faculté (1).

C'est donc sur les sensations fixées par l'imagination, que l'esprit humain agit, par une faculté aussi spontanée, aussi familière à sa nature, que celle de voir les couleurs l'est à l'œil ; il distingue à-la-fois un tout et les

(1) Je supprime ici une note de deux pages environ sur la nature de Dieu, et autres idées si peu accessibles à la raison humaine, qu'on ne manque jamais de se perdre dans le vague, quand on entreprend de traiter de pareils sujets. Je renvoie donc les amateurs de ces rêveries mystiques à l'ouvrage anglois (p. 360 — 362), et aux ouvrages qu'il cite : Aristote, *Ethic. Nicom.* VII, 14 ; — Platon, *in Theæt.* &c. *(Note du Traducteur.)*

parties qui le composent, et, dans des objets différents et dissemblables, ce qu'il y a de semblable et d'identique (1). Par-là il parvient à voir une espèce d'objets supérieurs, un nouvel ordre de perceptions plus étendues que celles des sens, une classe de perceptions dont chacune peut se trouver toute entière dans les individus isolés d'une multitude infinie et passagère, sans altérer en rien l'unité et la permanence de sa propre nature ; et c'est ainsi que nous voyons le progrès par lequel nous arrivons aux idées générales, car les perceptions dont nous venons de parler ne sont pas autre chose. Nous y voyons aussi les objets de la science ou de la connoissance réelle, qui ne peut jamais être que ce qui est général, défini et fixe (2). Enfin, les individus mêmes, quoique nous ne puissions connoître leur essence, deviennent les objets de notre connoissance autant que leur nature peut le permettre ; car nous ne pouvons dire qu'un individu quelconque nous est connu, que

(1) *Voy.* la note I à la fin du livre.

(2) *Voy.* la note II *ibid.*

lorsque affirmant que c'est un homme, un animal, ou tel autre être, nous le rapportons à quelque idée générale ou étendue.

Or ce sont ces idées permanentes et étendues, perceptions propres de l'entendement pur, dont les mots de toutes les langues, quoique différents, sont les symboles : c'est pourquoi les perceptions renferment, et les mots qui en sont les symboles expriment, non-seulement tel ou tel assemblage d'individus en particulier, mais indifféremment tous les objets qui peuvent s'offrir à nous. Si donc les habitants de Salisbury étoient transportés à Yorck, quoiqu'ils fussent, de toutes parts, frappés d'objets nouveaux, ils n'auroient pourtant pas plus besoin d'un nouveau langage pour exprimer ce qu'ils éprouveroient, que d'un nouvel esprit pour comprendre ce qu'ils verroient : véritablement ils ne sauroient pas les noms propres des lieux ; mais nous avons déjà dit que ces noms font à peine partie du langage, et que les savants et les ignorants sont également obligés de les apprendre lorsqu'ils changent d'habitation.

Nous pouvons concevoir, d'après ces principes, pourquoi l'on peut aujourd'hui entendre les langues que nous appelons *mortes*, et pourquoi le langage de l'Angleterre moderne est propre à décrire l'ancienne Rome, comme celui de l'ancienne Rome est propre à décrire l'Angleterre moderne (1). Mais nous avons déjà présenté cette observation dans le cours de notre ouvrage.

§. 2. Nous avons observé jusqu'ici les progrès de l'entendement dans l'acquisition des idées générales; commençons une nouvelle recherche sur d'autres principes, et tâchons de découvrir, si nous sommes assez heureux

---

(1) La ressemblance ou même l'identité des langues, dans les différents lieux et dans les différents siècles, est en raison de l'identité de la nature humaine, et de celle des grandes divisions que nous y reconnoissons, la *substance* et l'*accident*. Autant un pays diffère d'un autre par le nombre des espèces différentes de substances qu'il produit, et plus encore par la nature de ses institutions positives, comme les religions, les constitutions politiques, &c. autant il en diffère par le langage : à ces causes de diversité, on peut ajouter celles tirées du caractère et du génie propres à chaque nation. Nous en parlerons dans le chapitre suivant.

pour y parvenir, quelle est l'origine de ces sortes d'idées. Si nous réussissons, nous pourrons peut-être connoître quelle espèce d'êtres elles sont, car c'est encore une question qui présente quelque obscurité.

Supposons qu'un homme voie pour la première fois un ouvrage de l'art, comme une horloge, par exemple, et qu'après l'avoir suffisamment considérée, il s'éloigne, ne retiendra-t-il pas, en l'absence même de l'objet, une idée de ce qu'il a vu ? Et qu'est-ce qu'une idée ainsi retenue ? c'est une *forme interne* correspondante à la forme de l'objet, avec cette différence que la forme interne n'a absolument rien de matériel, au lieu que la forme externe est unie avec la matière, n'étant vue qu'avec le métal, le bois et autres choses semblables. Or, supposons que ce spectateur voie plusieurs machines du même genre, et qu'il ne se borne pas seulement à les voir, mais qu'il en considère séparément chaque partie, de manière à comprendre comment elles concourent à une fin, on pourroit dire qu'il possède une sorte de

forme intellectuelle par laquelle il connoîtroit et il comprendroit non-seulement le mécanisme des ouvrages qu'il auroit déjà vus, mais même celui de toute autre espèce d'ouvrages du même genre qu'il pourroit voir dans la suite. Si l'on demande laquelle de ces deux formes est la première, celle qui est externe et sensible, ou celle qui est interne et intellectuelle, la réponse ne peut pas être douteuse, c'est la forme sensible. Nous voyons donc qu'il y a des formes intellectuelles qui sont la suite de l'impression des objets sensibles. Mais je vais plus loin.

Si l'on convient que ces machines ne sont pas l'ouvrage du hasard, mais d'un artiste, il faut qu'elles ayent été exécutées par un homme qui savoit comment elles doivent être composées. Or qu'est-ce qu'exécuter une machine dont on connoît le mécanisme et la composition ? c'est avoir une idée de ce qui est à faire, posséder une forme interne correspondante à la forme externe dont elle est, en quelque sorte, le modèle ou archétype. Voici donc une forme intellectuelle antérieure

à la forme sensible, véritablement supérieure à celle-ci, ne pouvant pas plus en être une conséquence que la cause ne l'est de l'effet.

Nous pouvons donc, en y faisant attention, apercevoir dans les ouvrages de l'*art* trois ordres de formes : le premier, intellectuel et antérieur à leur exécution; le second, sensible et toujours lié à l'ouvrage exécuté qui se trouve sous les yeux; un troisième enfin, intellectuel et subséquent à la vue ou à l'examen de l'ouvrage. C'est d'après le premier de ces ordres qu'on peut dire que l'ouvrier travaille; c'est par le second que l'ouvrage existe et qu'il est ce qu'il est; c'est en vertu du troisième que l'ouvrage est reconnu, comme les objets qui ont été simplement exposés à la contemplation. Pour donner à ces formes des noms plus aisés à concevoir, on peut appeler la première celle de l'ouvrier, la seconde celle de l'ouvrage, et la troisième celle du spectateur.

Passons maintenant aux ouvrages de la *nature*. Imaginons que nous sommes transportés dans la campagne, où divers objets frappent nos regards; par exemple, « une plaine spacieuse

et fertile, au milieu de laquelle coule une rivière; sur les bords de cette rivière on voit des hommes qui se promènent, des troupeaux qui paissent; le paysage est terminé par des montagnes éloignées, dont quelques-unes présentent aux yeux des rochers escarpés et stériles, tandis que les autres sont couvertes de forêts ». Nous avons évidemment ici une grande richesse de formes naturelles; y a-t-il même un homme qui pût s'éloigner d'un si beau point de vue sans en conserver quelques traces dans sa mémoire? Or qu'est-ce que conserver des traces de ce que l'on a vu? c'est avoir certaines formes internes correspondantes aux formes externes de la nature, et leur ressemblant en tout, excepté qu'elles n'ont rien de matériel; et c'est ainsi que l'ame, au moyen de sa double faculté de recevoir et de retenir, s'enrichit des formes de la nature, comme auparavant elle s'enrichissoit de celles de l'art. Nous demandera-t-on lesquelles de ces formes naturelles sont antérieures, ou celles qui par les objets extérieurs ont frappé le sens de la vue, ou celles

celles que l'ame conserve par sa faculté de retenir ? Il est évident que les premières ont précédé celles-ci. Dans la nature donc, aussi-bien que dans les ouvrages de l'art, il y a des formes intellectuelles qui ne viennent qu'à la suite des impressions faites par les objets sensibles. Nous voyons par-là la vérité de ce fameux axiome de l'école, *nihil est in intellectu quod non priùs fuit in sensu*, « il n'y a rien » dans l'intelligence qui n'ait été auparavant » dans la sensation » ; vérité si incontestable qu'elle embrasse jusqu'aux idées de la pure contemplation.

Mais allons un peu plus loin. Les productions de la nature sont-elles l'ouvrage du hasard, ou l'effet d'une combinaison ? Admettons, pour abréger, cette dernière hypothèse : en effet, les ouvrages de l'art sont loin d'offrir une aussi admirable perfection, et pourtant nous ne pourrions pas les attribuer au hasard. Que s'ensuit-il de là ? Il faut nécessairement admettre un esprit ou une cause intelligente ; car un dessein suppose l'existence d'une pareille cause. Mais qu'entendons-nous par

ces mots, *esprit, cause intelligente!* nous entendons un être qui, au moment d'agir, sait ce qu'il va faire, un être rempli de toutes les idées des ouvrages qu'il veut produire, et qui les exécute conformément à ces mêmes idées. L'existence de ces espèces de modèles, types, formes ou idées, comme on voudra les appeler, n'a pas besoin d'être démontrée; elle est une conséquence nécessaire de ce qu'on admet une cause première, spirituelle, intelligente: car, ôtez ces idées, que deviendra cette cause intelligente? je ne vois dans le hasard qu'une intelligence sans idées; ou plutôt une intelligence sans idées me paroît aussi aveugle que le hasard.

La nature de ces idées n'est pas difficile à expliquer, si une fois nous admettons la possibilité de leur existence. Il est évident qu'elles sont d'une magnificence admirable, d'une variété infinie, et parfaitement ordonnées; c'est du moins ce que nous pouvons conclure de la beauté, de la variété, et de l'ordre qui règne entre les substances naturelles, qui n'en sont que les copies ou les

tableaux. Il est évident qu'elles sont *spirituelles*, puisqu'elles sont de l'essence de l'esprit, et que par cette raison elles ne sont les objets d'aucun des sens, ni conséquemment circonscrites par le temps ou par l'espace.

Nous avons donc, dans ce système, une multitude de formes intellectuelles qui sont véritablement antérieures à toutes les formes sensibles : nous voyons aussi que la nature ne s'éloigne pas ici de la triple division que nous avons établie, et qu'elle a, comme l'art, ses formes antérieures, concomitantes et subséquentes.

Nous pouvons avec raison appeler *antérieures* celles qui par leur essence ont précédé toutes les autres choses. Tout l'univers visible ne présente qu'une infinité de tableaux passagers de ces modèles immuables ; c'est même ainsi qu'il s'avance à une sorte d'immortalité, qu'il demeure *spécialement un* dans la succession des siècles et des révolutions partielles qu'il éprouve à tous les moments de sa durée (1).

---

(1) *Voy.* la note III à la fin du livre.

Ne sommes-nous donc pas autorisés à croire ces philosophes spéculatifs qui nous disent, « c'est dans ces formes permanentes et intellectuelles que la divinité voit, tout-à-la-fois, sans détourner ses regards, tous les êtres possibles, présents, passés et futurs; cette vue immense et ineffable n'est que celle de sa propre essence, où tous les êtres sont enveloppés dans leurs principes et dans leurs modèles, comme étant essenciels à la plénitude de son intelligence universelle »? Si cela est ainsi, il faut maintenant que nous changions les termes de l'axiome, et que nous disions, *nihil est in sensu, quod non priùs fuit in intellectu*, « il n'y a rien dans la sensation qui n'ait été » auparavant dans l'intelligence » : car, quoique le contraire puisse être vrai respectivement aux connoissances purement humaines, il ne peut jamais l'être à l'égard de la *connoissance*, absolument parlant, à moins que nous n'accordions la priorité aux atomes, à la matière brute, en supposant que l'ame, ainsi que tous les autres êtres, est formée d'un heureux concours de ces atomes.

§. 3. Nous sommes loin d'avoir ici le dessein d'insinuer que l'athéisme est l'hypothèse de nos métaphysiciens modernes. Dans leurs divers systèmes cependant, ils admettent sans scrupule la préexistence de la matière sur l'esprit. En effet, à considérer les choses dans l'ordre qu'ils leur attribuent, d'abord on a ce corps immense, le monde sensible; ensuite ses attributs qui produisent les idées sensibles: celles-ci, dégagées de ce qu'elles ont de matériel, par une sorte de *taille* et d'*émondage*, fournissent les idées intellectuelles, spécifiques ou générales. Ainsi ils admettroient que l'ame est créée en même temps que le corps; et même jusqu'à ce que celui-ci lui donne des idées et réveille ses facultés endormies, elle ne pourroit avoir tout au plus qu'une sorte de capacité morte: pour des idées *innées*, elle ne peut nullement en avoir.

On nous parle, d'autres fois, de particules de matière si excessivement petites, que leur petitesse même les rend susceptibles de sensation et de connoissance, comme si elles s'étoient resserrées dans l'entendement, à cause de leur

extrême subtilité qui les rend trop délicates pour être encore des corps. C'est à cette notion que nous devons plusieurs inventions curieuses, comme l'*air subtil*, les *esprits animaux*, le *fluide nerveux*, les *vibrations*, et autres semblables. La philosophie moderne, en renonçant aux qualités occultes, a trouvé commode de se pourvoir de ces expressions pour y suppléer.

Mais tout système de l'entendement où la divinité n'est pas oubliée, soumet l'existence des substances corporelles à la première cause spirituelle. C'est là qu'il regarde pour découvrir l'origine des idées intellectuelles, même de celles dont l'homme est susceptible : car, bien que les objets sensibles puissent être le moyen destiné à réveiller les facultés inactives de l'entendement humain, ces facultés elles-mêmes ne sont pourtant pas plus dans les sens, que l'explosion d'un canon n'est dans l'étincelle qui y met le feu.

Enfin, toutes les ames qui existent sont semblables et de la même nature, et il en est de même de leurs idées ou formes intellectuelles. Si cela étoit autrement, il n'y auroit pas de

communication possible entre les hommes, et, ce qui est plus important, entre Dieu et les hommes.

En effet, qu'est-ce que la conversation entre un homme et un autre? c'est un commerce mutuel et réciproque de discours et d'attention. Pour celui qui parle, c'est enseigner, et pour celui qui écoute, c'est apprendre : pour celui qui parle, c'est descendre des idées aux mots; pour celui qui écoute, c'est s'élever des mots aux idées. Si celui qui écoute ne reçoit aucune idée, on dit alors qu'il ne comprend pas; s'il reçoit des idées différentes de celles que le discours présente, ou hétérogènes, on dit qu'il comprend mal. Que faut-il donc, pour qu'on puisse dire qu'il comprend? il faut qu'il puisse s'élever à certaines idées, déjà renfermées dans son entendement, correspondantes et semblables à celles de l'homme avec lequel il s'entretient. On peut en dire autant d'un écrivain et de son lecteur, lorsqu'un homme lit, aujourd'hui ou demain, ici ou en Italie, ce qu'écrivoit Euclide en Grèce il y a deux mille ans. Or, ne seroit-il pas étonnant qu'il

y eût une identité si parfaite entre nos idées, si elles n'étoient que le résultat des sensations produites par les objets extérieurs, infinis en nombre, sujets à des changements continuels, dont l'action est sans cesse modifiée par les distances diverses des temps et des lieux, et dont aucun en particulier n'est le même qu'un autre ?

D'un autre côté, admettons-nous qu'il soit possible à Dieu de faire connoître sa volonté aux hommes, et aux hommes de faire connoître leurs besoins à Dieu ? dans l'un et l'autre cas, il faut qu'il y ait une identité d'idées ; autrement il n'y auroit pas de communication possible. D'où procèdent donc les idées communes et identiques ? celles des hommes semblent venir de la sensation : d'où viennent celles de Dieu ? Ce n'est sûrement pas aussi de la sensation ; car on auroit peine à hasarder une pareille assertion, sans attribuer aux corps cette préexistence remarquable sur l'intelligence, et sur Dieu lui-même. Supposons donc qu'elles soient originales, supposons qu'elles soient innées et essencielles à l'ame de Dieu : s'il est ainsi,

n'est-ce pas un événement bien heureux, que des idées produites par les corps, et des idées purement spirituelles, dont l'origine est absolument différente, coïncident d'une manière si parfaite et ayent une identité si admirable ?

Ne seroit-ce pas raisonner plus convenablement sur un sujet si plein d'obscurité, que de dire : ou les idées de toutes les ames sont acquises, ou elles sont innées ; si leurs idées sont acquises, il faut qu'elles les doivent à quelque chose qui elle-même n'est pas l'ame, et ainsi nous tombons insensiblement dans une sorte d'athéisme ; si leurs idées sont innées, alors toutes les ames participent à la nature divine, hypothèse de beaucoup préférable à la précédente. Si l'on se refuse à cette supposition, il faut qu'on admette une ame dont les idées soient du moins en partie innées et en partie acquises. Or, dans cette dernière hypothèse, d'où procèdent ces idées que l'on suppose acquises, probablement pour en expliquer l'origine ? est-ce de l'ame, ou du corps ? de l'ame, qui est une *substance homogène*, ou du corps, qui est une substance

hétérogène ? de l'ame, qui, dans notre hypothèse, a des idées innées ; ou du corps, dont il nous est impossible de prouver qu'il puisse avoir aucune idée ? Un examen de cette espèce, suivi avec attention et impartialité, est le moyen le plus probable de résoudre ces difficultés. C'est ainsi que nous parviendrons à nous rendre capables de décider avec plus d'assurance, si nous devons admettre la doctrine du chantre d'Épicure,

Corporeâ naturâ animum constare, animamque ;

L'ame, l'esprit, le corps, ont la même nature,
La matière a tout fait ; —

ou adopter l'opinion du poète de Mantoue, lorsqu'il nous dit dans son style enchanteur :

Igneus est ollis vigor et cœlestis origo
Seminibus. —

Dans ces germes sans nombre une flamme divine
Atteste à la raison leur céleste origine.

Mais il est temps de mettre fin à ces spéculations. Ceux qui desireront s'y engager plus avant, et qui auront le loisir de se livrer à une pareille étude, se trouveront insensiblement conduits à des sujets de méditation aussi

agréables qu'intéressants. Nous en avons dit assez pour le sujet de cet ouvrage, et nous allons, en conséquence, passer au chapitre qui le termine.

CHAPITRE V.

Différence des Idées considérées dans les individus et dans les nations. — Caractère des Langues angloise, latine, grecque et orientales. Prééminence de la Langue grecque. — Conclusion.

La vérité originale ayant la plus intime connexion avec la suprême intelligence, on peut dire, en quelque sorte, qu'elle brille d'un éclat inaltérable, et qu'elle éclaire, dans tout l'univers, chaque objet susceptible de recevoir son heureuse influence (1). Les passions et d'autres obstacles peuvent en arrêter l'effet, comme les nuages et les vapeurs peuvent obscurcir le soleil : mais cet astre n'est pas, par lui-même, exposé à changer, ou à

---

(1) *Voy.* la note IV à la fin du livre.

altérer sa lumière, parce qu'il n'y a que les objets particuliers sur lesquels elle agit, qui soient susceptibles d'obscurité. On peut donc compter l'ignorance, l'erreur, et cette infériorité d'intelligence qui en est la conséquence naturelle, parmi les obstacles dont je parle. L'expérience journalière nous prouve qu'une connoissance partielle dans les ouvrages de l'art suffit pour la contemplation, quoiqu'elle soit insuffisante pour former un artiste de profession. Cette vérité est plus sensible encore relativement à la nature, et il est démontré, par exemple, que les hommes ne peuvent avoir des choses naturelles que cette espèce de connoissance que j'appelle partielle, et qui ne va pas au-delà de la contemplation. En effet, si les proportions essencielles des diverses parties d'une montre sont tellement difficiles à saisir, qu'il n'y a guère que l'artiste lui-même qui les conçoive parfaitement, que dirons-nous de ces proportions primitives qui font l'essence et le caractère de chaque substance naturelle? Des vues partielles, les imperfections des sens, l'inattention, la paresse,

la fougue des passions, l'éducation, les préjugés nationaux, les opinions, la crédulité, conspirent dans un grand nombre de cas à nous donner des idées, les unes trop générales, les autres trop particulières; et, ce qui est pis que tout le reste, elles nous en donnent un grand nombre qui sont erronées et contraires à la vérité. Il est important de les corriger, autant que nous pouvons le faire, par un examen froid et impartial.

C'est ainsi que, par une connexion qu'on ne s'attend peut-être pas à trouver entre ces objets, la cause des lettres semble se lier à celle de la vertu, l'une et l'autre ayant pour objet d'examiner nos idées et de les réformer sur le modèle de la nature et de la vérité (1). Cette importante occupation nous conduit à observer comment les nations, ainsi que les

---

(1) Si l'on veut savoir jusqu'à quel point les recherches grammaticales sur l'étymologie et le véritable sens des mots, peuvent être utiles à la connoissance de la morale et aux sciences en général, et ce qu'en ont pensé les plus célèbres philosophes de l'antiquité, on peut consulter le *Cratylus* de Platon; — Xénoph. *Mem.* IV, 5, 6; — Arrien, *Epict.* I, 17; II, 10; — Marc Anton. III, 2.

individus, ont des idées qui leur sont propres et particulières, et comment le génie de leurs langues se forme de ces idées particulières, puisque le symbole doit toujours répondre nécessairement à son type primitif (1); comment les nations les plus sages, ayant un plus grand nombre d'idées et des idées plus saines, ont aussi une langue plus exacte et plus riche (2); comment d'autres peuples, dont les langues sont mélangées et composées, et qui ont emprunté diverses méthodes et différents arts aux divers pays, indiquent par les mots mêmes dont ils se servent, l'origine et la source où

(1) « Le langage d'un homme sert à connoître ses » mœurs ». (Stob.)

Capiuntur signa haud levia, sed observatu digna (quod fortasse quispiam non putârit), de ingeniis et moribus populorum et nationum, ex linguis ipsorum. « L'examen des » langues peut donner matière à des observations utiles et » à des conjectures plus intéressantes peut-être qu'on » ne le croit, sur le génie et les mœurs des peuples qui » les parlent ». (Bacon, *de Augm. scient.* VI, 1.) *Voy.* aussi Quintil. l. XI, p. 675, *edit. Capperonn.* — Diog. l. 1, p. 58; — Ménage, *Comm. Tusc. disp.* V, 16.

(2) C'est ce que Muret a parfaitement observé : *Nulli unquam qui* res *ignorarent*, nomina *quibus eas exprimerent, quæsierunt.* (Var. lect. VI, 1.)

ils ont puisé les choses ou les idées dont ces mots sont les signes.

Éclaircissons ceci par des exemples. La langue angloise a une infinité de termes empruntés des langues des autres peuples : ceux qui sont d'usage dans les lettres et dans les sciences, lui viennent du grec ; ceux qui sont relatifs à la musique et à la peinture, sont tirés de l'italien ; le françois lui a fourni beaucoup de termes militaires, et le flamand un grand nombre de phrases usitées dans la navigation. Les sources nombreuses et diverses où la langue angloise a puisé la plupart de ses mots, sont peut-être la cause de l'irrégularité et du défaut d'analogie qu'on lui reproche : mais elle supplée à ce défaut par un avantage qui lui est propre, et elle gagne en abondance ce qu'elle perd en beautés d'un autre genre ; il y a peu de langues qui lui soient supérieures à cet égard.

L'Orient fut, dès les temps les plus reculés, le siége de vastes et puissantes monarchies (1). Jamais l'aimable liberté ne répandit ses faveurs vivifiantes sur ces magnifiques contrées.

---

(1) Aristot. *Polit.* III, 4.

Dans toutes les dissensions civiles qui s'y sont élevées (et elles sont innombrables), on n'eut jamais pour objet la forme du gouvernement, car c'étoit une chose qui passoit même l'intelligence des combattants : ce fut toujours ce vil et méprisable motif, le choix d'un maître, qui leur mit les armes à la main ; ils se battirent pour Cyrus ou pour Artaxerce, pour Mahomet ou Mustapha. Qu'est-il arrivé de là ? Leurs idées devinrent conformes à cet état de servitude et d'abjection, et leurs mots furent serviles et abjects comme leurs idées. La grande distinction qui frappoit constamment leurs esprits, fut la différence du tyran d'avec l'esclave, idée la plus éloignée de la nature, la plus susceptible de pompe et d'une exagération outrée. Ils parlèrent de leurs rois comme ils parloient des dieux, et d'eux-mêmes comme des reptiles les plus abjects et les plus méprisables. Rien ne fut à leurs yeux médiocrement grand ou petit ; tous leurs sentiments s'exaltèrent par des hyperboles incroyables. Ainsi, quoiqu'ils se soient quelquefois élevés jusqu'au grand et au sublime, ils ont aussi souvent

dégénéré,

dégénéré, et tombé dans l'enflure et le boursouflage (1). Les Grecs d'Asie furent même infectés de cette contagion par leurs voisins, qui furent souvent leurs maîtres; voilà pourquoi on trouve dans leurs écrivains ce luxe asiatique et cette exagération inconnus à l'école pure et sévère d'Athènes. Mais nous parlerons avec plus d'étendue de la langue des Grecs, quand nous aurons considéré la nature et le génie de celle des Romains.

Quel fut le caractère principal de cette nation célèbre? Nous y voyons des hommes engagés dans des guerres et des révolutions, soit étrangères, soit domestiques, qui pendant sept cents ans furent l'objet de toutes leurs pensées. Aussi leur langage devint, comme leurs idées, abondant en termes propres à l'expression des rapports politiques, aux récits de l'histoire et à l'éloquence populaire. Mais quel étoit l'état de la philosophie parmi eux?

(1) Le véritable sublime des langues de l'Orient se trouve dans les Écritures; la principale cause en est peut-être dans la grandeur elle-même des sujets qu'on y traite : la création de l'univers, la conduite de la providence divine, &c.

La nation, en général, n'en avoit pas même l'idée, si nous en croyons ses plus habiles écrivains; et de là le peu de ressources qu'offroit la langue pour traiter les sujets qui s'y rapportent (1), défaut dont Cicéron est forcé de convenir, et qui est sur-tout sensible dans ses écrits philosophiques, par le nombre de termes qu'il est obligé de créer (2). Virgile paroît avoir apprécié ses concitoyens à cet égard, lorsque, convenant de leur infériorité dans les arts, il dit avec sa noblesse et sa grace ordinaires :

Tu regere imperio populos, Romane, &c.

---

(1) Voici un passage de Muret sur le goût des Romains pour la philosophie : « Ces Romains, vainqueurs de tous » les peuples, et qui nageoient dans l'opulence, tout » occupés de briguer les honneurs, de prendre des villes, » de piller les nations étrangères sous prétexte de les » pacifier, laissoient à leurs esclaves ou à leurs affranchis » le soin de cultiver la philosophie; et s'il leur arrivoit » de consacrer le peu de loisir que leur laissoient l'ava- » rice, l'ambition ou les voluptés, à entendre quelque » philosophe grec, à lire ou à écrire quelque mince » traité de philosophie, ils s'imaginoient être parvenus » au comble de l'érudition, et avoir surpassé tout ce » que la Grèce avoit de plus illustre en ce genre ». *(Var. lect. VI, 1.)*

(2) *Voy.* la note V à la fin du livre.

Tant que les républiques de la Grèce purent maintenir leur liberté, elles présentèrent la plus auguste confédération qui ait jamais existé. On y voit les hommes les plus polis, les plus braves, et les plus sages de la terre : dans le court espace d'un peu plus d'un siècle, on vit s'élever parmi eux des hommes d'état, des guerriers, des orateurs, des historiens, des médecins, des poètes, des critiques, des peintres, des sculpteurs, des architectes, et enfin, des philosophes. On a peine à ne pas regarder ce siècle d'or comme une de ces époques marquées par la providence, pour l'honneur de la nature humaine, et destinées à montrer à quel degré de perfection elle peut s'élever (1).

Or le langage des Grecs étoit véritablement comme eux-mêmes ; il prenoit la teinte de leur génie sublime et universel. La richesse, l'abondance des mots répondoit à l'abondance des matières ; ces mots étoient parfaits en tout genre, comme les idées dont ils étoient les

(1) *Voy.* la note VI à la fin du livre.

signes. Aussi étoit-il impossible de trouver un sujet pour lequel la langue grecque n'eût des expressions convenables.

Elle avoit des mots et des nombres propres à la gaîté satyrique d'un Aristophane, et à l'enjouement naïf de Philémon ou de Ménandre; aux chants amoureux de Mimnerme ou de Sapho, aux églogues champêtres de Théocrite ou de Bion, et aux conceptions sublimes de Sophocle ou d'Homère. De même, en prose, elle offrit à Isocrate des ressources pour déployer toutes les merveilles de son art, soit dans la chute harmonieuse et soignée des périodes, soit dans le choix et la précision des expressions. Démosthène y trouva des matériaux pour ces compositions nerveuses, cette éloquence mâle et ennemie des ornements recherchés, qui se précipitoit comme un torrent dont aucun obstacle ne peut arrêter la course impétueuse.

Quels écrivains ont développé leurs principes philosophiques d'une manière plus différente que Xénophon, Platon, et Aristote, son disciple? je dis différente, quant au

caractère des compositions, car c'étoit au fond toujours la même philosophie. Aristote, sévère, méthodique, ami de l'ordre, délié dans ses pensées, avare d'ornements, ne parloit que très-peu aux passions ou à l'imagination, mais exprimoit toute sa doctrine avec une concision si pleine, que dans chaque phrase on croit lire une page. Avec quelle perfection tout est rendu dans le grec! Que ceux qui s'imaginent que cela peut aussi-bien se faire dans une autre langue, essayent de le traduire eux-mêmes, ou de parcourir les traductions que quelques savants en ont faites. Au contraire, quand nous lisons ou Platon ou Xénophon, ce n'est plus cette méthode, et cet ordre serré. Tout ce qui tient aux formes et à la sécheresse didactiques a entièrement disparu. Tout ce qu'ils enseignent, ils le font sans en avoir en quelque sorte le dessein: c'est une conversation pleine de grace et d'une véritable politesse, où, comme dans un miroir, nous voyons la vie humaine, ornée par-tout des couleurs du sentiment, et de la peinture des mœurs.

Et quoique ces deux écrivains ayent un caractère si facile à distinguer de celui du philosophe de Stagyre, quelle différence n'y a-t-il pas néanmoins entre l'un et l'autre ! Platon, abondant, figuré, majestueux, mêlant de temps en temps la gaîté et la satyre aux sujets sérieux, enrichit ses écrits de contes, de fables, et de la théologie mystique des anciens temps : Xénophon, le modèle de la simplicité, toujours poli, harmonieux et pur, évite le langage figuré, le merveilleux et ce qui tient au mystique ; ne s'élevant que rarement au sublime, et prenant alors même moins de confiance dans la couleur de son style que dans la dignité du sentiment lui-même.

Le langage, sous la plume de ces deux écrivains, a une telle flexibilité, que lorsqu'on lit l'un ou l'autre, on a peine à ne pas croire que lui seul en a saisi le véritable caractère, et qu'il est impossible de s'en servir d'une autre manière avec autant d'élégance. C'est ainsi que la langue grecque, par sa souplesse et son universalité, se prête à tout ce qui est grand et à tout ce qui est beau,

sur quelque sujet et dans quelque genre qu'on veuille écrire.

Graïis ingenium, Graïis dedit ore rotundo
Musa loqui, &c.

Hor.
5.

Il seroit à souhaiter que ceux qui lisent ou qui écrivent avec le projet d'employer avantageusement leur loisir, voulussent jeter les yeux sur les grands modèles de la littérature grecque. Ce n'est pas une chose si difficile que d'acquérir une connoissance assez approfondie des langues anciennes: les progrès qu'on y fait, sont une source de plaisirs bien vifs; c'est voyager, en quelque sorte, dans un pays charmant, où s'offrent à chaque pas de nouveaux sujets d'admiration. En vain, pour justifier son ignorance à cet égard, s'autoriseroit-on d'un petit nombre d'exemples éclatants; en vain nous citeroit-on quelques hommes qui, doués d'un talent extraordinaire, sont devenus par eux-mêmes, et sans aucun secours étranger, capables de remplir les emplois les plus importants, et de jouer un

grand rôle; l'entendement de chaque individu, lorsqu'il a acquis la maturité et la perfection dont il est susceptible, n'est que le résultat de ses facultés naturelles modifiées par l'habitude. Les plus grands hommes seront donc ceux qui, doués des facultés les plus heureuses, les auront cultivées par les plus sages habitudes. Voilà aussi pourquoi des facultés ordinaires, jointes à des connoissances acquises, l'emportent de beaucoup sur les dispositions naturelles, même les plus éminentes, lorsqu'on néglige de les cultiver, ou qu'on les applique à des objets peu intéressants, dangereux ou méprisables; et tel est l'avantage et l'utilité de la culture et de l'instruction, qu'elles peuvent rendre un homme qui veut bien se donner quelque peine, véritablement supérieur à ceux qui, par leurs talents naturels, sembloient destinés à le surpasser.

FIN DU III.e ET DERNIER LIVRE.

NOTES DU LIVRE III.

Note I, page 346. (*)

Cette opération de l'ame, par laquelle on rassemble un grand nombre d'objets sous un seul concept, est peut-être un des actes les plus remarquables de ce qu'il y a de plus excellent en elle. C'est là le moyen dont elle se sert pour écarter ce nuage impénétrable qui rend les objets de l'intelligence inaccessibles aux facultés d'un ordre inférieur. Sans lui, les parties du monde sensible même, malgré le secours de toutes nos sensations, nous paroîtroient aussi peu liées entre elles, que le sont les mots d'un index. Ce n'est certainement ni sa figure seule, ni la sensation qu'elle produit au toucher, ni l'odeur, qui fait la rose ; mais elle se compose de l'union de tous ces attributs : elle ne consiste pas dans l'union inconnue des parties insensibles, mais dans l'union connue des parties sensibles ; autrement ce seroit anéantir la possibilité des connoissances naturelles.

Mais qui est-ce donc qui aperçoit cette union, cet ensemble ! est-ce quelqu'un de nos sens ! Il n'y en a pas un qui puisse passer les bornes que la nature lui a assignées. Si l'odorat pouvoit apercevoir l'union de l'odeur et de la figure, il ne seroit pas seulement l'odorat, il seroit aussi la vue : il en est de même des

(*) Les notes qui suivent étant d'une longueur excessive, j'ai cru devoir les rejeter, en forme d'appendice, à la fin du livre, pour éviter l'inconvénient d'avoir huit ou dix pages de suite, où le texte n'auroit eu que deux ou trois lignes. *(Note du Traducteur.)*

autres sens. Il faut donc de toute nécessité recourir à quelque faculté collective d'un ordre supérieur, qui nous serve à envisager la nature toute entière, jusque dans ces ensembles subordonnés, et plus encore dans ce tout immense dont la sympathie est universelle, et dont les tous plus petits ne sont que des parties.

Mais il n'y a rien où l'on aperçoive d'une manière plus frappante l'action de cette faculté connective et *unifiante* (si l'on veut me permettre cette expression), que dans les sujets relatifs aux vérités purement métaphysiques. Au moyen de cette faculté, l'esprit considère une idée générale dans plusieurs individus, une seule proposition dans plusieurs idées générales, un syllogisme dans plusieurs propositions; jusqu'à ce qu'enfin, à force de multiplier et d'unir les uns aux autres les syllogismes, comme ils doivent être liés, il s'élève aux régions brillantes et immuables de la science,

Quas neque concutiunt venti, neque nubila nimbis
Adspergunt, &c. LUCR.

. . . . Que jamais les orages
Ne viennent obscurcir par de soudains nuages.

Les vérités et les conclusions négatives même ne sauroient s'établir que par le rapprochement des termes et des propositions : tant cette faculté unitive est nécessaire à toute espèce de connoissance. *Voy. p. 3 et 231.*

Celui qui veut se faire une idée plus précise de la différence qu'il y a entre la perception *sensitive* et la perception purement intellectuelle, peut observer que lorsqu'on nous dit une vérité, c'est notre oreille qui l'*entend*, mais c'est notre ame qui la *conçoit*. Il est évident que ces deux actes diffèrent entre eux, car

on peut entendre les sons d'une langue, par exemple, sans en comprendre la signification. Mais, pour en montrer la différence d'une manière plus sensible, supposons que ces deux actes se trouvent réunis dans le même homme, qui entendra et concevra en même temps une vérité proposée. Supposons que ce soit cette vérité mathématique : *les trois angles d'un triangle sont égaux, pris ensemble, à deux droits.* Personne ne niera, je pense, que c'est là une vérité unique, et qu'il n'y a là ni deux ni plusieurs vérités. Je demande alors comment il est possible que cette vérité devienne, en aucun cas, l'objet de la sensation, c'est-à-dire, perceptible aux sens. La réponse est facile, dira-t-on ; c'est par des portions de sensation excessivement petites, qui se succèdent dans un instant presque indivisible. — Mais lorsque le premier mot est présent, tous les autres sont absents ; lorsque le dernier se fait entendre, tous les précédents ne donnent plus de sensation ; quand quelques mots du milieu frappent notre oreille, il y en a, soit au commencement, soit à la fin de la proposition, que nous n'entendons point. Il n'existe dans le même instant qu'une seule syllabe ; et tout le reste a aussi peu d'existence, du moins par rapport à la sensation, que s'il n'avoit jamais été prononcé, ou s'il ne devoit jamais l'être. En voilà assez sur les perceptions de nos sens, qui sont, comme on voit, ce qu'il y a de plus fugitif, de plus instable, de moins susceptible de liaison. Mais en est-il de même de celles de l'ame ? Supposons que cela soit, qu'en faut-il conclure ? il en résulte qu'une ame seule n'est pas plus en état de reconnoître une vérité don les termes se présenteroient successivement et à part,

que plusieurs ames séparées à chacune desquelles on attribueroit la connoissance de ces termes. Cependant, toute vérité est *une*, quoique composée de *plusieurs* termes. Il n'y a point de vérité susceptible d'être divisée par parties, et considérée relativement à un temps donné : ce qui est vrai l'est *nécessairement*, *à-la-fois* et *dans un instant.* Quelles sont donc les facultés capables de reconnoître cette unité ? où réside-t-elle, et en quoi consiste-t-elle ? Répondrons-nous avec Aristote, τὸ δὲ ΕΝ ΠΟΙΟΥΝ τοῦτο ὁ ΝΟΥΣ ἕκαστον, « c'est précisément dans » cette faculté d'unir ainsi, que consiste l'essence de » l'ame » ? Si cela est ainsi, on devroit en conclure que lorsque la sensation et l'intelligence paroissent concourir dans le même sujet, la sensation est multiple, et l'intelligence est une : la sensation est momentanée, divisible et successive ; l'intelligence, spontanée, indivisible, et embrassant son objet tout entier et à-la-fois.

Considérons les rayons d'un cercle, nous trouverons qu'il y en a une infinité à la circonférence, et un seul au centre. Envisageons les sens et l'ame sous ce point de vue, et supposons que les sens soient à la circonférence, et l'ame au centre ; cette comparaison nous aidera à concevoir en quoi ces facultés diffèrent, lors même qu'elles paroissent concourir ensemble à nous donner la perception du même objet.

Il y a une autre opération de l'ame, qui est absolument l'inverse de celle dont nous venons de parler : c'est celle par laquelle elle envisage *plusieurs* dans un *seul*, et non pas un seul dans plusieurs (*) ; c'est cette

(*) L'auteur vient de parler de l'opération au moyen de laquelle l'ame généralise ses idées ; il va maintenant parler de celle par laquelle

séparation mentale dont nous avons dit quelque chose dans le premier chapitre de ce livre; cette résolution ou analyse qui nous met à portée de rechercher les causes, les principes et les éléments des choses, au moyen de laquelle nous pouvons considérer d'une manière abstraite chaque attribut particulier, et le soumettre spécialement à un examen philosophique. Sans cette faculté, il seroit difficile que les sciences particulières pussent exister, parce qu'elles se trouveroient confondues dans les connoissances des objets en général, comme les divers attributs des substances sensibles le sont dans ces substances. Comment une science, telle que l'optique, par exemple, pourroit-elle exister, si nous étions forcés de contempler les couleurs unies aux figures, deux attributs que l'œil voit toujours à-la-fois! Je ne parle point d'un grand nombre d'autres qualités sensibles, dont quelques-unes se présentent encore d'elles-mêmes toutes les fois que nous regardons quelque corps coloré.

Sans cette faculté *abstractive*, l'arithmétique et la géométrie, ces deux sciences si importantes, n'auroient point de base solide où elles pussent reposer. L'objet de chacune d'elles est la *quantité* : la géométrie considère la quantité continue, l'arithmétique la quantité discrète; l'étendue est l'essence des unes, l'unité ou la *monade*

---

elle parvient à abstraire : mais il me semble qu'il affecte trop de les distinguer l'une de l'autre, ou du moins qu'il n'en fait pas assez sentir la liaison. De plus il ne les présente pas dans l'ordre de leur génération; car c'est par les abstractions que nous parvenons à nous faire des idées générales, ou plutôt, les idées générales ne sont pas autre chose que des abstractions. *Voy.* l'Essai sur les connoissances humaines, de Condillac, *sect. II, c. 6.* — *Voy.* aussi l'Art de penser, *t. IV* du Cours d'études, *c. 8. (Note du Traducteur.)*

est essencielle à l'autre. En séparant de la multitude infinie des individus qui nous entourent, cette foule d'accidents qui les modifient diversement, il ne reste plus que des unités simples et parfaitement similaires, dont la combinaison forme le *nombre*, et est l'objet de l'arithmétique. De même, en séparant du *corps* tout accident subordonné quelconque, et le réduisant uniquement à ses trois dimensions, longueur, largeur et épaisseur, sans lesquelles il ne seroit plus ce qu'on appelle *corps*, nous arrivons à cette *grandeur* pure et sans mélange dont les propriétés sont l'objet des contemplations de la géométrie.

Cette même faculté abstractive et analytique nous aide à trouver les définitions de toute espèce, chacune d'elles n'étant qu'un mot développé, comme ce même mot n'est qu'une définition implicite. Enfin « la science toute entière consiste dans la *composition* et la *division*; l'une fait les propositions affirmatives, et nous montre les objets sous leurs ressemblances et leurs identités; l'autre constitue les vérités négatives, et présente les objets sous le point de vue de leurs différences et de leurs diversités ». Et ici, il peut se présenter une question : si toute sagesse est science, et si la science consiste en compositions aussi-bien qu'en divisions, ne pourrions-nous pas dire que les philosophes qui ont voulu établir une distinction entre le jugement et l'entendement, comme si l'un servoit à diviser et l'autre à composer, ont pris la moitié du jugement pour le tout? C'est néanmoins ce qu'ont fait le philosophe de Malmesbury, et l'auteur de l'Essai sur l'entendement humain.

Philoponus, disciple de l'école de Platon et de

Pythagore, paroît bien supérieur à ces deux écrivains modernes, dans la définition qu'il donne de la philosophie et de ses attributs ou caractères essenciels : « Le propre de la philosophie, dit-il, c'est de montrer » ce qu'une multitude d'objets différents peuvent avoir » de commun, et en quoi peuvent différer une foule » d'objets qui se ressemblent : car il n'est pas difficile » de faire voir qu'un pigeon-ramier ressemble à une » colombe, tout le monde le voit ; mais il faut dire » en quoi ils diffèrent : le chien diffère du cheval, » cela est évident ; mais en quoi ces deux animaux se » ressemblent-ils ! c'est ce qu'il faut expliquer ». (Philop. *Comm. in Nicom. arithm.* M.ss)

NOTE II, page 346.

L'étymologie même des mots, ἘΠΙΣΤΗ'ΜΗ, SCIENTIA, *UNDERSTANDING, entendement*, peut contribuer jusqu'à certain point à nous faire connoître la nature des facultés intellectuelles, aussi-bien que des êtres qui en sont l'objet propre et naturel. « Le mot ἘΠΙΣΤΗ'ΜΗ » [science] vient de l'effet produit par cette faculté qui » nous *met au dessus* [ἐπι στάσιν] c'est-à-dire dans une » situation où nous sommes à portée de considérer les » bornes et l'étendue des objets, nous délivrant de cette » incertitude, de cette mobilité qui résulte des connois- » sances partielles et individuelles ; car la science a pour » sujet principal les objets généraux et invariables ». (Niceph. Blemmid. *Epit. logic.* p. 21.)

Cette étymologie donnée par Blemmides, et adoptée long-temps avant lui par les Péripatéticiens, leur venoit de Platon, comme on peut le voir dans le passage

suivant, que je tire de son *Cratylus.* Dans ce dialogue, Socrate, après avoir d'abord donné les étymologies d'une multitude de mots, conformément aux principes de la philosophie d'Héraclite, dont Cratyle étoit le partisan, c'est-à-dire, suivant ce système de variations et de changements continuels auxquels Héraclite supposoit tous les êtres soumis; Socrate, dis-je, change sa marche, et commence à établir ses étymologies sur d'autres principes; il suppose qu'il y a dans la nature quelque chose de fixe et de permanent, et, dans cette supposition, il ajoute: « Enfin, parmi ceux que nous » avons déjà examinés, considérons le mot ἐπιστήμη » [science], parce que l'étymologie que nous en avons » donnée pourroit être contestée, et paroît plutôt venir » de ce qu'elle place, en quelque sorte, notre ame au- » dessus des objets soumis à son examen, que de ce » qu'elle les suit dans toutes leurs variations ». (Plat. *Cratyl. p. 437, edit. Serr.*)

L'étymologie à laquelle il fait ici allusion, et dont il convient qu'on pouvoit contester la vérité, est celle qu'il a exposée dans la première partie du dialogue, conformément à la doctrine d'Héraclite sur l'instabilité et la fluctuation continuelle des êtres. D'après ce système, il avoit dérivé le mot ἐπιστήμη d'ἕπεσθαι et *μένειν*, comme exprimant la prétendue propriété qu'a la science de suivre constamment les êtres dans tous leurs changements, et dans tous leurs mouvements. *(Voy.* Platon, comme ci-dessus, *p. 412.)*

Quant au mot SCIENTIA, nous devons à Scaliger l'ingénieuse étymologie que nous allons en donner: « Le *raisonnement* est une espèce de mouvement; la » *science*, une sorte de repos, d'où vient le nom

» qu'elle

» qu'elle a eu chez les Grecs, aussi-bien que parmi » nous : ἐπιστήμη vient d'ἐπὶ et ἵστασθαι (être placé dessus). » En effet, l'agitation de l'esprit se fixe, pour ainsi » dire, et l'ame acquiert des idées. De même, le mot » latin *scientia* vient de ce qu'il se fait une *fixation de* » *l'être* (στάσις τοῦ ὄντος) ; car les Latins ajoutèrent à leurs » participes actifs le nom de l'être simple, *ens, entis,* » qu'ils avoient rejeté de l'usage ordinaire : *Audiens,* » ἀκούων ὤν : *Sciens,* ἰδὼν ὤν ». (Scalig. *in Theophrast. de Causis Plant.* l. 1, p. 17.)

Le mot anglois *UNDERSTANDING* [entendement] exprime plus particulièrement la faculté de l'ame qui est le *siége de la science,* qu'il n'exprime la *science* en elle-même. Pourquoi donc ne pourrions-nous pas imaginer que ceux qui ont fait ce mot, voulurent le représenter comme une espèce de base inébranlable, sur laquelle devoit reposer le vaste édifice des sciences, et qu'on supposoit *être au-dessous* d'elles *(stand under),* et leur servir d'appui (*) !

Quoi qu'on puisse dire de ces étymologies, quel que soit leur degré de vérité ou de fausseté, elles prouvent du moins que leurs auteurs ont considéré la *science* et l'*entendement,* non pas comme des facultés instables et fugitives, telles que les sens, mais plutôt comme des

---

(*) « Comme l'oreille entend les sons, l'ame entend les idées ; et » on dit l'*entendement* de l'ame. Or comment l'ame entend-elle les » idées ? c'est en donnant son attention, en comparant, en jugeant, en » réfléchissant, en imaginant, en raisonnant. L'entendement embrasse donc » toutes ces operations : il n'en est que le résultat ». *Voyez* Condillac, Cours d'études, *t. 1*, leçons prélim. — *Voy.* aussi son Essai sur l'orig. &c. *sect. 2, c. 8. (Note du Traducteur.)*

compréhensions *stables, permanentes* et *durables*. Mais s'il en est ainsi, il faut que nous leur trouvions, de quelque manière que ce soit, des objets *stables, permanents* et *durables ;* puisque, si une perception quelconque est différente de l'objet aperçu (soit que nous voyions courbe ce qui est droit, ou droit ce qui est courbe ; fixe, ce qui est mobile, ou mobile ce qui est fixe), une pareille perception doit nécessairement être fausse et erronée. Le passage suivant d'un philosophe grec platonicien, me semble devoir être de quelque poids dans cette question : « Si la science, dit-il, est plus » exacte que les sens, il faut nécessairement que les » objets qu'elle considère soient plus vrais que ceux » qui n'occupent que les sens ». (Olympiodore, *Comm. sur le Phédon de Platon.* M.ss)

Les questions suivantes méritent donc quelque considération : « Quels sont ces objets ? Où est-ce qu'ils résident ? et comment peut-on les découvrir » ? il est évident que ce n'est pas par la philosophie expérimentale ; elle n'a pour objet que les êtres matériels, corporels et muables : ce n'est pas même par les spéculations plus rapprochées de la pure intelligence, comme sont celles des mathématiques ; car celles-là n'ont pour objet, dans l'origine, que des êtres de la même nature. Nous pouvons seulement ajouter que, s'ils résident dans notre ame (et quel est l'homme qui pourra le nier, pour peu qu'il y ait réfléchi ?) le conseil du satyrique ne sera pas déplacé ici :

. . . . . *Tu ne quæsiveris extrà.*

Crois-moi, ne cherche pas à pénétrer plus loin.

PERSE.

NOTE III, page 355.

Ces vers de Virgile sont remarquables, quoique appliqués à un sujet aussi peu important que les abeilles :

Ergo ipsas quamvis angusti terminus ævi
Excipiat (neque enim plus septima ducitur æstas),
AT GENUS IMMORTALE MANET. . . . .

G. IV.

Aussi, quoique le sort, avare de leurs jours,
Au septième printemps en termine le cours,
LA RACE EST IMMORTELLE. . . .

Trad. de DELILLE.

La même immortalité, je veux dire celle de l'espèce, a lieu pour toutes les substances périssables, animées ou inanimées; car les individus périssent, mais les diverses espèces subsistent toujours. C'est pourquoi, si nous considérons le mot *temps* comme exprimant un système de choses temporaires, nous pourrons concevoir le véritable sens de ce passage du Timée, dans lequel le philosophe définit le temps, *μένοντος αἰῶνος ἐν ἑνὶ κατ' ἀριθμὸν ἰοῦσαν αἰώνιον εἰκόνα*, « un être dont la marche est mesurée par » une succession non interrompue, image de l'éternité, » qui demeure une et indivisible ». (Platon, V, III, p. 37, *edit. Serran.*)

Nous avons ajouté ici un extrait de Boèce, qui peut servir de commentaire à cette description du temps : « L'éternité est la jouissance entière et parfaite d'une » vie sans commencement, sans succession et sans fin. » Cette idée va s'éclaircir en la comparant avec celle » du temps. Pour tout ce qui est temporel, le présent » n'est que le passage du passé à l'avenir. Rien de ce » qui est sujet à l'empire du temps, ne peut jamais

» jouir tout-à-la-fois de sa vie toute entière. Le jour
» d'hier a cessé d'être aujourd'hui, et le jour de demain
» n'existe pas encore : dans celui même d'aujourd'hui,
» vous ne jouissez à-la-fois que d'un instant rapide et
» passager. Tout ce qui est donc sujet à la succession
» du temps, quand même, ainsi qu'Aristote l'a pensé
» du monde, il n'auroit jamais eu de commencement,
» et que sa durée dût s'étendre autant que celle des
» temps, à parler avec précision, ne mérite pourtant
» pas le titre d'éternel, puisqu'il ne réunit pas ensemble
» tous les points de sa vie, et que, jouissant à peine du
» présent, il ne jouit plus du passé, et ne jouit pas encore
» de l'avenir. Ce qui est véritablement éternel, doit
» jouir tout-à-la-fois de toute la plénitude d'une vie
» sans fin. Rien ne doit être ni passé ni futur pour lui.
» Toujours et tout en lui-même, l'immense succession
» des temps n'est rien à son égard. Tout est toujours
» présent à ses yeux. C'est donc à tort que, de ce que
» Platon paroît avoir cru que le monde a toujours existé
» et durera toujours, quelques-uns en concluent que
» ce monde créé est éternel comme son créateur. Car
» il y a bien de la différence entre avoir une durée
» sans fin, mais successive, comme le monde l'a, dans
» l'opinion de ce grand philosophe, et jouir tout-à-la-
» fois, sans succession et sans partage, d'une vie infi-
» niment parfaite; ce qui ne peut se dire que de Dieu.
» Au reste, ne va pas penser que la préexistence du
» Créateur aux choses créées, puisse se mesurer sur la
» durée du temps; cette préexistence est une propriété
» essencielle de la nature divine, avec laquelle le temps
» n'a aucune proportion. Si dans sa succession infinie,
» il paroît l'imiter en quelque chose, il lui est impossible

» de l'égaler. C'est pourquoi, ne pouvant jouir comme » elle d'une parfaite immutabilité, il dégénère en un » mouvement successif et sans fin ; et ne pouvant réunir » son existence en un seul point, il se partage et s'écoule » dans ces espaces immenses que forment le passé et » l'avenir (*) ». *Voyez* Boèce, *de Consolat. philosoph.* Trad. nouv. Paris, 1771.

NOTE IV, page 363.

Ces philosophes qui rapportent aux corps et aux sensations les idées d'*être* et d'*intelligence*, ont une méthode très-expéditive pour expliquer la nature de la *vérité* : c'est une chose factice, dont chaque homme se fait une idée qui lui est propre; qui vient et se dissipe, suivant qu'on s'en ressouvient ou qu'on l'oublie ; qui,

(*) J'ai cru devoir donner cette note toute entière, afin que les lecteurs fussent à portée d'apprécier les raisons qui m'ont déterminé à supprimer, dans le courant de ce chapitre, cinq ou six autres notes, hérissées de longs extraits de Proclus, d'Ammonius, de Nicéphore Blemmides, où les rêveries de Platon et de ses commentateurs sur les idées, sont exposées fort au long : ceux qui seront curieux de ces matières peuvent recourir à l'ouvrage anglois, ou même aux divers écrits dans lesquels on en a traité *ex professo*. Comme la doctrine de Platon sur les idées, est peut-être ce qu'il y a de plus subtil, de plus obscur et de plus faux, que d'ailleurs elle n'a aucun rapport à la philosophie grammaticale, j'ai d'autant moins hésité à supprimer les notes dont je viens de parler ; et je pense bien que ceux qui auront la patience de lire le passage de Boèce inséré ici, me sauront gré de ma discrétion. J'avoue néanmoins qu'en voyant un homme de génie et d'une sagacité d'esprit peu commune, tel qu'étoit Harris, nous présenter ces chimères antiques avec une sorte de confiance, et comme des choses qui méritent notre estime ou notre admiration, on a peine à s'empêcher de faire des réflexions tristes et humiliantes sur la foiblesse de la raison humaine, et sur les funestes effets des préventions et des préjugés de l'éducation, même dans les meilleurs esprits. *(Note du Traducteur.)*

dans l'ordre des choses, est la dernière à se montrer, puisqu'elle n'a lieu qu'en conséquence des objets sensibles, et même des sensations que nous en recevons. Suivant cette hypothèse, il y a beaucoup de vérités qui ont été, et qui ne sont plus, d'autres qui seront, et qui n'ont pas encore été, et un très-grand nombre qui peut-être n'existeront jamais.

Mais il y a d'autres raisonneurs qui ont nécessairement eu des notions bien différentes. Je parle de ceux qui représentent la vérité non pas comme le dernier, mais comme le premier des êtres; qui la nomment *immuable, éternelle, toujours présente,* attributs qui tous indiquent quelque chose de plus qu'humain. Ceux-ci trouveront sans doute étrange que des hommes ayent imaginé de nous donner pour la vérité même, la pure et simple description de la route qui y conduit; comme si, indiquer la route de Londres, c'étoit donner l'idée exacte de cette capitale.

Quant à moi, lorsque je lis tous ces détails sur les sensations et la réflexion, lorsqu'on entreprend de m'enseigner avec tant d'étendue les procédés relatifs à la génération de toutes mes idées, il me semble voir l'ame humaine comme un creuset où les vérités se forment par une sorte de chimie logique. Elles peuvent être composées (autant que nous pouvons le savoir), de matériaux naturels: mais elles sont presque autant des êtres de notre composition, que pourroit l'être un bol ou un élixir (*).

(*) Une comparaison triviale ou ridicule ne suffit pas pour détruire des vérités fondamentales de l'espèce de celles qu'Harris semble vouloir attaquer ici. Les hommes n'ayant pas, pour parvenir à la connoissance

Si Milton a eu l'intention de nous représenter la vérité par son Uranie, il faut convenir qu'il lui a donné une origine beaucoup plus ancienne, et en même temps beaucoup plus relevée :

. . . . . Heav'nly born!
Before the hills appear'd, or fountains flow'd
Thou with eternal wisdom didst converse,
Wisdom thy sister; and with her didst play
In the presence of th'almighty father, pleas'd
With thy celestial song.

. . . . . Noble fille du ciel !
Avant que le soleil, entrant dans sa carrière,
Sur le sommet des monts répandit la lumière ;
Avant que, de la terre appaisant les ardeurs,
Le limpide ruisseau coulât parmi les fleurs ;
Aux pieds du Tout-puissant, la Sagesse éternelle,
La Sagesse, ta sœur, ta compagne fidèle,
Mêloit ses sons aux tiens, et vos divins concerts
Charmoient l'Etre éternel qui créa l'univers.
Parad. perd. l. VII.

Voy. Proverb. *VIII, 22, &c.* Jérémie, *X, 10;* Marc Antonin, *IX, 1.*

---

des vérités qui sont à leur portée, d'autres moyens que l'analyse et l'observation, d'autres organes que leurs sens, il est évident que cette connoissance ne peut être qu'en raison de l'emploi qu'ils font de leurs moyens, et de la perfection de leurs organes. La connoissance de la *vérité absolue*, s'il existoit quelque chose qui méritât ce nom, ne pourroit toujours appartenir à chaque homme que dans un degré relatif à l'étendue de ses facultés ; et la somme de ces degrés, aussi infinis que les nuances diverses qui distinguent les individus, doit être infiniment petite par rapport à l'étendue de cette vérité imaginaire : ainsi, ce que notre auteur nous donne, dans la première partie de cette note, comme la satyre du prétendu système des modernes sur l'origine et la génération des idées, est véritablement l'histoire de nos connoissances à cet égard, et des faits qui sont incessamment sous nos yeux. Quant à cette *vérité*, reconnue,

NOTE V, page 370.

Cicéron dit positivement : *PHILOSOPHIA JACUIT usque ad hanc ætatem, nec ullum habuit lumen litterarum latinarum ; quæ illustranda et excitanda nobis est.* « La philosophie a été négligée jusqu'à ces derniers » temps, et n'a reçu aucun éclat des lettres latines ; c'est » à nous de la tirer de cette obscurité, de ce sommeil » léthargique, &c. » (*Tuscul. Disp.* I, 3. — *Voy.* aussi le livre IV du même ouvrage, et *Academ.* I, 2.) Il paroît par ces divers passages que jusqu'à ce que Cicéron se fut appliqué à écrire sur les matières philosophiques, les Romains n'avoient aucun ouvrage de ce genre dans leur langue, excepté quelques médiocres traités d'Amafanius l'épicurien, et d'autres de la même secte. On peut juger de ce que les Romains durent à Cicéron du côté de la philosophie, du talent, et de l'éloquence avec laquelle il traita ce sujet, non-seulement par les titres de ses ouvrages qui ont été perdus, mais mieux

---

dit-il, par d'autres philosophes, et qu'ils ont appelée *immuable, éternelle, omni-présente, &c.* c'est un être de raison, dont l'existence a sa source dans une imagination du même genre que celle qui a produit l'hippogriffe, les géants, les anneaux enchantés, &c. Les hommes ont fait des collections des qualités qui manquoient aux choses ou aux individus qui étoient sous leurs yeux, et ils les ont attribuées à des êtres, purs enfants de leur imagination. Je ne conteste assurément pas que de pareils êtres ne soient très-propres à embellir un poëme épique ; et les vers de Milton sur la nymphe qu'il appelle *Urania*, peuvent être fort beaux, mais certes on auroit tort de vouloir les citer comme une autorité en philosophie. J'en dis autant du livre des Proverbes, de ceux de Jérémie, et des écrits de l'empereur Marc Antonin, où l'on peut trouver des vérités utiles en morale, et de grandes erreurs en métaphysique.

(Note du Traducteur.)

encore par les nombreux et excellents traités qui nous restent, et qui ont échappé au temps.

Le poète Lucrèce, de la secte d'Épicure, qui florissoit à-peu-près dans le même temps, semble par son silence avoir dédaigné les écrivains de sa secte même; puisant toute sa philosophie, comme Cicéron, dans les sources grecques, et se plaignant, comme lui, de la difficulté d'écrire sur la philosophie, par la double raison de la pauvreté de la langue, et de la nouveauté du sujet :

Nec me animi fallit, Graïorum obscura reperta
Difficile inlustrare latinis versibus esse;
Multa novis verbis præsertim quum sit agendum,
Propter egestatem linguæ *et* rerum novitatem :
Sed tua me virtus tamen, et sperata voluptas
Suavis amicitiæ, quemvis perferre laborem
Suadet. . . . .

Sur ce hardi projet bien loin que je m'abuse,
Je sens combien il doit épouvanter ma muse;
Il faut plaire aux Romains, dévoiler à leurs yeux
Les mystères profonds des Grecs ingénieux;
Le sujet est nouveau, notre langue est stérile :
Mais à mon zèle ardent tout deviendra facile, &c.

LUCR. I, 137.

Parmi les nombreux ouvrages de Varron, qui écrivoit dans le même siècle, il y en avoit quelques-uns sur des sujets philosophiques; le patriote Brutus avoit aussi écrit un Traité sur la Vertu, dont Cicéron fait un grand éloge : mais ces ouvrages n'existent plus aujourd'hui.

Peu de temps après les écrivains dont nous venons de parler, parut Horace, dont nous avons quelques Satyres et quelques Épîtres, que l'on peut compter au nombre des morceaux les plus précieux de la philosophie latine, tant pour la pureté et l'élégance du

style, que pour la finesse et la délicatesse avec laquelle ces sujets sont traités.

Après Horace, c'est-à-dire après tout l'intervalle qui s'écoula du règne d'Auguste à celui de Néron, vint le satyrique Perse, ami et disciple du stoïcien Cornutus. Il fit honneur aux leçons de son maître par la pureté de ses mœurs; et ses écrits, quoique peu nombreux, montrent les progrès qu'avoit faits, à cette époque, la science de la morale. On peut dire qu'il est, parmi les classiques latins, le seul auteur difficile, dont les pensées ayent assez de mérite pour dédommager ceux qui travaillent à éclaircir ce qu'il a d'obscur.

Dans cette même période, souillée par le crime et la tyrannie, vivoit aussi Sénèque, dont le caractère, soit comme homme, soit comme écrivain, a été discuté avec infiniment de soin et de sagacité par l'illustre auteur des Caractéristiques; nous y renvoyons le lecteur.

Sous le règne plus doux d'Adrien et des Antonins, vient Aulugelle, ou Agellius, suivant quelques-uns; compilateur intéressant et utile, assez habile dans la critique et dans la connoissance de l'antiquité, mais qu'on ne peut guère honorer du titre de philosophe: nous avons cru ne pas devoir le passer sous silence, à cause de quelques fragments de philosophie assez curieux, dispersés dans ses ouvrages.

Nous placerons Macrobe sur la même ligne qu'Aulugelle; non pas qu'ils fussent contemporains (car on croit que Macrobe a vécu sous Honorius et Théodose), mais parce qu'ils ont écrit l'un et l'autre à-peu-près dans le même genre. Les ouvrages de Macrobe sont, comme ceux d'Aulugelle, remplis de mythologie, de littérature ancienne, et mêlés de quelques morceaux de

philosophie. Son commentaire sur le Songe de Scipion, est tout entier dans le genre philosophique.

Dans le même siècle qu'Aulugelle, florissoit Apulée, de Madaure en Afrique, philosophe platonicien; les sujets qu'il traite, sont en général bien supérieurs à son style, obscur, entortillé, et trop conforme au mauvais goût qui dominoit dans le siècle où il a vécu.

Martianus Capella, qui écrivoit dans des temps plus modernes, et qui fut du même pays que Macrobe, eut un style plus barbare encore : peut-être mériteroit-il le nom de philologue plutôt que celui de philosophe.

Après Capella, nous pouvons placer Chalcidius le platonicien, quoiqu'on ne connoisse précisément ni le siècle, ni le pays, ni la religion dans lesquels il a vécu. Sa manière d'écrire est plus agréable que celle des deux précédents, et il ne leur paroît pas inférieur en connoissances philosophiques : on a de lui un assez bon commentaire sur le Timée de Platon.

Le dernier philosophe latin fut Boèce, qui descendoit d'une des plus illustres familles de Rome, et qui fut consul vers le commencement du sixième siècle. Il a écrit un grand nombre de traités philosophiques, dont la plupart ont la logique pour objet. Mais son Traité moral sur la Consolation de la philosophie, mérite de grands éloges, soit pour les pensées, soit pour le style, qui approche, en quelque sorte, de la pureté des siècles antérieurs à celui où il vivoit. Cet homme respectable fut mis à mort par l'ordre de Théodoric, roi des Goths, et l'on peut dire qu'avec lui s'anéantirent, dans l'Occident, et la langue latine, et les derniers restes de la dignité romaine.

D'autres Romains ont laissé des écrits philosophiques;

tels sont, Musonius Rufus, les deux empereurs Marc Antonin et Julien : mais comme ils préférèrent la langue grecque à celle de leur pays, on ne peut pas les compter parmi les écrivains latins.

Note VI, page 371.

Si nous en exceptons Homère, Hésiode et les poètes lyriques, nous n'apprenons pas que la Grèce ait eu un grand nombre d'écrivains avant l'expédition de Xercès. Après que la défaite de ce monarque l'eut délivrée de la crainte que lui inspiroit la puissance des Perses, la magnificence du génie grec (si je puis me servir de cette expression), éclata tout-à-coup, et brilla jusqu'au temps d'Alexandre de Macédoine, après lequel elle s'éclipsa sans retour : c'est là cet âge d'or, dont j'ai voulu parler. Je ne veux pas dire que depuis le règne d'Alexandre, la Grèce n'ait pas eu des écrivains d'un grand mérite, sur-tout en philosophie; mais le grand, le brillant, le sublime (qu'on lui donne quel nom l'on voudra), s'éleva alors à un degré qu'il ne fut plus possible d'atteindre dans la suite.

La destinée du peuple de Rome fut la même à cet égard. Quand les guerres puniques eurent été terminées, et que Carthage, cette terrible rivale, eut été anéantie, alors les Romains, comme nous l'apprend Horace, commencèrent à cultiver les arts et à se policer davantage. C'est immédiatement après cette époque qu'il s'éleva parmi eux des historiens, des poètes, des orateurs, et que Rome, ainsi que la Grèce, eut son âge d'or, qui dura jusqu'à la mort de César Octave. Je caractériserai ces deux périodes par les noms des deux plus grands

génies qui les illustrèrent; je nommerai l'une *la période de Socrate*, et l'autre *celle de Cicéron.*

On peut encore observer entre elles des analogies plus frappantes. Ni l'une ni l'autre de ces périodes ne commença, tant que de vives sollicitudes pour la sûreté publique occupèrent l'attention des hommes, tant qu'ils furent distraits par des guerres dans lesquelles les étrangers et les barbares menaçoient de les anéantir. Mais quand une fois ces craintes furent dissipées, il en résulta une sécurité générale; et, au lieu de s'occuper de soins relatifs à leur défense et à leur conservation, ils cultivèrent les arts qui n'ont que le luxe et le plaisir pour objet. Or, ceux-ci produisant naturellement une sorte de licence orgueilleuse, dont l'effet est assez semblable à celui que produit sur les animaux une nourriture succulente, les liens qui unissoient les citoyens entre eux, se relâchèrent insensiblement. De là parmi les Grecs, cette fatale guerre du Péloponnèse, qui, avec les autres guerres qui en furent la conséquence immédiate, détruisit la confédération de leurs républiques, anéantit leurs forces, sema la jalousie parmi eux, et par ce moyen prépara les fers que devoit leur donner le méprisable royaume de Macédoine, prépara les voies qui l'élevèrent en peu d'années à la monarchie universelle.

Ce fut aussi l'excès de la prospérité qui sema parmi les Romains les germes de la discorde; qui éleva ces funestes contestations entre le Sénat et les Gracques, entre Sylla et Marius, entre César et Pompée, jusqu'à ce qu'enfin, après les derniers efforts que tentèrent ces braves patriotes Brutus et Cassius dans les plaines de Philippes, après la défaite d'Antoine à Actium, qui suivit

celle du parti républicain, les Romains tombèrent sous la domination d'un de leurs concitoyens.

Il faut avouer cependant, que sous les règnes même d'Alexandre et d'Octave on vit plusieurs génies d'un ordre supérieur. Aristote eut part à l'amitié d'Alexandre, et entretint un commerce de lettres avec lui; sous ce monarque vécurent Théophraste et Diogène le cynique; dans le même temps aussi, Démosthène et Eschine prononcèrent leurs deux fameuses harangues. Octave, de son côté, vit plusieurs écrivains célèbres, et entre autres Virgile, Horace et Varius, qui éprouvèrent sa faveur et ses bienfaits. Mais il ne faut pas oublier que ces hommes avoient été nourris et élevés dans les principes d'un gouvernement libre. Voilà ce qui leur inspira ces traits mâles et hardis qui les ont rendus l'admiration de tous les siècles suivants. Le despotisme des successeurs d'Alexandre et d'Octave étouffa bientôt toute production qui auroit pu avoir quelque mérite du même genre. « C'est la liberté, dit Longin, qui est » propre à entretenir des sentiments élevés dans les » grandes ames; elle inspire aux hommes cette géné- » reuse ardeur, cette noble émulation qui les porte à » se surpasser les uns les autres, et à se rendre dignes » des plus grands emplois. Les récompenses même qu'on » offre au mérite dans les républiques, excitent les » orateurs à cultiver avec soin les talents qu'ils ont » reçus de la nature, les animent, les électrisent en » quelque sorte, et les environnent de cet éclat impo- » sant que la liberté semble répandre sur toutes ses » entreprises ». (Traité du Sublime, *c. 40, édit. de Lefevre.*)

REMARQUES

SUR LE TROISIÈME LIVRE.

Ce dernier livre, il faut en convenir, est la partie foible de l'ouvrage d'Harris : si l'on en excepte les chapitres III et V, on ne trouve presque dans tout le reste, qu'une philosophie surannée, une métaphysique extrêmement fausse et à plus d'un siècle des véritables lumières. Des préjugés religieux, et une sorte d'admiration fanatique pour l'antiquité, semblent avoir principalement contribué aux égarements de notre auteur, homme d'ailleurs doué d'une sagacité peu commune, rempli d'un grand nombre de belles connoissances, et de la plus profonde érudition. Un pareil exemple suffiroit pour nous montrer, s'il en étoit besoin, combien il est important de garantir la jeunesse de ces préjugés funestes, dont l'effet infaillible est d'altérer, de dégrader la raison, et de rendre nulles ou dangereuses les facultés naturelles ou acquises de tel homme qui auroit pu avancer les sciences et s'élever aux plus heureuses découvertes.

L'analyse de l'entendement humain a fait de nos jours, sur-tout en France et en Angleterre, des progrès si marqués, qu'il seroit superflu de s'arrêter long-temps à démontrer les erreurs d'Harris en ce genre ; il me suffira d'indiquer rapidement les plus remarquables, et c'est ce que je vais tâcher de faire. Dans le chapitre I.er, la division du sujet suivant la matière et la forme, est une de ces distinctions oiseuses qu'Aristote a beaucoup trop multipliées dans ses ouvrages de métaphysique : notre auteur semble y attacher une grande importance ; mais la longue note *(p. 304—307)* où il explique les

opinions des anciens sur ce sujet, ne peut être intéressante que relativement à l'histoire de la philosophie ancienne. La *matière* et la *forme* peuvent être comptées au nombre de ces abstractions stériles, qui, mille fois combinées, expliquées, présentées sous toutes les faces, par des écrivains de tous les siècles et de tous les pays, n'ont jamais produit la moindre vérité utile. Le mécanisme de la parole, la division des sons en voyelles et en consonnes, ne sont qu'indiqués dans le chapitre suivant, et il eût peut-être été inutile de s'étendre davantage sur cette matière, au moins dans une grammaire générale: j'avoue aussi que le passage d'Ammonius, cité dans la note de la page *313*, prouve que les anciens avoient fait en ce genre des observations très-fines et très-exactes. Mais je n'en suis pas moins surpris qu'Harris imagine de nous renvoyer, pour un plus ample éclaircissement, aux ouvrages d'Aristote. Il faut être extrêmement prévenu en faveur des anciens, pour ne pas reconnoître, en général, leur infériorité nécessaire dans les sciences naturelles, et dans la connoissance des phénomènes fondés uniquement sur l'observation.

Les sons, étant une fois adoptés pour être les signes de nos idées, et pour servir à la communication réciproque des pensées entre les hommes, ont dû être des symboles et non pas des imitations; ils ont dû être signes d'idées générales et non pas d'idées individuelles ou particulières : voilà ce qu'Harris a démontré avec infiniment de sagacité et de clarté dans le III.[e] chapitre de ce livre. Il a aussi parfaitement développé l'espèce d'artifice par lequel on fait servir les symboles généraux à l'expression des idées particulières. On reconnoît dans tout ce qu'il dit à ce sujet, un homme familiarisé

avec

avec la dialectique fine et pressante des anciens, et qui s'en sert avec beaucoup d'adresse. Peut-être, néanmoins, adopte-t-il ici trop exclusivement le système que les mots ne sont significatifs que par convention : le président Debrosses et Court de Gébelin paroissent avoir cru, au contraire, que les mots ne furent, dans l'origine, que des imitations, et que l'onomatopée eut, avec l'analogie, la plus grande part à la formation des langues. Ce système est entièrement opposé à celui d'Harris, et peut-être la vérité est-elle entre l'un et l'autre ; c'est du moins ce qui me paroît le plus probable.

Condillac et quelques philosophes modernes ont reproché à Locke de s'être trop arrêté à réfuter la doctrine absurde des idées innées ; et cependant Harris, dans le IV.e chapitre de ce livre, ne craint pas de reproduire cette doctrine avec un appareil d'autorités, et de prétendues preuves, qu'on ne sauroit lire sans le plus grand étonnement : ce chapitre est plein d'erreurs graves ; l'auteur confond l'imagination avec la mémoire, la réflexion avec la liaison des idées *(p. 342 et 343)*. Descartes et les autres idéalistes du siècle dernier sont trop modernes, trop clairs pour lui ; il va chercher, dans les rêveries de Platon, de Proclus, d'Olympiodore, &c. des passages obscurs et vagues, et des théories dépourvues de tout fondement raisonnable. Il reconnoît trois espèces de formes *(p. 351)*, l'une antérieure, qu'il appelle la forme de l'ouvrier ; l'autre, concomitante, qu'il appelle la forme de l'ouvrage ; et la troisième, subséquente, qu'il nomme la forme du spectateur : et il ne voit pas qu'il n'y a rien de ce que les hommes ont inventé, qui n'ait été fait sur le modèle de quelque chose qui avoit auparavant frappé leurs sens ; et il

ne voit pas que les productions qui semblent le plus incontestablement appartenir à l'esprit humain, ne sont composées que de pièces de rapport, si je puis m'exprimer ainsi, dont chacune a son modèle dans la nature. Il raisonne sur les idées de Dieu, qui ont, dit-il, précédé l'existence des substances naturelles, et qui leur ont servi de type *(p. 354)*; et il ne songe pas que de pareils raisonnements ne peuvent porter sur rien de solide, qu'il y a entre les phénomènes ou les faits que nous observons, et la cause de ces faits, qui nous est inconnue, un abyme que l'homme ne sondera jamais. Enfin, la communication réciproque des hommes entre eux ou avec Dieu *(p. 359—360)*, ne me paroît pas plus propre à établir la doctrine des idées innées. Il suffit aux hommes d'être pourvus d'organes semblables, pour avoir des sensations et par conséquent des idées à-peu-près ressemblantes; et cette communication ne se fait pas, il s'en faut beaucoup, d'une manière assez parfaite, pour autoriser la supposition de cette prétendue *identité d'ames* dont nous parle Harris. Quant à la communication des hommes avec Dieu, j'avoue que je ne sais pas ce que c'est.

Peut-être trouvera-t-on cette critique un peu sévère; mais il m'a semblé que l'intérêt de la vérité devoit passer avant celui de l'auteur, avant le mien, et je n'ai pas cru devoir dissimuler des erreurs aussi importantes que celles qu'Harris a répandues dans ce IV.e chapitre. J'avouerai avec la même impartialité, que celui qui le suit, c'est-à-dire le V.e, est rempli de beautés solides, de mouvement et d'éloquence. C'est la lumière qui succède aux ténèbres; l'auteur s'y élève véritablement à la hauteur de son sujet, il fait de la langue grecque un éloge où brillent à-la-fois son goût et son érudition;

et par la manière vive, brillante et rapide dont il nous présente les beautés du style d'Aristote, de Platon et de Xénophon, il mérite lui-même une partie des éloges qu'il leur donne. Mais l'observation qui termine la note VI *(p. 398)*, me paroît manquer de justesse : l'amour sublime de la liberté ne paroît pas avoir inspiré Virgile, Horace et les autres écrivains du siècle d'Auguste, plus qu'il n'a inspiré Boileau, Racine et les écrivains du siècle de Louis XIV, dont Harris affecte de ne pas parler. Il n'indique pas avec assez de précision les causes essencielles de la supériorité des orateurs d'une république, sur les écrivains qui vivent dans un gouvernement despotique. Dans celui-ci, un seul homme est tout, et les autres ne sont rien; vertus, talents, qualités naturelles ou acquises, tout s'éclipse et s'anéantit devant cette grandeur fantastique et colossale du monarque : dans les républiques, au contraire, la dignité personnelle de l'homme, que toutes les institutions tendent à faire respecter, jointe à l'ascendant naturel du génie, donne à ses productions ce caractère auguste et solennel, pour ainsi dire, qui nous frappe et nous saisit, et qui tient d'ailleurs à la grandeur et à l'importance des sujets auxquels il s'applique.

FIN.

POST-SCRIPTUM.

Il m'a semblé, en y réfléchissant davantage, que la forme des verbes communément appelée *simultanée*, ne différoit pas assez essenciellement de l'*affirmative*, pour qu'on dût en faire un mode d'énonciation particulière, comme je l'ai fait (p. 155) : je crois qu'elle n'exprime qu'un *temps intermédiaire* entre le passé et le présent, et qu'il est ainsi plus convenable de la placer dans le mode affirmatif. Lorsqu'on n'a en vue que la perfection et le progrès d'une science, on ne doit pas craindre de revenir sur ses pas.

Je dois avouer avec la même franchise, que s'il se trouve en général quelques fautes dans ce Livre, elles m'appartiennent sans doute. Le zèle et les lumières du citoyen Duboy-Laverne, directeur de l'imprimerie de la République, et l'habileté des protes qui y sont attachés, sont de sûrs garants de la perfection typographique des ouvrages qui sortent de cette imprimerie. Le citoyen Gence, vérificateur et correcteur en chef, qui joint à de rares talents pour sa place, les qualités d'un homme de lettres aussi modeste qu'éclairé, a contribué par de nombreuses et excellentes observations sur le fond même de mon travail, à le rendre moins imparfait ; qu'il me soit permis de lui en témoigner ici ma reconnoissance. *(Le Traducteur.)*

TABLE SOMMAIRE
DES
CHAPITRES.

— Réflexion philosophique d'Alexandre d'Aphrodisée. — Il n'est pas moins important d'exercer son esprit que son corps; l'un et l'autre y gagnent nécessairement.

REMARQUES, p. 291. La syntaxe des interjections n'appartient nullement à la grammaire. — Résumé des vérités les plus importantes que l'on a eu occasion de répandre dans les Remarques. — Note sur le nom de *transcendante*, appliqué à la grammaire. — Nous n'avons point encore de système complet de la science grammaticale. — Diversité des connoissances qu'il faudroit réunir pour traiter cette matière avec un plein succès.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER. *Introduction. Division du sujet dans ses principales parties*, p. 301.

L'esprit, en analysant les substances, parvient à en avoir la connoissance la plus intime. — Passage de Bacon à ce sujet. — De la matière et de la forme. — Note intéressante pour l'histoire de la philosophie ancienne. — Le langage est fondé sur des conventions. — Passage de Boèce à ce sujet.

CHAP. II. *De la matière ou sujet commun du Langage*, p. 309.

Le son est la matière du langage. — Définition du son suivant Priscien et suivant les Stoïciens. — Organe vocal de l'homme. — Voix pure et simple. — Articulation. — Passage curieux d'Ammonius sur les causes de la voix. — Les consonnes et les voyelles sont les éléments des mots. — Définition de l'*élément* suivant les Stoïciens. — Note intéressante sur Hermès, adoré par les Egyptiens; auteurs qui en ont parlé.

FIN DE LA TABLE.

Sarin ce 2 compl. an 8 . 5f. Rel. n

